

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

**Les classes  
préparatoires  
aux grandes  
écoles**  
Évolutions  
sur vingt-cinq ans

ministère

jeunesse  
éducation  
recherche



146

décembre 2003

# ***Les classes préparatoires aux grandes écoles***

*Évolutions sur vingt-cinq ans*

**Christian Baudelot, Brigitte Dethare, Dominique Hérault,  
Sylvie Lemaire et Fabienne Rosenwald**

Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche  
Direction de l'évaluation et de la prospective



Ce dossier est dédié à la mémoire de Dominique Hérault  
Statisticien à la DEP décédé brutalement  
Qui n'avait ménagé ni ses efforts ni ses grandes compétences  
pour réunir les données et construire ce dossier



## **Avant-propos**

Dans le cadre d'un colloque organisé par les associations de professeurs de classes préparatoires avec la Conférence des Grandes Ecoles<sup>1</sup> en mai 2003 et dont le thème était "Démocratie, classes préparatoires et grandes écoles", la direction de l'évaluation et de la prospective a été sollicitée pour rassembler toutes les informations statistiques et études dont elle disposait sur les classes préparatoires et pour présenter les évolutions historiques, géographiques et sociologiques qui caractérisent ces classes depuis vingt-cinq ans.

C'est l'ensemble de ce travail qui est présenté dans ce dossier qui comprend trois parties :

- le premier document est l'exposé présenté lors du colloque. Fruit d'un travail commun entre Christian Baudelot, chercheur à l'Ecole normale supérieure, et une équipe de la DEP composée de Brigitte Dethare, Dominique Hérault, Sylvie Lemaire et Fabienne Rosenwald, cet exposé montre clairement, grâce aux informations statistiques dont dispose la DEP et aux données issues du panel des élèves entrés en 6<sup>ème</sup> en 1989, l'évolution des classes préparatoires et les caractéristiques de la population qu'elles accueillent et, par delà, les marges de progrès qui subsistent si l'on veut réellement diversifier et démocratiser l'accès à ces classes et, de ce fait, aux grandes écoles. ;
- le second document est un article, rédigé pour l'occasion, qui analyse les flux migratoires des bacheliers à l'entrée des classes préparatoires. Il met en évidence les disparités existant selon les types de classes et le sexe ;
- la troisième partie rassemble les notes d'information publiées depuis le milieu des années 90 qui traitent des CPGE.

Nous remercions plus particulièrement Gérard Debeaumarché, ancien président de l'Union des Professeurs de Spéciales et François Louveaux, ancien président de l'Association des Professeurs de Première et de Lettres Supérieures, mais également Christian Margaria, président de la Conférence des Grandes Ecoles, pour leurs remarques constructives, leurs suggestions ainsi que leur soutien constant.

Nous remercions également tous les membres du comité scientifique pour leurs conseils ainsi que les participants au colloque.

---

<sup>1</sup> L'ensemble des contributions à ce colloque sont disponibles sur le site [www.int-evry.fr/LIESSE](http://www.int-evry.fr/LIESSE)



## Sommaire

**Les CPGE au fil du temps (Christian Baudelot, Brigitte Dethare, Dominique Hérault, Sylvie Lemaire et Fabienne Rosenwald) ..... ....p 11 à 46**

**Migrations inter académiques des bacheliers continuant en classes préparatoires aux grandes écoles (Fabienne Rosenwald)... .. p 47 à 75**

### **Les Notes d'Informations sur les CPGE.....**

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 2002-2003, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 03-29 DEP*

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 2001-2002, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 02-36 DEP*

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 2000-2001, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 01-13 DEP*

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 1999-2000, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 00-18 DEP*

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 1998-1999, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 99-39 DEP*

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 1997-1998, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 98-19 DEP*

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 1996-1997, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 97-18 DEP*

Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 1995-1996, Brigitte Dethare,  
*Note d'Information 96-14 DEP*

Filles et garçons face à l'orientation , Jean-Paul Caille, Sylvie Lemaire, Marie-Claude Vrolant,

*Note d'Information 02-12 DEP*

Profils et devenir des élèves inscrits dans une CPGE, Sylvie Lemaire,  
*Note d'Information 01-31 DEP*

Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Sylvie Lemaire,  
*Note d'Information 98-05 DEP*

Les effectifs du supérieur ne progressent plus depuis 1996, Maël Theulière,  
*Note d'Information 02-58 DEP*

L'enseignement supérieur, évolution de 1980 à 1996  
*Note d'Information 97-39 DEP*





# Les CPGE au fil du temps<sup>2</sup>

Christian Baudelot<sup>3</sup>

Brigitte Dethare, Dominique Hérault, Sylvie Lemaire et Fabienne Rosenwald<sup>4</sup>

Nous connaissons, grâce à l'article de Bruno Belhoste<sup>5</sup>, les origines historiques des classes préparatoires et des grandes écoles ainsi que la place très originale, qu'elles occupent dans le système français. Le caractère duel de notre enseignement supérieur et les classes préparatoires participent de cette exception française qu'il est si difficile d'expliquer simplement à l'étranger...Et pour cause, puisque ce fer de lance de l'école laïque et républicaine est le fruit de l'église et de l'armée ! Héritage composite qui réunit des aspects empruntés aux Collèges des Jésuites, à la formation des officiers des corps techniques des armées de l'Ancien régime et de l'Empire, à la recherche démocratique des talents inspirée par la Convention, à la volonté des entreprises et de l'Etat de sélectionner et de former les cadres dont ils ont besoin. Sources diverses qui partagent pourtant un point commun : une méfiance séculaire à l'égard de l'Université, jugée *a priori* incapable de former efficacement les cadres scientifiques et techniques dont l'Etat puis les entreprises avaient besoin. La division du travail est la suivante : à l'Université de former les « clerics », les intellectuels, savants et autres hommes de culture. Aux grandes écoles et aux classes préparatoires la mission de choisir et de former des professionnels chargés d'encadrer les diverses fonctions scientifiques, techniques de l'Etat et des entreprises.

Il s'agit dans cet article d'aborder une fresque, de moyen et de plus court terme, telle que peut la broser la statistique. Les données statistiques de cet article permettent de se faire une idée précise de la place qu'occupent aujourd'hui les classes préparatoires dans l'enseignement supérieur ainsi que des évolutions récentes et même de moyen terme. La très grande qualité des statistiques scolaires établies depuis plus de cinquante ans par les services du Ministère – autre exception française, l'excellente qualité des services statistiques – permet de remonter assez loin (années 60) mais surtout de combiner deux approches : une approche institutionnelle et une approche individuelle. La première est synchronique ou plutôt synchro-diachronique ; elle dresse le tableau de la situation une année donnée ou une série d'années données par des courbes ou des graphiques. La seconde, beaucoup plus individuelle est longitudinale ; elle retrace l'itinéraire scolaire d'une génération. Elle est ainsi capable de reconstituer le processus de sélection continu qui isole progressivement dès la classe de sixième les cinq petits pour cent de leur génération qui entreront dans une classe préparatoire. Cinq petits pour cent d'une génération, telle est la dimension exacte de la population dont il est question dans cet article. L'articulation de ces deux approches est absolument nécessaire. Complémentaire de la vision historique de Bruno Belhoste, elle montre combien le système des classes préparatoires ne constitue pas seulement un petit morceau de notre enseignement supérieur mais comment, au contraire, il fait corps avec la conception de l'excellence scolaire à la française, telle que la République l'a empruntée aux Jésuites, aux Armées de l'Ancien régime et à l'administration de l'Empire, *in saecula saeculorum*.

L'articulation de ces deux approches permet aussi d'identifier des marges d'action. Elle permet en particulier de repérer de nouveaux viviers susceptibles de renouveler et d'élargir la base sociale, scolaire et géographique des publics des CPGE. Elle appelle ainsi à modifier le profil des élites de demain de manière à ce qu'ils soient plus en phase avec les transformations des emplois et des métiers de la France de demain.

---

<sup>2</sup> Cet article a été présenté lors du Colloque « démocratie, classes préparatoires et grandes écoles », à Paris, à l'Ecole Normale Supérieure, les 16 et 17 mai 2003. Nous remercions Claudine Peretti, Gérard Debeaumarché et François Louveaux pour leur remarques et conseils mais nous restons seuls responsables des erreurs qui pourraient subsister.

<sup>3</sup> Département de sciences sociales, Ecole Normale Supérieure

<sup>4</sup> Direction de l'Evaluation et de la Prospective, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

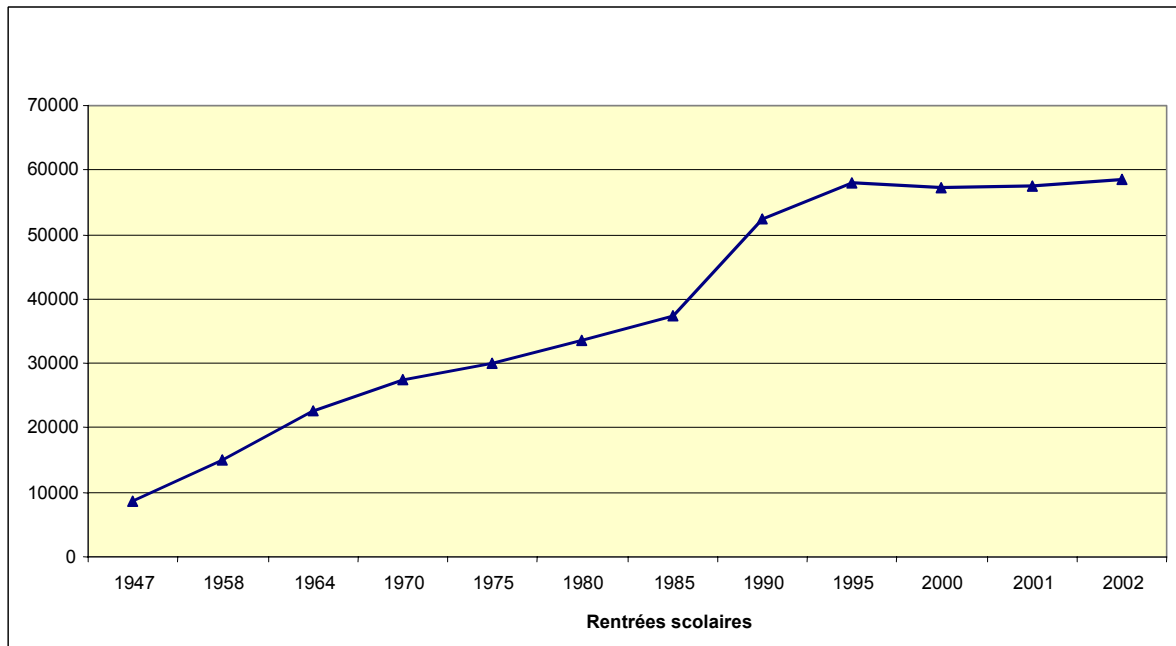
<sup>5</sup> Article de Bruno Belhoste présenté au même colloque.

## Acte I<sup>6</sup>.

L'évolution des effectifs des classes préparatoires depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, soit plus d'un demi-siècle, met en évidence un profil d'ensemble à la hausse, avec trois périodes bien distinctes : une montée en charge de la fin des années 40 à 1985, un fort et vif accroissement, pendant dix ans, de 1985 à 1995, suivi d'un plateau où l'effectif demeure à peu près constant frôlant sans jamais l'atteindre les 60 000 élèves (cf. le graphique 1).

Plus précisément, si en 1947 seulement 8 600 élèves étaient en classes préparatoires, ils sont actuellement 58 600 soit près de 7 fois plus (72 000 pour l'ensemble des classes préparatoires, publiques et privées, du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche et autres Ministères. De 1975 à 2000, en 25 ans, les effectifs ont doublé en CPGE. La hausse a été particulièrement forte de 1985 à 1995 (+ 55%) (avec +40% de 1985 à 1990) puis on a assisté à une légère baisse de 1995 à 2 000 suivie d'une légère remontée de 2 000 à 2 002.

Graphique 1 : évolution des effectifs des CPGE publiques du Ministère de l'Education



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

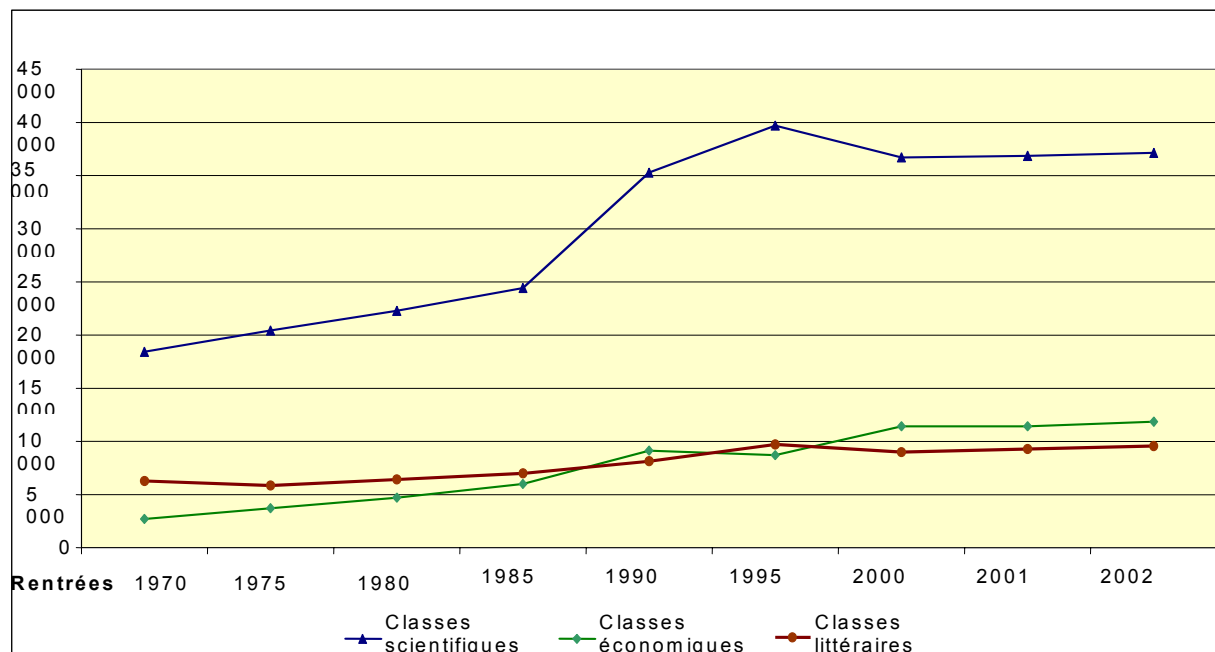
Cette progression des effectifs des CPGE ne s'est pas effectuée au détriment de la capacité de l'Education Nationale à former une élite scolaire. En effet la Direction de l'Evaluation et de la Prospective a évalué en 1993 les connaissances et compétences scolaires des " meilleurs élèves " et les a comparées à celles de leurs aînés des années 50, 60, 70 et 80. Les conclusions de l'étude sont claires : ces compétences scolaires prises globalement étaient stables et même en légère croissance. Croissance des effectifs de l'élite scolaire et maintien de son niveau d'excellence sont donc allés de pair.

Lorsqu'on fragmente cet ensemble « classes préparatoires, toutes filières confondues », en ses trois composantes – classes préparatoires scientifiques, économiques et commerciales, littéraires, les khâgnes BL étant regroupées avec les classes préparatoires littéraires –, on s'aperçoit que les 3 filières de CPGE qui se distinguent à la fois par leurs évolutions mais également par leur contribution à l'évolution totale ont connu chacune leur propre rythme de développement (cf. le graphique 2). Ainsi, si de 1975 à 2002, l'ensemble des effectifs des CPGE a augmenté de 95%, les effectifs des classes

<sup>6</sup> **Attention** : pendant la première partie de l'étude, le champ considéré est celui des classes préparatoires publiques relevant du Ministère de l'Education Nationale. Les autres CPGE (celles du ministère de l'agriculture, de la défense ainsi que les écoles privées) représentent en 2002, 17 % des effectifs, soit 12600 étudiants. Mais pour des raisons de suivi sur longue période et de meilleures statistiques sur différentes variables nous ne les avons pas incluses dans notre étude.

scientifiques ont augmenté de 82%, ceux des classes économiques de 214% et ceux des classes littéraires de 63%.

**Graphique 2 : évolution des effectifs des différentes filières des CPGE publiques du Ministère de l'Education en milliers**



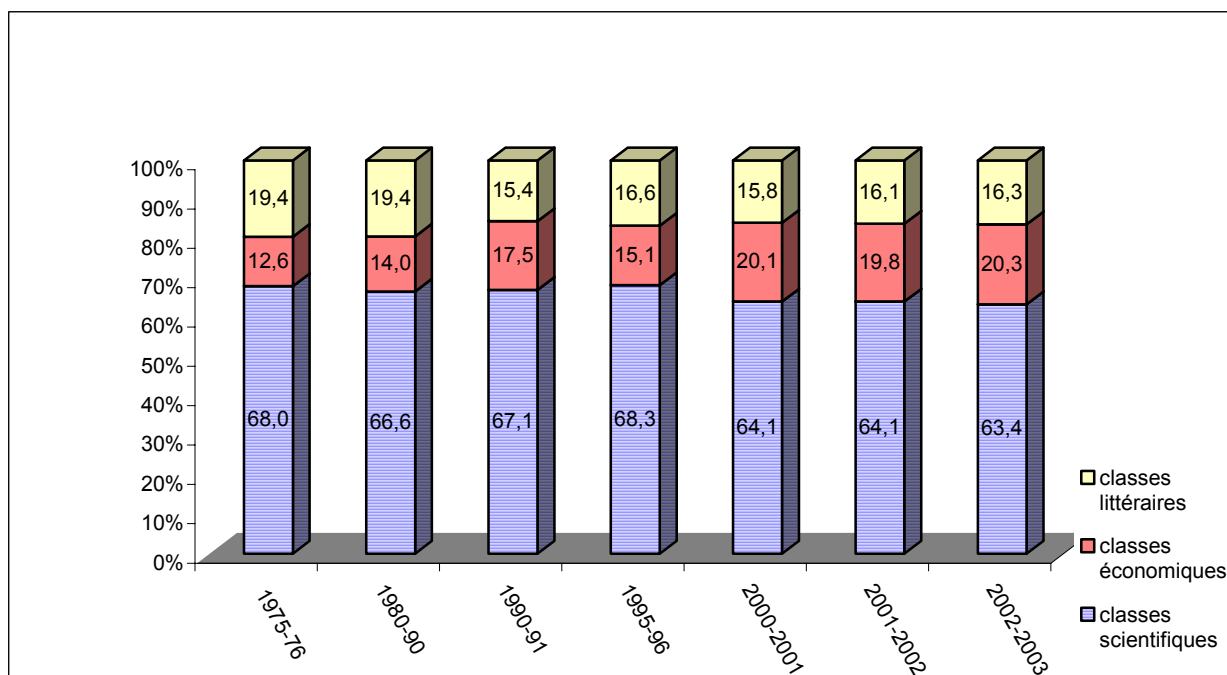
source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Lors de la période 1985 à 1995, ce sont les classes préparatoires scientifiques qui tirent l'évolution vers le haut ; elles sont relayées de 1995 à 2000 par un boom des classes économiques et commerciales qui sont les seules à augmenter durant cette période. De 2000 à 2002, toutes les filières augmentent, mais les classes littéraires relativement plus que les autres.

Finalement, les classes préparatoires scientifiques se taillent la part du lion puisque à elles seules elles constituent, tout au long de la période, près des deux tiers des effectifs. C'est à elles qu'on doit la forte croissance observée entre 1985 et 1995, les deux autres composantes ne se caractérisant par aucune inflexion forte à la hausse. La forte progression de 85 à 95 se retrouve quelles que soient les filières mais elle est surtout expliquée, pour trois quart, par la forte augmentation des filières scientifiques. Ne représentant à elles deux qu'un tiers des effectifs, les classes préparatoires commerciales et littéraires ont une influence moins accentuée, mais elles contribuent fortement aux évolutions récentes. Ainsi, de 1995 à 2000, les effectifs des CPGE ont baissé de 1,6% mais la filière économie-commerce a connu, et c'est la seule filière, une hausse de 31%. Cette augmentation s'explique en partie par la réforme de 1995, c'est-à-dire le passage de un à deux ans de la scolarité des classes préparatoires économiques et commerciales option scientifique et économique. La conséquence de tout cela est que les classes préparatoires commerciales et économiques dont les effectifs étaient en début de période inférieurs à ceux des classes préparatoires littéraires, les dépassent depuis 1995 et comptent désormais 2 000 élèves de plus. Une comptabilité plus précise de l'évolution des volumes respectifs de ces trois composantes met en évidence un net accroissement de la part des classes préparatoires économiques qui, en 25 ans, passent de 13% à 20%. Cette percée réduit donc mécaniquement les parts relatives des deux autres composantes – scientifiques et littéraires – sans que ces dernières voient baisser leurs effectifs (cf. le graphique 3). Avant 1995, sur 10 élèves de CPGE, 7 étaient des scientifiques, 2 des littéraires et 1 un économiste. En 2002, sur 10 élèves, un peu plus de 6 sont des scientifiques, un peu moins de 2 des littéraires et 2 des économistes. On assiste donc à une redistribution de la part des scientifiques et des littéraires vers celle des économistes-commerciaux.

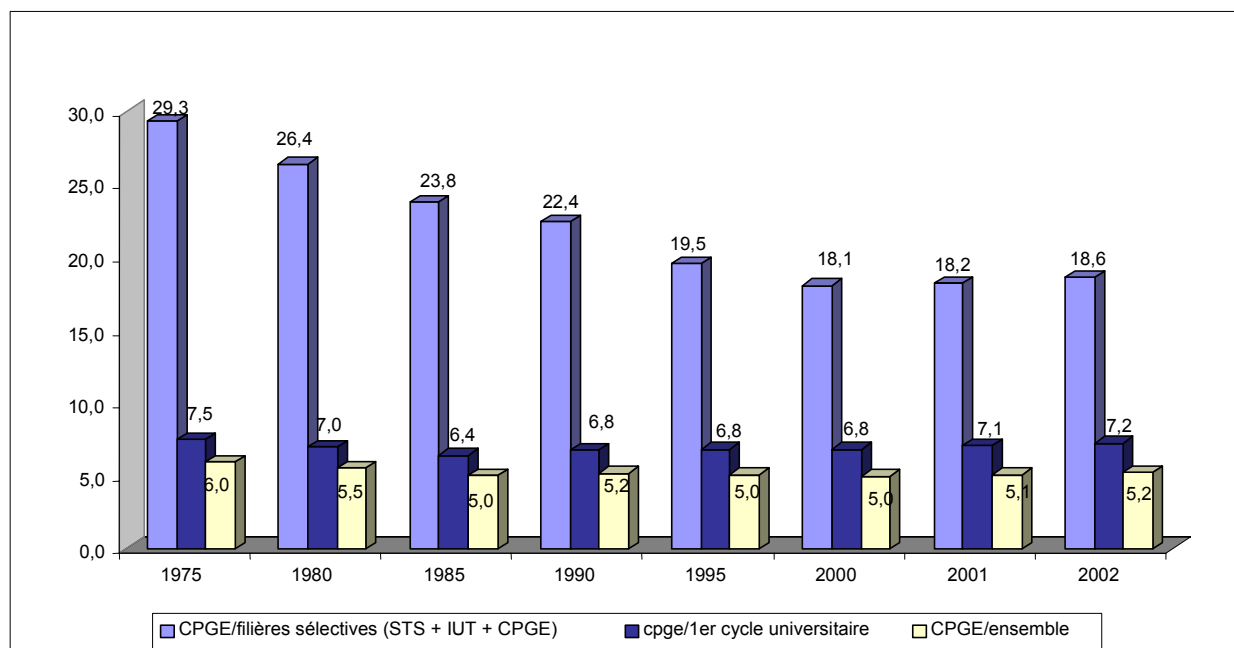
Graphique 3 : évolution des parts des différentes filières des CPGE publiques du Ministère de l'Education



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Tout cela est bel et bon, dira-t-on, mais une croissance des effectifs n'a de sens que si on la rapporte à la croissance des effectifs des autres composantes de l'enseignement supérieur, les universités, bien sûr mais aussi les autres secteurs sélectifs, IUT, STS... Chacun sait en effet que depuis les années 60, les effectifs de l'enseignement supérieur ont explosé, le nombre d'étudiants passant de 310 000... en 1960 à 2 millions 2... en 2002. Soit un facteur 7. La seule vraie question est donc de savoir si les effectifs des classes préparatoires ont cru plus, autant ou moins que les autres secteurs de l'enseignement supérieur, ceux du premier cycle universitaire en particulier. Et là, surprise : miracle de la statistique et de ses fonctions d'objectivation. En dépit des fortes variations des effectifs enregistrées dans la première courbe, en dépit des transformations de la composition organique des classes préparatoires (plus de classes préparatoires commerciales et économiques), en dépit de toutes ces créations de classes ici et là, au prix d'un travail acharné de chefs d'établissements et des associations professionnelles qui devaient développer des trésors d'ingéniosité et d'obstination pour faire ouvrir dans leur établissement qui une khâgne BL, qui une taupe M, ou une prépa Hec, c'est un tableau de la constance et des permanences que la statistique nous invite à contempler (cf. le graphique 4). Il en va des statistiques des classes préparatoires comme de celles que Durkheim a établies pour le suicide : elles sont animées d'une grande force d'inertie, elles varient très peu. L'information la plus intéressante du graphique réside en effet dans l'alignement des petits bâtonnets foncés du graphique 4 qui représentent la part occupée par les classes préparatoires par rapport à la part des étudiants de premier cycle des universités. Elle ne varie quasiment pas oscillant légèrement au cours du dernier quart de siècle autour de 7%, tantôt un peu plus, tantôt un peu moins.

Graphique 4 : le poids des CPGE publiques du Ministère de l'Education dans le premier cycle



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

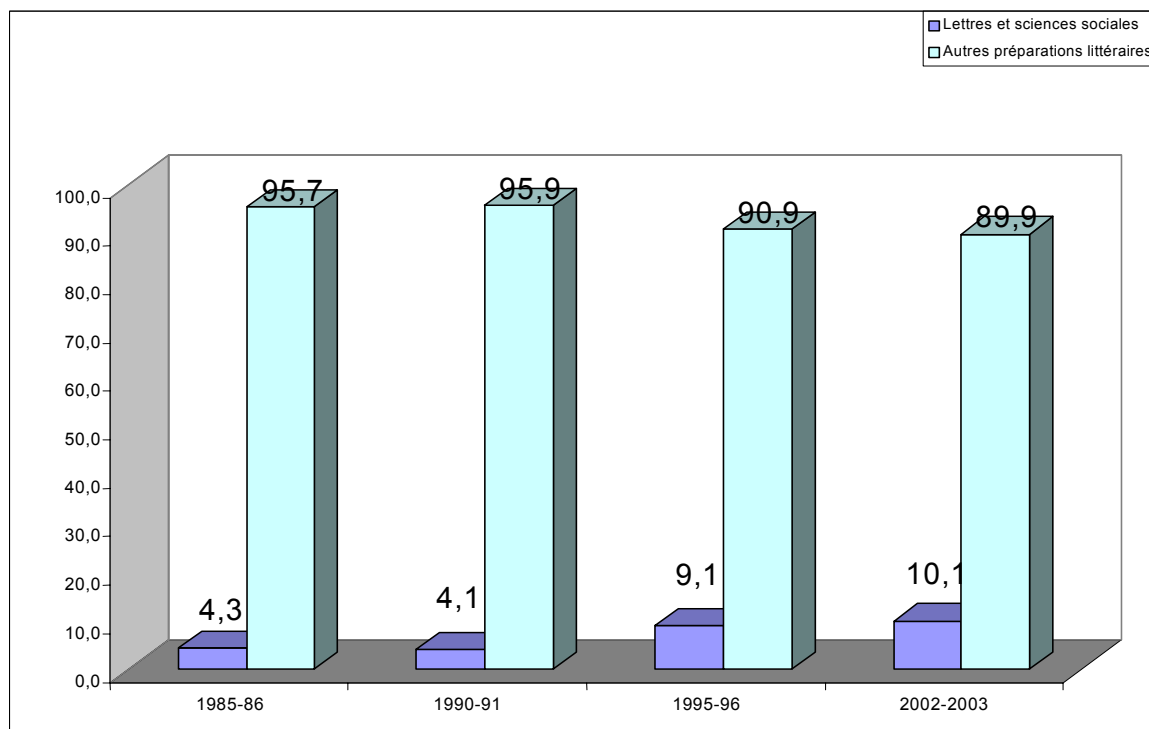
champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Dans le cadre d'une tendance générale à la hausse des effectifs de l'enseignement supérieur, les classes préparatoires ont maintenu, à la décimale près, leur place. Ni plus, ni moins. Le phénomène est particulièrement remarquable lorsqu'on sait qu'une partie de la régulation des effectifs est spontanée. Ce quota de 7 % n'a jamais fait l'objet d'une décision politique ou administrative. Nombreux ont également été les bouleversements de l'enseignement supérieur au cours de la période. Or, dans cet ensemble, la proportion des classes préparatoires reste constante.

Le deuxième enseignement de ce graphique, celui qui joue le rôle de trompe l'œil, tant il est spectaculaire est la forte croissance d'autres filières sélectives de premier cycle, les IUT et STS. La seule croissance de ces filières réduit considérablement la part des classes préparatoires proprement dite dans le secteur ouvertement sélectif : elle tombe de 10 points (de 29 à 18). Le secteur ouvertement sélectif se rééquilibre donc au détriment des CPGE et au profit des IUT et STS.

Autre évolution importante : la montée des classes BL (sciences économiques et sociales), nouvelles venues dans le paysage qui ont créé un pôle nouveau, un pôle d'avenir au sein des formations littéraires, en recrutant des bacheliers scientifiques et en diversifiant considérablement leurs débouchés : ENS (école normale supérieure), ENSAE (école nationale de la statistique et de l'administration économique), écoles de commerce, etc...Elles ne représentaient que 4 % des effectifs des khâgnes littéraires, elles sont passées à 10 % et ne demandent qu'à croître et embellir (cf. le graphique 5).

Graphique 5 : les évolutions de la part des classes « B/L » par rapport aux autres classes préparatoires littéraires publiques du Ministère de l'Education



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Au terme de ce premier aperçu, il ressort que les CPGE ont évolué, mais qu'elles ont évolué au même rythme que l'enseignement supérieur en général, d'autres structures ouvertement<sup>7</sup> sélectives voyant le jour et se développant à leurs côtés.

Cependant à la rentrée 2002 on observe une forte hausse des nouveaux entrants en CPGE (+3,6%) alors que les nouveaux entrants baissent en IUT (-1,5%) et en STS (-2,5%).

Il importe maintenant de compléter cette première vue d'ensemble par une analyse plus détaillée des évolutions internes. De mieux caractériser les différentes populations qui composent cet ensemble et ses sous-ensembles. Chercher à savoir comment au fil du temps, les classes préparatoires se distribuent sur l'ensemble du territoire, entre Paris et la Province, distinction stratégique en France. Se demander si le procès qu'on leur fait souvent de n'attirer que des garçons et de repousser les filles est fondé ou si les filles au contraire ne commencent pas à conquérir à leur manière ce nouveau territoire. S'interroger également sur leur recrutement scolaire. Et puis aussi d'avoir des idées plus claires sur l'évolution de son recrutement social. Chacun se souvenant de l'article de Michel Euriant et Claude Thélot qui montrait qu'en trente ans les chances d'un enfant d'origine populaire d'entrer dans l'une des quatre très grandes écoles (ENS, X, HEC, ENA) sont demeurées constantes : 24 fois moins de chances qu'un élève originaire d'un autre milieu.

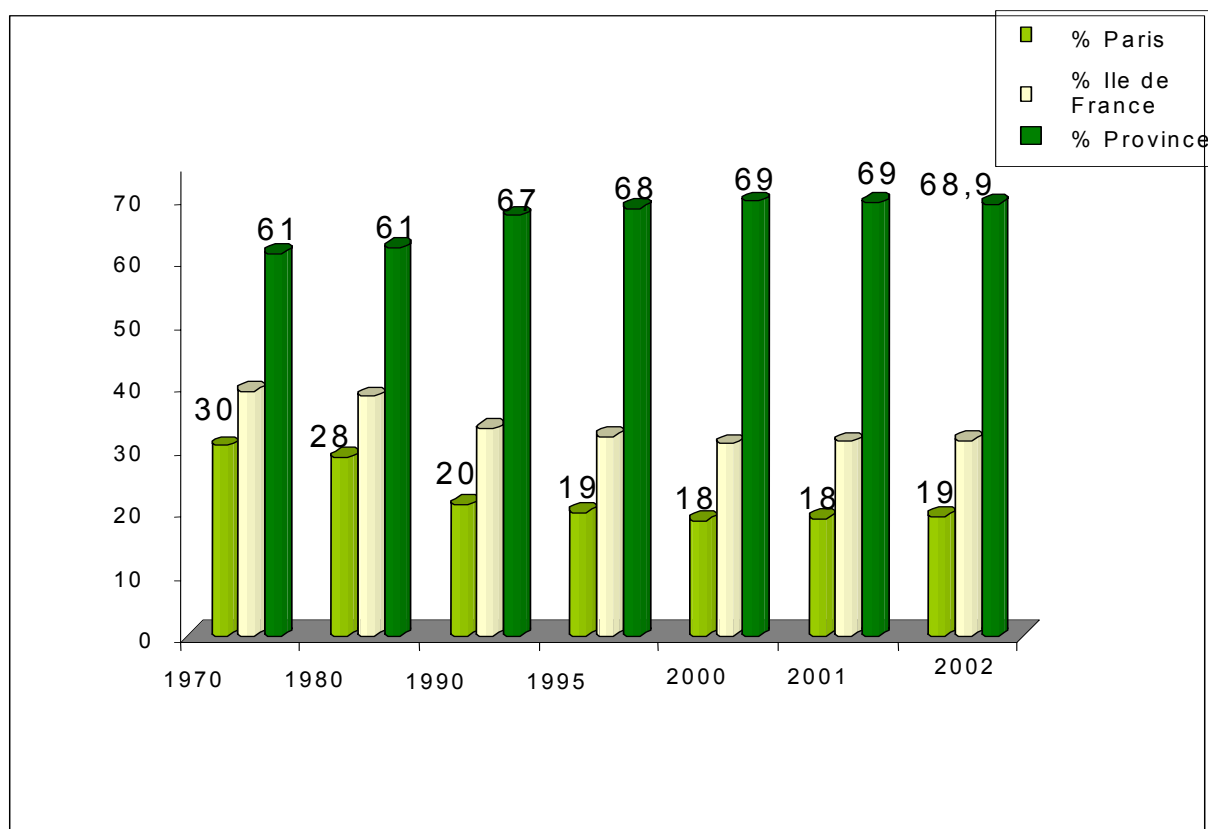
<sup>7</sup> Nous utilisons à dessein « ouvertement » car d'autres instances de premier cycle sont « fermement sélectives » dans la mesure où elles exigent une certaine section de bac pour inscrire les étudiants : fac de sciences et d'économie ne recrutent que des bacs C ou S.

Longtemps, le centralisme jacobin (qui existait déjà sous l'Ancien Régime !!!) a fait de Paris le foyer unique des Lumières, la Capitale concentrant les meilleures formations.

De fait, Paris et la région parisienne abritaient en 1970 40 % des élèves scolarisés en classes préparatoires. Les trente dernières années du siècle passé ont sensiblement corrigé cette disparité majeure. Soixante dix pour cent des effectifs étudient désormais dans des classes préparatoires situées en dehors de la région parisienne, sur l'ensemble du territoire, les parts de la région parisienne et de Paris *intra muros* étant respectivement tombées en trente ans de 40 à 33 et de 30 à 19. Aujourd'hui, seul un élève de classes préparatoire sur cinq est scolarisé à Paris. On a donc une redistribution vers la province et à l'intérieur de l'Île de France hors de Paris (cf. le graphique 6).

Progrès certes mais qui semble avoir atteint un palier. La situation ne progresse plus depuis 1995....

Graphique 6 : les évolutions du poids Paris/Province dans les CPGE publiques du Ministère de l'Éducation



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

Et le poids de Paris reste encore très élevé : il existe une forte redistribution des élèves entrant en classes préparatoires avant et après l'obtention de leur baccalauréat. Les bacheliers parisiens inscrits en CPGE ne représentent que 8% du total des bacheliers qui continuent en CPGE. Or, 17% - un peu plus du double - des bacheliers entrant en CPGE font leur scolarité à Paris.

De plus, si toutes les académies de France possèdent des classes préparatoires, les capacités d'accueil sont très variables : en France métropolitaine et sans l'académie de Corse, le rapport est de 1 à 24 entre l'académie dotée de la capacité d'accueil la plus faible (Limoges avec 470 élèves) et l'académie dotée de la capacité d'accueil la plus large (Paris avec 11 130 élèves). Six académies (Paris, Versailles, Lyon, Lille, Rennes et Toulouse) sur 26 concentrent à elles seules près de la moitié des effectifs.

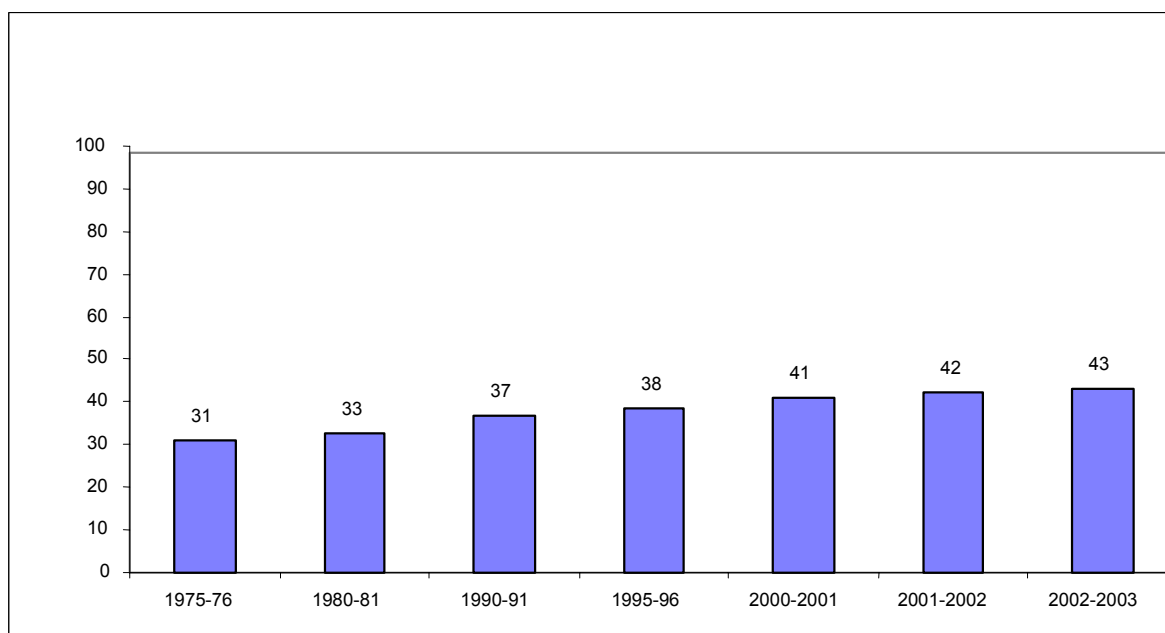


Rien d'étonnant, dans ces conditions, si les élèves de CPGE sont plus mobiles que les autres étudiants du supérieur. De fait, les CPGE suscitent d'importants flux migratoires. Alors qu'un étudiant sur dix change d'académie après son bac, c'est le cas d'un préparatoire sur quatre.

Plus précisément, sur l'ensemble des élèves qui continuent après leur baccalauréat en CPGE, 10% quittent une académie de province pour aller à Paris, 14% changent d'académie dans le sens Province-Province, 1% vont de Paris vers la Province et les trois autres quarts ne changent pas d'académie.

Il existe par contre une bonne raison de se réjouir, sans devoir le moins du monde boudier son plaisir. Il s'agit à coup sûr de la transformation la plus importante intervenue au cours des cinquante dernières années dans l'univers des classes préparatoires. La percée scolaire des filles. Certes, on est encore loin de la parité. Surtout, les classes préparatoires accusent un retard considérable sur l'évolution en cours dans toutes les autres instances de l'enseignement, médecine comprise. La percée des filles s'est effectuée là avec retard et sur un rythme moins soutenu qu'ailleurs. Mais il faut pour mesurer à sa juste valeur ces évolutions récentes se souvenir d'où l'on part, c'est-à-dire d'un état voisin du degré zéro. Ces classes, héritées, rappelons-le des collèges des Jésuites, avaient gardé de l'Eglise cette défiance dont toutes les religions ont toujours fait preuve à l'égard des femmes. S'agissant de former l'élite intellectuelle du pays, ces classes ne pouvaient recruter que des hommes. Les grandes écoles étaient des écoles de garçons. Ce n'est plus le cas (cf. le graphique 7).

Graphique 7 : les évolutions de la part des filles dans les CPGE publiques du Ministère de l'Education



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

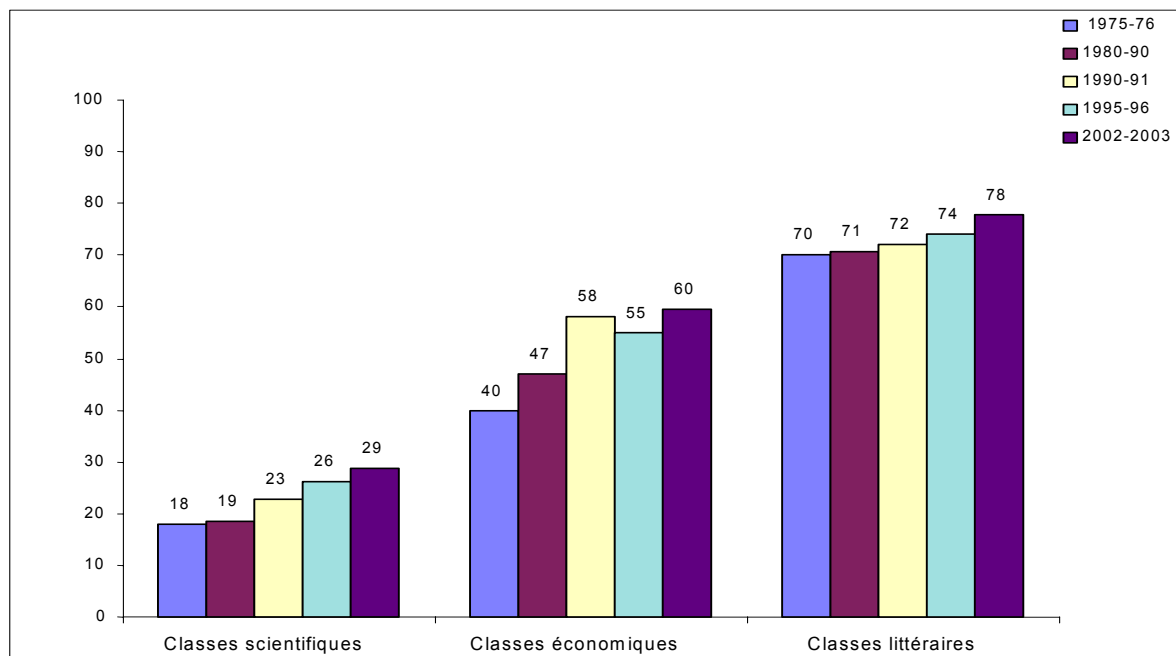
champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Si le rythme de croissance des années récentes d'1 % par an se maintient, la parité sera enfin réalisée vers 2009 ou 2010, ce qui a longtemps été exclu des imaginations les plus hardies. Petite ombre au tableau, toutes les filières ne sont pas également féminisées. Et une analyse plus fine (cf. le graphique 8) des classes préparatoires scientifiques montre que la poussée des filles est forte dans les classes bio et plus faible, beaucoup plus faible dans les classes préparatoires Maths et Physique. Par contre, les filières « modernes », économiques, commerciales et sciences sociales se caractérisent par des poussées significatives. La « femme étant l'avenir de l'homme », ne sont-ce pas ces filières qui sont aujourd'hui, le plus porteuses d'avenir ???

Si certaines filières ne sont pas encore assez féminisées (le noyau dur des classes préparatoires scientifiques), certaines par contre, le sont trop (les classes préparatoires littéraires, avec près de 80 % des filles). L'équilibre étant presque atteint par les préparations commerciales. Phénomène là encore très récent : l'art de la vente et des échanges a longtemps été un apanage masculin, associé à

la faconde (voir le personnage de Gaudissart chez Balzac). Depuis que ces professions commerciales et économiques sont devenues plus scientifiques et rationnelles (marketing, études de marché, prévisions, modèles économétriques, direction de grandes surfaces...), elles se sont ouvertes aux femmes qui y font merveille. Idem pour la filière B/L, sciences économiques et sociales. A chacun de se demander où est la cause, où est l'effet ?

*Graphique 8 : les évolutions de la part des filles dans les différentes filières des CPGE publiques du Ministère de l'Education*

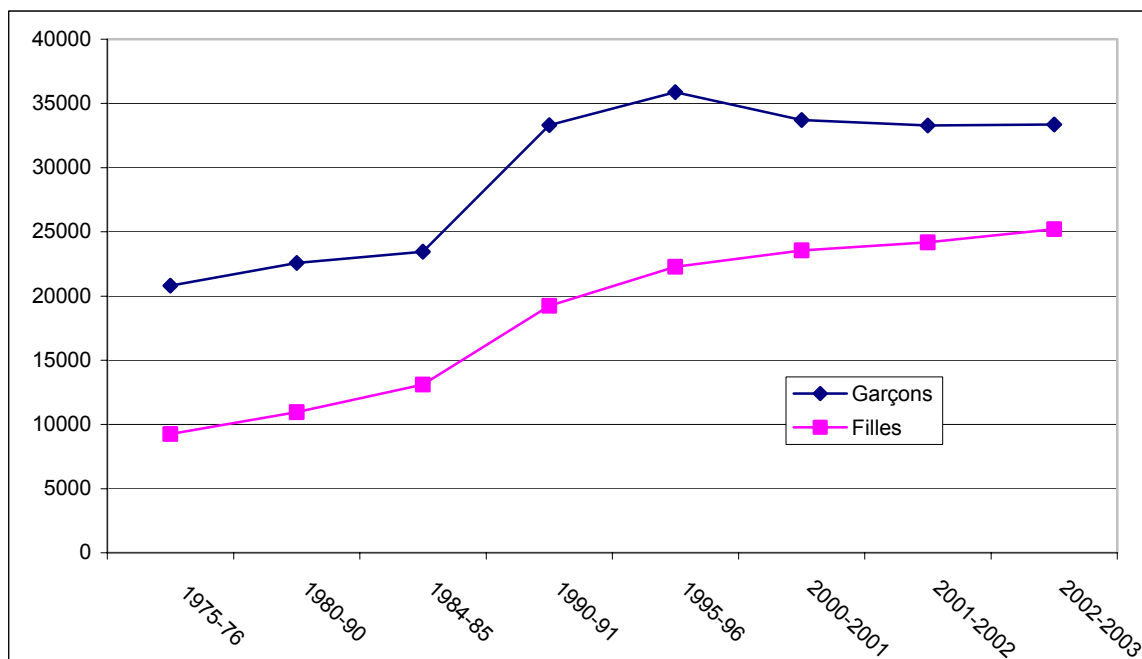


source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Mais, en dépit de ces fortes disparités sectorielles, les pentes sont à la hausse dans les trois secteurs. Le retard accumulé dans le domaine des classes préparatoires scientifiques et surtout dans son noyau dur (maths-physique) constitue à lui seul un grave problème. Ne nous laissons pas bernier par les représentations graphiques. N'oublions pas que la micro flûte de Pan à gauche du graphique 8 (celle des classes préparatoires scientifiques), qui se font toutes petites, lorsqu'il s'agit d'enregistrer la progression des filles, dissimule sous sa taille modeste les gros bataillons des classes préparatoires.

La courbe des évolutions des effectifs par sexe montre avec clarté un phénomène décisif, confirmé par beaucoup d'autres analyses (cf. le graphique 9). Les effectifs masculins stagnent ou régressent, ceux des filles ne cessent de progresser. Autre phénomène non négligeable : les filles contribuent plus que les garçons proportionnellement à leur poids à la croissance des effectifs en CPGE. Ainsi de 1975 à 2002 les effectifs de filles en CPGE ont augmenté de 172% alors que ceux des garçons n'augmentaient que de 60%. Ce sont les filles qui ont le plus contribué à la croissance totale des effectifs de CPGE et leur poids dans le total des effectifs augmente donc de 1975 à 2002 comme nous l'avons vu précédemment. Ce phénomène se retrouve quelle que soit la filière de CPGE. Récemment, de 2000 à 2002, les effectifs de garçons ont baissé de 1% alors que les effectifs de filles ont augmenté de 7%. Ces évolutions contrastées se retrouvent également quelle que soit la filière.

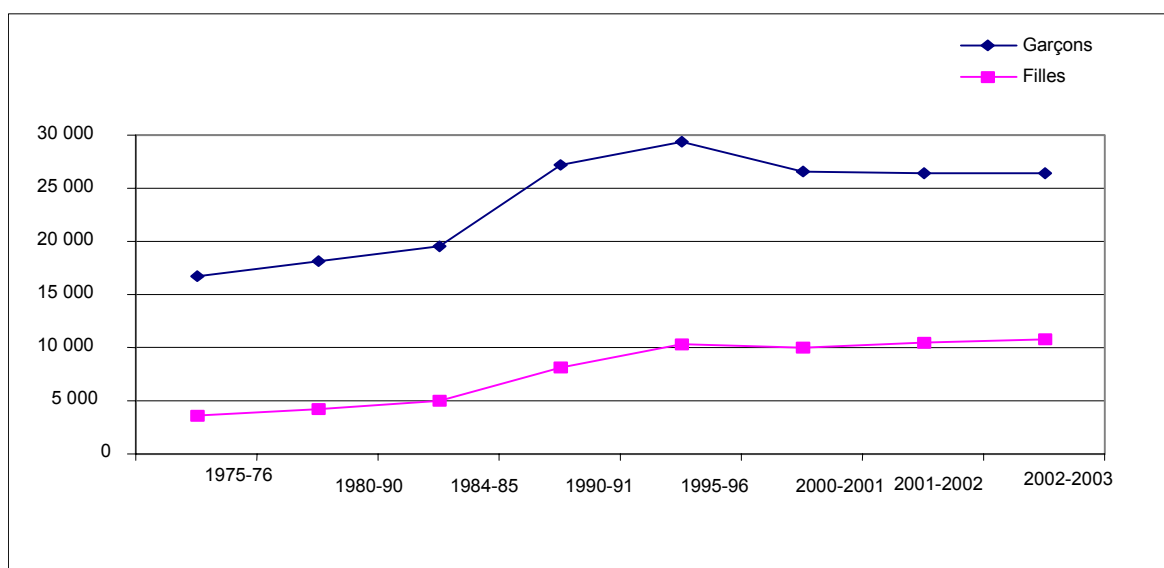
Graphique 9 : les évolutions des effectifs des filles et des garçons des CPGE publiques du Ministère de l'Éducation



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

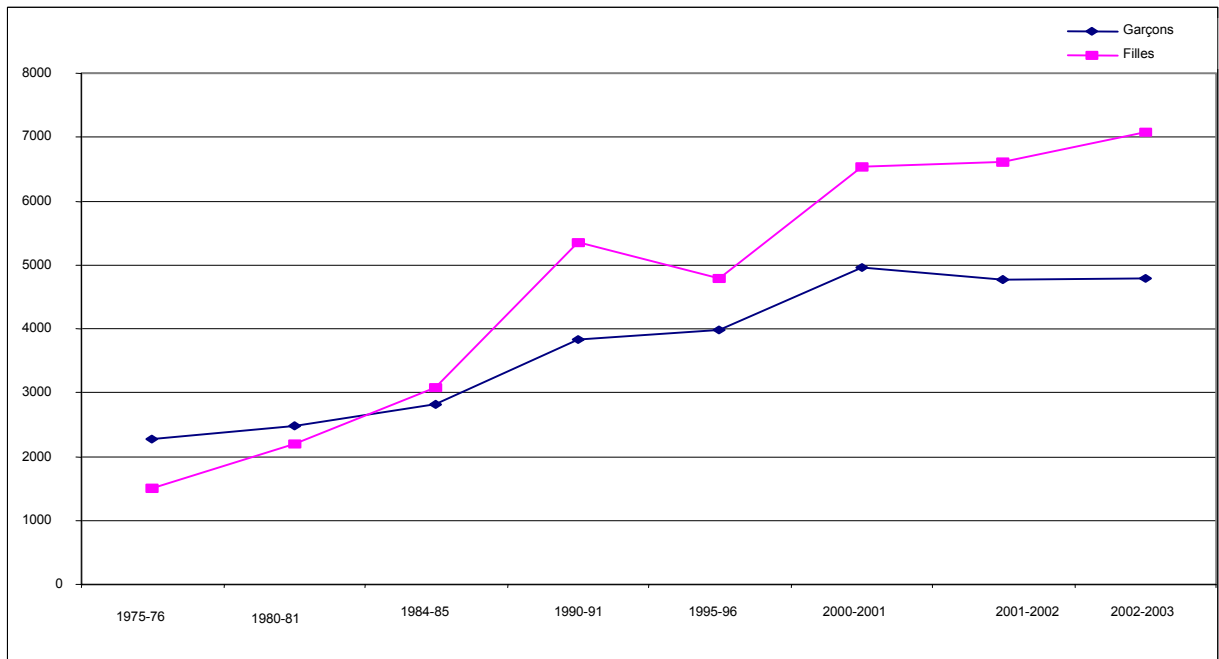
C'est donc aux filles qu'on doit dans les dernières années le maintien et la progression du poids des classes préparatoires dans le système d'enseignement supérieur français. Ce mouvement est particulièrement net dans le secteur des classes préparatoires commerciales (cf. le graphique 12). Par contre, la décroissance sensible de la participation masculine aux formations littéraires (cf. le graphique 11) pose un problème du même ordre que la sous représentation des filles dans les classes préparatoires scientifiques (cf. le graphique 10).

Graphique 10 : les évolutions des effectifs des filles et des garçons des CPGE scientifiques publiques du Ministère de l'Éducation



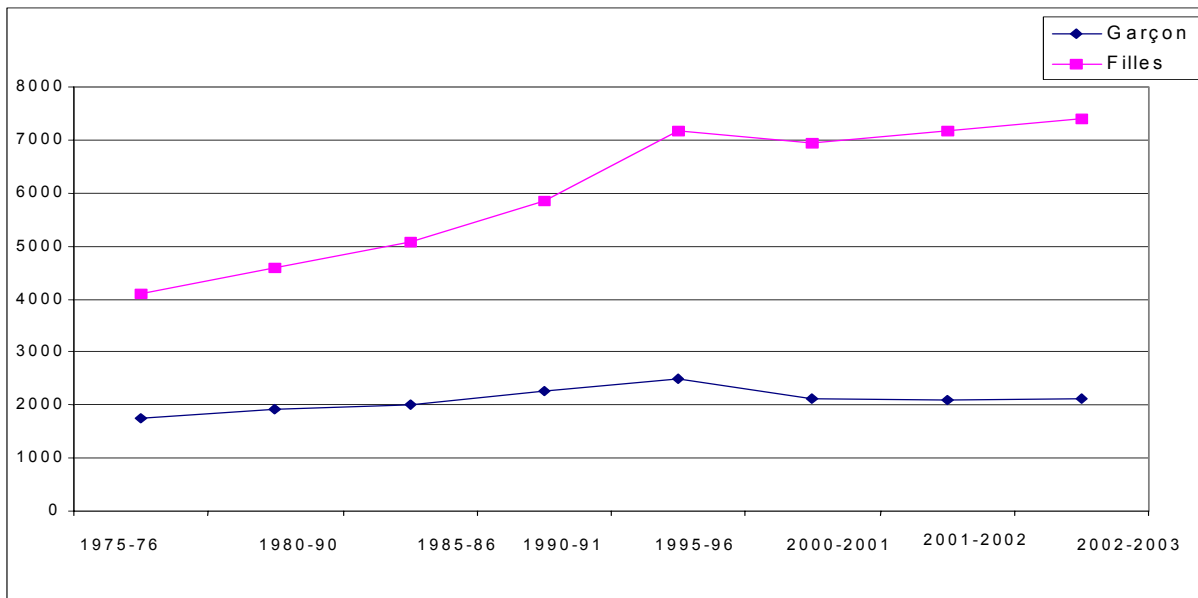
source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

Graphique 11 : les évolutions des effectifs des filles et des garçons des CPGE littéraires publiques du Ministère de l'Education



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Graphique 12 : les évolutions des effectifs des filles et des garçons des CPGE économiques publiques du Ministère de l'Education



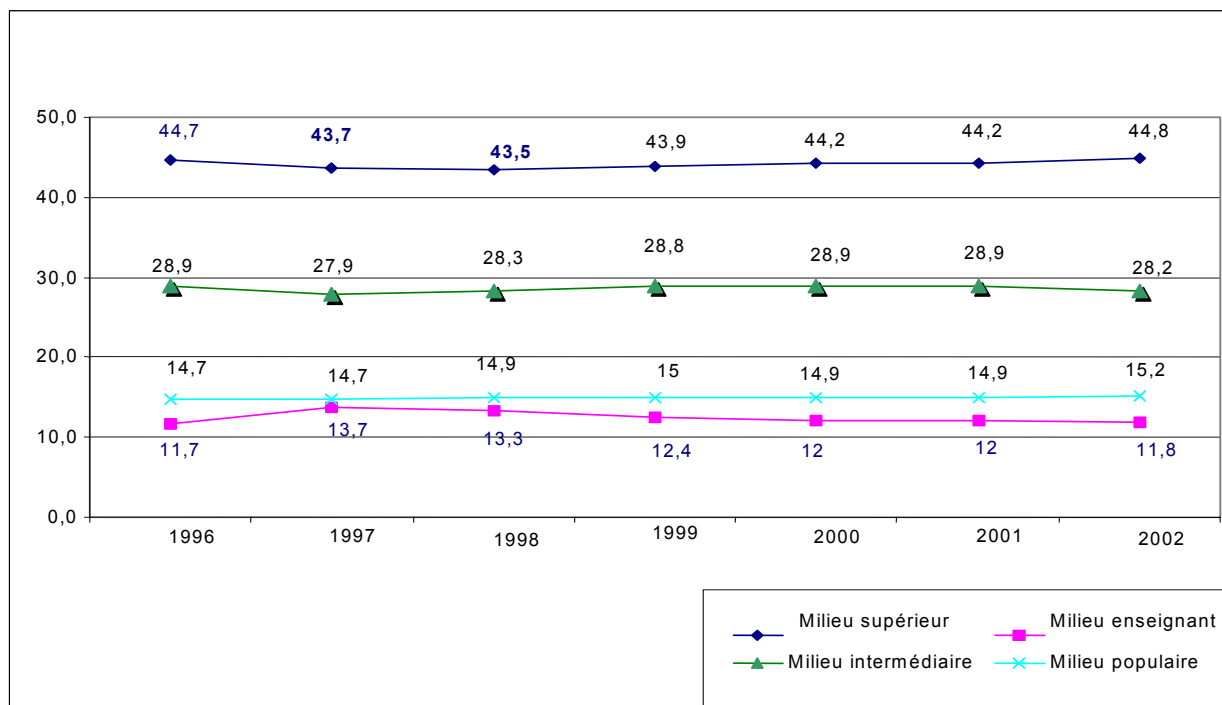
source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche

Le moment est venu d'aborder un sujet délicat. Celui du recrutement social des classes préparatoires et de son évolution. Les faits parlent d'eux-mêmes, car ils sont éloquentes (cf. les graphiques 13, 14 et 15). Cependant les données ne portent que sur 6 ans. Une conclusion s'impose avec netteté : la situation ne s'aggrave pas<sup>8</sup>.

Une étude très poussée et très rigoureuse de Valérie Albouy et Thomas Waneck publiée dans Economie et Statistique "les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles" analyse l'évolution de l'origine sociale des élèves ayant accédé aux grandes écoles des années 40 aux années 80, donc les générations nées de 1919 à 1968). Les données proviennent des enquêtes emploi de l'INSEE. L'article souligne la permanence d'une sélection sociale et culturelle très marquée et met en évidence, qu'après une relative démocratisation à l'image de l'ensemble de l'enseignement supérieur, la base sociale de recrutement des grandes écoles semble se resserrer dans les années 80. En effet les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles diminuent presque continûment de la génération 1919-1928 à la génération 1949-1958 puis augmentent pour la suivante (1959-1969). Par contre les inégalités sociales d'accès aux 3èmes cycles universitaires diminuent presque continûment de la génération 1919-1928 à la génération 1958-1968. Une possible explication proposée par les auteurs est celle d'un renforcement de la sélectivité des grandes écoles afin d'en préserver la spécificité ou dans une plus grande ouverture des 3ème cycles universitaires qui proposent de plus en plus de formations professionnalisantes. L'article s'arrête aux années 80 donc ne dit rien sur l'évolution depuis 20 ans et en particulier on ne sait pas si l'arrêt de la démocratisation de l'accès aux grandes écoles, mis en évidence sur la dernière période, se continue.

Les classes économiques et commerciales sont les plus marquées socialement : plus d'un élève sur deux est issu de milieux supérieurs, hors milieu enseignant. Ce sont dans les classes littéraires où l'on rencontre le plus d'enfants d'enseignants, leur part est même supérieure à celle des élèves issus de milieux populaires.

Graphique 13 : l'origine sociale des élèves des CPGE scientifiques publiques du Ministère de l'Education



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

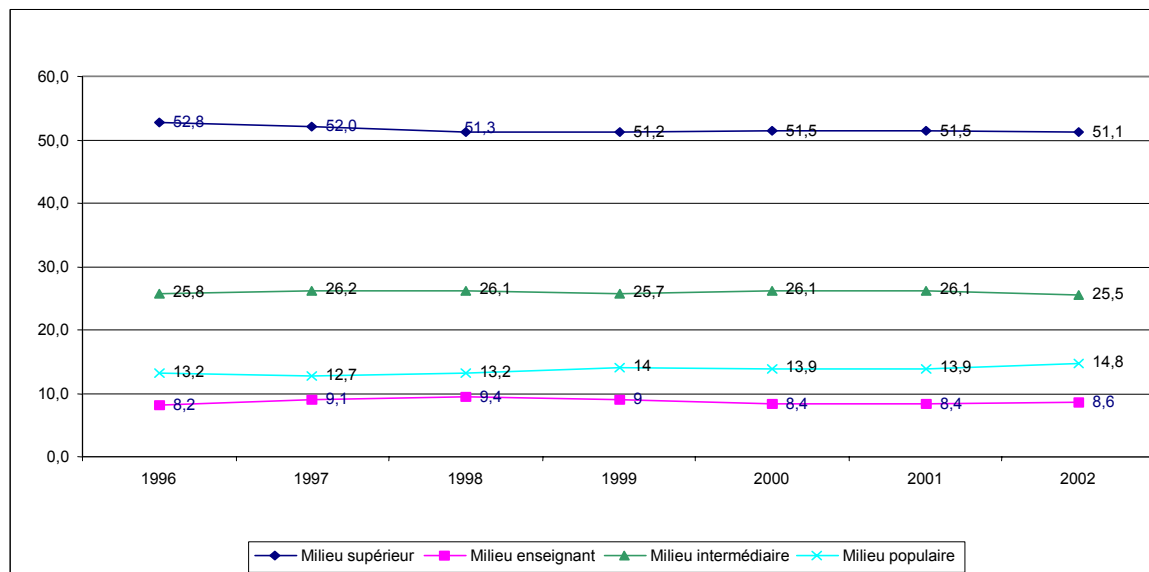
<sup>8</sup> milieu supérieur : cadres, chefs d'entreprises

milieu enseignant : professeurs, instituteurs

milieu intermédiaire : professions intermédiaires, employés, artisans et commerçants

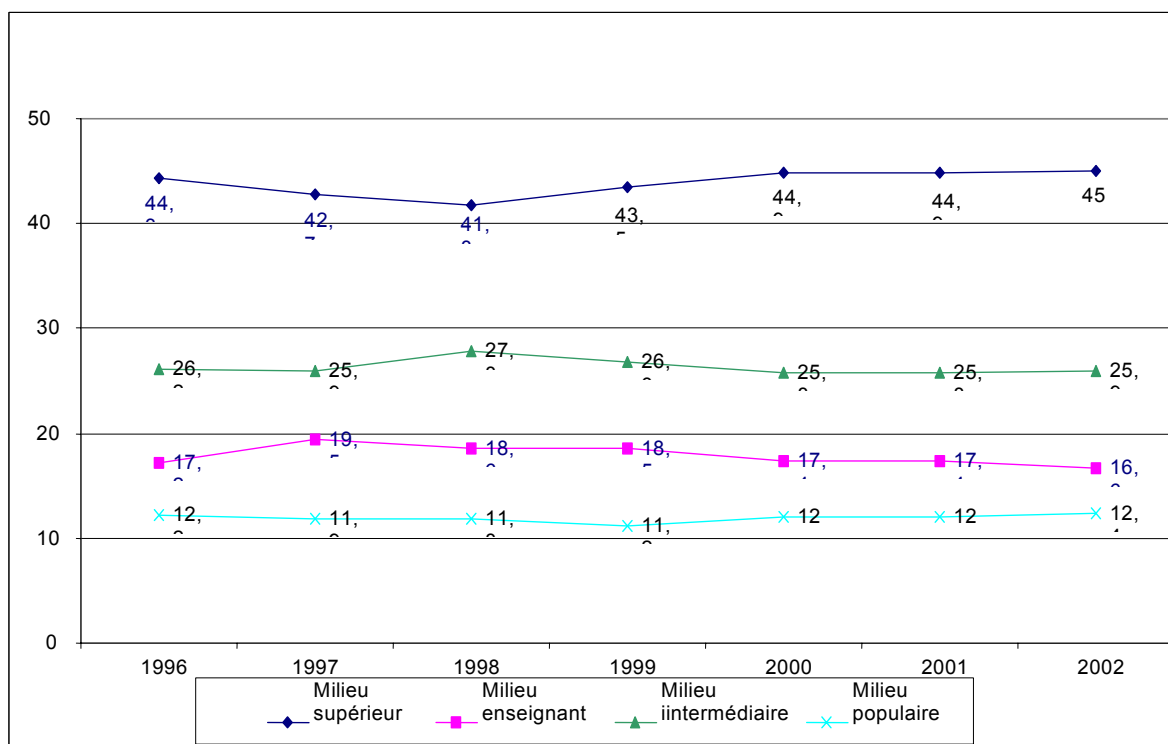
milieu populaire : ouvriers, agriculteurs

Graphique 14 : l'origine sociale des élèves des CPGE économiques publiques du Ministère de l'Éducation



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

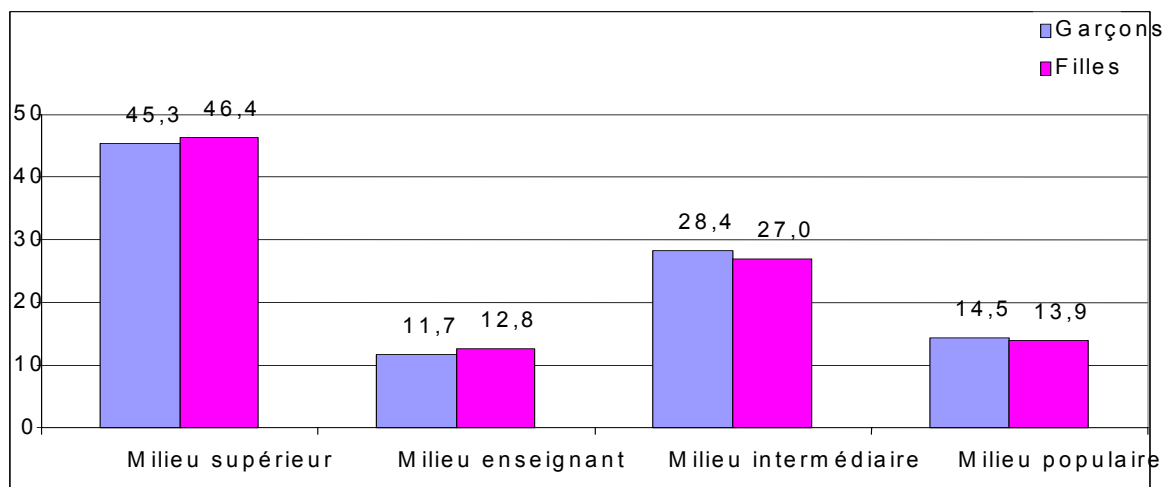
Graphique 15 : l'origine sociale des élèves des CPGE littéraires publiques du Ministère de l'Éducation



champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche  
 source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

La percée des filles en CPGE s'effectue dans le strict respect des inégalités (cf. le graphique 16).

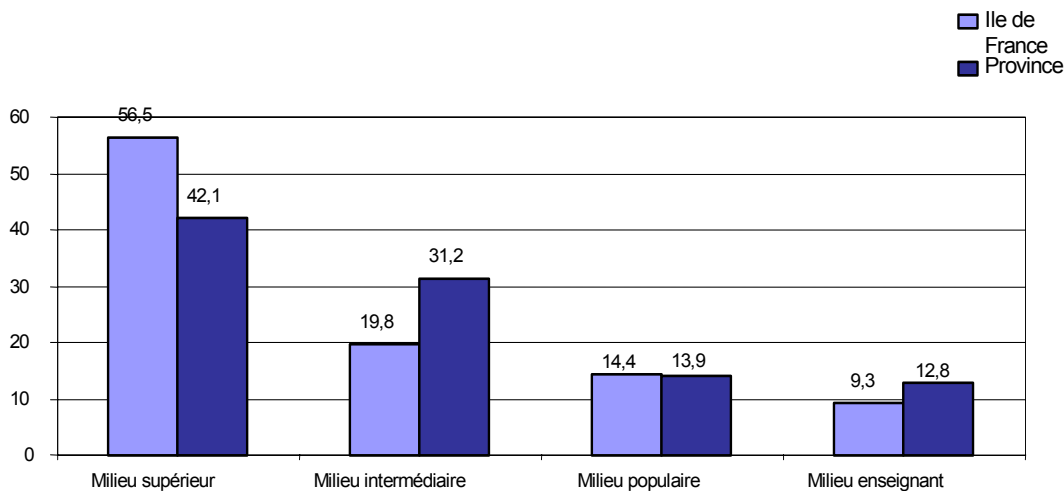
Graphique 16 : l'origine sociale des filles et des garçons élèves des CPGE publiques du Ministère de l'Éducation en 2002-2003



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Une analyse géographique des disparités sociales met en évidence la contribution de la Province : plus d'enfants d'enseignants et plus d'enfants de classes moyennes (cf. les graphiques 17 et 18).

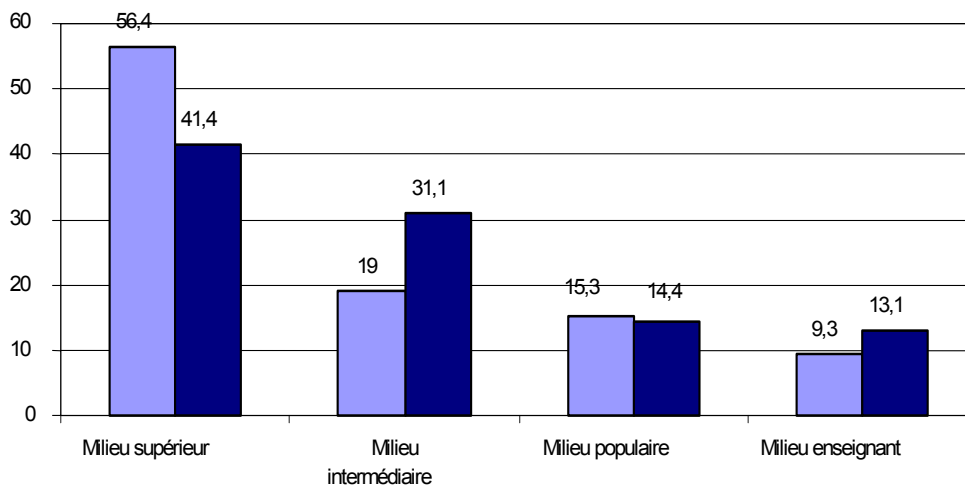
Graphique 17 : l'origine sociale des élèves des CPGE publiques du Ministère de l'Éducation en 1996 selon la localisation géographique



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

*Graphique 18 : l'origine sociale des élèves des CPGE publiques du Ministère de l'Education en 2002 selon la localisation géographique*

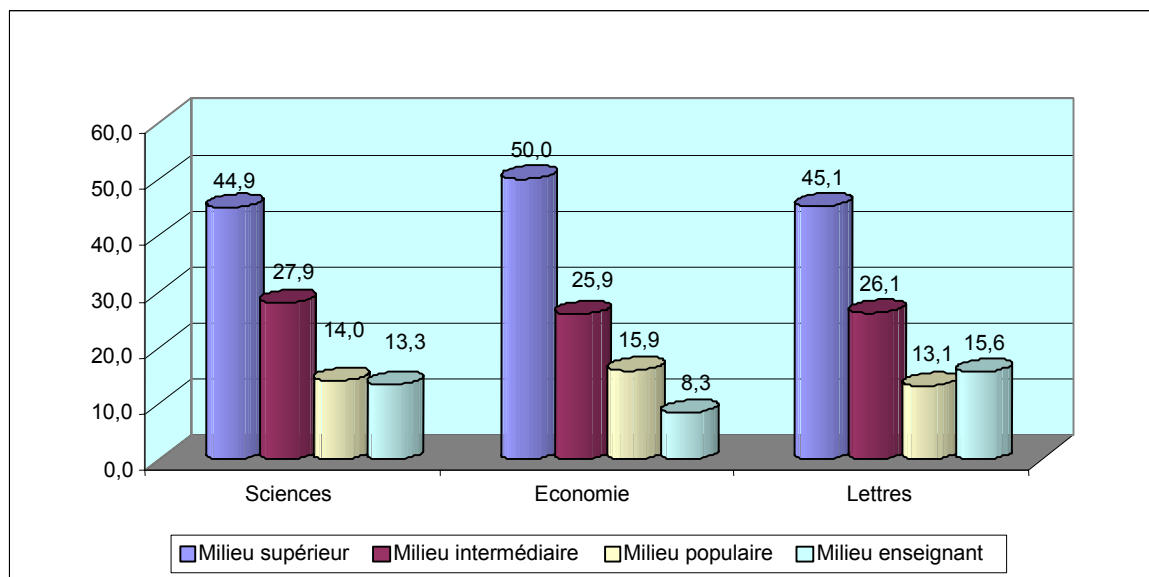
source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.



champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche

Une analyse par filières (cf. les graphiques 19 et 20) des origines sociales des filles et des garçons en CPGE met en évidence une ressemblance des profils socio-économiques des filles et des garçons en classes scientifiques, une plus grande représentativité de filles issues de milieux favorisés en classes littéraires et l'inverse pour les classes économiques et commerciales.

*Graphique 19 : l'origine sociale des filles selon la filière dans les CPGE publiques du Ministère de l'Education en 2002*

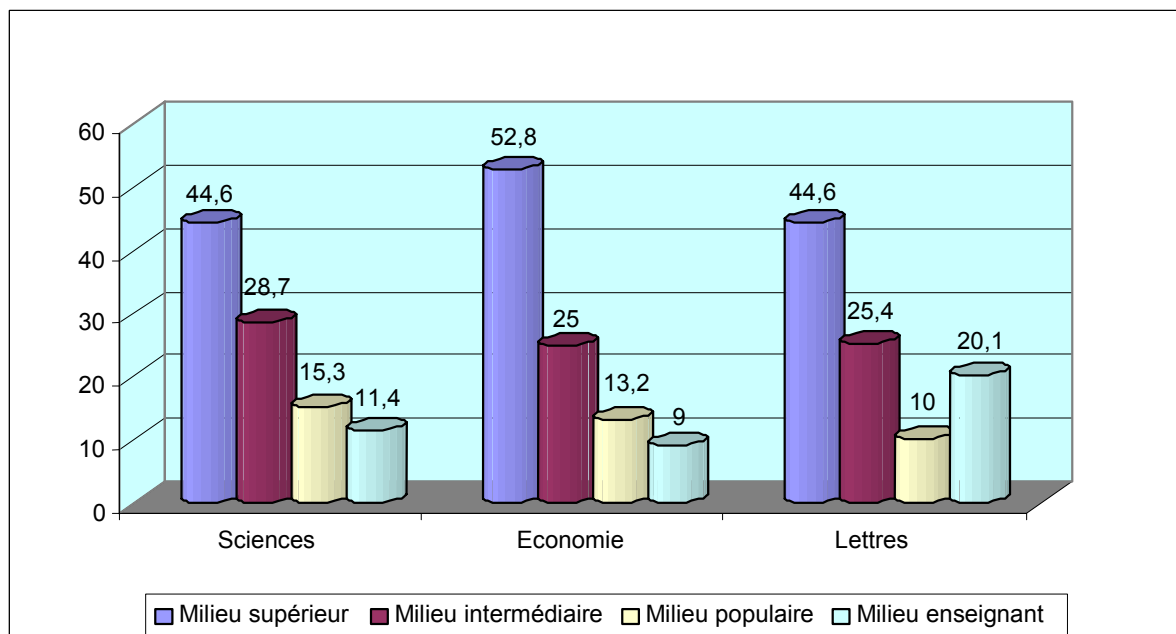


source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche



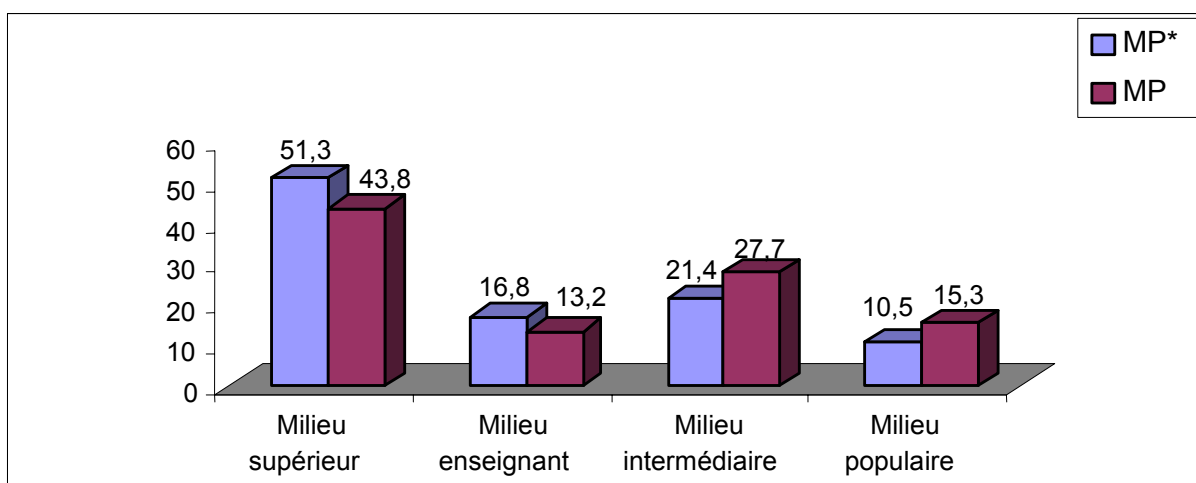
Graphique 20 : l'origine sociale des garçons selon la filière dans les CPGE publiques du Ministère de l'Éducation en 2002



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Enfin un échelon supplémentaire se retrouve dans le passage aux classes étoile<sup>9</sup>, quelle que soit la filière concernée. Le pourcentage d'élèves issus de milieux supérieurs ou de milieux enseignants augmente sensiblement lorsqu'on passe aux classes étoile mis à part en PT\* où le pourcentage d'élèves issus de milieux enseignants diminue mais où l'augmentation d'élèves issus de milieux supérieurs est particulièrement forte.

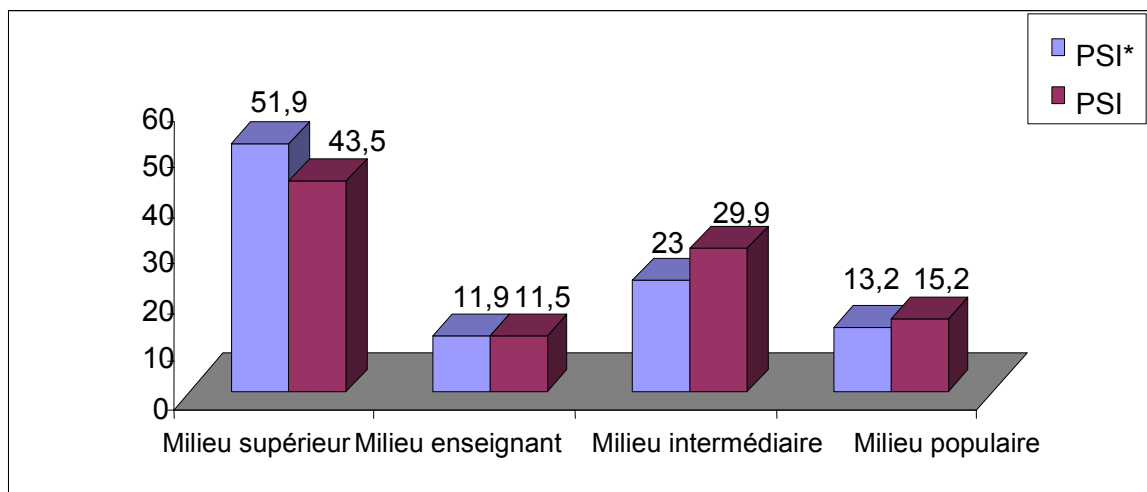
Graphique 21 : l'origine sociale des élèves en MP et en MP\* dans les CPGE publiques du Ministère de l'Éducation en 2002



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

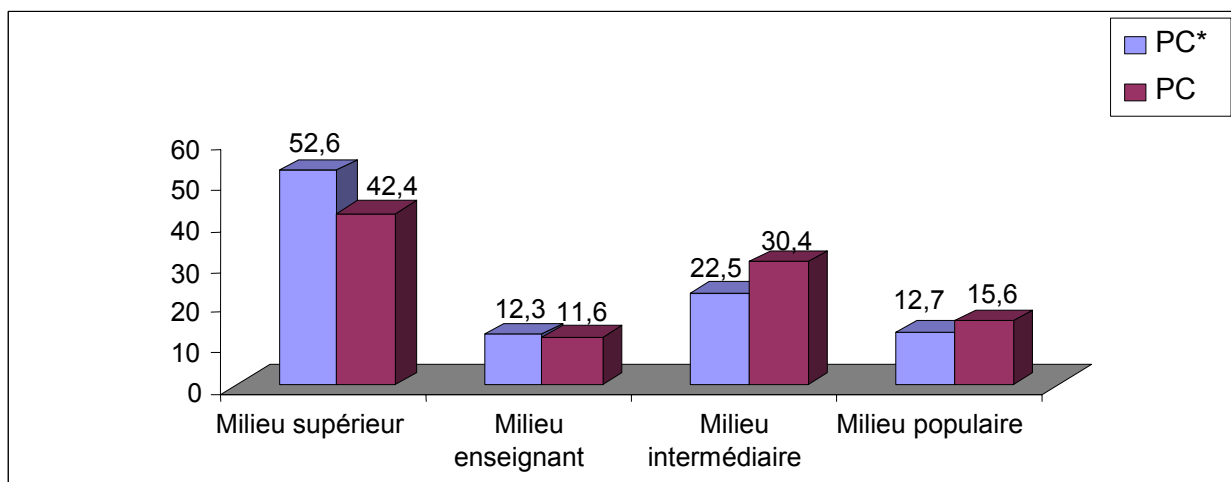
<sup>9</sup> Les classes affectées d'une étoile préparent principalement aux carrières de l'enseignement supérieur et de la recherche et des grands corps techniques de l'État (BO du 20 juillet 1995).

Graphique 22 : l'origine sociale des élèves en PSI et en PSI\* en CPGE du public Ministère de l'Éducation en 2002



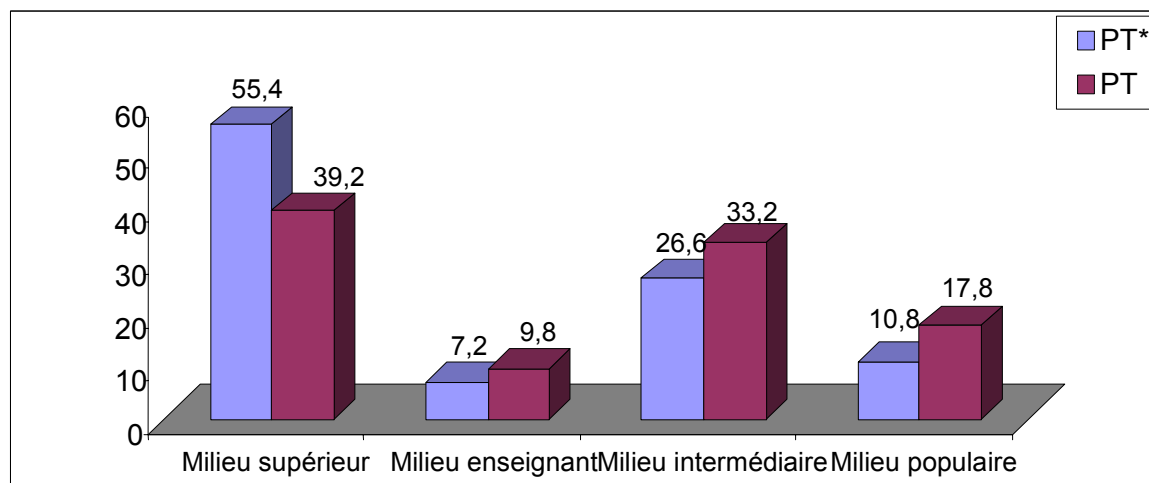
source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Graphique 23 : l'origine sociale des élèves en PC et en PC\* dans les CPGE publiques du Ministère de l'Éducation en 2002



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Graphique 24 : l'origine sociale des élèves en PT et en PT\* en CPGE publiques du Ministère de l'Éducation en 2002



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Mais ces disparités sociales se construisent tout au long de la scolarité. Le tableau 1 met en évidence le processus de construction des disparités sociales tout au long de la scolarité. Si en 6<sup>ème</sup> 12% des élèves ont des parents appartenant aux professions libérales ou qui sont cadres, ils sont 20% en seconde générale contre seulement 4% en seconde professionnelle, puis 29% en terminale S contre 11% en terminale technologique, et enfin et 42% en 1<sup>ère</sup> année de CPGE. Le même phénomène se retrouve pour les enfants de professeurs qui ne représentent que 3% des élèves de sixième mais 12% des élèves de CPGE. Par contre les enfants d'ouvriers qui représentaient un tiers des élèves de 6<sup>ème</sup> ne sont plus que 6% en CPGE.

Tableau 1 : la construction des disparités sociales des élèves entrant en CPGE en 2002 depuis l'entrée en 6<sup>ème</sup> en 1995 en %

Catégories socio-professionnelles	1995	1999 : secondes		2001 : Terminales				2002
		6ème	2 <sup>ème</sup> générale et technologique	2 <sup>ème</sup> professionnelle	S	L	ES	
<b>Agriculteurs</b>	2	2	1	2	2	2	2	2
<b>Artisans, commerçants</b>	8	8	7	7	8	9	8	7
<b>Professions libérales, cadres sup (1)</b>	12	20	4	29	20	21	11	42
<b>Professions intermédiaires (2)</b>	15	18	12	19	18	19	17	14
<b>Enseignants</b>	3	5	1	8	8	5	2	12
<b>Employés</b>	16	17	17	13	17	17	19	9
<b>Ouvriers</b>	32	22	41	15	18	20	29	6
<b>Retraités</b>	1	2	3	2	2	2	3	5
<b>Sans activité, chômeurs n'ayant jamais travaillé</b>	11	6	14	4	6	5	8	3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) hors professeurs

(2) hors instituteurs

source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

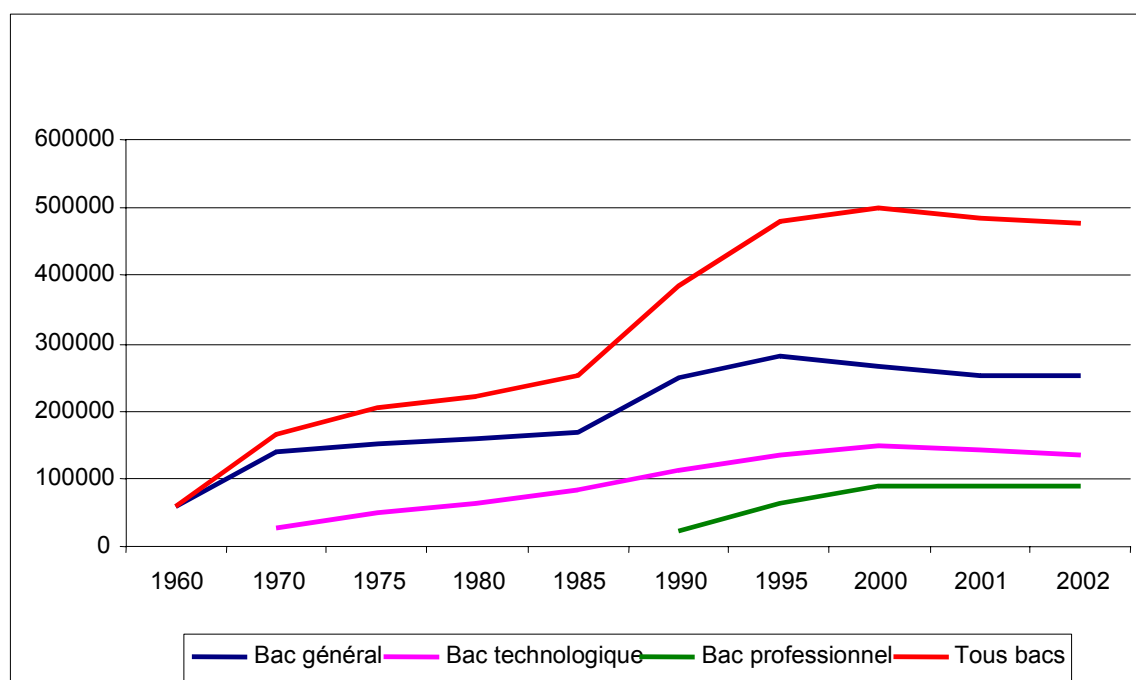
En matière sociale, une situation n'est jamais désespérée. La connaître de façon objective constitue un premier pas pour la transformer.

Les analyses précédentes des évolutions des CPGE permettent déjà d'identifier deux viviers d'élèves pour les CPGE mais également de mettre en évidence une certaine démocratisation des recrutements en CPGE sur 25 ans. Un troisième vivier apparaîtra à la fin de l'Acte II.

### Un premier vivier : les bacheliers technologiques

Globalement, la courbe des bacheliers a la même allure que celle des effectifs de CPGE avec des différences liées au comportement des différents baccalauréats, des différentes séries du baccalauréat général mais surtout aux inflexions des taux de poursuite des bacheliers en CPGE (cf. le graphique 25). Ce dernier terme, le taux de poursuite, mesure la propension des bacheliers à continuer en CPGE après l'obtention de leur baccalauréat. C'est donc le rapport du nombre de bacheliers continuant en CPGE au nombre total de bacheliers. Les taux de poursuite jouent donc un rôle essentiel mais un peu compliqué à analyser puisqu'ils mesurent à la fois un attrait pour les CPGE, un nombre de places disponibles mais également un degré de sélectivité, ces trois facteurs n'étant pas totalement indépendants entre eux. Ils ont évolué à leur propre rythme sur la période étudiée si bien que la hausse des effectifs de CPGE est due à la fois à une augmentation du nombre de bacheliers mais également à une croissance de leurs taux de poursuite en CPGE.

Graphique 25 : l'évolution des bacheliers



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.

champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

Ainsi, sur longue période, de 1975 à 2002, le nombre de bacheliers généraux a augmenté de 63% et celui des bacheliers technologiques de 170%. Parallèlement de 1975 à 2002 les effectifs des entrants en CPGE venant d'un baccalauréat technologique de 2288% et ceux d'un baccalauréat général de 79%, donc beaucoup plus que leurs effectifs au baccalauréat. On a donc assisté à une hausse des taux de poursuite des bacheliers en CPGE à la fois pour les bacheliers généraux et pour les technologiques. On a le même phénomène quelle que soit la série au baccalauréat général : 5% des bacheliers littéraires continuaient en CPGE en 1975, ils sont 7,1% en 2002, 2% des bacheliers économiques continuaient en CPGE en 1975, ils sont 4,5% en 2002, 15,6% des bacheliers scientifiques continuaient en CPGE en 1975, ils sont 17,3% en 2002.

Sur la période étudiée les taux de poursuite ont joué dans le même sens ou au contraire à l'inverse des évolutions de bacheliers.

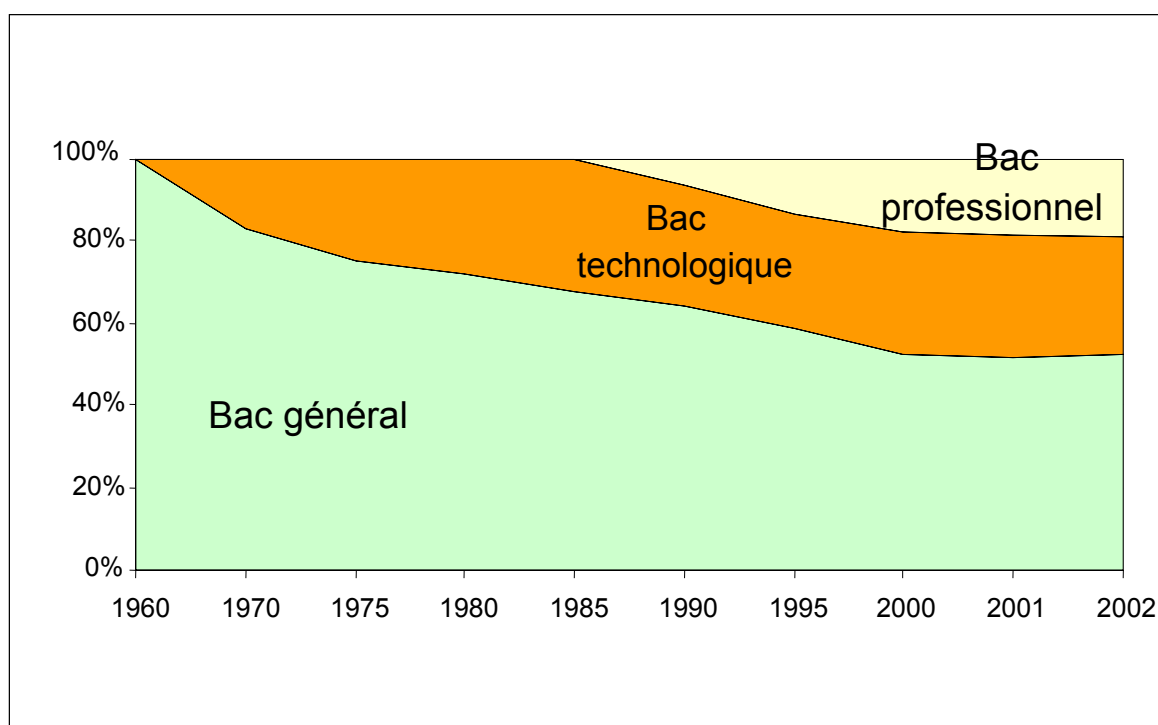
Plus précisément, de 1985 à 1995 le nombre de bacheliers généraux a plus augmenté que celui des entrants en CPGE : ce sont en effet les taux de poursuite des bacheliers généraux, les scientifiques et dans une moindre mesure les littéraires, et ceux des bacheliers technologiques qui ont baissé entraînant une moindre hausse des CPGE.

De 1995 à 2000 le nombre de bacheliers généraux a baissé de 6% mais celui des bacheliers technologiques a augmenté de 10%, or les effectifs des entrants en CPGE connaissent sur la même période une baisse de 6% : cette fois les taux de poursuite des bacheliers généraux ont légèrement baissé, en raison d'une forte baisse des taux de poursuite des bacheliers scientifiques contenue par une hausse des celles des bacheliers littéraires et économiques. Par contre les taux de poursuite des bacheliers technologiques ont augmenté.

Par contre, de 2000 à 2002 le nombre de bacheliers généraux a baissé de 5%, celui des bacheliers technologiques de 7% alors que les effectifs des entrants en CPGE augmentaient quels que soient le baccalauréat et la série. Donc les taux de poursuite ont augmenté et permis d'enrayer la baisse des effectifs de bacheliers si bien qu'on assiste en 2002 à une hausse des entrants en 1<sup>ère</sup> année de CPGE alors qu'on a une baisse des effectifs en IUT et STS. Dans la conjoncture démographique déprimée que nous connaissons, les CPGE demeurent toujours attractives.

Si on examine maintenant plus finement le profil des bacheliers, on constate une redistribution des profils des élèves en terminales et en CPGE en terme de baccalauréat, de séries mais également d'options( cf. le graphique 26). Cependant cette redistribution a évolué dans le temps.

Graphique 26: poids des différents types de baccalauréat



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.  
 champ : CPGE publiques du Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche

En 1975, au baccalauréat général ou technologique on avait 75% de bacheliers généraux et 25% de bacheliers technologiques. Plus précisément parmi les bacheliers généraux 33% avaient un bac A, 14% un bac B et 53% un bac C, D, D' ou E ( avec 37% d'entre eux un bac C). Toujours en 1975, les bacheliers qui se retrouvent en CPGE étaient pour 99,6% des bacheliers généraux et pour 0,4% des bacheliers technologiques. Plus précisément parmi les bacheliers généraux qui entrent en CPGE 17% avaient un bac A, 3% un bac B et 80% un bac C, D, D' ou E ( avec 80% d'entre eux un bac C).

En 2002, soit 27 ans plus tard, au baccalauréat général ou technologique le poids des bacheliers technologiques a été multiplié par 1,4 et leurs effectifs par 3 : on a 65% de bacheliers généraux et 35% de bacheliers technologiques. Plus précisément parmi les bacheliers généraux 19% ont un bac L, 31% un bac ES et 50% un bac S. En CPGE le poids des bacheliers technologiques a été multiplié par 12 et leurs effectifs par 24: les bacheliers qui se retrouvent en CPGE sont pour 5% des bacheliers technologiques. Plus précisément parmi les bacheliers généraux qui entrent en CPGE 12% avaient un bac L, 12% un bac ES et 76% un bac S.

Aussi, les bacheliers technologiques rendent compte, à eux seuls, entre 1975 et 2002 de 10% de l'évolution des effectifs d'ensemble. Alors qu'ils ne représentaient que 0,4 % des effectifs de CPGE en 1975, ils en représentent 5 % aujourd'hui. Leurs taux de poursuite en CPGE a été multiplié par 10. Mais cela reste faible : si seulement 0,1% d'entre eux entraient en CPGE en 1975, ils sont 1% actuellement à continuer en CPGE après l'obtention de leur baccalauréat. A titre d'information 46% des bacheliers technologiques continuent en STS et 1,6% à l'université en sciences.

Autre mesure qui confirme la première. Les rapports de chances relatives d'entrée en CPGE, entre un bachelier général et un bachelier techno, un bachelier scientifique et un autre bachelier ont diminué depuis 1975. On enregistre ainsi une diminution des disparités scolaires face à l'entrée en CPGE.

### **Un deuxième vivier : les filles**

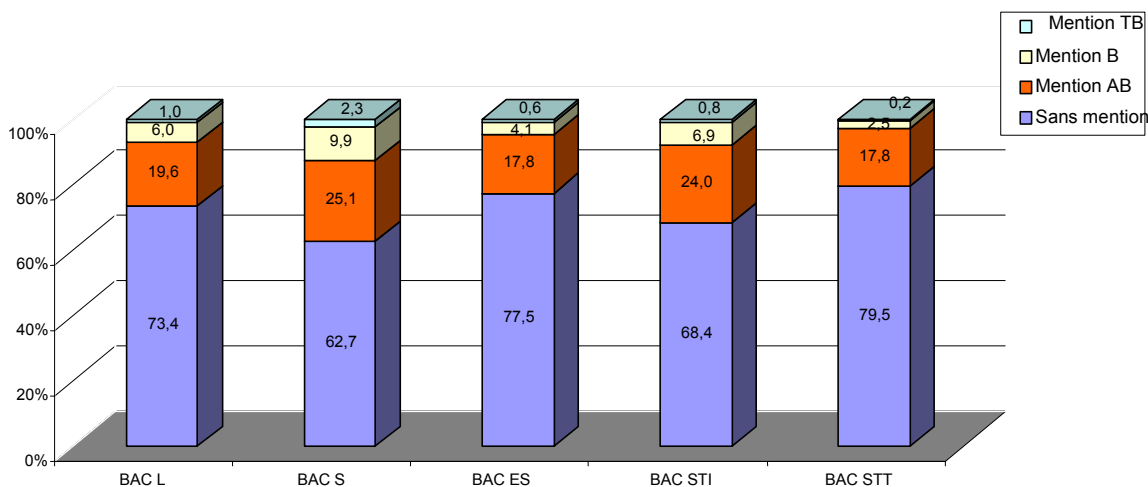
De 1975 à 2002, le nombre de bachelières générales a augmenté de 70% alors que celui des bacheliers généraux n'augmentait que de 54%. Le nombre de bachelières générales série S a augmenté de 59% alors que celui des bacheliers généraux n'augmentait que de 47%.

Le poids des filles a donc augmenté au bac général et au baccalauréat scientifique mais également en économique et littéraires. Sur la même période leur présence en CPGE a été multipliée par trois, donc plus que leurs effectifs au baccalauréat. Leur taux de poursuite en CPGE a donc cru fortement. De plus, quelle que soit la filière les effectifs de filles ont plus augmenté que ceux des garçons si bien qu'elles expliquent, à elles seules, plus de la moitié de la croissance des effectifs en CPGE de 1975 à 2002 alors qu'elles représentent bien moins que la moitié des effectifs. Cette forte contribution des filles aux évolutions des CPGE est due à la fois à une augmentation des effectifs de bachelières, à une hausse de leur poids au bac mais également à une progression de leur taux de poursuite en CPGE.

Allons plus loin : depuis 1995, c'est la poussée des filles qui soutient les CPGE puisque les effectifs masculins diminuent. Alors qu'elles ne représentaient que 30 % des effectifs, elles passent à 40 aujourd'hui.

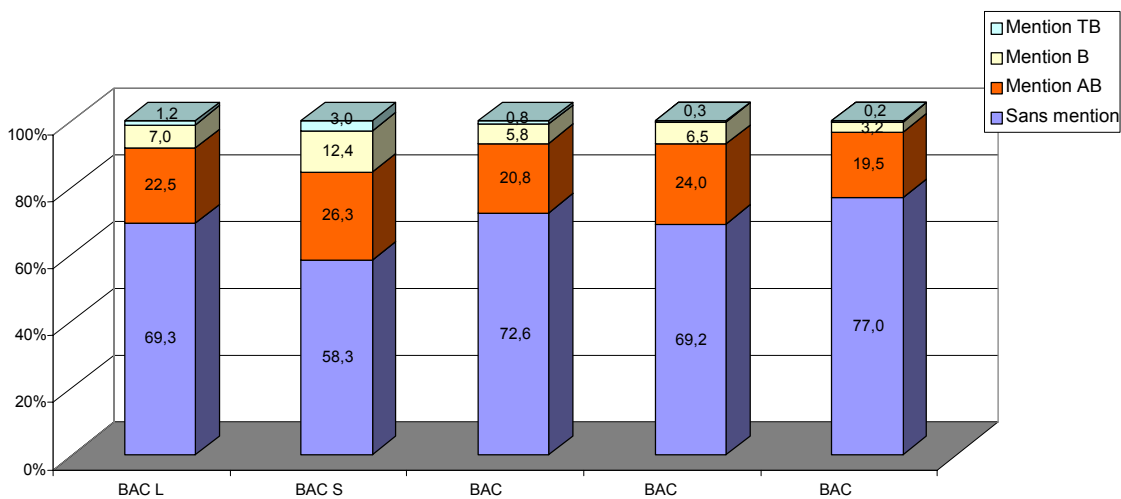
Il y a là un fort potentiel : d'autant qu'elles sont plus souvent bachelières, qu'elles obtiennent plus souvent avec une mention (comparaison du graphique 27 et du graphique 28). Or, ces poids des filles dans les différentes séries au bac et cette meilleure réussite des filles ne se retrouve pas en CPGE lorsqu'on examine le poids des filles. Les réserves sont grandes et forte est la marge d'accroissement. Les filles ont toujours moins de chances d'entrer en classes préparatoires que les garçons mais l'écart se resserre. Les rapports de chances relatives d'entrée en CPGE, entre un bachelier et une bachelière ont diminué depuis 75.e On enregistre ainsi une diminution des disparités filles/garçons face à l'entrée en CPGE.

Graphique 27: les mentions au baccalauréat 2002 pour les garçons



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Graphique 28: les mentions au baccalauréat 2002 pour les filles



source : DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Nous tirons de ce premier acte, cinq conclusions se dégagent :

- forte résistance de l'institution qui évolue en s'adaptant à la montée des effectifs dans l'enseignement supérieur, sans la moindre baisse de qualité
- montée en puissance d'autres filières « ouvertement sélectives »
- poussée forte des filles et significative des bacheliers technologiques, qui constituent de nouveaux viviers à la fois par une progression de leurs effectifs en amont (au bac) en absolu et en relatif et par de meilleurs taux de poursuite en CPGE. Mais il reste de la marge.
- maintien d'une forte sélection sociale qui doit être tempérée par le fort accroissement dans la population active des catégories de cadres intellectuels moyens et supérieurs.
- Mais baisse de la disparité par sexe et par origine scolaire.



## Acte II.

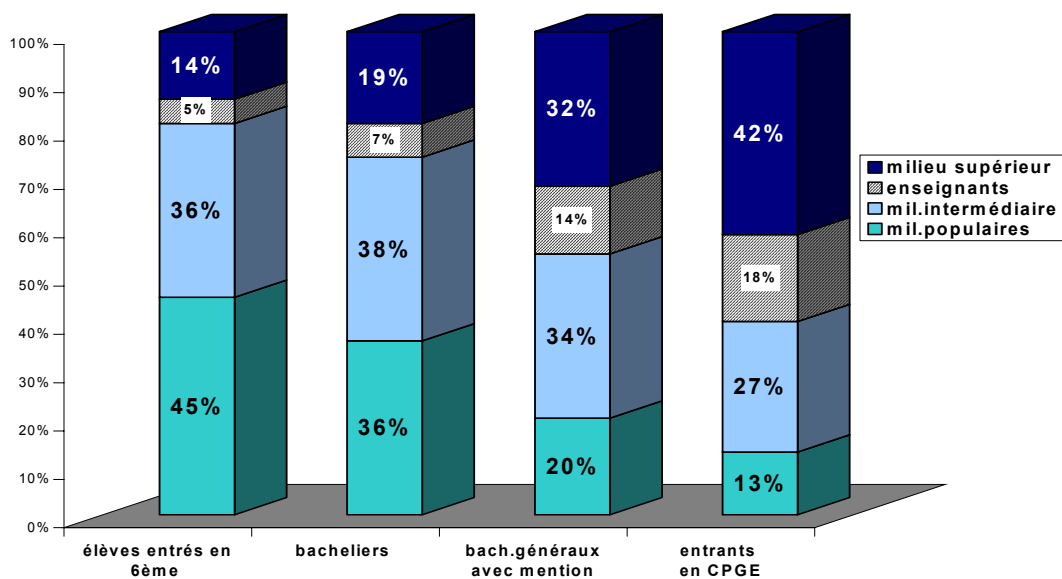
Les données qui vont être présentées dans cette deuxième partie apportent sur la question un autre éclairage, complémentaire au premier. Les premières étaient une succession de photographies instantanées prises, année après année, de la structure : évolution des effectifs, évolution de la part des trois principales composantes (sciences, commerce, lettres), des garçons et des filles, etc.... Les secondes relèvent plus du cinéma que de la photo. Elles retracent des trajectoires individuelles. Issues d'un panel longitudinal, elles situent les élèves de classes préparatoires de la fin des années 90 au sein de leur propre génération, celle qui entrait en classe de sixième en 1989. Ces données permettent de saisir directement, depuis la fin de l'école primaire, les facteurs favorables et défavorables à une entrée en classes préparatoires, huit ans plus tard. Elles retracent les étapes d'un processus de sélection continu. Le point de référence auquel sont rapportées toutes les grandeurs est la génération, c'est à dire l'ensemble des filles et des garçons qui entraient en sixième en 1989. Parmi cet ensemble d'environ 770 000 individus, seuls 38 500 soit 5 % de la génération se retrouvent huit ou neuf ans plus tard élèves d'une classe préparatoire. 5 % d'une génération, voilà le poids statistique à peu près constant chaque année, de cette élite scolaire. Car à n'en pas douter il s'agit d'une élite scolaire sévèrement sélectionnée qui a su très tôt manifester ses talents.

Elite scolaire, certes, mais très inégalement issue des différents milieux sociaux. Il y a, dans ce processus de sélection, deux forces à l'œuvre que l'élitisme républicain aimerait bien dissocier, découpler l'une de l'autre : l'origine sociale et l'excellence scolaire, l'héritage et le mérite... Depuis la déclaration des droits de l'homme et l'établissement de la République, les seules distinctions légitimes entre les citoyens sont celles qui séparent les talents. Là sont le principe et l'esprit de l'élitisme républicain. La sélection par l'excellence scolaire devrait rebattre à chaque génération les cartes de l'origine sociale. Il n'en va malheureusement pas ainsi : le recrutement des classes préparatoires, antichambre des grandes écoles, offre une image grossie d'un phénomène qu'on retrouve à tous les points du système. Ce sont à coup sûr les meilleurs élèves qui entrent en classes préparatoires. Il n'est pas question ici de passe droit ; ils en payent le prix en termes d'efforts et de travail, mais l'expérience prouve qu'ils se recrutent beaucoup plus souvent en haut qu'en bas, à excellence scolaire égale.

Les futurs élèves de CPGE se recrutent en effet d'abord parmi les meilleurs élèves de leur génération : trois sur quatre avaient ainsi obtenu aux tests d'évaluation organisés au début de la 6<sup>ème</sup> des résultats qui les plaçaient parmi les 25 % d'élèves les plus brillants. Par contre seulement 4% des élèves du 3<sup>ème</sup> quartile, 1% de ceux du 2<sup>ème</sup> et 0,2% de ceux du quartile inférieur sont entrés en classes préparatoires. Mais tous les élèves du quartile supérieur n'ont pas la même probabilité d'accéder en classe préparatoire : parmi eux, ceux dont les parents sont enseignants ou cadres supérieurs iront quatre fois plus souvent en classe préparatoire que ceux de milieu populaire. Si on prend maintenant l'ensemble des élèves de 6<sup>ème</sup>, la proportion est de 1 à 10, la probabilité d'accès en CPGE d'un élève du milieu intermédiaire étant à peine plus élevée que celle d'un enfant de milieu populaire. Ainsi au total, 20% des élèves de 6<sup>ème</sup> issus d'un milieu enseignant, 16% de ceux issus du milieu supérieur intégreront une classe préparatoire contre seulement 4% des élèves de 6<sup>ème</sup> issus du milieu intermédiaire et 1,5% de ceux issus du milieu populaire, alors que ces derniers représentaient 45% des élèves de 6<sup>ème</sup>.

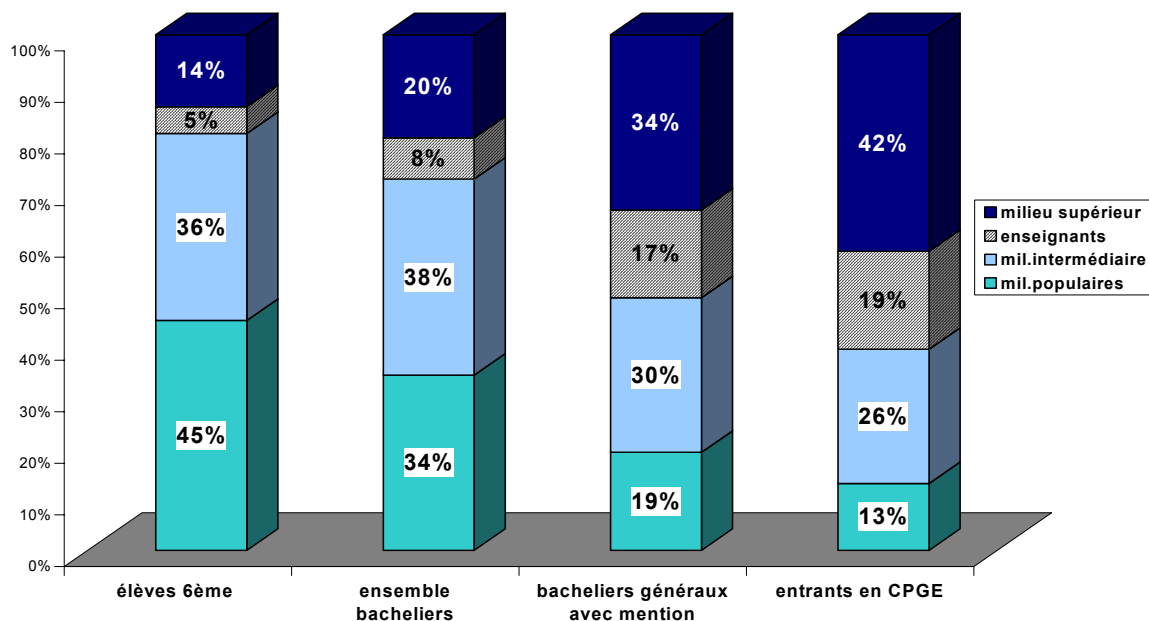
Les graphiques suivants illustrent de façon très suggestive, sous la forme de flûtes de pan, la distillation continue qui s'opère à partir de l'entrée en 6<sup>ème</sup> : les élèves appartenant aux milieux supérieurs sont trois fois plus nombreux parmi les entrants en CPGE que dans l'ensemble de la cohorte des élèves de 6<sup>ème</sup> (cf. le graphique 29). La généralisation de l'accès au bac – qui a constitué un saut quantitatif – modifie peu la distribution des catégories sociales telle qu'on l'observe en 6<sup>ème</sup>. Par contre le clivage important - saut qualitatif, celui-là – c'est celui qui sépare l'accès au bac de l'accès à un baccalauréat général avec mention, cela pour les filles comme pour les garçons, à cette nuance près que les filles d'origine populaire résistent un peu mieux (cf. les graphiques 30 et 31).

Graphique 29 : De la 6<sup>ème</sup> aux CPGE : les origines sociales des élèves



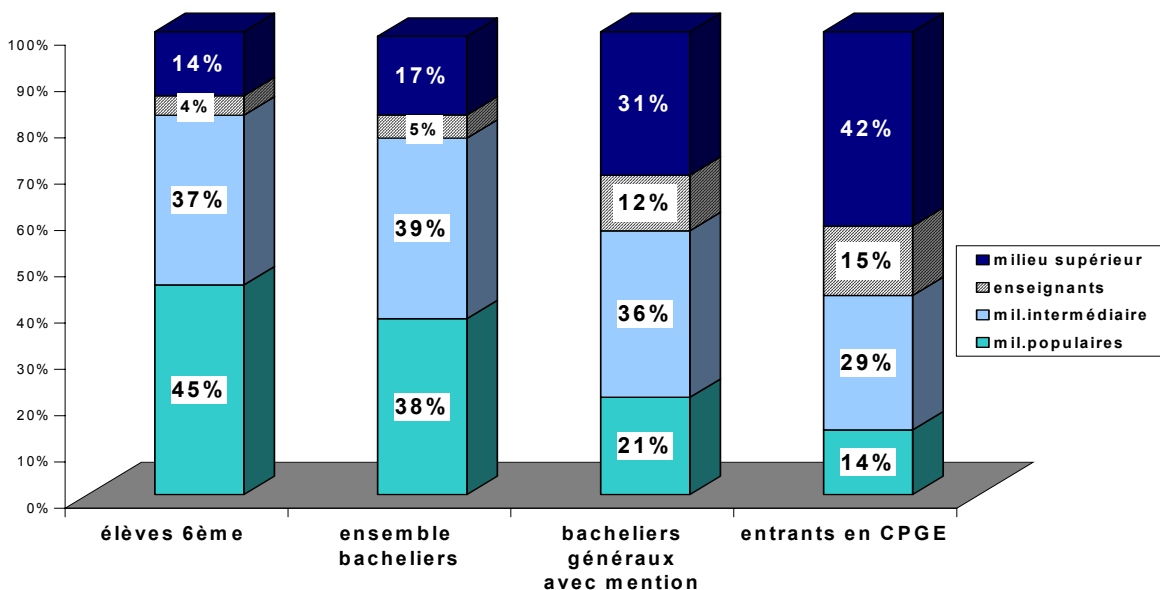
source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Graphique 30 : De la 6<sup>ème</sup> aux CPGE : les origines sociales des garçons



source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

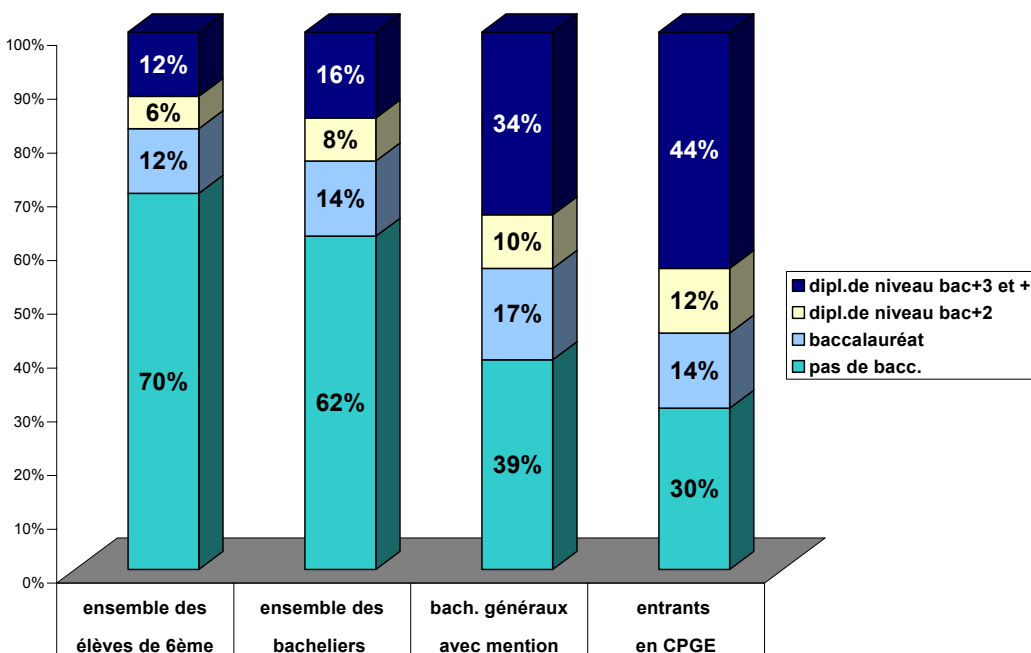
Graphique 31 : De la 6<sup>ème</sup> aux CPGE : les origines sociales des filles



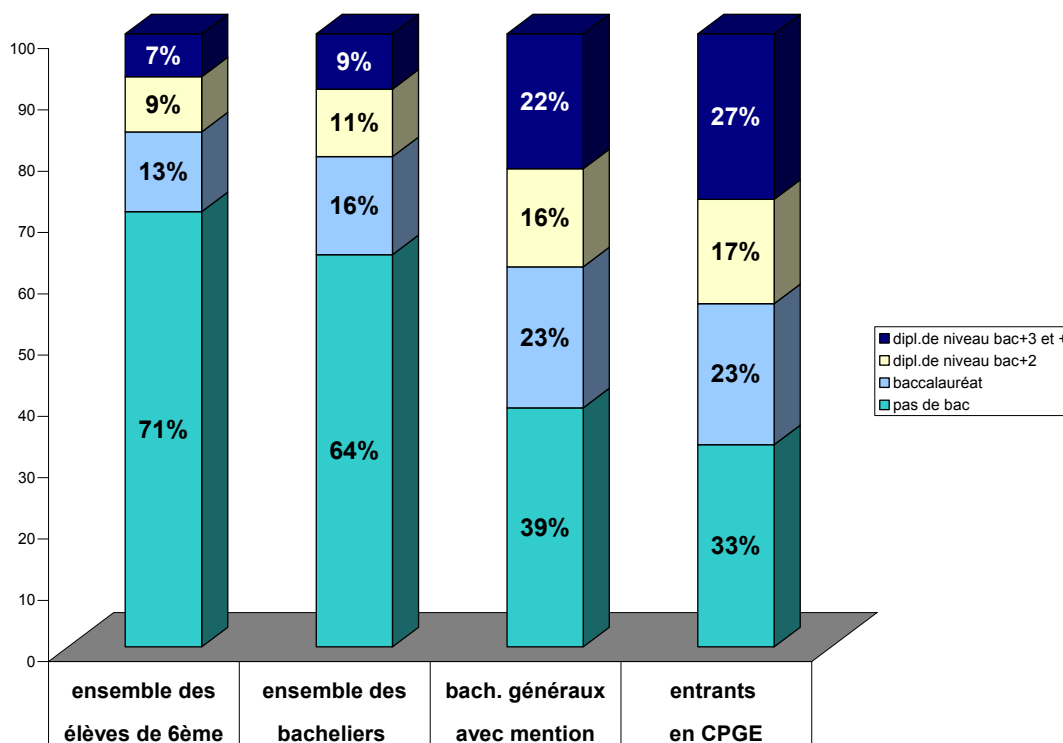
source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

On retrouve ce même saut qualitatif lorsqu'on compare le niveau de diplôme des parents : plus de six bacheliers sur dix sont des bacheliers de la première génération, c'est à dire qu'ils sont les premiers de leur famille à accéder au baccalauréat. A l'inverse, parmi ceux qui ont eu un baccalauréat général avec mention, six sur dix ont un père bachelier, plus d'un sur trois a au moins une licence, une maîtrise ou le diplôme d'une grande école, et c'est le cas de pas très loin d'un élève de classe préparatoire sur deux (cf. le graphique 32). On retrouve le même phénomène, un peu atténué, pour les mères (cf. le graphique 33).

Graphique 32 : De la 6<sup>ème</sup> aux CPGE : le niveau de diplôme du père



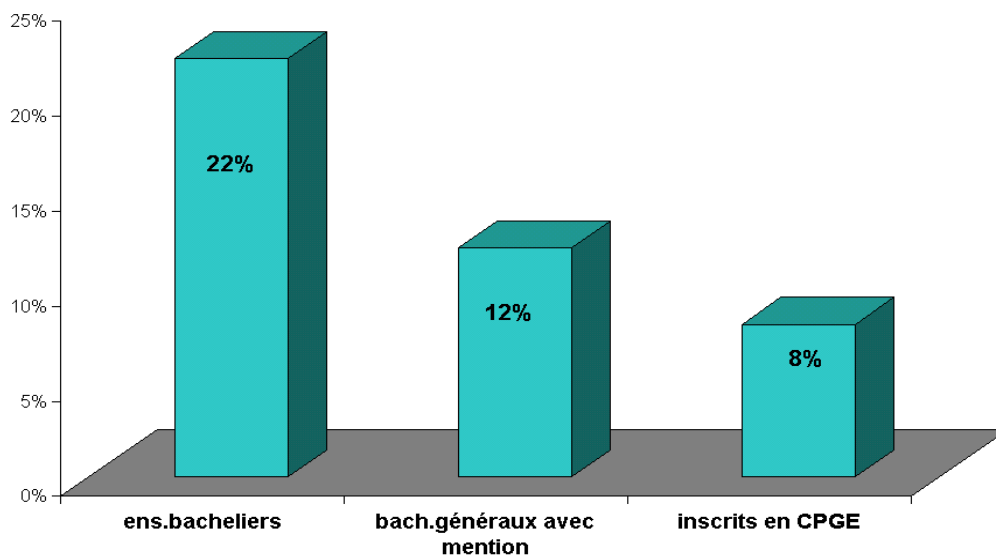
Graphique 33 : De la 6<sup>ème</sup> aux CPGE : le niveau de diplôme de la mère



source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Sur les revenus familiaux, on ne dispose que d'un indicateur, avec ses limites qui sont celles des critères d'attribution des bourses, mais qui montre quand même que les boursiers sont presque trois fois moins nombreux parmi les élèves de terminale inscrits en classe préparatoire que dans l'ensemble des bacheliers du panel : on retrouve le même saut entre bacheliers et bacheliers généraux avec mention (cf. le graphique 34).

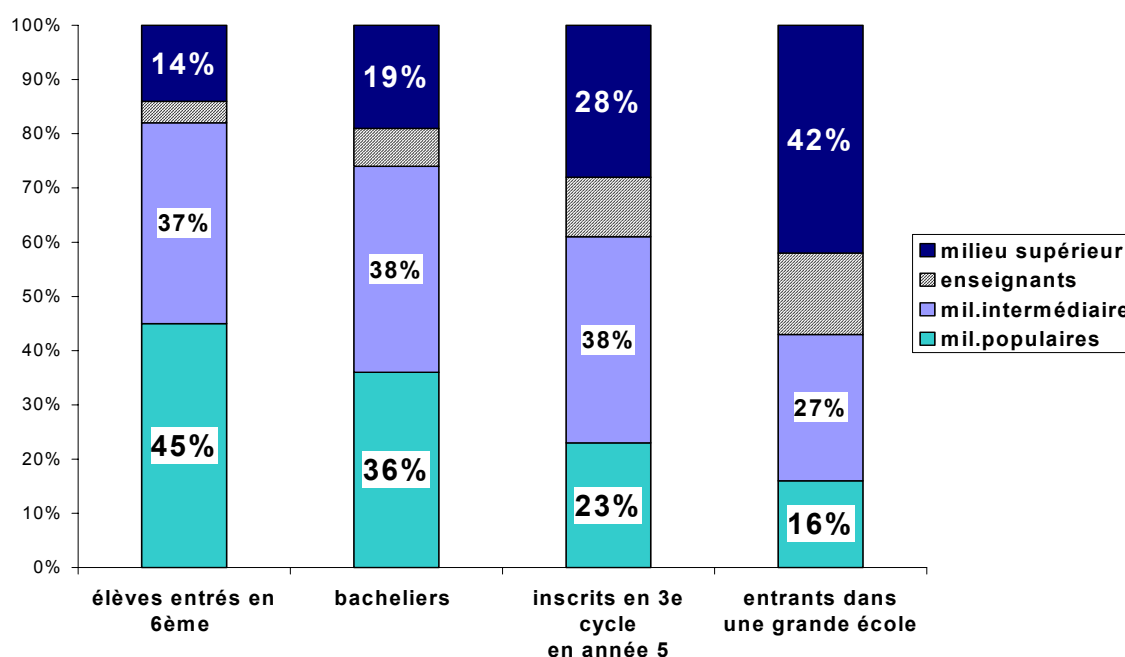
Graphique 34 : Une indication sur les revenus familiaux : la part de boursiers en terminale



Il s'agit là d'un phénomène fort connu, et qui n'est pas propre à la France, - notre pays ayant l'avantage sur beaucoup d'autres de le reconnaître et de le regarder en face par des mesures précises et régulières -, l'embourgeoisement croissant de la population scolaire à mesure qu'on s'élève dans les degrés de l'excellence, ou, autre façon de le décrire, l'élimination progressive des enfants d'origine populaire à mesure qu'on gravit les degrés de l'excellence scolaire. La hausse et la baisse semblent animés d'une force implacable : les filles ne se taillent progressivement leur place que dans le strict respect des inégalités existantes.

Ce nouvel angle de vision permet de relativiser les grandes tendances mises au jour au cours de l'Acte 1. Les classes préparatoires ne constituent pas une exception, un monde qui serait régi par des lois à part. Elles s'inscrivent au contraire dans le droit fil de la logique de fonctionnement du système scolaire français. Elles concentrent seulement, en les grossissant, des constantes du système. Mérite et héritage, excellence scolaire et sélection sociale ont parties liées. La comparaison entre les élèves de la cohorte entrés dans une grande école et ceux qui sont parvenus en DEA ou DESS cinq ans après leur bac, donc de bons étudiants, mais qui ont pris une autre voie, celle de l'université, est à ce titre éclairante (cf. le graphique 35).

**Graphique 35 : Les origines socio-économiques des élèves entrés dans une grande école et de ceux parvenus en 3<sup>ème</sup> cycle en 5 ans**



source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Cela dit, on aurait tort de croire que tout processus de sélection explicite ne corresponde qu'aux aptitudes et aux aspirations des milieux sociaux les plus riches en capitaux économiques et culturels. La structure sélective en soi ne rebute les aspirations ni des parents, ni des élèves de classes populaires. L'atteste avec clarté le fait que leurs enfants s'engagent plus que les autres dans les IUT et STS : formation sélective, courte, qualifiante à finalité professionnelle claire

Le tableau 2 contient à ce sujet des informations très instructives. La population prise en compte dans le tableau est celle de l'élite scolaire nationale saisie immédiatement après le bac. Ces élèves sont tous titulaires d'un bac général obtenu avec mention et ne représentent à eux tous qu'à peine 12 % de leur génération entrée la même année en classe de sixième. Dans la mesure où ils disposent les uns et les autres des mêmes atouts scolaires, on pourrait supposer que s'agissant de choisir une orientation dans l'enseignement supérieur et dans la vie professionnelle, ce soient leurs goûts ou leurs projets personnels qui déterminent leur choix. En tous cas, la marge scolaire de décision étant la même pour tous, l'origine sociale ne devrait pas jouer un rôle important.

Or que voit-on ? Dans la première colonne, qui montre la part de l'orientation en CPGE, les proportions diminuent à mesure qu'on descend des catégories les mieux dotées aux plus démunies. Les deux suivantes offrent un spectacle inverse. Les proportions augmentent à mesure qu'on descend les degrés de la hiérarchie sociale, les élèves s'orientant d'autant plus en IUT et STS que leurs parents sont d'origine plus populaire. Et tout cela, rappelons-le, à réussite scolaire égale. La disparité des choix faits par les garçons et les filles vient accentuer ces inégalités : la probabilité qu'un élève qui obtient un bac général avec mention entre en CPGE est trois fois et demi plus forte s'il s'agit d'un garçon de milieu supérieur que s'il s'agit d'une fille de milieu populaire.

Tableau 2 : les disparités dans les grandes orientations prises par les bacheliers généraux avec mention

	<b>CPGE</b>	<b>DEUG/PCEM</b>	<b>IUT/STS</b>
milieu supérieur	<b>45</b>	39	6
<i>garçons</i>	<i>57</i>	29	9
<i>filles</i>	<i>36</i>	48	4
enseignants	<b>47</b>	41	5
<i>garçons</i>	<i>53</i>	34	7
<i>filles</i>	<i>38</i>	50	3
milieu intermédiaire	<b>27</b>	49	15
<i>garçons</i>	<i>37</i>	35	19
<i>filles</i>	<i>21</i>	58	13
milieu populaire	<b>23</b>	52	19
<i>garçons</i>	<i>33</i>	41	20
<i>filles</i>	<i>17</i>	60	18

source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

On constate que le clivage majeur s'opère entre les milieux supérieurs et enseignants d'une part, et les classes moyennes et populaires de l'autre. Les IUT semblent ainsi jouer pour celles-ci un rôle analogue à celui des classes préparatoires pour les milieux supérieurs : accueillir leurs meilleurs élèves. Ce n'est donc pas leur caractère ouvertement sélectif qui décourage les meilleurs élèves des classes populaires de s'y engager en force, bien au contraire. C'est peut-être davantage le risque d'un saut dans l'inconnu et le sacrifice d'un investissement long sans retour immédiat. L'effet du diplôme des parents joue dans le même sens que leur profession (cf les tableaux 3 et 4). Le clivage majeur s'opère ici entre le fait que le père ait accédé ou non à l'enseignement supérieur : le bac ne suffit pas pour modifier les comportements en matière d'orientation. L'influence du diplôme de la mère vient s'ajouter à celle du père, d'autant plus que les mères diplômées sont dans un nombre non négligeable de cas dans l'enseignement : un bachelier inscrit en CPGE sur quatre a une mère enseignante...

Tableau 3 : l'influence du niveau du diplôme du père

	<b>CPGE</b>	<b>PCEM</b>	<b>DEUG</b>	<b>IUT/STS</b>
<b>2ème-3ème cycle sup.</b>	<b>49</b>	<b>11</b>	<b>28</b>	<b>3</b>
<b>1er cycle sup.</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>32</b>	<b>10</b>
<b>baccalauréat</b>	<b>29</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>16</b>
<b>pas de baccalauréat</b>	<b>26</b>	<b>7</b>	<b>44</b>	<b>16</b>

source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

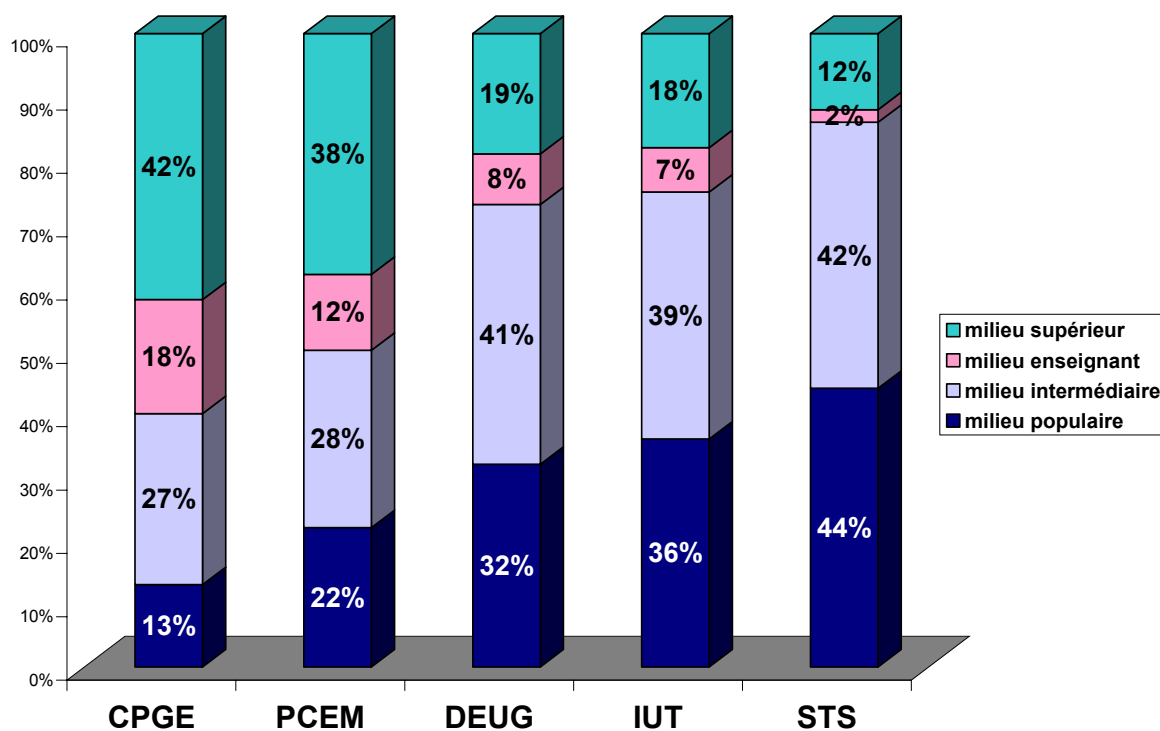
Tableau 4 : l'influence du niveau du diplôme de la mère

	<b>CPGE</b>	<b>PCEM</b>	<b>DEUG</b>	<b>IUT/STS</b>
<b>2ème-3ème cycle sup.</b>	<b>47</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>3</b>
<b>1er cycle sup.</b>	<b>39</b>	<b>11</b>	<b>36</b>	<b>5</b>
<b>baccalauréat</b>	<b>35</b>	<b>7</b>	<b>37</b>	<b>12</b>
<b>pas de baccalauréat</b>	<b>27</b>	<b>6</b>	<b>41</b>	<b>18</b>

source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

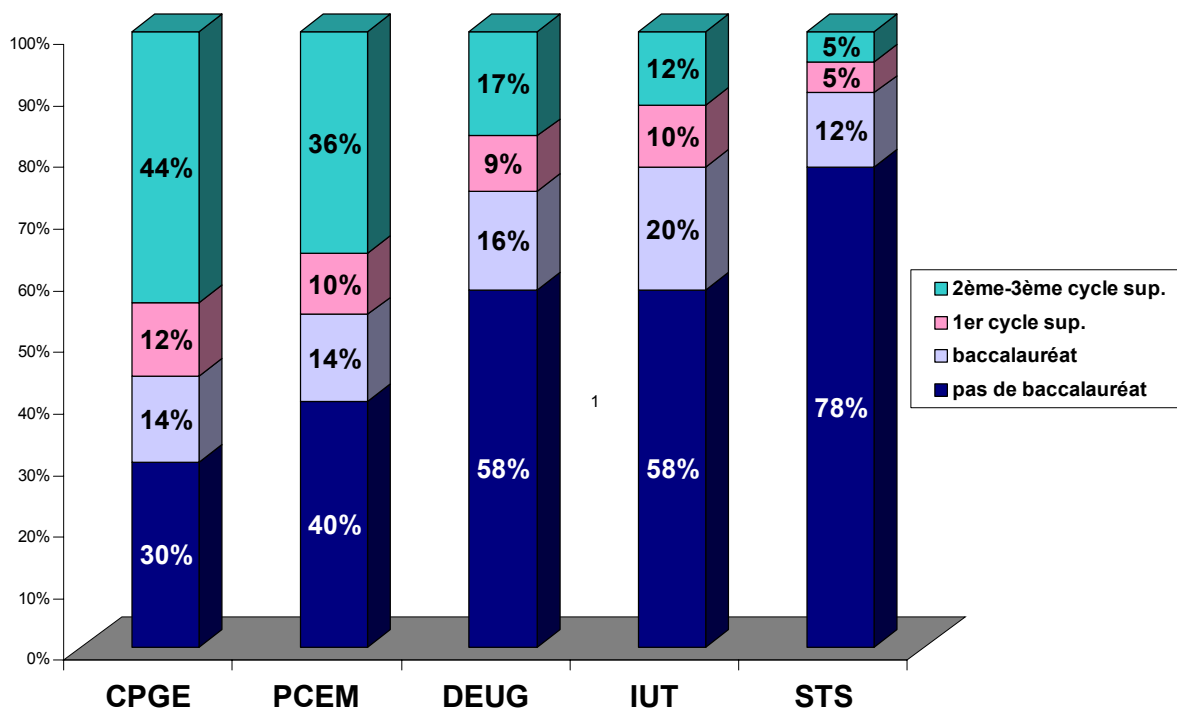
Le bilan social que l'on peut en tirer ? Il montre bien sûr de fortes disparités : les catégories sociales sont très inégalement représentées au sein des grandes filières empruntées par les bacheliers après leur bac, le premier cycle d'études médicales n'étant pas très éloigné des classes préparatoires, le DEUG et l'IUT présentant de leur côté une structure sociale assez proche (cf. le graphique 36). Les bacheliers "de première génération" sont particulièrement sous-représentés parmi les élèves qui s'inscrivent en classes préparatoires, deux fois plus nombreux en DEUG ou en IUT (cf. le graphique 37), tandis qu'ils constituent près de 80 % de la population de ceux qui s'orientent en STS. La seconde mesure confirme ainsi celle du premier acte.

Graphique 36 : Une représentation inégale des catégories sociales selon les filières



source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Graphique 37 : Une représentation inégale des catégories sociales selon les diplômes des parents



source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Si on estime maintenant l'effet toutes choses égales par ailleurs des différentes caractéristiques des bacheliers sur leur probabilité d'entrer en CPGE, on constate que c'est le niveau scolaire qui creuse l'écart le plus important (cf. le tableau 5). Mais entre deux élèves qui ont décroché un baccalauréat général à 18 ans avec une mention AB, celui dont le père appartient aux catégories supérieures ou détient un diplôme de niveau bac+3 intégrera bien plus souvent une classe préparatoire que celui dont le père appartient aux milieux intermédiaires ou a juste le bac.



Tableau 5 : l'impact des différentes caractéristiques des bacheliers généraux sur leur probabilité d'accéder en classes préparatoires

Impact des différentes caractéristiques des bacheliers généraux Sur leur probabilité d'accéder à une classe préparatoire		
Sexe		
<i>réf : garçon</i>	Fille	-1,05***
Pcs du chef de famille	Milieu supérieur	0,6***
<i>réf : milieu intermédiaire</i>	Milieu enseignant	0,38
	Milieu populaire	-0,34
Diplôme le plus élevé du père	Pas de baccalauréat	n.s.
<i>réf : baccalauréat</i>	Diplôme niv. bac+2	0,42
	Diplôme niv. bac+3 ou +	0,57
Taille de la commune d'implantation	<20 000 hab.	n.s.
de l'établissement de terminale	100 000-200 000 hab.	0,48
<i>réf : 20 000 à 100 000 hab.</i>	200 000-2 M hab.	n.s.
	Ile de France	0,64***
Âge au bac	17 ans	ns
<i>réf : 18 ans</i>	19 ans	-1,55***
Mention au bac	Passable	-1,71***
<i>réf : assez bien</i>	Bien ou très bien	0,96***
<b>Information auprès des enseignants</b>		
<i>réf : non</i>	Oui	1,21***
Information par la famille		
<i>réf : non</i>	Oui	0,36
<b>***p&lt;.0001</b>		

Lecture : Toutes choses égales par ailleurs, un élève qui a eu son bac à 17 ans a plus de chances d'entrer en classe préparatoire : la probabilité qu'il y entre est supérieure de 18,1 A19points à celle d'un élève qui se trouve dans la situation de référence. A l'opposé, le fait d'avoir eu son bac à 19 ans ou plus diminue ses chances de 12,9 points

Que peut-on faire ? L'enquête longitudinale suggère ici quelques pistes.

Le baccalauréat en soit n'induit pas une modification des comportements. Lesquels dépendent en grande partie du niveau d'information et de connaissance du système. Lequel est loin d'être également partagé. Beaucoup n'entrent pas en classes préparatoires tout simplement parce qu'ils en ignorent l'existence. Alors qu'ils disposent d'un capital scolaire tout à fait comparable à ceux qui entrent. Ce facteur de sélection négative est loin d'être négligeable. Il s'ajoute à cette inhibition psychologique, bien connue des sociologues, qui persuade à tort élèves et parents de certains milieux que « les classes préparatoires, ce n'est pas pour nous ».

Le rôle des enseignants dans l'information et les conseils aux bons élèves d'origine populaire est ici capital( cf le tableau 6). Puisque trois sur quatre d'entre eux, lorsqu'ils s'inscrivent en classes préparatoires, déclarent avoir été informés par leurs enseignants, ce qui n'est le cas que d'un enfant de cadre sur deux : l'information circule pour eux dans le cadre de la famille, tandis que les élèves d'origine ouvrière n'ont disposé d'aucune autre information, ni bien sûr de leurs familles qui le plus souvent ne connaissent pas cette filière, ni non plus des conseillers d'orientation. On peut penser que la nouvelle procédure d'inscription en CPGE agira dans le sens d'une meilleure lisibilité des classes préparatoires

Tableau 6 : les moyens d'information utilisés par les bacheliers inscrits en CPGE

	enfants de cadres	enfants d'ouvriers
Forums ou salons	32	31
Conseillers d'orientation	13	15
<b>Enseignants</b>	<b>48</b>	<b>76</b>
<b>Famille</b>	<b>45</b>	<b>17</b>
<b>Relations</b>	<b>22</b>	<b>28</b>

source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Si on revient aux orientations prises par les bacheliers généraux avec mention, on voit que ceux-ci prennent toujours plus souvent la voie d'une classe préparatoire lorsqu'ils ont bénéficié d'informations de la part de leurs enseignants. Mais ce rôle des enseignants n'a pas du tout le même impact selon le contexte familial : l'absence d'information par les enseignants au lycée réduisant à néant chez les enfants d'ouvriers toute chance d'orientation en classes préparatoires, ce qui n'est pas le cas pour les enfants de cadres. Cette importance de l'information est confirmée par la régression logistique (cf. le tableau 5) : on voit que le fait d'avoir été conseillé par ses enseignants pour son orientation exerce toutes choses égales par ailleurs une influence presque aussi forte que les variables scolaires, et plus sensible que l'appartenance sociale.

Tableau 7 : orientations prises par les bacheliers généraux avec mention selon qu'ils ont été informés ou non par leurs enseignants

#### Enfants de cadres

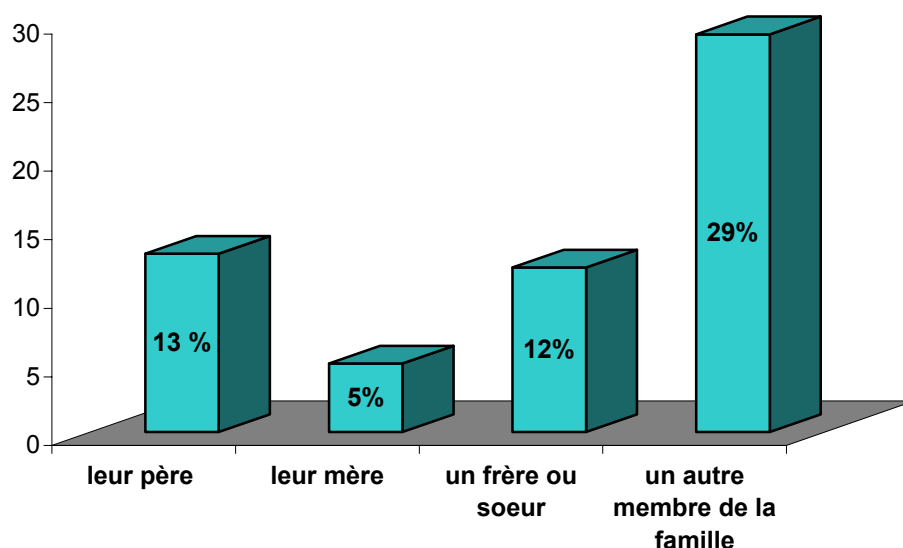
	<b>CPGE</b>	DEUG/PCEM	IUT/STS
ont été informés	<b>68</b>	27	1
<i>n'ont pas été informés</i>	<b>36</b>	46	8

#### Enfants d'ouvriers

	<b>CPGE</b>	DEUG/PCEM	IUT/STS
ont été informés	<b>40</b>	50	7
<i>n'ont pas été informés</i>	<b>7</b>	<b>58</b>	<b>25</b>

Les premiers résultats de l'interrogation d'une nouvelle cohorte d'élèves entrés en sixième en 1995 confirme cette situation : le fait que quatre élèves de terminale inscrits en classe préparatoire sur dix aient dans leur environnement familial proche au moins une, voire plusieurs personnes passées par cette filière indique a contrario une certaine absence de visibilité nationale de ces classes, et en même temps la pesanteur qui s'exerce en faveur d'une orientation en classe préparatoire pour les bons élèves dans certaines familles (cf. le graphique 38).

Graphique 38 : pourcentage, parmi les élèves de terminale en 2002 qui souhaitaient s'inscrire en CPGE, de ceux dont un membre de leur famille était passé par cette filière



source :

panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Dans cette perspective l'analyse des motivations des élèves inscrits en classe préparatoire est éclairante (cf. le tableau 8). L'inertie des résultats scolaires antérieurs est ainsi souvent invoquée pour l'entrée dans les classes préparatoires scientifiques, ce qui laisse planer certains doutes sur l'intérêt réel suscité par les matières et carrières scientifiques, tandis que la qualité des débouchés joue le rôle le plus important pour ceux qui s'inscrivent dans les classes économiques. Pour le choix d'une classe littéraire, l'intérêt pour le contenu des études est très fort, mais le souci de l'encadrement et du suivi comme celui de se garder le plus de portes ouvertes ont beaucoup pesé aussi. La comparaison avec les motivations des bacheliers généraux avec mention qui ont fait eux le choix de l'université est intéressante : on voit en particulier que c'est là où les débouchés sont les plus aléatoires que « le projet professionnel » est le plus souvent invoqué.

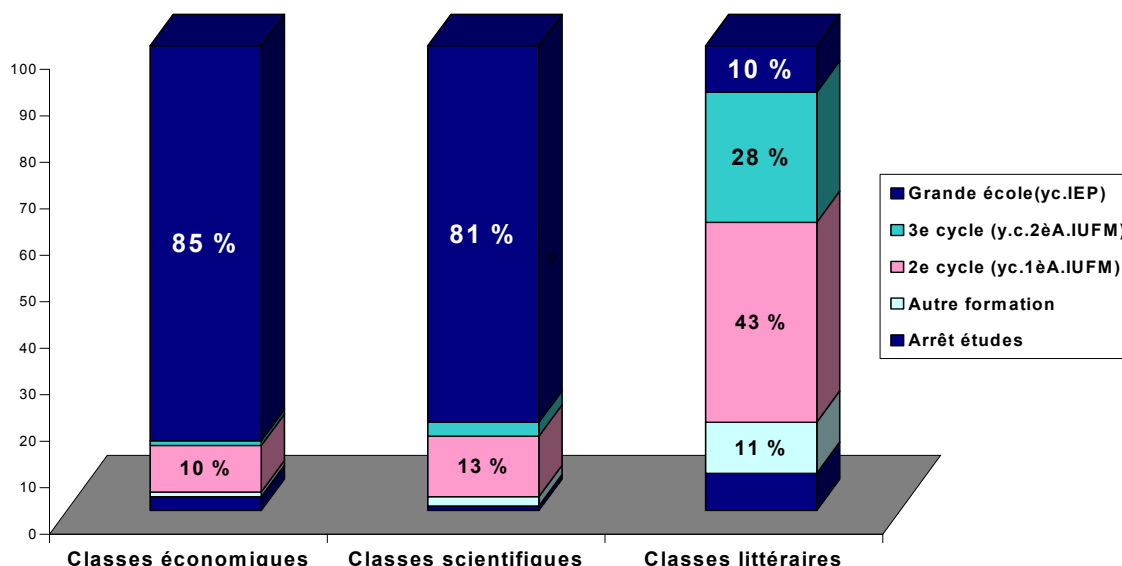
Tableau 8 : les motivations des élèves entrant en CPGE

	classes scientifiques	classes économiques	classes littéraires	<i>Bacheliers avec mention Inscrits à l'université</i>
Intérêt pour le contenu études	57	57	79	76
Débouchés de la filière	52	64	20	36
Projet professionnel	34	30	28	53
Souci de se garder le plus possible de portes ouvertes	33	35	39	21
Résultats scolaires précédents	33	20	23	24
Encadrement et suivi	25	33	45	2

source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Quoiqu'il en soit et c'est la leçon du dernier graphique, le choix d'une classe préparatoire n'était pas un mauvais choix... y compris pour la grande majorité des littéraires qui pourtant, contrairement aux élèves de classes préparatoires scientifique et économiques, pour beaucoup - quasiment un sur deux - n'y passent qu'un an. Cette présence fugitive les dote néanmoins d'atouts substantiels pour la suite de leur parcours. Ils trouvent de meilleurs débouchés, plus variés et plus rapidement que ceux qui ne sont pas passés par cette filière.

Graphique 39 :Le devenir 5 ans plus tard des élèves entrés en CPGE



source : panel de la DEP, Ministère de la Jeunesse, de l'Education Nationale et de la Recherche.

Le troisième vivier final, lui aussi très fourni, est ainsi constitué de tous les bacheliers avec mention issus de milieux populaires et moyens qui faute d'informations ou de confiance en soi se détournent du chemin des classes préparatoires.

Il ressort clairement de cette fresque statistique que les CPGE doivent trouver des moyens de compenser les effets sociaux pervers des processus de sélection qui se construisent tout au long de la scolarité. En élargissant la base sociale, il s'agit aussi d'ouvrir davantage l'éventail des compétences des étudiants recrutés en CPGE. Les réservoirs potentiels existent et ne sont pas très loin : plus de femmes, plus de bacheliers technologiques, plus de bons et très bons élèves issus des classes moyennes et populaires.

Les contraintes sociales sont fortes, certes, mais les marges de jeu aussi. L'école a du poids, elle peut convaincre et briser des résistances. Il suffit, pour s'en convaincre et se rassurer, de se rappeler le rôle que jouent les enseignants dans les orientations des bons et très bons élèves des catégories culturellement les plus éloignées du monde des classes préparatoires.

## Bibliographie

- Albouy Valérie et Wanecq Thomas « *Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles* » Economie et Statistiques, n°361, 2003.
- Balzac
- Baudelot Christian « *Allez les filles* », Seuil.
- Belhoste Bruno Actes du Colloque « démocratie, classes préparatoires et grandes écoles », à Paris, à l'Ecole Normale Supérieure, les 16 et 17 mai 2003.
- Dethare Brigitte « *Les CPGE* » Note d'Information de la DEP, 2003.
- Euriat Michel et Thélot Claude « *Le recrutement social de l'élite scolaire en France. Evolution des inégalités de 1950 à 1990* », Revue française de sociologie, 36(3), 1995.
- Lemaire Sylvie « *Profils et devenir des élèves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles* », Note d'Information de la DPD, 2001.
- Lixi Clothilde « *Prévisions dans le supérieur* », Note d'Information de la DEP, 2003.
- Peretti Claudine, Petrone Jean-Christophe et Thélot Claude « *Evolution des compétences scolaires des meilleurs élèves depuis 40 ans* », Dossier de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective n°69, mai 1996.
- Rosenwald Fabienne « *Migrations des élèves de CPGE* », même dossier, 2003.

## **Migrations inter académiques des bacheliers continuant en classes préparatoires aux grandes écoles**

**Fabienne Rosenwald (DEP)**

*Après obtention de leur diplôme un bachelier sur quatre parmi ceux qui poursuivent des études en CPGE changent d'académie, alors que ces migrations ne touchent qu'environ un bachelier sur 10 parmi ceux qui continuent dans l'ensemble du supérieur et un bachelier sur cinq parmi ceux qui entrent en IUT. Les élèves de CPGE sont donc plus mobiles que les autres étudiants du supérieur.*

*Les migrations d'étudiants dépendent de leurs caractéristiques socio-économiques et scolaires : par rapport à l'ensemble des bacheliers entrant en CPGE dans leur académie, ceux qui continuent en CPGE dans une autre académie sont plus jeunes que la moyenne, il s'agit plus souvent de filles, plus souvent d'élèves qui continuent dans une CPGE littéraire, enfin ils sont plus souvent issus de familles de professions supérieures. Mais si les bacheliers scientifiques sont peu mobiles lorsqu'ils entrent dans une CPGE scientifique ils sont au contraire beaucoup plus mobiles que les bacheliers littéraires ou économiques lorsqu'ils intègrent une CPGE littéraire. Si les filles apparaissent en moyenne plus mobiles que les garçons cet écart est essentiellement dû aux filles entrant en CPGE scientifiques : près de trois bachelières scientifiques sur dix qui entrent en CPGE scientifiques changent d'académie contre seulement deux sur dix des garçons de même profil. A l'opposé les bacheliers technologiques changent moins souvent d'académie.*

*Plus précisément, les 25% d'élèves qui changent d'académie se décomposent en 10% qui vont à Paris, 14% qui se déplacent de province à province et 1% qui quitte Paris. Près d'une migration sur quatre concerne donc un déplacement vers l'académie de Paris. Si seulement 12% des bacheliers de Paris qui poursuivent des études en CPGE changent d'académie, 3 élèves sur 5 en CPGE dans l'académie de Paris viennent d'une autre académie. A l'opposé près d'un bachelier d'Amiens sur deux qui poursuit des études en CPGE change d'académie et à Besançon seuls 3% des élèves en CPGE viennent d'une autre académie. Les migrations à l'intérieur du pôle Ile de France sont également importantes puisqu'elles concernent un tiers des migrants. Lorsqu'on ne tient plus compte de ces migrations intra Ile de France il reste tout de même 17% des bacheliers qui changent d'académie lorsqu'ils décident de poursuivre des études en CPGE dont un tiers qui vont de province vers l'Ile de France. Il existe donc deux mouvements migratoires : l'un de portée nationale qui conduit à migrer vers Paris, l'autre de portée académique qui met en relation des académies voisines. Le premier mouvement concerne proportionnellement plus des bacheliers littéraires tandis que le second intéresse plus des bacheliers scientifiques, surtout ceux entrant en classes littéraires BL. Dans les deux cas les filles entrant en CPGE scientifiques ont une plus forte propension à migrer.*

Les mouvements inter académiques des bacheliers à l'entrée dans le supérieur et plus précisément en CPGE permettent de brosser à grands traits la redistribution de la population estudiantine de CPGE sur le territoire après l'obtention du baccalauréat. Il s'agit de déterminer quelle académie quitte-t-on, et vers quelle autre académie, quels facteurs peuvent expliquer ces migrations : filières de CPGE choisies, profil socioéconomique et scolaire des étudiants qui migrent...

L'étude des migrations d'étudiants peut être abordée via une analyse des flux de migrations agrégés ou via une approche individuelle des migrations en examinant le comportement de ces bacheliers qui continuent en CPGE dans une autre académie. L'analyse des flux de migrations s'appuie sur des statistiques diverses et variées comme le nombre de migrants, les flux entre académies, la typologie des migrants. Elle permet, une fois un constat dressé, de définir différents types d'académies, via le comportement de ses étudiants migrants et de mettre en évidence les facteurs explicatifs des flux de migrants. Mais la compréhension de ces flux renvoie à des comportements individuels. L'analyse microéconomique de la décision de migrer via des données individuelles met en avant les déterminants individuels de la décision de migrer. Les deux approches ne sont pas équivalentes au niveau des facteurs mis en évidence mais ce sont deux approches complémentaires qui permettent d'éclairer l'analyse. Nous les aborderons successivement. Les deux approches seront des analyses « toutes choses égales par ailleurs » qui permettent de contrôler les effets structures de nos données. Au niveau agrégé nous utiliserons donc une modélisation d'analyse de la variance et au niveau individuel une modélisation logistique.

Ici, nous ne nous intéressons qu'à la population de nouveaux entrants en CPGE dans une académie, population qui est modifiée, en volume et en structure par ces migrations. Il s'agit avant tout de dresser un constat de ces flux migratoires, en mettant en évidence les principales caractéristiques des migrations et des migrants, de dresser une typologie des migrants, mais également des académies en terme de flux migratoires et en dernier lieu d'essayer de fournir des éléments explicatifs de ces mouvements.

**Définition** : Dans cette étude un étudiant est considéré comme migrant lorsque l'académie où il est inscrit en CPGE est différente de celle où il a passé son baccalauréat.

**Données** : proviennent de la DEP (base Scolarité).

**Année** : rentrée scolaire 2002-2003.

**Le champ** : CPGE publiques, CPGE privées sous contrat et CPGE dépendant du Ministère de l'Agriculture. Champs couvert : 100% des CPGE publiques hors agriculture, 73% des CPGE privées, France métropolitaine +DOM mais on a enlevé les élèves venant des TOM. On ne prend que les élèves de première année qui viennent d'arriver (on exclut les redoublements et réorientations). Par ailleurs lorsque la donnée sur l'établissement fréquenté l'année précédente était manquante, les observations ont été supprimées (mais on peut penser que ces élèves avaient changé d'établissement, par contre on ne peut savoir s'ils avaient changé d'académie, si on fait cette hypothèse le taux de migration atteint 29%). Comme cette information est souvent absente, l'effectif de l'étude ne correspond donc pas exactement au total des élèves de CPGE nouveaux arrivants. De plus on ne peut s'intéresser à des approches géographiques fines par établissement. Le regroupement utilisé sous le terme « Les Antilles » comprend les académies de Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion.

# 1 Les flux par académie

## 1.1 La redistribution territoriale des élèves entrant en CPGE

Un élève de CPGE sur 4 change d'académie à son entrée en CPGE. Sur l'ensemble du supérieur ce n'est qu'environ un étudiant sur 10 qui change d'académie à son entrée dans le supérieur après son baccalauréat<sup>10</sup>. Ainsi, si les bacheliers de Paris qui décident de continuer en CPGE ne représentent que 8% du total des bacheliers qui continuent dans cette filière, 17% des élèves qui entrent en CPGE font leur scolarité à Paris (tableau 1). A l'opposé, Versailles fournit 12% du total des bacheliers qui continuent en CPGE mais n'en accueille que 9% dans ses classes de CPGE. La redistribution s'effectue vers des académies comme Paris, Lyon, Lille ou Toulouse. Si on considère l'ensemble des académies constituant l'Ile de France, c'est-à-dire Créteil, Versailles et Paris, on constate qu'un élève de CPGE sur 4 est originaire d'Ile de France mais qu'un élève de CPGE sur 3 étudie en Ile de France.

**Tableau 1 : répartition des bacheliers qui continuent en CPGE avant et après le baccalauréat**

Académie	Bacheliers de l'académie continuant en CPGE	Elèves en CPGE dans l'académie
PARIS	8%	17%
AIX - MARSEILLE	4%	4%
AMIENS	2%	1%
ANTILLES <sup>11</sup>	2%	1%
BESANCON	2%	1%
BORDEAUX	4%	4%
CAEN	2%	2%
CLERMONT	2%	2%
CORSE	0%	0%
CRETEIL	5%	4%
DIJON	3%	2%
GRENOBLE	5%	3%
LILLE	6%	7%
LIMOGES	1%	1%
LYON	5%	7%
MONTPELLIER	3%	3%
NANCY - METZ	3%	3%
NANTES	5%	5%
NICE	3%	3%
ORLEANS - TOURS	4%	3%
POITIERS	2%	2%
REIMS	2%	2%
RENNES	5%	5%
ROUEN	2%	2%
STRASBOURG	3%	3%
TOULOUSE	4%	5%
VERSAILLES	12%	9%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

**Lecture** : les bacheliers de Dijon qui continuent en CPGE représentent 3% de l'ensemble des bacheliers qui continuent dans cette filière mais l'ensemble des élèves de CPGE de l'académie de Dijon représentent 2% du total des élèves de CPGE.

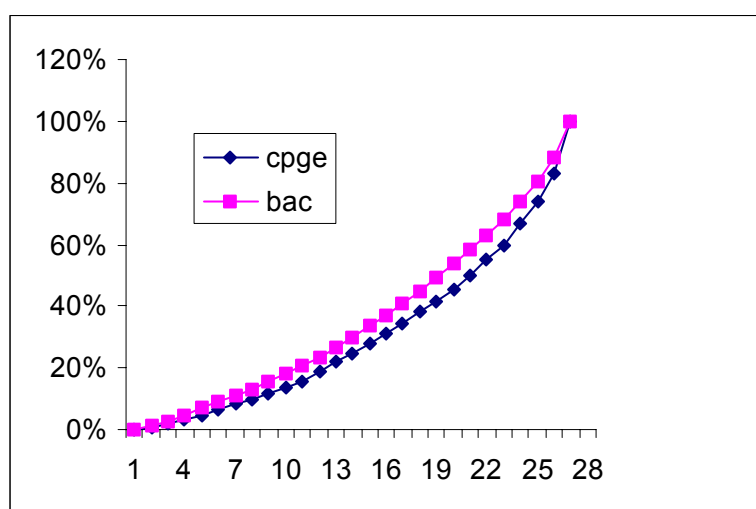
<sup>10</sup> Les résultats sur l'ensemble des migrations des nouveaux bacheliers à l'entrée du supérieur sont issus d'une étude réalisée par un groupe de travail d'élèves de l'ENSAE encadré par Clotilde Lixi (DEP) et Fabienne Rosenwald (DEP).

<sup>11</sup> Les Antilles comprennent les académies de Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion.



On peut également représenter ces parts d'élèves en s'inspirant des courbes de Lorenz pour mesurer des inégalités de répartition. On classe donc nos académies par part croissante dans le total des bacheliers qui continuent en CPGE. Puis on trace la courbe qui donne en abscisse les académies et en ordonnée leur part cumulée dans le total des bacheliers qui continuent en CPGE. On peut faire la même chose sur les effectifs des nouveaux entrants en CPGE. Ce ne sont pas, comme nous venons de le voir le même classement des académies. Si on représente ces deux courbes sur le même graphique (cf. graphique 1) on obtient alors un cas où l'on peut comparer les deux distributions. La courbe des effectifs des nouveaux entrants en CPGE est plus inégalitaire que celle des bacheliers qui continuent en CPGE puisqu'elle est plus éloignée de la diagonale. Bien sûr il faut relativiser ces courbes par rapport à la population totale des académies mais cela ne change en rien le diagnostic sur le fait que la courbe de répartition des effectifs des nouveaux entrants en CPGE est plus inégalitaire que celle donnant la répartition des bacheliers qui continuent en CPGE. Ainsi 6 académies offrent la moitié des places en CPGE alors que 8 académies offrent la moitié des bacheliers qui continuent en CPGE. Le deuxième constat que l'on peut faire est que l'ordre de classement des académies n'est pas le même sur les deux critères.

**Graphique 1 : courbes de Lorenz des répartitions d'élèves avant et après les entrées en CPGE**



Mais ces redistributions d'élèves avant et après leur entrée en CPGE résultent des deux mouvements opposés d'entrée et de sortie d'académies. Ainsi, si les bacheliers de Clermont qui continuent en CPGE représentent 2% de l'ensemble des bacheliers qui continuent en CPGE et si l'ensemble des élèves de CPGE de l'académie de Clermont représente également 2% du total des élèves de CPGE, ce ne sont pourtant pas les mêmes élèves. Certains élèves de Clermont ont migré vers d'autres académies et des élèves d'autres académies sont arrivés à Clermont. Nous allons donc examiner plus précisément ces doubles mouvements de migrations.

### **1.2 Le poids des académies dans les migrations des élèves entrant en CPGE**

Lorsqu'on examine les mouvements des sortants des académies (cf. le tableau 2) on constate que deux élèves quittant leur académie de baccalauréat sur dix viennent de Versailles et un sur dix de Créteil donc un tiers des élèves qui ont changé d'académie après leur baccalauréat viennent de Versailles ou Créteil. Mais si Versailles et Créteil perdent énormément d'élèves, leurs mouvements sont ciblés : 82% des élèves migrants de Créteil continuent leurs études en CPGE à Paris (ce qui correspond à 40% des bacheliers de Créteil qui continuent en CPGE) et 85% des élèves migrants de Versailles continuent leurs études en CPGE à Paris (ce qui correspond à un tiers des bacheliers de Versailles qui continuent en CPGE). Les deux tiers des élèves qui changent d'académie et arrivent à Paris proviennent des académies de Versailles et de Créteil. De même Amiens perd beaucoup d'élèves dont un tiers vers Paris et 77% des élèves sortants de Grenoble vont à Lyon. On voit donc apparaître l'attractivité de villes comme Paris et Lyon. Ainsi 43% des élèves qui quittent leur académie du baccalauréat lorsqu'ils entrent en CPGE sont des élèves de Grenoble, Amiens, Créteil et Versailles.

Du côté des académies d'arrivée, sur dix élèves de CPGE qui ont changé d'académie après leur baccalauréat, en entrant en CPGE, quatre arrivent à Paris, un à Versailles et un à Lyon. Les académies de Paris, Versailles, Lyon, Toulouse et Lille accueillent ainsi plus des deux tiers des migrants. Lorsqu'on examine alors les migrants (entrants plus sortants) les flux sont également concentrés. Un peu moins d'une migration sur quatre concerne Paris et une migration sur deux concerne les académies de Versailles, Créteil et Lyon que ce soit en arrivée ou en sortie.

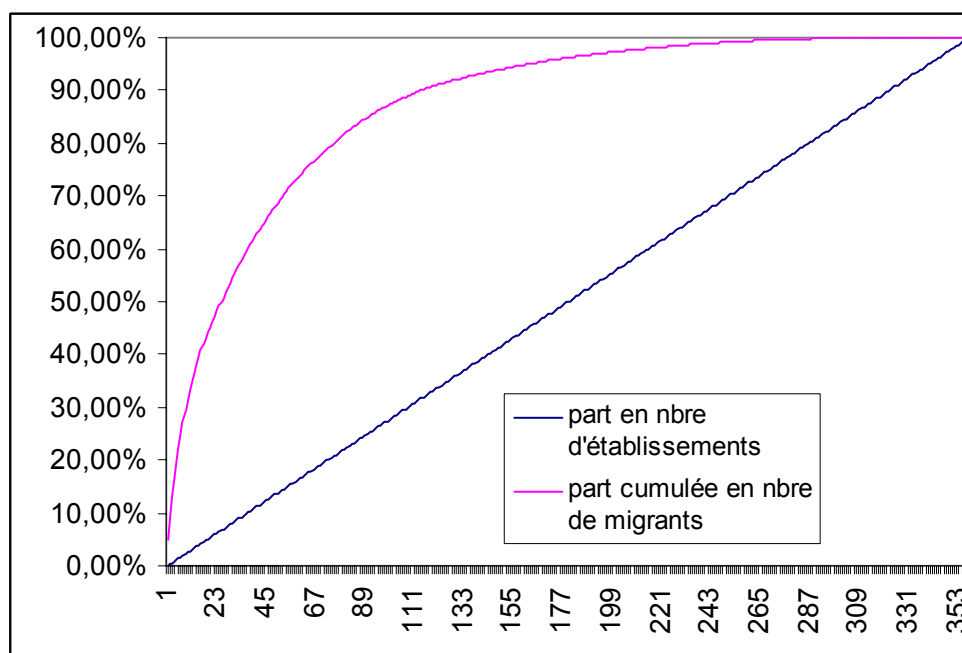
**Tableau 2 : les parts des académies dans les différents mouvements**

académie	Entrants	Stables	sortants	migrants
PARIS	40%	9%	4%	22%
LYON	10%	6%	2%	6%
TOULOUSE	5%	5%	2%	3%
LILLE	5%	8%	2%	3%
STRASBOURG	2%	3%	1%	2%
CLERMONT	1%	2%	1%	1%
RENNES	3%	5%	3%	3%
NANTES	3%	5%	4%	3%
CORSE	0%	0%	0%	0%
BORDEAUX	3%	4%	4%	3%
LIMOGES	1%	1%	1%	1%
NICE	1%	4%	2%	2%
MONTPELLIER	2%	3%	3%	3%
REIMS	1%	2%	2%	2%
NANCY - METZ	1%	4%	2%	2%
CAEN	1%	2%	2%	1%
AIX - MARSEILLE	2%	4%	4%	3%
BESANCON	0%	1%	2%	1%
POITIERS	1%	2%	4%	3%
ANTILLES	0%	2%	2%	1%
ORLEANS - TOURS	2%	4%	4%	3%
ROUEN	1%	2%	3%	2%
DIJON	1%	2%	4%	3%
GRENOBLE	1%	4%	6%	3%
AMIENS	0%	2%	5%	3%
CRETEIL	3%	4%	11%	7%
VERSAILLES	9%	9%	21%	15%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

**Lecture** : 1% des élèves entrant dans une autre académie que celle de leur baccalauréat vont dans l'académie de Nancy-Metz, 4% des bacheliers qui continuent en CPGE dans la même académie sont de Nancy-Metz, 2% de l'ensemble des bacheliers qui continuent en CPGE dans une autre académie viennent de Nancy-Metz et enfin 2% de l'ensemble des migrations touchent Nancy-Metz que ce soit hors de ou vers Nancy-Metz.

Mais ces migrations sont assez concentrées par établissements : au niveau de toute la France, sept établissements accueillent un migrant sur quatre, et la moitié des migrations se concentre sur 25 établissements, situés en Ile de France et dans les grandes métropoles françaises. Ces 25 établissements sont des établissements de grande taille puisqu'ils scolarisent un tiers des élèves de CPGE. Le graphique 2 met en évidence cette concentration des migrations sur un petit nombre d'établissements. Les mouvements sont donc assez ciblés par établissements.

**Graphique 2 : courbes de Lorenz des répartitions d'élèves avant et après les entrées en CPGE**



### 1.3 Des disparités entre académies sur les taux d'entrée et de sortie

Sur la France entière, lorsqu'on considère 100 bacheliers qui continuent en CPGE, pour 25 d'entre eux, cette décision s'accompagne d'un changement d'académie. Donc, en moyenne, dans une classe de CPGE, en 1<sup>ère</sup> année, 25 élèves ne sont pas originaires de l'académie où ils étudient. Mais cette moyenne nationale cache de fortes disparités. On peut ainsi calculer par académie des taux de sortants (cf. l'annexe méthodologique) en rapportant les effectifs de sortants à l'effectif des bacheliers de l'académie qui continuent en CPGE, ce qui permet d'interpréter le taux de sortants en terme de probabilité de migrer pour un bachelier entrant en CPGE, et des taux d'entrants en rapportant les effectifs d'entrants à l'effectif des CPGE de l'académie, ce qui permet d'interpréter le taux d'entrants en terme de probabilité de venir d'une autre académie pour un élève de CPGE.

Ainsi, à Paris seuls 12% des bacheliers qui continuent en CPGE quittent leur académie alors que c'est un élève sur deux qui part d'Amiens. Les académies comme Créteil, Versailles, Limoges, La Corse et Poitiers perdent près de 40% de leurs bacheliers alors que Toulouse, Lyon, Strasbourg et Lille en perdent moins de 10% (cf. le tableau 3). Du côté des entrants, à Paris c'est 6 élèves sur 10 en CPGE qui ne sont pas originaires de Paris. A Lyon le taux est de un tiers. A l'autre extrême seul 3% des élèves des CPGE de Besançon viennent d'une autre académie (cf. le tableau 3).

Ces mouvements géographiques à l'entrée des CPGE modifient donc le paysage et l'environnement des élèves : un élève à Amiens voit partir la moitié des élèves d'Amiens qui, comme lui, voulaient continuer en CPGE et s'il reste à Amiens, dans sa classe seuls 9% des élèves n'auront pas comme lui passé leur baccalauréat à Amiens. Par contre un parisien qui continue à Paris se retrouve avec presque tous les autres bacheliers parisiens qui continuent en CPGE mais dans sa classe ce seront les provinciaux et les banlieusards qui seront majoritaires puisque seuls 2 élèves sur 5 seront, comme lui bacheliers de Paris. Ce phénomène se retrouve dans la plupart des grandes métropoles : à Lyon, un tiers des élèves de CPGE n'ont pas passé leur baccalauréat dans cette académie et à Toulouse c'est un élève sur trois qui est dans ce cas.

**Tableau 3 : Les mouvements de redistribution avant et après le baccalauréat pour les élèves entrant en CPGE**

Académie	% des sortants par rapport au total des élèves de l'académie qui continuent en CPGE	% des entrants par rapport au total des élèves étudiant en CPGE dans l'académie
PARIS	12%	60%
AIX - MARSEILLE	23%	12%
AMIENS	53%	9%
ANTILLES	31%	5%
BESANCON	33%	3%
BORDEAUX	23%	19%
CAEN	23%	9%
CLERMONT	14%	14%
CORSE	42%	2%
CRETEIL	49%	22%
DIJON	36%	17%
GRENOBLE	32%	8%
LILLE	9%	16%
LIMOGES	40%	19%
LYON	8%	35%
MONTPELLIER	25%	18%
NANCY - METZ	17%	8%
NANTES	19%	18%
NICE	18%	11%
ORLEANS - TOURS	27%	14%
POITIERS	41%	22%
REIMS	27%	16%
RENNES	14%	13%
ROUEN	28%	7%
STRASBOURG	7%	19%
TOULOUSE	10%	28%
VERSAILLES	44%	26%
Total	25%	25%

**Lecture :** pour 100 élèves de Rennes qui ont décidé après leur baccalauréat de continuer en CPGE 14 quittent l'académie et pour 100 élèves en CPGE à Rennes 13 proviennent d'une autre académie.

On peut également calculer des taux d'entrée et de sortie en s'inspirant des taux utilisés en analyse migratoire en rapportant les entrants à la population moyenne de l'académie, c'est-à-dire à la moyenne des bacheliers de cette académie qui continuent en CPGE, où que ce soit, et des CPGE de cette académie, d'où qu'ils viennent. On peut ainsi distinguer 3 types d'académies au regard du comportement de ses bacheliers entrant en CPGE : Celles qui ont un taux de sortants faible et un taux d'entrants élevé avec un solde positif : Paris, Lyon et Toulouse ; celles qui ont un taux de sortants fort et un taux d'entrants faible avec un solde négatif : par exemple Créteil ou Reims et celles qui ont un taux de sortants et un taux d'entrants faibles avec un solde soit positif soit négatif : par exemple Strasbourg (solde positif) ou Versailles (solde négatif)

	Taux de sortie < 25	Taux de sortie > 25
Taux d'entrée < 25	Strasbourg, Lille, Clermont, Rennes, Nancy-Metz, Nice, Nantes, Aix-Marseille, Caen, Bordeaux, Montpellier	Antilles, Grenoble, Besançon, Dijon, Limoges, Poitiers, Corse, Créteil, Amiens, Rouen, Reims, Orléans, Versailles
Taux d'entrée > 25	Lyon, Toulouse, Paris,	

#### 1.4 L'attractivité des académies selon les filières

Lorsqu'on veut étudier l'attractivité d'une académie on peut utiliser le rapport des entrants sur les sortants qui indique par combien d'élèves un sortant est remplacé (cf. le tableau 4). Ainsi un sortant de Paris est remplacé par 11 entrants et un sortant de Toulouse par 3,3 entrants alors qu'à l'opposé un sortant de Poitiers n'est remplacé que par 0,4 entrant. Les académies de Clermont, Nantes et Rennes ont des taux de remplacement proches de 1. Seize académies ont des taux de remplacement inférieurs à 0,5.

**Tableau 4 : Rapport des entrants sur sortants**

Académie	Rapport entrants sur sortants
PARIS	10,84
AIX - MARSEILLE	0,47
AMIENS	0,09
ANTILLES	0,11
BESANCON	0,06
BORDEAUX	0,76
CAEN	0,32
CLERMONT	0,97
CORSE	0,03
CRETEIL	0,29
DIJON	0,35
GRENOBLE	0,20
LILLE	2,01
LIMOGES	0,35
LYON	6,10
MONTPELLIER	0,68
NANCY - METZ	0,44
NANTES	0,90
NICE	0,56
ORLEANS - TOURS	0,44
POITIERS	0,40
REIMS	0,49
RENNES	0,93
ROUEN	0,19
STRASBOURG	2,87
TOULOUSE	3,29
VERSAILLES	0,45

Un examen des entrées et sorties par filière de CPGE permet ainsi d'affiner l'analyse précédente. Si 4 élèves sur 10 parmi ceux qui changent d'académie en entrant en CPGE le font pour Paris, ce n'est le cas que de 37% des CPGE scientifiques contre 44% pour les CPGE économie et 45% des CPGE littéraires. D'un autre côté, un élève sur deux parmi ceux qui changent d'académie en entrant en CPGE scientifiques le fait soit pour Paris soit pour Lyon. Lorsqu'on examine les destinations des élèves qui changent d'académie en entrant en CPGE littéraires, c'est dans 45% des cas Paris et 12% des cas de Versailles. Enfin 44% des élèves qui changent d'académie en entrant en CPGE économique vont à Paris et 13% à Versailles.

Les comportements d'entrée et de sortie sont donc différents, non seulement selon les académies mais à l'intérieur même des académies selon les filières. Ainsi, on peut décomposer les entrants et sortants d'une académie selon la filière de CPGE où ils s'engagent. En moyenne un quart des élèves qui continuent en CPGE scientifiques ou économie quittent leur académie de baccalauréat et c'est le cas de trois élèves sur 10 parmi ceux qui s'engagent en CPGE littéraires. Mais des disparités entre académies existent. Plus précisément, si Limoges perd en moyenne 4 élèves sur 10 à l'entrée en

CPGE ce ne sont que 3 élèves sur 10 en CPGE scientifiques contre près de 1 sur 2 en CPGE littéraires et les deux tiers en CPGE économie (cf. le tableau 5). A Aix ce sont proportionnellement deux fois plus d'élèves qui sortent en CPGE littéraires qu'en CPGE scientifiques. Toutes les académies voient en proportion partir plus d'élèves de CPGE littéraires que de CPGE scientifiques sauf à Amiens, Lyon, Strasbourg, Bordeaux et Poitiers où les taux sont les mêmes et à Versailles où la moitié des bacheliers continuant en CPGE scientifiques partent contre seulement un tiers des CPGE littéraires. Ces mouvements sont à relier à l'offre selon les académies dans les différentes filières des CPGE. Elles aboutissent à des redistributions des élèves avant et après l'obtention du baccalauréat différentes selon les filières et les académies.

**Tableau 5 : les sortants et entrants par filière de CPGE**

Académie	Sortants en scientifiques*	Sortants en littéraires*	Sortants en économie*	Entrants en scientifiques**	Entrants en littéraires**	Entrants en économie**
PARIS	9%	14%	15%	60%	60%	59%
AIX - MARSEILLE	21%	41%	20%	11%	26%	8%
AMIENS	50%	49%	65%	13%	4%	0%
ANTILLES	28%	43%	32%	3%	13%	6%
BESANCON	26%	53%	39%	2%	7%	3%
BORDEAUX	23%	22%	27%	13%	30%	21%
CAEN	21%	30%	22%	9%	8%	10%
CLERMONT	13%	20%	12%	11%	15%	19%
CORSE	35%	42%	100%	3%	0%	
CRETEIL	47%	60%	47%	26%	20%	14%
DIJON	35%	49%	30%	14%	28%	16%
GRENOBLE	31%	40%	28%	8%	9%	9%
LILLE	8%	11%	8%	17%	14%	16%
LIMOGES	30%	49%	67%	22%	13%	0%
LYON	9%	9%	5%	37%	36%	28%
MONTPELLIER	23%	31%	25%	18%	24%	15%
NANCY - METZ	14%	24%	18%	10%	9%	3%
NANTES	17%	23%	23%	17%	26%	12%
NICE	18%	21%	16%	14%	6%	7%
ORLEANS - TOURS	24%	36%	29%	15%	15%	12%
POITIERS	41%	39%	43%	25%	20%	14%
REIMS	26%	42%	19%	16%	13%	15%
RENNES	13%	17%	17%	14%	13%	13%
ROUEN	24%	37%	32%	7%	9%	5%
STRASBOURG	9%	9%	2%	18%	30%	13%
TOULOUSE	9%	19%	8%	28%	31%	25%
VERSAILLES	50%	36%	35%	23%	31%	26%
TOTAL	24%	30%	24%	24%	30%	24%

\* : ce pourcentage est pour 100 élèves de l'académie qui continuent après leur baccalauréat en CPGE de cette filière

\*\* : ce pourcentage est pour 100 élèves qui continuent après leur baccalauréat en CPGE de cette filière dans cette académie

Lecture : A Nice pour 100 bacheliers de l'académie qui décident de continuer en CPGE scientifiques 18 quittent l'académie, pour ceux qui continuent en CPGE littéraires ce sont 21 élèves qui partent et 16 dans le cas des CPGE économie. De l'autre côté en CPGE scientifiques à Nice 14 élèves sur 100 viennent d'une autre académie, en CPGE littéraires ce sont seulement 6 élèves sur 100 et en CPGE économie 7 sur 100.

Du côté des entrants, Amiens voit arriver proportionnellement plus d'élèves en scientifiques qu'en littéraires. Sur 100 élèves en CPGE à Limoges 19 viennent d'ailleurs mais ce sont 22% qui arrivent d'une autre académie en CPGE scientifiques contre 13% en CPGE littéraires et aucun en CPGE économie. Enfin Paris a le même pourcentage d'entrants quelle que soit la filière comme Orléans, Caen, Rennes et Grenoble. A Bordeaux, dans une classe de CPGE scientifique 13% des élèves n'ont pas passé leur baccalauréat à Bordeaux mais c'est près d'un élève sur trois qui est dans ce cas en CPGE littéraire. Par contre, à Poitiers, c'est un élève sur quatre en CPGE scientifiques qui a passé son baccalauréat dans une autre académie contre seulement un sur cinq en CPGE littéraire.

Cependant cette approche ne tient pas compte des poids des différentes filières dans l'académie. Une autre façon d'examiner ces mouvements selon les différentes filières est donc de calculer les parts, par académie, des élèves des différentes filières dans les stables, entrants et sortants (cf. le tableau 6).

**Tableau 6 : la part dans les mouvements des élèves selon les filières de CPGE**

Académie	Part dans les stables des scientifiques	Part dans les stables des littéraires	Part dans les stables des écos	Part dans les entrants des scientifiques	Part dans les entrants des littéraires	Part dans les entrants des écos	Part dans les sortants des scientifiques	Part dans les sortants des littéraires	Part dans les sortants des écos
PARIS	52%	23%	25%	52%	24%	24%	39%	28%	33%
AIX - MARSEILLE	63%	10%	27%	58%	25%	17%	55%	23%	22%
AMIENS	59%	26%	15%	90%	10%	0%	52%	22%	26%
ANTILLES	65%	14%	21%	33%	42%	25%	56%	23%	21%
BESANCON	69%	11%	20%	55%	27%	18%	49%	26%	25%
BORDEAUX	59%	18%	23%	40%	34%	26%	56%	16%	27%
CAEN	56%	21%	23%	55%	20%	25%	50%	29%	21%
CLERMONT	58%	19%	23%	46%	21%	33%	52%	29%	19%
CORSE	61%	39%	0%	100%	0%	0%	44%	39%	17%
CRETEIL	60%	15%	26%	72%	13%	15%	54%	23%	24%
DIJON	61%	11%	28%	51%	22%	27%	60%	19%	21%
GRENOBLE	64%	12%	23%	60%	14%	26%	63%	18%	19%
LILLE	66%	16%	18%	69%	14%	17%	63%	21%	16%
LIMOGES	71%	21%	7%	86%	14%	0%	46%	31%	23%
LYON	59%	14%	27%	65%	14%	20%	66%	16%	18%
MONTPELLIER	58%	18%	24%	57%	25%	19%	53%	24%	23%
NANCY - METZ	63%	16%	21%	75%	17%	7%	51%	26%	23%
NANTES	65%	15%	20%	63%	24%	13%	57%	19%	24%
NICE	58%	20%	22%	77%	10%	13%	57%	23%	19%
ORLEANS TOURS	65%	17%	18%	68%	18%	14%	55%	26%	19%
POITIERS	57%	24%	18%	68%	22%	10%	58%	22%	20%
REIMS	65%	12%	23%	68%	10%	22%	62%	24%	14%
RENNES	65%	17%	18%	66%	17%	17%	58%	20%	21%
ROUEN	60%	19%	21%	61%	24%	15%	47%	28%	25%
STRASBOURG	55%	16%	30%	52%	29%	19%	72%	19%	9%
TOULOUSE	61%	13%	26%	62%	15%	22%	55%	26%	19%
VERSAILLES	49%	20%	31%	43%	26%	31%	63%	15%	21%
Total	60%	17%	23%	57%	21%	22%	57%	21%	22%

**Lecture :** A Rouen les élèves qui restent dans l'académie après leur baccalauréat sont pour 60% des élèves qui continuent en CPGE scientifiques, pour 19% des élèves qui continuent en CPGE littéraires et pour 21% des élèves qui continuent en CPGE économie. Par contre les entrants sont pour un quart d'entre eux (24%) des élèves qui continuent en CPGE littéraires, pour 15% des élèves qui continuent en CPGE économie et pour 61% des élèves qui continuent en CPGE scientifiques alors que les sortants sont pour 47% seulement des élèves qui continuent en CPGE scientifiques, pour 28% des élèves qui continuent en CPGE littéraires et pour 25% des élèves qui continuent en CPGE économie.

On assiste en effet à une redistribution entre filières, dans les académies, entre les élèves de l'académie qui décident de poursuivre en CPGE, et ceux qui font leur CPGE dans l'académie. En moyenne les CPGE scientifiques sont moins représentées parmi les migrants, où ils forment 57% des effectifs, que parmi les stables (60%). Les élèves de CPGE économie sont dans les mêmes proportions parmi les élèves migrants et les élèves stables. Quant aux élèves de CPGE littéraires, ils sont plus souvent migrants. Ce profil différencié des sortants selon la filière n'est pas le même dans toutes les académies. Ainsi, on retrouve plus de CPGE scientifiques parmi les stables que parmi les sortants dans toutes les académies sauf à Lille, Lyon, Strasbourg et Versailles qui ont plus de CPGE

scientifiques parmi leurs sortants que parmi leurs élèves stables. En CPGE littéraires les élèves sont plus souvent sortants que stables sauf à Bordeaux, Poitiers et Versailles. En CPGE économie le constat national de même proportion d'élèves parmi les migrants et les non migrants cache en fait deux groupes opposés d'académies : celles, comme Paris, où les CPGE économie sont plus représentées parmi les sortants, et celles, comme Poitiers, où ils le sont moins souvent. On a donc des comportements de migration selon la filière de CPGE différents par académie, à la fois d'arrivée et de départ. Ainsi à Toulouse 6 entrants sur 10 viennent de CPGE scientifiques alors que les CPGE scientifiques ne représentent que 55% des sortants. Par contre à Strasbourg un entrant sur 2 est un CPGE scientifique mais 7 sortants sur 10 sont des CPGE scientifiques. A Nice, sur 100 bacheliers de l'académie qui migrent à leur entrée en CPGE 57 entrent en CPGE scientifiques, 23 en CPGE littéraires et 19 en CPGE économie mais sur 100 bacheliers qui arrivent à Nice pour faire leur CPGE 77 ont migré pour effectuer une CPGE scientifiques, 10 une CPGE littéraires et 13 une CPGE économie.

## ***2 Les facteurs explicatifs des migrations inter académiques***

### ***2.1 Les profils des élèves migrants***

Au-delà des facteurs géographiques que nous venons de passer en revue, il s'agit de repérer les caractéristiques des élèves qui semblent le plus liées avec la décision de changer d'académie en intégrant une CPGE. On peut comparer les profils des élèves qui restent dans leur académie d'origine après leur décision d'entrer en CPGE et ceux qui changent d'académie. Nous examinerons différents critères, socio-économiques (âge, sexe, PCS des parents), scolaires (type de baccalauréat et filière de CPGE) et géographiques (académie du baccalauréat et de CPGE). Le tableau 7 fournit les taux de migration (assimilables à des probabilités de migrer) selon différentes caractéristiques des élèves entrant en CPGE.

On constate que les migrations de nouveaux bacheliers concernent davantage les filles, les nouveaux bacheliers à l'avance, ceux qui ont plutôt eu un baccalauréat L, ceux qui entrent en CPGE littéraires ou CPGE économie option scientifique. Parmi les élèves de CPGE scientifiques, les élèves de MPSI sont plus mobiles que ceux de PTSI ou de TSI. Ce sont plus particulièrement les enfants d'agriculteurs, de professions libérales et de retraités qui bougent. Les enfants d'enseignants sont moins mobiles puisque seuls 23% d'entre eux changent d'académie contre une moyenne nationale de 25% et les enfants d'ouvriers sont par contre très peu mobiles.

Mais ces moyennes peuvent cacher de fortes disparités. Ainsi, les deux tiers des entrants en CPGE littéraires sont des bacheliers L et la presque totalité des entrants en CPGE scientifiques sont des bacheliers S. Par contre les bacheliers S se retrouvent dans toutes les filières de CPGE. Enfin les comportements des filles peuvent être différents selon leur baccalauréat et leur filière de CPGE. Ces différentes caractéristiques scolaires et sociales ne sont pas indépendantes et les comportements des bacheliers selon leur type de terminales ne sont pas les mêmes suivant la CPGE intégrée mais également selon leur sexe.



**Tableau 7 : la répartition des élèves en migrants et stables selon différents critères**

Critère	stable	migrant	Total
<b>Age</b>			
En avance	71	29	100
A l'heure	76	24	100
En retard	74	26	100
<b>Sexe</b>			
Filles	73	27	100
Garçons	77	23	100
<b>PCS</b>			
Agriculteurs	70	30	100
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	76	24	100
Professions libérales, cadres sup	74	26	100
Enseignants	77	23	100
Professions intermédiaires	79	21	100
Employés	79	21	100
Ouvriers	83	17	100
Retraités-Inactifs	63	37	100
<b>Type de bac</b>			
S	75	25	100
L	72	28	100
ES	76	24	100
STI et STT	82	18	100
<b>Filière de CPGE</b>			
Scientifique	76	24	100
<i>Dont MPSI</i>	76	24	100
<i>Dont PTSI</i>	83	17	100
<i>Dont TSI</i>	82	19	100
<i>Dont BCPST</i>	69	31	100
Littéraire	71	29	100
<i>Dont littéraires et sciences sociales</i>	65	35	100
<i>Dont littéraires</i>	73	27	100
Commercial	76	24	100
<i>Dont option scientifique</i>	73	27	100
Total	75	25	100

Lecture : 24 % des élèves entrant en MPSI migrent contre seulement 31% de ceux entrant en BCPST.

Ainsi un examen des taux de migration par sexe, filière et type de baccalauréat met en évidence une mobilité équivalente des filles et des garçons lorsqu'ils sont titulaires d'un baccalauréat L, ES ou technologique mais également lorsqu'ils sont en CPGE littéraires ou économie. Par contre les filles bachelères S, et les filles en CPGE scientifique sont beaucoup plus mobiles que les garçons dans le même cas (cf. le tableau 8). On peut examiner si c'est un effet type de baccalauréat ou type de CPGE. Pour cela le dernier tableau (cf. le tableau 9) apporte un éclairage : si les filles bachelères S sont plus mobiles que les garçons c'est uniquement lorsqu'elles entrent en CPGE scientifique, et un examen plus fin montre que cet effet de plus grande mobilité des filles se retrouve dans toutes les filières scientifiques, dans une moindre mesure en MPSI et PCSI mais plus fortement en BCPST et PTSI. Ce tableau apporte également une autre information : si les bacheliers scientifiques apparaissent en moyenne moins mobiles que les bacheliers littéraires c'est seulement parce qu'ils sont moins mobiles lorsqu'ils vont en CPGE scientifique et que cette filière représente la majorité des effectifs de CPGE. Par contre, lorsque les bacheliers scientifiques intègrent une CPGE littéraire, ils sont plus mobiles (un tiers d'entre eux bouge) que les bacheliers littéraires et même que les bacheliers économiques. Ils sont également plus mobiles lorsqu'ils entrent dans une CPGE économique que les bacheliers économiques.

**Tableau 8 : Les migrants par sexe, selon le type de baccalauréat et selon la filière de CPGE**

	Garçons	filles	total
<b>Par baccalauréat</b>			
baccalauréat S	23%	27%	25%
baccalauréat L	28%	28%	28%
baccalauréat ES	24%	24%	24%
baccalauréat technologique	18%	18%	18%
<b>Par CPGE</b>			
Cpge scientifiques	22%	27%	24%
Cpge littéraires	29%	29%	29%
Cpge économie	24%	24%	24%

Lecture : 27% des filles titulaires d'un baccalauréat S changent d'académie à l'entrée en CPGE contre 23% des garçons dans le même cas.

**Tableau 9 : Le pourcentage de migrants par sexe croisé avec le baccalauréat et selon la cpge**

	Garçons bac S	Filles bac S	Total bac S	Garçons bac ES	Filles bac ES	Total bac ES
Cpge scientifiques	22%	27%	24%	ns	ns	Ns
Cpge littéraires	35%	34%	34%	23%	25%	24%
Cpge économie	25%	26%	26%	24%	23%	24%
total	23%	27%	25%	24%	24%	24%

Lecture : 34% des filles titulaires d'un baccalauréat S qui entrent en CPGE littéraires changent d'académie.

Afin d'apprécier l'intensité entre académies des liens entre la migration à l'entrée du supérieur et les caractéristiques des bacheliers on peut calculer des statistiques V de Cramer sur différents tableaux de contingence croisant le fait d'être ou non migrant et certaines caractéristiques des bacheliers. Le V de Cramer permet de comparer l'intensité de la liaison de deux variables qualitatives dans des tableaux de contingence d'effectifs différents (cf. l'annexe méthodologique). L'examen du tableau 10 met ainsi en évidence le lien très fort du comportement de migrant avec la zone géographique de départ et d'arrivée mais également avec la filière de CPGE choisie. C'est donc une logique d'offre qui semble s'appliquer, et à un niveau fin puisque le fait de prendre en compte des filières fines de CPGE améliore la statistique du V de Cramer. L'origine scolaire et l'origine socio-économique apparaissent également comme fortement liées au comportement de migration. Viennent ensuite l'âge et le sexe.

**Tableau 10 : lien entre la décision de migrer et différents critères**

Critère	V de Cramer
Académie de départ	0,31
Académie d'arrivée	0,40
Sexe	0,04
Age	0,04
PCS	0,10
Type de bac	0,04
Filière de CPGE	0,05
Filière fine de CPGE	0,16

Nous avons vu que les entrées et sorties différaient selon les filières et selon les académies mais également selon les caractéristiques socio-économiques des migrants. Cependant ces facteurs ne sont pas totalement indépendants entre eux. Ainsi, les orientations en CPGE ne sont pas les mêmes selon le sexe de l'élève, selon le baccalauréat de l'élève et selon la filière de CPGE choisie. De fait, lorsqu'on a repéré via nos analyses descriptives précédentes des liens entre le sexe et la migration et entre la filière et entre la filière de CPGE et la migration il se peut très bien que ce soit la même réalité que l'on observe puisque les filles sont plus représentées en filières littéraires. On peut donc s'interroger sur un effet sexe ou filière. De même les élèves ne se retrouvent pas dans les mêmes filières de CPGE selon leur baccalauréat. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, les académies ne perdent pas les mêmes élèves et n'attirent pas non plus les mêmes. Il y a donc des effets structures dont une simple analyse descriptive ne peut rendre compte. Une modélisation « toute choses égales par ailleurs » permet de répondre à ces questions. Cette analyse permet de mesurer l'effet de chacune des variables susceptibles d'influer sur la décision de migrer mises en évidence précédemment lorsqu'on contrôle les autres variables. Deux approches peuvent être envisagées : une

approche macroéconomique ou agrégée qui s'appuie sur des flux agrégés entre deux académies et utilise donc des modèles d'analyse de la variance et une approche microéconomique ou individuelle qui s'appuie sur des probabilités de migrer pour un étudiant et utilise donc des modélisations logistiques.

Ces deux méthodes, l'analyse de la variance et la régression logistique, cherchent à expliquer un comportement par un ensemble de facteurs en essayant de repérer l'effet propre de chacune des variables introduites en contrôlant les effets de structure. Nous allons successivement les utiliser pour expliquer les migrations en se plaçant à deux niveaux. Tout d'abord une approche qui s'appuie sur des flux agrégés, puis une approche qui examine la décision individuelle de migrer. En effet l'étude des migrations d'étudiants à l'entrée en CPGE peut se placer à différents niveaux d'agrégation. Dans cette étude nous aborderons d'abord une approche au niveau agrégé pour chercher à définir les caractéristiques globales des migrations. Il s'agit de mettre en évidence les relations qui existent entre les migrations et certaines caractéristiques des zones concernées et nous utiliserons des modèles de régressions multiples. Cependant il faut se garder d'en conclure de quelconques liens entre les probabilités individuelles de migrer et ces caractéristiques. La deuxième approche des migrations se situe au niveau individuel et examine les caractéristiques de chaque migrant pour expliquer son comportement. On n'explique plus des flux de migrants mais des comportements de migration. On explique donc la probabilité qu'un élève change d'académie à son entrée en CPGE à l'aide de différentes informations dont on dispose sur lui grâce à des modèles logistiques. Il peut être intéressant de faire intervenir simultanément les caractéristiques des élèves et des académies de leur baccalauréat dans un même modèle.

L'intégration des deux approches est difficile du fait que la première prédit un comportement collectif à l'aide de caractéristiques du groupe alors que la deuxième prédit un comportement individuel à l'aide de caractéristiques individuelles.

## **2.2 Une approche agrégée des migrations**

On cherche ici à préciser les facteurs susceptibles d'expliquer le mieux possible les variations des taux de migration entre académies. On peut expliquer au niveau agrégé les migrations d'une académie vers une autre en utilisant des modèles d'analyse de la variance afin de prendre en compte les effets académie (académie de départ, académie d'arrivée) et les effets filières. En effet les analyses précédentes ont mis en évidence que les migrations dépendent des académies de départ et des académies d'arrivée mais également des filières. Ces effets académies sont très différents, certaines académies présentant des taux plus élevés que d'autres. L'analyse de la variance permet de mesurer la contribution d'un certain nombre de facteurs, ici le type de l'académie de départ et le type de l'académie d'arrivée, à l'explication de la variance totale de la variable étudiée, ici les migrations d'étudiants à l'entrée en CPGE par filière et par académie. Nous rapportons donc le flux des migrants d'une académie vers une autre pour une filière donnée à l'effectif concerné, c'est-à-dire le nombre d'élèves de l'académie de départ qui s'engagent dans cette filière (quelle que soit l'académie où ils seront ensuite). On obtient ainsi des taux de migrations par filière<sup>12</sup>. L'analyse de la variance à plusieurs critères (comme ici avec les critères académie de départ, académie d'arrivée et filière) est une généralisation des tests d'égalité de la moyenne. Il s'agit de déterminer s'il existe un effet dû au critère académie de départ, un effet dû au critère académie d'arrivée et un effet filière en répondant aux interrogations suivantes

- Les moyennes observées dans chaque académie de départ sont-elles égales?
- Les moyennes observées dans chaque académie d'arrivée sont-elles égales ?
- Les moyennes observées dans chaque filière sont-elles égales ?

Le fait d'introduire plusieurs facteurs de classification permet de tester en particulier si les différences entre deux moyennes pour un critère donné ne sont pas dues à l'effet d'un autre facteur.

---

<sup>12</sup> La même analyse que celle qui suit a été appliquée à des modèles en flux ou indice et donne des résultats non significativement différents sur l'importance des différentes variables explicatives.

### **Des effets simples : académie d'arrivée ou académie de départ ou filière**

On suppose que ces taux de migrations par filière sont engendrés par un modèle simple :

$$m_{ijk} = \mu + \alpha_i + \varepsilon_{ijk} \quad (1)$$

où l'indice  $i=1\dots I$  représente le type de l'académie de départ, l'indice  $j=1\dots J$  le type de l'académie d'arrivée et  $k=1\dots K$  le type de filière du supérieur. On note  $m_{ijk}$  le taux de migration de l'académie  $i$  vers l'académie  $j$  pour la filière  $k$ . Le modèle (1) dit que cet effectif est, au résidu aléatoire  $\varepsilon_{ijk}$  près, déterminé par l'addition à la moyenne générale  $\mu$  de  $\alpha_i$  (effet du critère académie de départ).

Les coefficients  $\alpha_i$  ne sont estimables qu'à une constante près. Par contre certaines expressions des coefficients sont toujours estimables, comme par exemple les différences  $\alpha_i - \alpha_{i'}$ , appelées contrastes. On a ainsi l'habitude d'estimer les modèles d'analyse de la variance en choisissant, pour chaque facteur, une classe de référence par rapport à laquelle on calcule les coefficients des autres classes. Les résultats se lisent donc en écart par rapport à cette classe de référence. Si cette classe de référence a pour indice 1 on impose donc  $\alpha_1=0$  et l'effet de cette académie de type 1 sera  $\mu$ , l'effet de l'académie de départ de type  $i$  étant donc  $\mu + \alpha_i$ . L'écart d'effet entre ces deux types d'académie de départ est ainsi  $\alpha_i$ .

L'estimation d'un tel modèle avec un seul effet académie de départ permet d'expliquer 12% de la variance des taux de migration par filière entre académies (cf. le tableau 11). Si on estime ce même type de modèle avec un seul effet académie d'arrivée on explique 18% de la variance, ce qui semble indiquer que l'effet d'attraction des académies est plus fort que l'effet répulsif des académies de départ. Par contre le seul effet filière de CPGE n'explique que 3% de la variance des taux de migration.

### **Des effets additifs des académies de départ, académies d'arrivée et filières**

Si on ne considère plus les variables isolément mais par des combinaisons de deux ou trois on suppose que ces taux de migrations par filière sont engendrés par un modèle où les effets académie de départ et académie d'arrivée sont additifs

$$m_{ijk} = \mu + \alpha_i + \beta_j + \varepsilon_{ijk} \quad (2)$$

Le modèle (2) dit que cet effectif est, au résidu aléatoire  $\varepsilon_{ijk}$  près, déterminé par l'addition à la moyenne générale  $\mu$  de  $\alpha_i$  (effet du critère académie de départ) et de  $\beta_j$  (effet de l'académie d'arrivée).

Le fait d'expliquer les taux de migration par des effets académie de départ et académie d'arrivée explique 28% de la variance. Les variances des modèles simples de type (1) appliqués séparément aux effets académie de départ et académie d'arrivée ne s'additionnent pas, ce qui met en évidence une corrélation entre les différentes académies : certains couples académie de départ et académie d'arrivée sont plus fréquents que d'autres.

On peut également examiner s'il existe un effet filière propre à expliquer les migrations. On suppose ici que les flux de migration sont engendrés par un modèle simple où les effets académie de départ, académie d'arrivée et effets filières sont additifs

$$m_{ijk} = \mu + \alpha_i + \beta_j + \phi_k + \varepsilon_{ijk}$$

Les flux de migrations d'une académie  $i$  de départ vers une académie  $j$  d'arrivée dans une filière  $k$ , sont, au résidu aléatoire  $\varepsilon_{ijk}$  près, déterminés par l'addition à la moyenne générale  $\mu$  de  $\alpha_i$  (effet du critère académie de départ), de  $\beta_j$  (effet de l'académie d'arrivée) et de  $\phi_k$  (effet du critère filière).

Le fait de rajouter un effet lié à la filière de CPGE n'améliore l'estimation du modèle que très peu et les trois facteurs, académie de départ, d'arrivée et filière, expliquent 30% de la variance des flux de migration.

### **Des effets croisés des différents critères**

On peut modéliser cette hypothèse par :

$$m_{ijk} = \mu + \alpha_{ik} + \beta_j + \varepsilon_{ijk} \quad (4)$$

Les flux de migrations d'une académie i de départ vers une académie j d'arrivée dans une filière k, sont, au résidu aléatoire  $\varepsilon_{ijk}$  près, déterminés par l'addition à la moyenne générale  $\mu$  de  $\alpha_{ik}$  (effet croisé des critères académie de départ et filières) et de l'effet  $\beta_j$  (effet académie d'arrivée).

En comparant ces modèles de type 4 où les variables entrent en combinaison avec les modèles de type 2 ou 3 où les variables entraient isolément on peut conclure sur le caractère complémentaire ou non des critères entre eux en examinant les degrés explicatifs. L'idée est de voir si l'ajout d'un critère apporte de l'information par rapport à un autre critère, ce qui se juge à l'augmentation du degré explicatif du modèle agrandi.

Le fait de permettre aux effets filières de CPGE d'être différents selon les académies permet d'expliquer 38% de la variance des flux de migration par filière entre académie. Les effets filières sont donc différents selon l'académie de départ : on ne quitte pas dans l'absolu une académie, on la quitte dans certaines filières : c'est ce que nous avons remarqué dans les taux de migration par filière et académie.

### **Des effets de variables quantitatives**

Dans un modèle d'analyse de la variance, la valeur prise par la variable endogène, ici les flux de migration, est déterminée, à l'aléa près, par la classe (classe de l'effet académie de départ, classe de l'effet académie d'arrivée et classe de la filière) à laquelle appartient l'observation. Cependant dans le cas de notre variable étudiée, les flux de migration, il semble approprié d'écrire que cette valeur est aussi fonction des conditions d'offre de formation à l'entrée en CPGE des académies concernées mais également des distances entre académies ainsi que des effets de contexte liés aux caractéristiques des étudiants de CPGE de ces académies (en terme de sexe, PCS des parents, type de baccalauréat...). L'idée par rapport aux modélisations précédentes qui mettaient en évidence des effets académies d'arrivée et de départ est d'essayer d'expliquer ces effets à l'aide de caractéristiques des académies d'arrivée et de départ. Un modèle où interviennent des variables catégorielles et des variables continues est appelé modèle d'analyse de la covariance

### **Le modèle d'offre**

Ainsi on peut supposer que les flux de migrations sont engendrés par un modèle simple où les effets académies de départ et académies d'arrivée sont additifs et où les variables  $O_{ik}$ , offre de formation pour la filière k du supérieur dans l'académie i, donnent une indication sur l'offre proposée.

$$m_{ijk} = \mu + \alpha_i + \beta_j + \phi_k + \gamma \Delta \frac{O_{jk}}{O_{ik}} + \varepsilon_{ijk} \quad (5)$$

Les flux de migration pour des bacheliers se dirigeant vers la filière k de CPGE entre deux académies i et j est, au résidu aléatoire  $\varepsilon_{ijk}$  près, déterminé par l'addition à la moyenne générale  $\mu$  de  $\alpha_i$  (effet du critère académies de départ), de  $\beta_j$  (effet du critère académies d'arrivée), de  $\phi_k$  (effet du critère filière) et du ratio des offres des deux académies dans la filière k  $\gamma \frac{O_{jk}}{O_{ik}}$ , le différentiel entre les

offres de formations des deux académies dans cette filière étant pris en ratio puisque le modèle est en logarithme.

*Cette variable offre prise toute seule explique 15% de la variance mais n'apporte pas de significativité supplémentaire une fois introduits des effets académies de départ, d'arrivée et les filières.*

### **La prise en compte des distances**

Le modèle précédent ne prenait pas en compte la proximité des académies lorsqu'il y a migration. On peut donc estimer un modèle de la forme :

$$m_{ijk} = \mu + \alpha_i + \beta_j + \phi_k + \lambda D_{ij} + \varepsilon_{ijk} \quad (6)$$

Les flux de migration pour des bacheliers se dirigeant vers la filière k de CPGE entre deux académies i et j est, au résidu aléatoire  $\varepsilon_{ijk}$  près, déterminé par l'addition à la moyenne déterminé par l'addition à la moyenne générale  $\mu$  de  $\alpha_i$  (effet du critère académies de départ), de  $\beta_j$  (effet du critère académies d'arrivée), de  $\phi_k$  (effet du critère filière) et d'un indicateur  $D_{ij}$  de proximité entre les académies i et j ( $D_{ij}$  vaut 1 si les académies sont voisines et zéro sinon).

*L'introduction de cette variable améliore considérablement les estimations puisqu'on explique désormais près de la moitié de la variance. Donc le facteur distance joue pour expliquer les migrations d'une académie vers une autre mais pas seulement : au-delà de la distance, des effets filières et académies continuent à être significatifs.*

### **L'impact des caractéristiques macroéconomiques des académies**

Enfin un dernier modèle que nous pouvons estimer intègre des caractéristiques des étudiants de CPGE des académies de départ et d'arrivée, telles que la proportion de bacheliers S, ES ou L, la proportion d'enfants issus de catégories supérieures, de professions intermédiaires ou d'ouvriers...

$$m_{ijk} = \mu + \sum_l \alpha_{il} X_{il} + \sum_l \beta_{jl} Y_{jl} + \varepsilon_{ijk} \quad (7)$$

où  $X_{il}$  représente la proportion d'élèves bacheliers de l'académie i continuant en CPGE qui présentent la caractéristique l et  $Y_{jl}$  représente la proportion d'élèves en CPGE de l'académie j qui présentent la caractéristique l.

*Ces caractéristiques expliquent 22% de la variance mais, lorsqu'on introduit les effets académies de départ, d'arrivée et les filières, ces caractéristiques n'apparaissent plus significatives et certaines changent de signe. En effet beaucoup d'entre elles mesuraient un effet académie. Les effets académiques vont donc au-delà des effets type et caractéristiques des populations des académies concernées.*

### **Part de la variance des taux de réussite expliquée par différents critères**

On peut résumer la démarche précédente dans le tableau suivant donnant la part de la variance des taux de migration expliquée par différents critères. On peut ainsi dans un premier temps commenter la pertinence des critères un à un en utilisant leur pouvoir explicatif (modèles de type (1)) puis considérer les critères non plus isolément mais par des combinaisons (modèles de types (2) ou (3)) et examiner si les effets des différents critères sont complémentaires (la variance s'additionne) c'est-à-dire si introduire de nouveaux critères apporte une information importante une fois les autres critères connus.

**Tableau 14 :Part de la variance des flux de migration expliquée par différents critères**

Critères	Part de la variance en %
Académie départ seule	12
Académie arrivée seule	18
Filières	3
Académie départ et arrivée	28
Académie départ et arrivée et filière	30
Académie départ et arrivée croisée avec filières	38
Académie départ croisée avec filières et arrivée	33
Ratio d'offre seul	15
Ratio d'offre, académie de départ et d'arrivée et filières	32
Distance	13
Distance et académie de départ	22
Distance et académie d'arrivée	40
Distance, académie de départ et académie d'arrivée, filières	48
Caractéristiques des académies de départ	9
Caractéristiques des académies de départ et d'arrivée	22
Caractéristiques des académies de départ et d'arrivée et distance	40
Caractéristiques des académies de départ et des académies d'arrivée, académie de départ et d'arrivée et filières	48

### 2.3 Une approche individuelle des migrations

Lorsqu'on passe à l'explication de la décision individuelle de migrer à l'entrée en CPGE une modélisation logistique apparaît comme l'approche la plus adaptée au niveau individuel. En effet, nous avons vu que les caractéristiques individuelles qui semblaient avoir un effet sur la décision de migrer sont des caractéristiques très corrélées entre elles. Ainsi on peut se poser la question de savoir si la plus forte propension à migrer que l'on observe chez les élèves entrant en CPGE littéraires est due à la plus forte propension à migrer des élèves titulaires d'un baccalauréat littéraire ou si c'est vraiment un effet offre de formation des CPGE littéraires. Seule une approche « toutes choses égales par ailleurs » permet de faire la part des choses.

Une modélisation du comportement de migrant par un modèle logistique confirme ainsi le poids très fort de l'académie de départ mais également des caractéristiques scolaires (type de terminale, et filière de CPGE choisie). Cependant la décision de migrer dépend également de certaines caractéristiques socio-économiques des élèves. Ainsi, lorsqu'on contrôle la filière choisie et le type de terminale suivie, l'effet fille disparaît sauf pour les filles entrant en CPGE scientifique : ceci s'explique par le fait que les filles sont autant mobiles que les garçons sauf en CPGE scientifiques où l'écart se creuse, comme nous l'avons vu. Donc la moyenne plus élevée chez les filles de migrants n'est due qu'à un taux élevé de migration pour celles qui entrent en CPGE scientifiques. De même l'origine sociale des élèves conserve un poids non négligeable.

La meilleure modélisation est celle présentée dans le tableau 14. D'autres modélisations ont été testées mais n'apportent pas au niveau significativité. Le fait que le coefficient des bacheliers L soit négatif est entièrement dû au fait que l'on contrôle le type de CPGE où vont les élèves. En effet les bacheliers S sont plus mobiles que les bacheliers L lorsqu'ils entrent en CPGE littéraires donc le coefficient des bacheliers littéraires est significativement inférieur à celui des bacheliers scientifiques. Ils sont par contre peu mobiles lorsqu'ils entrent en CPGE scientifiques et ils forment la presque totalité des élèves de cette filière. Le modèle met bien en évidence le fait que les bacheliers scientifiques entrant en CPGE littéraires changent plus souvent d'académie que s'ils entraient en CPGE économie ou littéraires. L'analyse toutes choses égales par ailleurs permet de contrôler tous ces aspects. Ainsi, les élèves entrant en CPGE scientifiques sont bien moins mobiles que les élèves entrant en CPGE littéraires.

Les élèves ayant passé leur baccalauréat à Paris apparaissent comme moins mobiles que ceux de Versailles mais plus que ceux de Lille. On retrouve le classement en taux bruts de sortie du tableau 3 : ce ne sont donc pas les caractéristiques des élèves qui expliquent les différents taux de migrations par académie mais bien des effets propres liés aux académies.

Les migrations des élèves entrant en CPGE s'expliquent avant tout par des effets académiques mais également par leurs caractéristiques scolaires, c'est-à-dire le type de baccalauréat qu'ils ont eu et la filière qu'ils veulent intégrer. C'est donc une optique cursus scolaire et offre associée. Les caractéristiques socio-démographiques jouent également.

**Tableau 15 : Impact des différentes caractéristiques des élèves entrant en CPGE sur leur décision de migrer**

modalité de référence	modalité active	
constante		-0,39***
âge à l'heure	en avance	0,24***
	en retard	Ns
Sexe garçon	Fille	Ns
	Fille en CPGE scientifiques	0,21***
pcs du chef de famille cadres supérieurs	agriculteur	0,27**
	commerçant, artisan	Ns
	enseignant	-0,16***
	profession intermédiaire	-0,29***
	employé	-0,26***
	ouvrier	-0,53***
	inactif	0,51***
filière de CPGE CPGE scientifique	CPGE littéraire	0,51***
	CPGE économique	0,19***
classe de terminale S	L	-0,19**
	ES	-0,22***
	technologique	-0,36***
académie Versailles	lyon	-2,16**
	strasbourg	-2,15**
	lille	-2,05***
	toulouse	-1,88***
	Paris	-1,79**
	rennes	-1,49***
	clermont-ferrand	-1,48***
	nice	-1,26***
	nantes	-1,13***
	nancy	-1,30***
	aix	-0,92***
	bordeaux	-0,90***
	caen	-0,86***
	montpellier	-0,78***
	orléans-tours	-0,70***
	reims	-0,68***
	rouen	-0,58***
	antilles	-0,47**
	grenoble	-0,47***
	besançon	-0,31**
dijon	-0,22**	
limoges	Ns	
poitiers	Ns	
corse	Ns	
créteil	0,27***	
amiens	0,43***	

\*p<0.05; \*\*p<0.01; \*\*\*p<0.001



### 3 Une approche avec un pôle Ile de France

Lorsqu'on regroupe les académies de Créteil, Versailles et Paris on crée un pôle Ile de France. Dans ce cas un élève de Créteil qui va à Paris n'est plus considéré comme migrant. Les migrations continuent à être importantes parmi les élèves de CPGE puisque 17% d'entre eux sont concernés à leur entrée en CPGE mais le chiffre est bien sûr moins élevé que lorsqu'on ne tenait pas compte de ce pôle puisque, comme nous l'avons vu, une grande partie des migrations concernait des départs de Créteil et Versailles vers Paris.

Un élève de CPGE sur 4 a passé son baccalauréat en Ile de France mais 3 élèves de CPGE sur 10 étudient en Ile de France. Au niveau des migrations 3 élèves sur 10 parmi ceux qui ont changé d'académie sont arrivés en Ile de France et seuls 4% des élèves issu de l'Ile de France changent d'académie. L'Ile de France reste donc un pôle d'attraction. En examinant les flux de migrants on peut également dresser un constat du brassage académique. Ainsi, les migrants échangés par l'Ile de France (somme des entrants et des sortants) représentent 17% de l'ensemble des bacheliers migrants (cf. le tableau 16).

Si on examine les flux province-Ile de France, Ile de France-province et province-province on constate que les 17% de migrations se décomposent en 1% d'Ile de France vers la province, 5% de province vers l'Ile de France et 11% intra province. Donc un tiers des migrations concerne l'Ile de France, essentiellement en entrée, et les deux tiers des migrations se passent entre académies de province.

**Tableau 16 : la redistribution avec le pôle Ile de France**

<i>académie</i>	<i>Part dans les bacheliers</i>	<i>part dans les cpge</i>	<i>Part dans les entrants</i>	<i>Part dans les sortants</i>
AIX - MARSEILLE	4%	4%	3%	6%
AMIENS	2%	1%	1%	8%
ANTILLES	2%	1%	0%	3%
BESANCON	2%	1%	0%	3%
BORDEAUX	4%	4%	4%	5%
CAEN	2%	2%	1%	3%
CLERMONT	2%	2%	2%	2%
CORSE	0%	0%	0%	1%
DIJON	3%	2%	2%	6%
GRENOBLE	5%	3%	2%	9%
LILLE	6%	7%	7%	3%
LIMOGES	1%	1%	1%	2%
LYON	5%	7%	15%	2%
MONTPELLIER	3%	3%	3%	5%
NANCY - METZ	3%	3%	1%	3%
NANTES	5%	5%	5%	5%
NICE	3%	3%	2%	4%
ORLEANS - TOURS	4%	3%	3%	6%
POITIERS	2%	2%	2%	5%
REIMS	2%	2%	2%	3%
RENNES	5%	5%	4%	4%
ROUEN	2%	2%	1%	4%
STRASBOURG	3%	3%	3%	1%
TOULOUSE	4%	5%	8%	2%
ILE DE FRANCE	25%	30%	30%	4%
	100%	100%	100%	100%

On peut reprendre exactement l'analyse faites précédemment sans le regroupement Ile de France. Nous présentons simplement le modèle logistique qui synthétise les différentes statistiques et résume les caractéristiques des migrants les plus importantes quant à la décision de migrer. Les résultats de la modélisation présentée dans le tableau 16 sont très semblables à ceux du tableau 15 et le fait de créer un pôle Ile de France réduit les flux de migration mais ne change pas foncièrement les caractéristiques des migrants.

**Tableau 16 : Impact des différentes caractéristiques des élèves entrant en CPGE sur leur décision de migrer avec le pôle Ile de France**

modalité de référence	modalité active	<i>modèle II</i>
constante		-1,28***
âge à l'heure	en avance en retard	0,23*** Ns
Sexe garçon	Fille en CPGE non scientifiques Fille en CPGE scientifiques	Ns 0,19***
pcs du chef de famille cadres supérieurs	agriculteur commerçant, artisan enseignant profession intermédiaire employé ouvrier inactif	0,21* Ns -0,25*** -0,42*** -0,36*** -0,61*** 0,25***
filière de CPGE CPGE scientifique	CPGE littéraire CPGE économique	0,68*** 0,25**
classe de terminale S	L ES technologique	-0,33** -0,28*** -0,32***
académie Bordeaux	Ile de France Aix besançon caen clermont-ferrand dijon grenoble lille lyon montpellier nancy poitiers rennes strasbourg toulouse nantes orléans-tours reims amiens rouen limoges nice corse antilles	-2,45*** ns 0,59*** Ns -0,59*** 0,68** 0,42*** -1,15*** -1,27*** Ns -0,39*** 0,84*** -0,59*** -1,26*** -0,99*** -0,22* 0,20* 0,24* 1,35*** 0,33** 0,87*** -0,36*** 0,95*** 0,30**

## 4 Les mouvements Paris-Province et Province-Province

Les mouvements vers Paris méritent à eux seuls un examen plus poussé. En effet il s'agit d'examiner si Paris exerce réellement une attraction sur les étudiants de CPGE et si c'est le cas, si cette attraction concerne seulement certaines filières et certains étudiants ou tous les élèves de CPGE. Sur l'ensemble des élèves qui continuent après leur baccalauréat en CPGE 10% changent d'académie pour aller à Paris, 14% changent d'académie de province vers la province, 1% va de Paris vers la Province et les autres ne changent pas d'académie. Donc, parmi les élèves qui changent d'académie à l'entrée en CPGE, 40% vont de province à Paris, 56% de province en province et 4% de Paris vers la province. On voit donc apparaître deux grands mouvements : l'un vers Paris et l'autre intra-province.

**Tableau 17 : Les migrants vers Paris selon l'académie de départ**

Académie de départ	Part dans le total des migrants vers Paris
AIX - MARSEILLE	1%
AMIENS	5%
ANTILLES	2%
BESANCON	1%
BORDEAUX	1%
CAEN	1%
CLERMONT	0%
CORSE	0%
CRETEIL	21%
DIJON	2%
GRENOBLE	1%
LILLE	3%
LIMOGES	1%
LYON	1%
MONTPELLIER	1%
NANCY - METZ	1%
NANTES	2%
NICE	1%
ORLEANS - TOURS	4%
POITIERS	2%
REIMS	1%
RENNES	2%
ROUEN	3%
STRASBOURG	0%
TOULOUSE	0%
VERSAILLES	44%

Si on examine les origines des migrants vers Paris (cf. le tableau 17), sur 10 migrants, 4 viennent de Versailles et 2 de Créteil. Il s'agit donc dans 6 cas sur 10 d'une migration intra Ile de France mais qui se dirige essentiellement vers Paris. Ceci peut s'expliquer en partie par la distribution des réseaux de transports en Ile de France qui rendent plus facile des déplacements vers Paris qu'intra Ile de France. En ce qui concerne les migrations vers Paris viennent ensuite principalement par ordre de poids décroissant Amiens, Orléans, Rouen et Lille. Cependant cette attractivité est ciblée : deux établissements parisiens attirent un quart des migrants vers Paris et six établissements parisiens la moitié. Plus précisément, si on examine la destination des élèves migrants des académies de Créteil et de Versailles, on constate qu'un tiers d'entre eux se retrouve dans trois établissements parisiens.

On peut examiner les profils des migrants selon leurs deux principaux mouvements : province-Paris ou province-province (cf. le tableau 18). Les migrants de la province vers Paris sont plus souvent en avance, plus souvent des filles, plus souvent des bacheliers littéraires et c'est le plus souvent pour

entrer en CPGE MPSI, CPGE littéraires lettres ou économie option scientifique. Les migrants d'une académie de province vers une autre académie de province sont plus souvent enfants d'agriculteurs, d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise, entrant en CPGE TSI ou en CPGE lettre-sciences sociales. Ce sont également plus souvent des filles et des bacheliers scientifiques. Ce ne sont donc pas les mêmes profils d'élèves qui sont concernés par ces deux types de migrations.

**Tableau 18 : la répartition des élèves en migrants et stables selon différents critères**

<b>Mouvements Caractéristiques</b>	<b>Paris- Province</b>	<b>Province- Paris</b>	<b>Province- Province</b>	<b>Ne pas</b>	<b>migre</b>	<b>Total des CPGE</b>
<b>Age</b>						
En avance	1	13	15	71		100
A l'heure	1	9	14	76		100
En retard	1	8	15	76		100
<b>Sexe</b>						
Filles	1	11	15	73		100
Garçons	1	9	13	77		100
<b>Type de bac</b>						
BAC S	1	9	15	75		100
BAC L	1,5	13	13	72,5		100
BAC ES	1	11	12	76		100
BAC technologiques	0,5	3,5	14	82		100
<b>Origine sociale</b>						
Agriculteurs	0	5	25	70		
Artisan, commerçants, chefs d'entreprise	1	7	16	76		
Professions libérales, cadres sup	1,5	10	14,5	74		
Enseignants	0,5	9	13,5	77		
Professions intermédiaires	0	7	13	80		100
Employés	0,5	6,5	14	79		100
Ouvriers	0	5	12	83		100
Retraités	1	24	12	63		100
<b>Filière</b>						
CPGE scientifique	1	9	14	76		100
<i>Dont MPSI</i>	1	11	12	76		100
<i>Dont PTSI</i>	0,5	3	14	82,5		100
<i>Dont TSI</i>	0	2	17	81		100
CPGE littéraire	1,5	12	15,5	71		100
<i>Dont lettres et sciences sociales</i>	2	8	24,5	65,5		100
<i>Dont lettres</i>	1	12	14	73		100
CPGE éco et commerciale	1	11	12	76		100
<i>Dont option scientifique</i>	1	12	14	73		100
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>75</b>		<b>100</b>

Une étude plus poussée qui croise différents profils dans les tableaux 19 et 20 met en évidence deux mouvements migratoires bien différents.

Le premier, qui conduit à migrer vers Paris, concerne proportionnellement plus des bacheliers littéraires. Les bacheliers littéraires migrent plus souvent vers Paris que les bacheliers scientifiques ou économiques, quelle que soit d'ailleurs la filière où vont ces derniers (cf. le tableau 19). De plus les comportements des filles et des garçons ne sont pas significativement différents même si les filles apparaissent plus mobiles, essentiellement lorsqu'elles entrent en CPGE scientifiques. Le second mouvement migratoire entre académies de Province est très différent : ce sont des bacheliers scientifiques qui bougent plus que les autres bacheliers, et ceci quelle que soit la filière mais surtout lorsqu'ils entrent en CPGE littéraires, plus particulièrement en BL (cf. le tableau 20). Ceci s'explique par la distribution de l'offre de telles sections. C'est la grande différence avec les migrations vers Paris : ici ce sont plus des bacheliers scientifiques qui sont concernés alors que les migrations vers Paris intéressaient proportionnellement plus des bacheliers littéraires. Les filles bougent également proportionnellement plus que les garçons sauf les bachelières scientifiques qui entrent en CPGE littéraires.

**Tableau 19 : Les migrants par sexe, selon le type de baccalauréat et selon la filière de CPGE pour province-Paris**

	Garçons	Filles	Total
<b>Par baccalauréat</b>			
baccalauréat S	9	10,5	9
baccalauréat L	14	13	13
baccalauréat ES	10	11	11
baccalauréat technologique	3	5	3,5
<b>Par CPGE</b>			
Cpge scientifiques	8	10	9
Cpge littéraires	12	12	12
Cpge économie	10	11	11

Lecture : 11% des filles titulaires d'un baccalauréat S changent d'académie à l'entrée en CPGE

**Le pourcentage de migrants par sexe croisé avec le baccalauréat et selon la cpge**

	Garçons bac S	Filles bac S	Total bac S	Garçons bac ES	Filles bac ES	Total bac ES
Cpge scientifiques	8	10	9	ns	Ns	ns
Cpge littéraires	12	12	12	6	9	8
Cpge économie	11	11	11	11	12	11
Total	9	11	9	10	11	11

Lecture : 12% des filles titulaires d'un baccalauréat S qui entrent en CPGE littéraires changent d'académie.

**Tableau 20 : Les migrants par sexe, selon le type de baccalauréat et selon la filière de CPGE pour province-province**

	Garçons	Filles	total
<b>Par baccalauréat</b>			
baccalauréat S	14	16	15
baccalauréat L	11,5	13,5	13
baccalauréat ES	11,5	12,5	12
baccalauréat technologique	15	13	14
<b>Par CPGE</b>			
Cpge scientifiques	14	16	14
Cpge littéraires	15	15,5	15,5
Cpge économie	12	13	12

Lecture : 16% des filles titulaires d'un baccalauréat S changent d'académie à l'entrée en CPGE

**Le pourcentage de migrants par sexe croisé avec le baccalauréat et selon la cpge**

	Garçons bac S	Filles bac S	Total bac S	Garçons bac ES	Filles bac ES	Total bac ES
Cpge scientifiques	13,5	16	14	ns	ns	Ns
Cpge littéraires	21	20,5	21	14	15	15
Cpge économie	12	14,5	13,5	11	11	11
Total	13,5	16	15	11,5	12,5	12

Lecture : 20,5% des filles titulaires d'un baccalauréat S qui entrent en CPGE littéraires changent d'académie.

Les modélisations logistiques permettent de bien synthétiser toutes ces caractéristiques.

Les résultats présentés dans le tableau 21 sont ceux du modèle qui estime la propension à migrer vers Paris. Les conclusions de ce modèle sont très différentes de celui estimant une propension à migrer quelles que soient les destinations de la migration (cf. le tableau 15). Ainsi le fait d'être bachelier littéraire apparaît comme lié positivement à la probabilité de migrer vers Paris alors que dans le modèle présenté dans le tableau 15 le coefficient correspondant était négatif. Par contre intégrer une CPGE littéraire n'apparaît pas comme ayant un impact différent d'intégrer une CPGE scientifique. Le taux plus élevé de migration pour les élèves de CPGE littéraires que l'on constatait dans le tableau 19 s'explique entièrement par un taux plus élevé pour les bacheliers littéraires par rapport aux bacheliers économiques ou scientifiques se dirigeant vers cette filière (cf. le tableau 19).

Aussi a-t-on un effet positif du fait d'être bachelier littéraire dans le modèle présenté. La propension à changer d'académie pour Paris est plus forte pour les élèves entrant en CPGE économie par rapport à ceux entrant en CPGE scientifiques. Enfin les filles entrant en CPGE scientifiques sont plus mobiles que les garçons dans le même cas. On retrouve bien que l'effet le plus important est celui des académies.

**Tableau 21 :Impact des différentes caractéristiques des élèves entrant en CPGE sur leur décision de migrer vers Paris**

modalité de référence	modalité active	<i>modèle II</i>
Constante		-1,50***
Age à l'heure	en avance en retard	0,22*** Ns
Sexe Garçon	Filles en CPGE non scientifiques Fille en CPGE scientifiques	Ns 0,17***
pcs du chef de famille <i>cadres supérieurs</i>	agriculteur commerçant, artisan enseignant profession intermédiaire employé ouvrier inactif	Ns -0,22* Ns Ns -0,22* -0,62*** 0,99***
filière de CPGE <i>CPGE scientifique</i>	CPGE littéraire CPGE économique	Ns 0,18*
classe de terminale S	L ES technologique	0,20* Ns -0,85***
Académie Versailles	aix besançon bordeaux caen clermont-ferrand dijon grenoble lille lyon montpellier nancy poitiers rennes strasbourg toulouse nantes orléans-tours reims amiens rouen limoges nice créteil corse antilles	-2,52*** -1,89** -2,06*** -1,55*** -3,10*** -1,18** -3,04*** -1,99*** -3,27*** -2,13*** -2,26*** -1,28*** -2,29*** -2,64*** -3,22*** -2,10*** -0,81*** -1,56*** Ns -0,67*** -1,27*** -1,99*** -1,73*** -1,19*** -1,19***

\*p<0.05; \*\*p<0.01; \*\*\*p<0.001

**Tableau 22 :Impact des différentes caractéristiques des élèves entrant en CPGE sur leur décision de migrer de la Province vers la Province**

modalité de référence	modalité active	modèle II
constante		-0,83***
âge à l'heure	en avance	0,12*
	en retard	0,16**
Sexe garçon	Fille en CPGE non scientifiques	Ns
	Fille en CPGE scientifiques	0,19***
pcs du chef de famille cadres supérieurs	agriculteur	0,31***
	commerçant, artisan	Ns
	enseignant	-0,30***
	profession intermédiaire	-0,30***
	employé	-0,25***
	ouvrier	-0,41***
	inactif	-0,23***
filière de CPGE CPGE scientifique	CPGE littéraire	0,43***
	CPGE économique	Ns
classe de terminale S	L	-0,47***
	ES	-0,23***
	technologique	Ns
Académie Grenoble	aix	-0,51***
	besançon	Ns
	bordeaux	-0,54***
	caen	-0,64***
	clermont-ferrand	-1,06***
	dijon	ns
	lille	-2,06***
	lyon	-1,78***
	montpellier	-0,41***
	nancy	-0,96***
	poitiers	Ns
	rennes	-1,19***
	strasbourg	-1,90***
	toulouse	-1,47***
	nantes	-0,78***
	orléans-tours	-0,78***
	reims	-0,42***
	amiens	0,22*
	rouen	-0,70***
	limoges	Ns
	nice	-0,98***
	créteil	-0,47***
	versailles	-1,82***
	paris	Ns
	corse	0,43*
	antilles	-0,28*

\* $p < 0.05$ ; \*\* $p < 0.01$ ; \*\*\* $p < 0.001$

Le tableau 22 présente les résultats de l'estimation de la probabilité de migrer de Province à Province. Le coefficient des bacheliers L est négatif puisque les bacheliers S sont plus mobiles que les bacheliers L lorsqu'ils entrent en CPGE littéraires et que la filière de CPGE est contrôlée dans ce modèle. Par contre les bacheliers scientifiques sont moins mobiles lorsqu'ils entrent en CPGE

scientifiques que lorsqu'ils entrent en CPGE littéraires, d'où le coefficient positif des CPGE littéraires. On retrouve encore la plus forte mobilité des filles entrant en CPGE scientifiques par rapport aux garçons dans le même cas.

On a bien deux mouvements de migration bien distincts : l'un vers Paris qui concerne plus les bacheliers littéraires et l'autre qui intéresse plus des bacheliers scientifiques surtout ceux entrant en classes littéraires. Enfin, le phénomène commun à tous les mouvements de migrations est la plus grande propension des filles entrant en CPGE scientifiques à migrer.

## ***Bibliographie***

- Baccaïni B. [2001] « *Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest* » Economie et Statistique
- Baron M., Grasland C., Raulin E., Saint-Julien T., Toutin G. (équipe PARIS Paris I et MENRT) [1998] « *La mobilité géographique des étudiants des universités* »
- Courgeau D. [1994] « *Du groupe à l'individu : l'exemple des comportements migratoires* » Population 1.
- Julien P., Laganier J., Pougard J. [2001] « *Les études supérieures : un motif de migration* » Insee Première 813
- Le Cosquer C., Péan S., Hérault D. [2001] « *L'orientation et les migrations des bacheliers 1999 inscrits à l'université en 1999-2000 : exemple de l'académie de Grenoble* » Note d'information 01-02 DEP.
- Péan S. [2003] « *Les effectifs des IUT en 2002-2003* » Note d'information, DEP, à paraître.
- Rapport de statistique appliquée de l'ENSAE, sous la direction de Lixi C. et Rosenwald F. (DEP)[2002] « *Les migrations d'étudiants à l'entrée du supérieur* »



## Annexe 1 : les taux d'entrants et de sortants

### Encadré méthodologique : construction des taux

On note  $N_{ij}$  le nombre d'étudiants bacheliers de l'académie i qui continuent en CPGE dans l'académie j.

- **BAC**= Nombre de bacheliers de cette académie i continuant en CPGE. On a :  $BAC_i = \sum_j N_{ij}$
- **CPGE**= Nombre de bacheliers continuant en CPGE dans cette académie j. On a  $CPGE_j = \sum_i N_{ij}$
- **STABLES**= Nombre de bacheliers de cette académie i continuant en CPGE dans leur académie (stables). On a :  $STABLES_i = N_{ii}$
- **SORTANTS**= Nombre de bacheliers de cette académie i continuant en CPGE dans une autre académie (émigrants). On a :  $SORTANTS_i = \sum_{j, j \neq i} N_{ij}$
- **ENTRANTS**= Nombre de bacheliers qui ne sont pas de cette académie mais continuant en CPGE dans cette académie i (immigrants). On a :  $ENTRANTS_i = \sum_{i, j \neq i} N_{ij}$

On a  $BAC = STABLES + SORTANTS$  et  $CPGE = STABLES + ENTRANTS$

**On définit un taux de sortants et un taux d'entrants d'une académie i par**

**TXSORTANTS**=ratio du nombre de bacheliers de l'académie continuant en CPGE dans une autre académie par le nombre de bacheliers de cette académie continuant en CPGE (ie stables+sortants). Ce taux est donc assimilable à une probabilité de migrer pour l'académie : **TXSORTANTS= SORTANTS/BAC**

**TXENTRANTS**= Taux d'immigration pour une académie =ratio du nombre de bacheliers continuant en CPGE dans cette académie et venant d'une autre académie par le nombre de bacheliers continuant en CPGE dans cette académie, d'où qu'ils viennent (i.e. stables +entrants). Ce taux représente donc la part des entrants dans une académie par rapport au nombre total d'élèves en CPGE dans cette académie. **TXENTRANTS= ENTRANTS/CPGE**

Le **TXENTRANTS** est un coefficient migratoire d'attractivité et **TXSORTANTS** un coefficient migratoire de répulsion

*Taux de sorties et d'entrées par académie selon différents critères*

On peut décliner ces taux selon différents critères : taux de sortants par sexe, PCS, âge, filière de CPGE, type de bac en rapportant les sortants d'un certain type à la population de bacheliers vérifiant le critère. Ainsi si on note  $N_{ijk}^{lmn}$  le nombre de bacheliers de l'académie i continuant en CPGE dans l'académie j dans la filière k de CPGE, de sexe l, d'âge m et de PCS n alors le taux de sortants de

l'académie i de PCS n est  $txso_i^n = \frac{\sum_{j \neq i} N_{ij}^n}{N_i^n}$  où  $N_{ij}^n = \sum_{l, m, k} N_{ijk}^{lmn}$  est le nombre de bacheliers de PCS n de l'académie i continuant en CPGE dans l'académie j et  $N_i^n = \sum_j N_{ij}^n$  est le nombre total de bacheliers de PCS n de l'académie i qui continuent en CPGE, où que ce soit.

**Annexe2 :les mesures statistiques de liaison**

<b>Etude de liaisons entre variables</b>	Pour calculer l'intensité du lien entre deux variables on calcule des statistiques caractérisant le tableau de contingence croisant les modalités des deux variables.
<b>Statistique du chi-deux</b>	Cette statistique permet de mesurer l'écart entre le tableau observé et le tableau que l'on observerait dans une situation d'indépendance entre les deux variables. C'est une mesure des écarts entre les effectifs observés et les effectifs théoriques dans la situation d'indépendance.
<b>Le V de cramer</b> Permet de comparer l'intensité de la liaison de deux variables qualitatives dans des tableaux de contingence d'effectifs différents.	Cette statique dérivée de celle du chi-deux est comprise entre 0 et 1. Elle vaut 0 en cas d'indépendance et 1 lorsque existe une liaison fonctionnelle entre les deux variables : cela signifie que tous les individus prenant une certaine modalité d'une des deux variables prennent la même modalité de l'autre variable (sur chaque ligne du tableau croisé il y a une et une seule case d'effectif non nul).



***Les notes d'information de la DEP sur les CPGE***



## Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 2002-2003

En 2002-2003, 72 000 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles.

Les classes économiques et commerciales accueillent 16 400 étudiants et c'est dans ce secteur que la progression est la plus sensible (+ 4,1 % entre les deux dernières rentrées).

Avec 45 000 élèves (soit 63 % des inscrits), la filière scientifique progresse très légèrement de 0,8 %.

Les classes littéraires accueillent 10 600 élèves (+ 3 %).

29 800 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires (deux élèves sur cinq) et leur effectif progresse de 4,2 % par rapport à 2001.

Elles sont particulièrement nombreuses en classes littéraires (presque quatre élèves sur cinq) et sont aujourd'hui largement majoritaires dans les classes économiques et commerciales (presque trois élèves sur cinq).

En revanche, elles ne constituent que 28 % de l'effectif des classes scientifiques.

95 % des étudiants s'inscrivant en classes préparatoires sont titulaires d'un baccalauréat général.

Les bacheliers S sont les plus nombreux : ils remplissent la presque totalité des classes scientifiques et plus de la moitié des classes économiques.

### CROISSANCE PLUS SENSIBLE DE L'ENSEMBLE DES EFFECTIFS

À la rentrée 2002, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) accueillent 72 000 étudiants. L'ensemble des effectifs des classes préparatoires a augmenté de 1,9 % entre les rentrées 2001 et 2002 (*tableau I et graphique 1*).

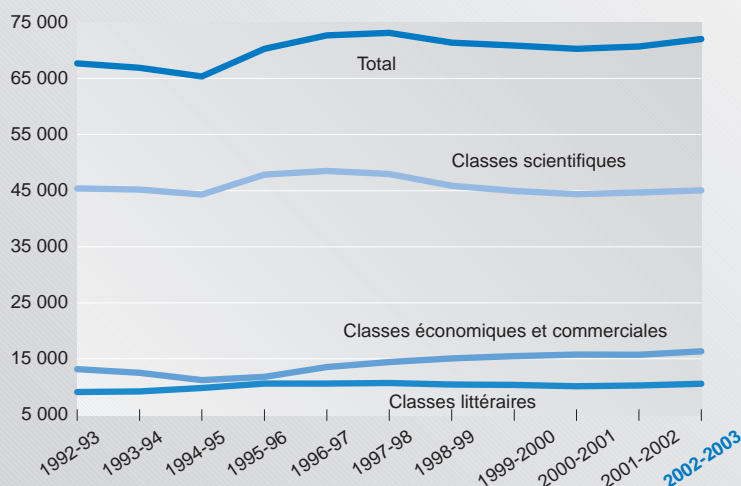
C'est dans les classes économiques et commerciales (16 400 étudiants) que la progression des effectifs est la plus sensible (+ 4,1 %). La filière économique bénéficie d'une bonne vitalité puisque, depuis cinq ans, la progression moyenne annuelle des effectifs est de 3,2 %. Les préparations économiques et commerciales (options scien-

tifique et économique) rassemblent à elles deux plus de 84 % des inscrits (*tableau II*).

Après quatre années de baisse (de 1997 à 2001), les effectifs des classes scientifiques augmentent très légèrement (+ 0,8 %) pour la deuxième année consécutive. Avec 45 000 élèves, la filière scientifique rassemble près de 63 % des inscrits en classes préparatoires mais cette proportion diminue depuis cinq ans : en 1995-1996, la part des classes scientifiques s'élevait à 68 %.

Les classes littéraires ont un effectif de 10 600 élèves, soit une progression de 3 % entre les rentrées 2001 et 2002. Cette filière représente à peine 15 % des inscrits en CPGE. Ces classes sont celles où le poids de l'enseignement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale est le plus

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles de 1992-1993 à 2002-2003



**TABLEAU I – Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) par type de classes**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

	Classes scientifiques			Classes économiques et commerciales			Classes littéraires			Effectif total des classes préparatoires		
	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif
1992-1993	45 402	–	67,1	13 183	–	19,5	9 105	–	13,5	67 690	–	100,0
1993-1994	45 182	- 0,5	67,5	12 525	- 5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	- 1,2	100,0
1994-1995	44 315	- 1,9	67,8	11 211	- 10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	- 2,3	100,0
1995-1996	47 875	8,0	68,1	11 818	5,4	16,8	10 595	7,8	15,1	70 288	7,6	100,0
1996-1997	48 522	1,4	66,8	13 532	14,5	18,6	10 602	0,1	14,6	72 656	3,4	100,0
1997-1998	47 964	- 1,1	65,6	14 443	6,7	19,8	10 695	0,9	14,6	73 102	0,6	100,0
1998-1999	45 874	- 4,4	64,3	15 076	4,4	21,1	10 423	- 2,5	14,6	71 373	- 2,4	100,0
1999-2000	44 975	- 2,0	63,5	15 506	2,9	21,9	10 374	- 0,5	14,6	70 855	- 0,7	100,0
2000-2001	44 373	- 1,3	63,2	15 778	1,8	22,5	10 112	- 2,5	14,4	70 263	- 0,8	100,0
2001-2002	44 690	0,7	63,2	15 738	- 0,3	22,3	10 275	1,6	14,5	70 703	0,6	100,0
<b>2002-2003</b>	<b>45 051</b>	<b>0,8</b>	<b>62,6</b>	<b>16 376</b>	<b>4,1</b>	<b>22,7</b>	<b>10 588</b>	<b>3,0</b>	<b>14,7</b>	<b>72 015</b>	<b>1,9</b>	<b>100,0</b>

fort : plus de 91 % des élèves des classes littéraires étudient dans un établissement public relevant du ministère (contre 84 % pour les classes scientifiques et 74 % pour les classes économiques et commerciales).

À la rentrée 2002, 29 800 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires (*graphique 2*) et ce sont elles qui contribuent à l'évolution des effectifs. En effet, depuis plusieurs années, les effectifs féminins augmentent (+ 7,6 % entre 1997 et 2002) alors que le nombre des garçons est en baisse (- 7 % sur la même période).

Toutefois, la proportion des filles évolue lentement : aujourd'hui elles représentent 41,4 % de l'ensemble des effectifs contre 33,4 % en 1990 et 30 % en 1980. En 2002-2003, les classes littéraires accueillent 76,4 % de filles et les classes économiques et commerciales 56,2 %. Elles sont peu nombreuses dans les classes scientifiques où elles représentent 27,8 % de l'ensemble des inscrits.

### DES BACHELIERS ÉCONOMIQUES ET SCIENTIFIQUES PLUS NOMBREUX

En 2002-2003, 36 800 nouveaux étudiants sont entrés en première année de classes préparatoires, soit une évolution positive de 3,6 % par rapport à l'année précédente. La filière CPGE connaît une progression sensible de ses flux d'entrée alors que la plupart des principales filières de l'enseignement supérieur (université, IUT) ont enregistré, à la rentrée, un léger fléchissement (- 0,8 %).

Les étudiants démarrant ce cursus sont le plus souvent des bacheliers généraux (95 %) et, dans les classes littéraires, ils constituent même la quasi-totalité des entrants (*tableau III p. 4*).

Sept fois sur dix, les étudiants entrant en CPGE sont titulaires d'un baccalauréat S. À la rentrée 2002, 26 600 nouveaux bache-

liers S sont arrivés en classes préparatoires, soit 1 000 de plus qu'à la rentrée 2001. Ils forment toujours la presque totalité des entrants dans la plupart des classes scientifiques (95 %) et dans les classes économiques et commerciales option scientifique (97,3 %).

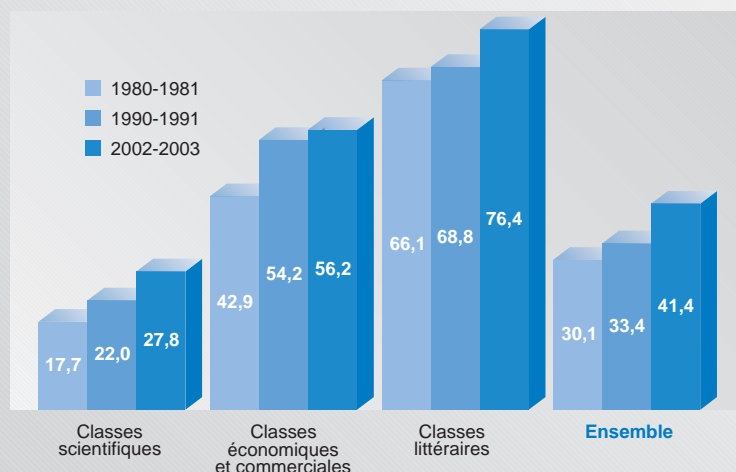
Le nombre de bacheliers L intégrant une classe préparatoire baisse depuis cinq ans : ils ne représentent que 10,1 % des étudiants entrant en CPGE (contre 13 % il y a cinq ans). Ils sont plus nombreux dans les classes littéraires (57,6 % de l'effectif en 2002-2003) mais seulement 1 % entre dans une classe économique et commerciale.

En revanche, les bacheliers ES se dirigent un peu plus souvent vers les classes préparatoires où ils représentent, 12,8 % des nouveaux inscrits (contre 11 % il y a cinq ans). Cela modifie peu leur proportion dans les classes économiques et scientifiques où, depuis plusieurs années, ils constituent deux entrants sur cinq. Ils sont un peu plus nombreux dans les classes littéraires avec 23,1 % des entrants (contre 18,3 % en 1997-1998).

L'évolution de structure des bacheliers généraux entrant en CPGE est à rapprocher de celle de l'ensemble des jeunes lauréats du baccalauréat depuis cinq ans. En effet, les lauréats littéraires sont de moins en moins nombreux depuis cinq ans (- 27,5 %) alors que le nombre de bacheliers économiques augmente (+ 7,2 %) ainsi que celui des lauréats scientifiques (+ 3,6 %).

Bien qu'un peu plus nombreux cette année à intégrer une classe préparatoire, les bacheliers technologiques sont toujours peu représentés avec 1 550 entrants en première année de CPGE. Ils sont accueillis presque exclusivement dans les préparations qui

**GRAPHIQUE 2 – Évolution du taux de féminisation dans les classes préparatoires aux grandes écoles**



**TABLEAU II – Répartition des élèves de classes préparatoires par discipline et année de préparation en 2002-2003**  
France métropolitaine + DOM

Type de classes préparatoires	Établissements publics				Établissements privés			Total général	dont filles		Évolution effectif CPGE 2002-2003/2001-2002
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%	
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>											
<b>Première année</b>											
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	6 363		264	6 627	1 243		1 243	7 870	1 931	24,5	- 0,5
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	6 476		125	6 601	1 078		1 078	7 679	2 248	29,3	0,2
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	2 305		8	2 313	491		491	2 804	299	10,7	4,8
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 888	80		1 968	82		82	2 050	1 313	64,0	4,3
TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	767			767	22		22	789	43	5,4	1,3
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	53			53			0	53	19	35,8	8,2
TB (Technologie et Biologie)	85			85			0	85	52	61,2	- 2,3
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	47			47			0	47	38	80,9	0,0
Écoles nationales vétérinaires	1 110	36		1 146	119		119	1 265	902	71,3	0,6
Marine marchande				0	24		24	24	5	20,8	20,0
<b>Total première année</b>	<b>19 094</b>	<b>116</b>	<b>397</b>	<b>19 607</b>	<b>3 059</b>	<b>0</b>	<b>3 059</b>	<b>22 666</b>	<b>6 850</b>	<b>30,2</b>	<b>1,0</b>
<b>Deuxième année</b>											
MP-MP* (Mathématiques et Physique)	5 371		168	5 539	863		863	6 402	1 530	23,9	2,5
PC-PC* (Physique et Chimie)	4 536		66	4 602	748		748	5 350	1 697	31,7	- 1,3
PSI-PSI* (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 678		148	3 826	761		761	4 587	777	16,9	- 0,9
PT-PT* (Physique et Technologie)	2 066		4	2 070	448		448	2 518	253	10,0	- 1,8
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 607	55		1 662	97		97	1 759	1 080	61,4	3,5
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	644			644	16		16	660	29	4,4	0,0
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	37			37			0	37	8	21,6	15,6
TB (Technologie et Biologie)	61			61			0	61	34	55,7	- 3,2
ATS (Techno industrielle-Prépa en 1 an pour BTS)	570			570	23		23	593	64	10,8	9,8
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	49			49			0	49	39	79,6	16,7
Préparations supérieures post- BTS (1)		369		369			0	369	172	46,6	6,6
<b>Total deuxième année</b>	<b>18 619</b>	<b>424</b>	<b>386</b>	<b>19 429</b>	<b>2 956</b>	<b>0</b>	<b>2 956</b>	<b>22 385</b>	<b>5 683</b>	<b>25,4</b>	<b>0,7</b>
<b>Total classes scientifiques</b>	<b>37 713</b>	<b>540</b>	<b>783</b>	<b>39 036</b>	<b>6 015</b>	<b>0</b>	<b>6 015</b>	<b>45 051</b>	<b>12 533</b>	<b>27,8</b>	<b>0,8</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES</b>											
<b>Première année</b>											
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	3 113			3 113	944	23	967	4 080	2 225	54,5	6,7
Prépa. économiques et commerciales option économique	2 079		106	2 185	1 138		1 138	3 323	1 928	58,0	4,0
Prépa. économiques et commerciales option technologique	574			574	21		21	595	363	61,0	21,2
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	386			386			0	386	295	76,4	14,5
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	382			382			0	382	223	58,4	27,8
<b>Total première année</b>	<b>6 534</b>	<b>0</b>	<b>106</b>	<b>6 640</b>	<b>2 103</b>	<b>23</b>	<b>2 126</b>	<b>8 766</b>	<b>5 034</b>	<b>57,4</b>	<b>7,6</b>
<b>Deuxième année</b>											
Prépa. économiques et commerciales, option scientifique	2 672			2 672	840	17	857	3 529	1 876	53,2	- 4,4
Prépa. économiques et commerciales, option économique	1 683		103	1 786	1 111		1 111	2 897	1 581	54,6	2,6
Prépa. économiques et commerciales, option technologique	426			426	18		18	444	236	53,2	1,1
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	264			264			0	264	183	69,3	10,9
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	301			301			0	301	153	50,8	21,9
ÉNS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	114			114			0	114	90	78,9	8,6
ÉNS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	61			61			0	61	43	70,5	22,0
<b>Total deuxième année</b>	<b>5 521</b>	<b>0</b>	<b>103</b>	<b>5 624</b>	<b>1 969</b>	<b>17</b>	<b>1 986</b>	<b>7 610</b>	<b>4 162</b>	<b>54,7</b>	<b>0,2</b>
<b>Total classes économiques et commerciales</b>	<b>12 055</b>	<b>0</b>	<b>209</b>	<b>12 264</b>	<b>4 072</b>	<b>40</b>	<b>4 112</b>	<b>16 376</b>	<b>9 196</b>	<b>56,2</b>	<b>4,1</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>											
<b>Première année</b>											
Lettres	5 113		24	5 137	315		315	5 452	4 328	79,4	2,7
Lettres et sciences sociales	584			584	206		206	790	564	71,4	2,3
École nationale des chartes	116			116			0	116	82	70,7	6,4
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			49	49		0	49	22	44,9	- 9,3	
<b>Total première année</b>	<b>5 813</b>	<b>0</b>	<b>73</b>	<b>5 886</b>	<b>521</b>	<b>0</b>	<b>521</b>	<b>6 407</b>	<b>4 996</b>	<b>78,0</b>	<b>2,6</b>
<b>Deuxième année</b>											
Lettres	1 268		30	1 298	61		61	1 359	1 018	74,9	0,0
Lettres ENS Fontenay-Saint Cloud	2 090			2 090	79		79	2 169	1 672	77,1	7,7
Saint-Cyr, option lettres et sciences humaines			59	59			0	59	16	27,1	- 7,8
Lettres et sciences sociales	388			388	102		102	490	320	65,3	0,0
École nationale des chartes	104			104			0	104	72	69,2	- 1,9
<b>Total deuxième année</b>	<b>3 850</b>	<b>0</b>	<b>89</b>	<b>3 939</b>	<b>242</b>	<b>0</b>	<b>242</b>	<b>4 181</b>	<b>3 098</b>	<b>74,1</b>	<b>3,7</b>
<b>Total classes littéraires</b>	<b>9 663</b>	<b>0</b>	<b>162</b>	<b>9 825</b>	<b>763</b>	<b>0</b>	<b>763</b>	<b>10 588</b>	<b>8 094</b>	<b>76,4</b>	<b>3,0</b>
<b>Total des effectifs des CPGE</b>	<b>59 431</b>	<b>540</b>	<b>1 154</b>	<b>61 125</b>	<b>10 850</b>	<b>40</b>	<b>10 890</b>	<b>72 015</b>	<b>29 823</b>	<b>41,4</b>	<b>1,9</b>

(1) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.



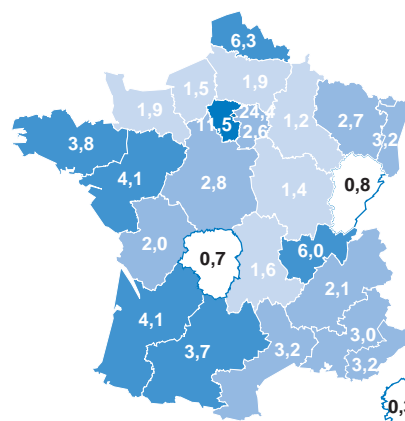
**TABLEAU III – Répartition des entrants en première année de classes préparatoires en 2002-2003 selon l'origine scolaire**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)	Autres (1) (%)	Total (en %)	Entrants 2002-2003	Évolution 2002-2003/2001-2002
	S	ES	L	Ensemble bacs généraux					
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	99,7	ns	–	99,7	ns	0,3	100,0	7 781	1,3
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	99,3	0,1	–	99,4	0,1	0,5	100,0	7 536	0,5
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	98,5	–	–	98,6	0,6	0,8	100,0	2 695	5,0
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	99,7	–	–	99,7	0,1	0,2	100,0	2 036	4,4
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	1,1	–	–	1,1	97,8	1,0	100,0	787	1,2
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	–	–	–	–	96,2	3,8	100,0	53	8,2
TB (Technologie et Biologie)	–	–	–	–	98,8	1,2	100,0	85	-2,3
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	4,3	2,2	13,0	19,6	43,5	37,0	100,0	46	-2,1
Écoles nationales vétérinaires	99,9	0,1	–	100,0	–	–	100,0	813	2,9
Marine marchande	87,0	4,3	–	91,3	–	8,7	100,0	23	35,3
<b>Classes scientifiques</b>	<b>95,0</b>	<b>0,1</b>	<b>ns</b>	<b>95,1</b>	<b>4,4</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>21 855</b>	<b>1,8</b>
Prépa éco. et commerc., option scientifique	97,3	2,0	0,1	99,4	0,1	0,6	100,0	3 977	8,9
Prépa éco. et commerc., option économique	8,3	90,2	0,8	99,4	0,1	0,5	100,0	3 290	4,6
Prépa éco. et commerc., option technologique	1,9	2,2	–	4,1	95,6	0,3	100,0	589	20,7
ENS Cachan D1 Économie Droit	19,0	69,8	8,7	97,6	0,5	1,9	100,0	378	14,9
ENS Cachan D2 Économie Méthodes	36,6	54,5	ns	91,2	7,0	1,9	100,0	374	27,6
<b>Classes économiques et commerciales</b>	<b>50,7</b>	<b>41,0</b>	<b>1</b>	<b>92,4</b>	<b>6,9</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>8 608</b>	<b>8,9</b>
Lettres	17,9	17,0	64,5	99,4	0,1	0,5	100,0	5 420	2,8
Lettres et sciences sociales	59,5	32,2	7,8	99,5	–	0,5	100,0	780	3,7
École nationale des chartes	21,9	7,9	66,7	96,5	–	3,5	100,0	114	5,6
St Cyr, option lettres et sciences humaines	24,5	12,2	63,3	100,0	–	–	100,0	49	-9,3
<b>Classes littéraires</b>	<b>23,1</b>	<b>18,7</b>	<b>57,6</b>	<b>99,4</b>	<b>ns</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6 363</b>	<b>2,9</b>
<b>Total CPGE (en %)</b>	<b>72,2</b>	<b>12,8</b>	<b>10,1</b>	<b>95,2</b>	<b>4,2</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>36 826</b>	<b>3,6</b>
<b>Ensemble entrants CPGE 2002-2003</b>	<b>26 601</b>	<b>4 730</b>	<b>3 734</b>	<b>35 065</b>	<b>1 549</b>	<b>212</b>			
Rappel entrants CPGE 2001-2002	25 535	4 386	3 923	33 844	1 480	236			
<b>Évolution</b>	<b>4,2</b>	<b>7,8</b>	<b>-4,8</b>	<b>3,6</b>	<b>4,7</b>	<b>-10,2</b>			

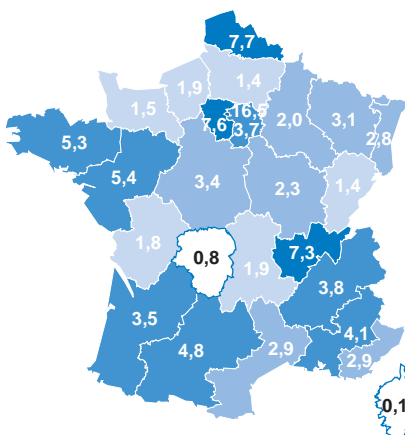
(1) Université, IUT, BTS et origine non spécifiée.

**Poids des académies selon le type de CPGE**  
**2002-2003**  
France métropolitaine

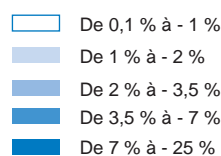
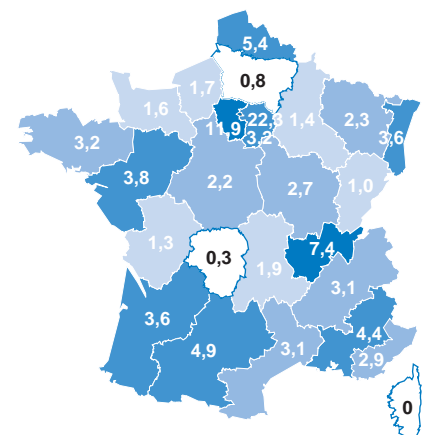
**CPGE littéraires**



**CPGE scientifiques**



**CPGE économiques et commerciales**



**TABLEAU IV – Les effectifs des classes préparatoires par académie en 2002-2003**  
France métropolitaine + DOM

Académies	Classes scientifiques		Classes littéraires		Classes économiques et commerciales		Effectif total des classes préparatoires		
	Rentrée 2002	Évolution 2001-2002/2002-2003	Rentrée 2002	Évolution 2001-2002/2002-2003	Rentrée 2002	Évolution 2001-2002/2002-2003	Rentrée 2002	Évolution 2001-2002/2002-2003	Poids de l'académie
Aix-Marseille	1 845	0,2	314	- 2,5	719	4,4	2 878	0,9	4,0
Amiens	645	- 1,5	194	- 5,8	131	- 5,8	970	- 3,0	1,3
Besançon	604	- 2,9	83	0,0	160	- 4,2	847	- 2,9	1,2
Bordeaux	1 567	0,0	430	- 1,8	580	1,0	2 577	- 0,1	3,6
Caen	685	8,6	201	6,9	266	18,8	1 152	10,5	1,6
Clermont-Ferrand	845	1,7	167	9,2	305	1,3	1 317	2,5	1,8
Corse	52	26,8	32	0,0	0	-	84	15,1	0,1
Dijon	1 009	6,7	148	- 3,9	438	8,7	1 595	6,1	2,2
Grenoble	1 669	2,9	224	- 3,9	500	5,0	2 393	2,7	3,3
Lille	3 411	- 2,1	657	2,2	878	19,3	4 946	1,7	6,9
Limoges	361	1,7	69	1,5	41	- 24,1	471	- 1,3	0,7
Lyon	3 265	2,2	632	5,0	1 193	3,2	5 090	2,8	7,1
Montpellier	1 292	3,1	334	- 8,7	493	3,6	2 119	1,1	2,9
Nancy-Metz	1 397	- 1,8	278	8,6	376	3,3	2 051	0,4	2,8
Nantes	2 414	- 0,6	433	- 1,1	610	0,5	3 457	- 0,5	4,8
Nice	1 287	- 2,2	332	6,4	470	0,6	2 089	- 0,3	2,9
Orléans-Tours	1 516	0,7	290	25,5	351	5,7	2 157	4,3	3,0
Poitiers	815	- 3,7	209	18,8	206	- 5,1	1 230	- 0,7	1,7
Reims	872	1,0	126	- 1,6	233	7,9	1 231	2,0	1,7
Rennes	2 348	- 1,1	400	10,5	523	0,4	3 271	0,5	4,5
Rouen	840	- 1,5	156	11,4	271	- 8,8	1 267	- 1,8	1,8
Strasbourg	1 255	- 2,7	339	12,3	584	- 1,0	2 178	- 0,2	3,0
Toulouse	2 115	6,5	383	2,4	790	11,4	3 288	7,1	4,6
Créteil	1 627	- 2,3	269	4,3	515	16,0	2 411	1,9	3,3
Versailles	3 402	- 0,4	1 207	4,3	1 920	- 2,4	6 529	- 0,2	9,1
Paris	7 352	2,2	2 556	0,8	3 610	6,3	13 518	3,0	18,8
Île-de-France	12 381	0,9	4 032	4,8	6 045	4,1	22 458	2,4	31,2
<b>Total France métró</b>	<b>44 490</b>	<b>0,7</b>	<b>10 463</b>	<b>3,0</b>	<b>16 163</b>	<b>4,1</b>	<b>71 116</b>	<b>1,8</b>	<b>98,8</b>
Guadeloupe	221	8,9	0	-	40	0,0	261	7,4	0,4
Martinique	189	34,0	58	16,0	61	8,9	308	24,7	0,4
La Réunion	151	4,1	67	0,0	112	- 5,9	330	- 0,3	0,5
<b>DOM *</b>	<b>561</b>	<b>14,7</b>	<b>125</b>	<b>6,8</b>	<b>213</b>	<b>- 0,9</b>	<b>899</b>	<b>9,5</b>	<b>1,2</b>
<b>Total France métró + DOM</b>	<b>45 051</b>	<b>0,8</b>	<b>10 588</b>	<b>3,0</b>	<b>16 376</b>	<b>4,1</b>	<b>72 015</b>	<b>1,9</b>	<b>100,0</b>

\* La Guyane ne dispose pas de classes préparatoires aux grandes écoles.

leur sont destinées : les classes économiques et commerciales option technologie, les classes scientifiques TSI (technologie et sciences industrielles), les classes TPC (technologie, physique, chimie) et les classes TB (technologie et biologie) où ils représentent plus de neuf élèves sur dix.

### SIX ACADÉMIES ACCUEILLENT LA MOITIÉ DES EFFECTIFS

Si toutes les académies de France, sauf la Guyane, possèdent des classes préparatoi-

res, les capacités d'accueil sont très variables : en France métropolitaine (hors l'académie de Corse), le rapport est de 1 à 29 entre l'académie de Limoges (470 étudiants) et celle de Paris (13 520 étudiants).

Six académies (Paris, Versailles, Lyon, Lille, Nantes et Toulouse) concentrent la moitié des effectifs (tableau IV et cartes p. 4). Trois étudiants sur dix – proportion stable depuis plusieurs années – fréquentent une classe préparatoire de la région Île-de-France et près de deux sur dix sont dans la seule académie de Paris (alors que la région parisienne n'a formé que 20 %

des bacheliers généraux et technologiques de la session 2002 et l'académie de Paris seulement 4 %).

**Brigitte Dethare, DEP B2**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

« Premières estimations de la rentrée 2002 dans l'enseignement supérieur », Note d'Information 03.02, MEN-Direction de la programmation et du développement, janvier 2003.

## SOURCE ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés proviennent de l'application Scolarité et de l'enquête n° 17 (enquête adressée aux établissements ne fournissant pas de fichiers dans le cadre de Scolarité). Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale ou sous tutelle d'autres ministères.

Le ministère de l'Agriculture interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de l'évaluation et de la prospective.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles

préparent aux concours d'entrée aux grandes écoles et sont réparties en trois catégories :

- les classes économiques et commerciales préparent aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de gestion et des écoles normales supérieures ;
- les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;
- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures, aux écoles nationales vétérinaires et aux écoles militaires.

## Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 2001-2002

En 2001-2002, 70 700 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles. L'effectif est en légère hausse de 0,6 % par rapport à 2000-2001.

Les effectifs des classes économiques et commerciales (15 700 étudiants) se stabilisent après six ans de progression constante.

En revanche, après quatre années de baisse sensible, le nombre des étudiants inscrits en classes scientifiques croît très légèrement (+ 0,7 %) et s'élève à 44 700.

Les classes littéraires accueillent 10 280 étudiants et progressent de 1,6 %.

28 600 femmes sont inscrites en classes préparatoires (deux élèves sur cinq).

Elles sont particulièrement nombreuses en classes littéraires (76,6 %) et représentent plus de la moitié des étudiants des classes économiques (54,7 %), mais restent toujours peu attirées par les classes scientifiques.

95 % des étudiants s'inscrivant en classes préparatoires sont titulaires d'un baccalauréat général.

Les bacheliers S sont les plus nombreux : ils remplissent la presque totalité des classes scientifiques et plus de la moitié des classes économiques et commerciales.

### UNE CROISSANCE TRÈS MODÉRÉE

À la rentrée 2001, 70 700 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Après trois années de baisse, l'ensemble des effectifs des classes préparatoires augmente de 0,6 % entre 2000-2001 et 2001-2002 (tableau I et graphique 1).

Les effectifs des classes économiques et commerciales (15 700 étudiants) se stabilisent après six ans de progression constante. Le nombre d'inscrits en première année diminue de 2,4 % alors que le nombre d'étudiants de deuxième année progresse de 2,1 % (tableau II p.3).

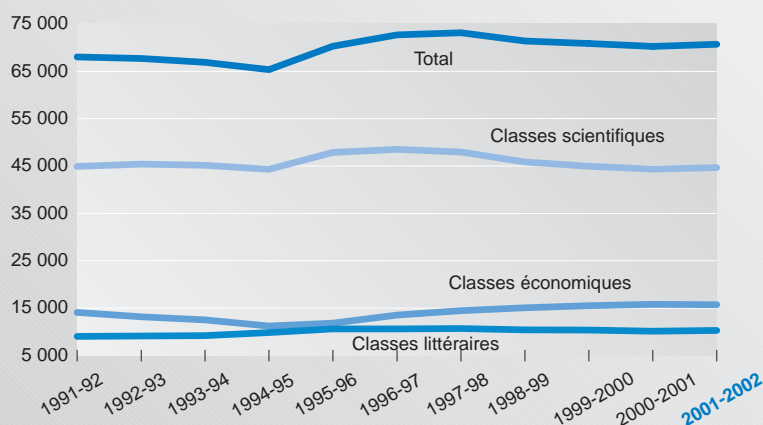
En revanche, après quatre années de baisse, le nombre des étudiants inscrits en classes scientifiques croît très légèrement, de 0,7 %. Les effectifs de première année

baissent toutefois de 0,9 % tandis que ceux de deuxième année augmentent de 2,1%. Avec 44 700 élèves, la filière scientifique rassemble plus de six étudiants sur dix de l'ensemble des classes préparatoires. Les classes littéraires sont, elles aussi, en progression : en 2001-2002, elles accueillent 10 280 élèves (+1,6 %). Les effectifs de première année augmentent même de 2,9%.

### LES FLUX D'ENTRÉE BAISSENT MAIS MOINS QUE LE NOMBRE DE BACHELIERS

En 2001-2002, 36 000 nouveaux étudiants se sont inscrits en première année de classes préparatoires. 95 % des étudiants démarrant ce cursus sont des bacheliers généraux. Dans les classes littéraires, ils constituent même la quasi-totalité des entrants.

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles de 1991-1992 à 2001-2002



**TABLEAU I – Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) par type de classes**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

	Classes scientifiques			Classes économiques			Classes littéraires			Effectif total des classes préparatoires		
	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif	Effectif	Variation annuelle (en %)	% par rapport effectif
1991-1992	44 904	–	66,0	14 080	–	20,7	9 040	–	13,3	68 024	–	100,0
1992-1993	45 402	1,1	67,1	13 183	- 6,4	19,5	9 105	0,7	13,5	67 690	- 0,5	100,0
1993-1994	45 182	- 0,5	67,5	12 525	- 5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	- 1,2	100,0
1994-1995	44 315	- 1,9	67,8	11 211	- 10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	- 2,3	100,0
1995-1996	47 875	8,0	68,1	11 818	5,4	16,8	10 595	7,8	15,1	70 288	7,6	100,0
1996-1997	48 522	1,4	66,8	13 532	14,5	18,6	10 602	0,1	14,6	72 656	3,4	100,0
1997-1998	47 964	- 1,1	65,6	14 443	6,7	19,8	10 695	0,9	14,6	73 102	0,6	100,0
1998-1999	45 874	- 4,4	64,3	15 076	4,4	21,1	10 423	- 2,5	14,6	71 373	- 2,4	100,0
1999-2000	44 975	- 2,0	63,5	15 506	2,9	21,9	10 374	- 0,5	14,6	70 855	- 0,7	100,0
2000-2001	44 373	- 1,3	63,2	15 778	1,8	22,5	10 112	- 2,5	14,4	70 263	- 0,8	100,0
<b>2001-2002</b>	<b>44 690</b>	<b>0,7</b>	<b>63,2</b>	<b>15 738</b>	<b>- 0,3</b>	<b>22,3</b>	<b>10 275</b>	<b>1,6</b>	<b>14,5</b>	<b>70 703</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

Le flux des nouveaux inscrits en première année enregistre une évolution négative par rapport à la rentrée 2000 (*tableau III p.4*). Cependant, la baisse de 1,2 % touchant les bacheliers généraux entrant en classes préparatoires est moins importante que celle constatée au niveau des bacheliers 2001 (- 4,6 %). En particulier, le nombre d'entrants en CPGE titulaires d'un baccalauréat S n'a diminué que de 1,9 % alors que le nombre de bacheliers S diplômés à la session 2001 a chuté de 7 %.

À la rentrée 2001, 25 500 nouveaux bacheliers S sont entrés en classes préparatoires. Ainsi sept entrants sur dix sont des bacheliers scientifiques. Ils forment toujours la presque totalité des entrants dans la plupart des classes scientifiques et près d'un élève sur deux dans les classes économiques et commerciales. Les entrants en classes préparatoires littéraires sont souvent titulaires d'un bac L (61,2 %), à l'exception de la classe de Lettres et Sciences sociales qui accueille de nombreux bacheliers S. Les bacheliers ES ne sont pas majoritaires dans les classes économiques et commerciales où deux étudiants sur cinq seulement ont un diplôme de cette série de baccalauréat.

Les titulaires d'un baccalauréat technologique sont toujours peu représentés avec, comme en 2000-2001, un peu moins de 1 500 entrants en première année de CPGE. Ils sont accueillis presque exclusivement dans les préparations qui leur sont destinées : les classes économiques et commerciales option technologie, les classes scientifiques TSI (Technologie et sciences industrielles) et les classes TB (Technologie et biologie).

### LÉGÈRE PROGRESSION DE LA FÉMINISATION

À la rentrée 2001, 28 600 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires (*graphique 2*). Leur proportion évolue lentement : aujourd'hui, elles représentent 40,8 % de l'ensemble des effectifs contre 33,4 % en 1990 et 30 % en 1980. Comme l'an dernier, on enregistre une progression des effectifs féminins (+ 4 % entre 2000-2001 et 2001-2002) alors que le nombre des garçons baisse un peu (- 1,1 %).

Les filles remplissent aux trois quarts les classes littéraires ainsi que plus de la moitié des classes économiques. Mais elles sont peu nombreuses dans les classes scientifiques où elles représentent 27,5 % de l'ensemble des inscrits.

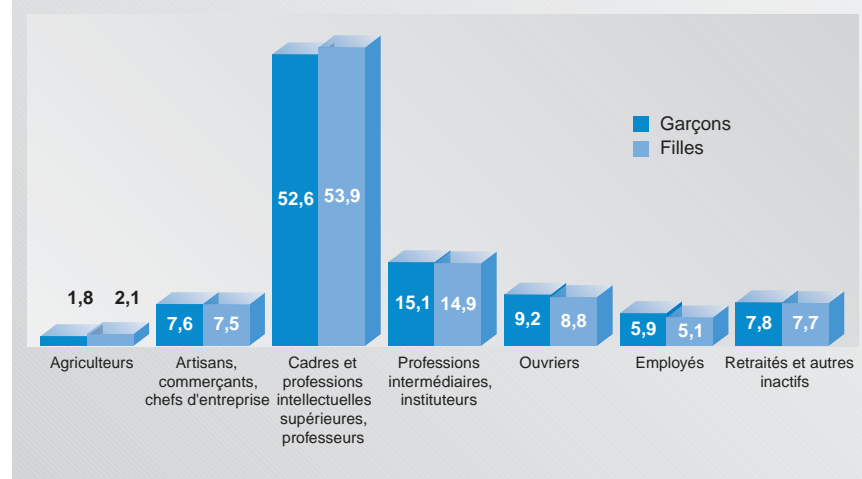
Les étudiants des classes préparatoires viennent plutôt de milieux privilégiés (*graphique 2*). Plus de la moitié des inscrits

(53,1 %) sont issus d'une famille de cadres supérieurs, la part de ceux venant de familles d'ouvriers et employés s'élevant à peine à 15 %. Ces disparités sociales sont encore plus accentuées selon le type de classes préparatoires. C'est en classes scientifiques que les étudiants d'origine modeste sont un peu plus représentés, et en classes littéraires que l'on trouve le plus d'enfants de professeurs ou de cadres.

### QUATRE ACADÉMIES ACCUEILLENT 42 % DES EFFECTIFS

En septembre 2001, les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles diminuent dans douze académies (*tableau IV p.5*). Les diminutions des effectifs vont de - 0,1 % pour Créteil à - 6,7 % pour Caen. Parmi les académies dont les effectifs sont en hausse, on remarque le dynamisme des

**GRAPHIQUE 2 – Répartition des élèves de CPGE selon l'origine sociale (en %)**





**TABLEAU II – Répartition des élèves de classes préparatoires par discipline et année de préparation en 2001-2002**  
France métropolitaine + DOM

Type de classes préparatoires	Établissements publics				Établissements privés			Total général	dont filles		Évolution effectif CPGE 2001-2002/2000-2001
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%	
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>											
<b>Première année</b>											
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	6 319		257	6 576	1 330		1 330	7 906	1 943	24,6	1,0
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	6 479		137	6 616	1 051		1 051	7 667	2 131	27,8	- 2,2
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	2 221			2 221	454		454	2 675	276	10,3	- 1,7
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 791	82		1 873	92		92	1 965	1 241	63,2	- 2,9
TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	756			756	23		23	779	36	4,6	2,6
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	49			49			0	49	15	30,6	11,4
TB (Technologie et Biologie)	87			87			0	87	54	62,1	4,8
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	47			47			0	47	38	80,9	6,8
Écoles nationales vétérinaires	1 097	26		1 123	134		134	1 257	874	69,5	- 3,1
Marine marchande				0	20		20	20	1	5,0	- 16,7
<b>Total première année</b>	<b>18 846</b>	<b>108</b>	<b>394</b>	<b>19 348</b>	<b>3 104</b>	<b>0</b>	<b>3 104</b>	<b>22 452</b>	<b>6 609</b>	<b>29,4</b>	<b>- 0,9</b>
<b>Deuxième année</b>											
MP-MP' * (Mathématiques et Physique)	5 220		170	5 390	856		856	6 246	1 505	24,1	3,6
PC-PC' * (Physique et Chimie)	4 571		61	4 632	787		787	5 419	1 690	31,2	3,1
PSI-PSI' * (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 728		145	3 873	754		754	4 627	777	16,8	2,8
PT-PT' * (Physique et Technologie)	2 119		4	2 123	441		441	2 564	245	9,6	- 1,8
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la terre)	1 543	72		1 615	84		84	1 699	1 016	59,8	- 1,0
TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	642			642	18		18	660	37	5,6	8,0
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	32			32			0	32	11	34,4	23,1
TB (Technologie et Biologie)	63			63			0	63	30	47,6	- 3,1
ATS (Techno industrielle-Prépa en 1 an pour BTS)	510			510	30		30	540	47	8,7	2,7
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	42			42			0	42	33	78,6	- 14,3
Préparations supérieures post- BTS (1)		346		346			0	346	153	44,2	7,5
<b>Total deuxième année</b>	<b>18 470</b>	<b>418</b>	<b>380</b>	<b>19 268</b>	<b>2 970</b>	<b>0</b>	<b>2 970</b>	<b>22 238</b>	<b>5 544</b>	<b>24,9</b>	<b>2,4</b>
<b>Total classes scientifiques</b>	<b>37 316</b>	<b>526</b>	<b>774</b>	<b>38 616</b>	<b>6 074</b>	<b>0</b>	<b>6 074</b>	<b>44 690</b>	<b>12 153</b>	<b>27,2</b>	<b>0,7</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES</b>											
<b>Première année</b>											
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	3 013			3 013	790	20	810	3 823	2 118	55,4	- 2,7
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 956		114	2 070	1 124		1 124	3 194	1 809	56,6	- 1,3
Prépa. économiques et commerciales option technologique	477			477	14		14	491	273	55,6	- 7,2
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	337			337			337	237	70,3	2,4	
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	299			299			299	154	51,5	- 5,4	
<b>Total première année</b>	<b>6 082</b>	<b>0</b>	<b>114</b>	<b>6 196</b>	<b>1 928</b>	<b>20</b>	<b>1 948</b>	<b>8 144</b>	<b>4 591</b>	<b>56,4</b>	<b>- 2,4</b>
<b>Deuxième année</b>											
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 702			2 702	969	20	989	3 691	1 908	51,7	1,3
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 713		106	1 819	1 005		1 005	2 824	1 461	51,7	2,9
Prépa. économiques et commerciales option technologique	421			421	18		18	439	242	55,1	0,7
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	238			238			238	154	64,7	10,7	
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	247			247			247	131	53,0	- 1,6	
ENS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	105			105			105	82	78,1	81,0	
ENS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	50			50			50	35	70,0	- 44,4	
<b>Total deuxième année</b>	<b>5 476</b>	<b>0</b>	<b>106</b>	<b>5 582</b>	<b>1 992</b>	<b>20</b>	<b>2 012</b>	<b>7 594</b>	<b>4 013</b>	<b>52,8</b>	<b>2,1</b>
<b>Total classes économiques et commerciales</b>	<b>11 558</b>	<b>0</b>	<b>220</b>	<b>11 778</b>	<b>3 920</b>	<b>40</b>	<b>3 960</b>	<b>15 738</b>	<b>8 604</b>	<b>54,7</b>	<b>- 0,3</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>											
<b>Première année</b>											
Lettres	4 966		26	4 992	315		315	5 307	4 224	79,6	3,0
Lettres et sciences sociales	590			590	182		182	772	558	72,3	2,4
École nationale des chartes	109			109			0	109	83	76,1	5,8
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			54	54			0	54	18	33,3	- 11,5
<b>Total première année</b>	<b>5 665</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>5 745</b>	<b>497</b>	<b>0</b>	<b>497</b>	<b>6 242</b>	<b>4 883</b>	<b>78,2</b>	<b>2,9</b>
<b>Deuxième année</b>											
Lettres	1 255		25	1 280	79		79	1 359	999	73,5	3,6
Lettres ENS Fontenay-Saint Cloud	1 936			1 936	78		78	2 014	1 566	77,8	- 4,6
Lettres et sciences sociales	405			405	85		85	490	315	64,3	5,4
École nationale des chartes	106			106			0	106	84	79,2	- 2,8
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			64	64			0	64	19	29,7	36,2
<b>Total deuxième année</b>	<b>3 702</b>	<b>0</b>	<b>89</b>	<b>3 791</b>	<b>242</b>	<b>0</b>	<b>242</b>	<b>4 033</b>	<b>2 983</b>	<b>74,0</b>	<b>- 0,3</b>
<b>Total classes littéraires</b>	<b>9 367</b>	<b>0</b>	<b>169</b>	<b>9 536</b>	<b>739</b>	<b>0</b>	<b>739</b>	<b>10 275</b>	<b>7 866</b>	<b>76,6</b>	<b>1,6</b>
<b>Total des effectifs des CPGE</b>	<b>58 241</b>	<b>526</b>	<b>1 163</b>	<b>59 930</b>	<b>10 733</b>	<b>40</b>	<b>10 773</b>	<b>70 703</b>	<b>28 623</b>	<b>40,5</b>	<b>0,6</b>

(1) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.

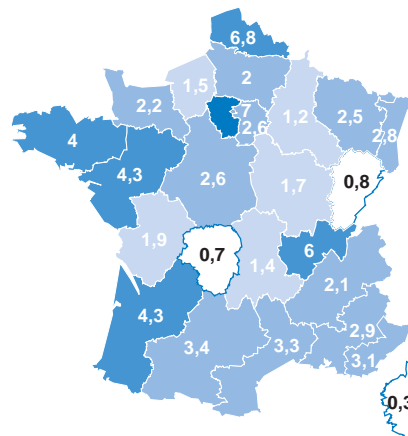
**TABLEAU III – Répartition des entrants en première année de classes préparatoires en 2001-2002 selon l'origine scolaire**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)	Autres (1)	Total (en %)	Entrants 2001-2002	Évolution 2001-2002/2000-2001
	S	ES	L	Ensemble bacs généraux					
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	99,2	ns	ns	99,3	0,1	0,7	100,0	7 682	- 1,3
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	99,4	ns	–	99,5	0,1	0,5	100,0	7 502	- 2,4
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	97,8	–	ns	97,8	1,6	0,5	100,0	2 566	- 1,1
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	99,9	–	ns	99,9	0,0	0,1	100,0	1 951	- 1,8
TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	2,6	–	–	2,6	96,5	0,9	100,0	778	3,0
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	–	–	–	–	95,9	–	100,0	49	11,4
TB (Technologie et Biologie)	3,4	–	–	–	96,6	–	100,0	87	4,8
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	2,1	2,1	6,4	10,6	55,3	34,0	100,0	47	9,3
Écoles nationales vétérinaires	99,2	–	–	99,4	–	0,6	100,0	790	- 0,4
Marine marchande	100,0	–	–	100,0	0,0	–	100,0	17	- 56,4
<b>Classes scientifiques</b>	<b>94,9</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>94,9</b>	<b>4,5</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>21 469</b>	<b>- 1,6</b>
Prépa éco. et commerc. option scientifique	96,9	1,9	0,1	99,0	0,3	0,8	100,0	3 652	- 4,5
Prépa éco. et commerc. option économique	7,3	89,0	2,4	98,7	ns	0,8	100,0	3 145	- 2,1
Prépa éco. et commerc. Option technologique	0,0	0,6	–	0,6	98,2	1,2	100,0	488	- 7,4
ENS Cachan D1 Économie Droit	18,8	61,7	16,7	97,3	1,2	1,5	100,0	329	4,1
ENS Cachan D2 Économie Méthodes	35,2	59,0	0,3	94,5	–	3,4	100,0	293	- 3,6
<b>Classes économiques</b>	<b>49,7</b>	<b>41,1</b>	<b>1,7</b>	<b>92,5</b>	<b>6,5</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>	<b>7 907</b>	<b>- 3,4</b>
Lettres	14,4	17,2	67,9	99,5	0,1	0,4	100,0	5 270	2,9
Lettres et sciences sociales	60,0	27,8	12,0	99,7	–	0,3	100,0	752	1,1
École nationale des chartes	13,9	6,5	76,9	97,2	–	2,8	100,0	108	8,0
St Cyr option lettres et sciences humaines	22,2	20,4	57,4	100,0	–	–	100,0	54	- 11,5
<b>Classes littéraires</b>	<b>20,0</b>	<b>18,3</b>	<b>61,2</b>	<b>99,5</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>6 184</b>	<b>2,6</b>
<b>Total CPGE (en %)</b>	<b>71,8</b>	<b>12,3</b>	<b>11,0</b>	<b>95,2</b>	<b>4,2</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>35 560</b>	<b>- 1,3</b>
<b>Ensemble entrants CPGE 2001-2002</b>	<b>25 535</b>	<b>4 386</b>	<b>3 923</b>	<b>33 844</b>	<b>1 480</b>	<b>236</b>			
Rappel entrants CPGE 2000-2001	26 022	4 107	4 127	34 256	1 477	286			
<b>Évolution 2001-2002/2000-2001</b>	<b>- 1,9</b>	<b>6,8</b>	<b>- 4,9</b>	<b>- 1,2</b>	<b>0,2</b>	<b>- 17,5</b>			

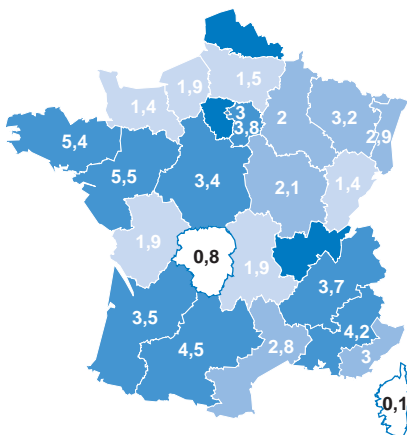
(1) Université, IUT, baccalauréat professionnel et origine non spécifiée.

**Poids des académies selon le type de CPGE**  
**2001-2002**  
France métropolitaine

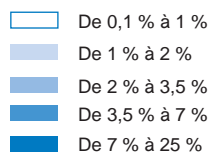
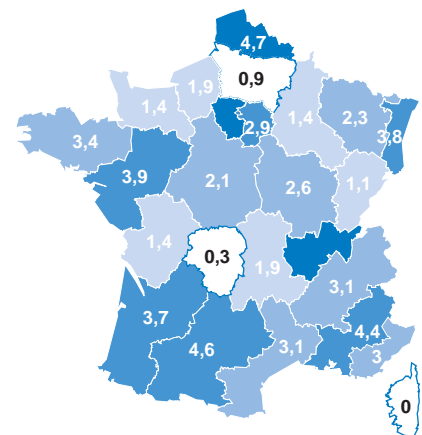
**LETTRES**



**SCIENCES**



**SCIENCES ÉCONOMIQUES**



**TABLEAU IV – Les effectifs des classes préparatoires par académie en 2001-2002**  
France métropolitaine + DOM

Académies	Classes scientifiques		Classes littéraires		Classes économiques et commerciales		Effectif total des classes préparatoires		
	Rentrée 2001	Évolution 2001-02 / 2000-01	Rentrée 2001	Évolution 2001-02 / 2000-01	Rentrée 2001	Évolution 2001-02 / 2000-01	Rentrée 2001	Évolution 2001-02 / 2000-01	Poids de l'académie
Aix-Marseille	1 841	1,3	289	11,4	689	3,9	2 852	3,0	4,0
Amiens	655	- 7,5	197	4,6	139	- 6,1	1 000	- 5,0	1,4
Besançon	622	3,2	75	10,7	167	14,4	872	5,8	1,2
Bordeaux	1 567	- 0,1	434	0,9	574	1,4	2 579	0,4	3,6
Caen	631	- 6,1	217	- 13,4	224	- 2,2	1 043	- 6,7	1,5
Clermont-Ferrand	831	3,5	143	7,0	301	- 7,1	1 285	1,2	1,8
Corse	41	- 4,7	28	14,3	–	–	73	2,8	0,1
Dijon	946	1,1	167	- 7,8	403	- 1,7	1 503	- 0,7	2,1
Grenoble	1 622	1,1	212	9,9	476	- 5,9	2 331	0,3	3,3
Lille	3 483	- 0,4	680	- 5,4	736	- 6,2	4 862	- 2,0	6,9
Limoges	355	4,7	74	- 8,1	54	- 11,5	477	0,6	0,7
Lyon	3 195	1,0	595	1,2	1 156	1,0	4 953	1,0	7,0
Montpellier	1 253	- 0,8	328	11,6	476	- 2,7	2 095	0,7	3,0
Nancy-Metz	1 423	- 1,3	246	4,1	364	0,8	2 043	- 0,3	2,9
Nantes	2 429	- 1,3	426	2,8	607	- 1,9	3 474	- 0,9	4,9
Nice	1 316	0,8	310	0,6	467	0,6	2 095	0,8	3,0
Orléans-Tours	1 505	0,4	256	- 9,8	332	6,1	2 068	0,0	2,9
Poitiers	846	- 1,9	190	- 7,4	217	- 1,8	1 239	- 2,7	1,8
Reims	863	- 0,8	119	7,6	216	- 11,8	1 207	- 2,2	1,7
Rennes	2 373	0,6	397	- 8,8	521	0,0	3 256	- 0,7	4,6
Rouen	853	- 5,3	151	- 7,3	297	5,3	1 290	- 3,3	1,8
Strasbourg	1 290	1,9	275	9,8	590	13,0	2 182	5,8	3,1
Toulouse	1 986	- 0,6	343	9,0	709	- 3,4	3 069	- 0,2	4,3
Créteil	1 665	0,5	257	0,4	444	- 2,8	2 367	- 0,1	3,3
Versailles	3 416	0,6	1 153	0,3	1 968	3,5	6 541	1,4	9,3
Paris	7 194	4,0	2 438	4,0	3 396	- 2,1	13 126	2,4	18,6
Île-de-France	12 275	2,6	3 848	2,7	5 808	- 0,3	22 034	1,8	31,2
<b>Total France métró</b>	<b>44 201</b>	<b>0,6</b>	<b>10 000</b>	<b>1,6</b>	<b>15 523</b>	<b>- 0,4</b>	<b>69 882</b>	<b>0,5</b>	<b>98,8</b>
Guadeloupe	203	18,7	–	–	40	5,3	243	16,3	0,3
Martinique	141	13,7	55	- 9,1	56	- 9,7	247	2,5	0,3
La Réunion	145	11,5	57	17,5	119	21,4	331	16,1	0,5
<b>DOM</b>	<b>489</b>	<b>15,1</b>	<b>112</b>	<b>4,5</b>	<b>215</b>	<b>8,6</b>	<b>821</b>	<b>11,7</b>	<b>1,2</b>
<b>Total France métró + DOM</b>	<b>44 690</b>	<b>0,7</b>	<b>10 112</b>	<b>1,6</b>	<b>15 738</b>	<b>- 0,3</b>	<b>70 703</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>

départements d'outre-mer (+ 11,7 %). Les académies de Strasbourg, Aix-Marseille et Paris, déjà bien dotées en classes préparatoires, progressent elles aussi.

Si toutes les académies de France possèdent des classes préparatoires, les capacités d'accueil sont très variables : en France métropolitaine, le rapport varie de 1 à 27 entre l'académie la moins dotée en classes préparatoires (Limoges avec 480 étudiants) et celle accueillant le plus de préparonnaires (Paris avec 13 130 étudiants). Ce rapport est encore plus accentué dans les classes littéraires et économiques.

Avec, au total, 42 % des effectifs, les académies de Paris, Versailles, Lyon et Lille reçoivent le plus de préparonnaires quels que soient les types de classes. Seulement huit académies se situent au-dessus de la moyenne académique du total des effectifs (2 700 étudiants), les académies de Nantes, Rennes, Toulouse et Aix-Marseille venant s'ajouter aux quatre académies déjà citées. Trois étudiants sur dix – proportion stable depuis plusieurs années – fréquentent une classe préparatoire de la région Île-de-France, et près de deux sur dix sont dans la seule académie de Paris.

**Brigitte Dethare, DPDC2**

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Tableaux statistiques 6648, 6747 et 6746 sur les CPGE pour l'année scolaire 2001-2002, MEN-Direction de la programmation et du développement.

*L'enseignement général, technologique et professionnel agricole. Les effectifs en 2001-2002, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à paraître).*



## SOURCE ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés proviennent de l'application Scolarité et de l'enquête n° 17 (enquête classique adressée aux établissements ne fournissant pas de fichiers dans le cadre de Scolarité). Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale ou sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de la programmation et du développement.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

– les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles normales supérieures ;

– les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;

– les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.



**Direction  
de la programmation  
et du développement**

Directeur de la publication  
**Jean-Richard CYTERMANN**  
Rédactrice en chef  
**Francine LE NEVEU**  
Maquette et impression  
**DPD édition & diffusion**

SERVICE VENTE  
**DPD édition & diffusion**  
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL  
France : **42,69 euros (280 F)**  
Étranger : **45,73 euros (300 F)**

## Les classes préparatoires aux grandes écoles Année 2000-2001

En 2000-2001, 70 260 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles.

L'effectif est de nouveau en légère baisse (- 0,8 % par rapport à 1999-2000).

Depuis trois ans, seules les classes économiques et commerciales progressent : avec 15 780 inscrits, leur effectif est en hausse de 1,8 %.

En revanche, les effectifs des classes préparatoires scientifiques (44 370 élèves) baissent de 1,3 % et ceux des classes littéraires (10 110 étudiants) de 2,5 %.

La part des étudiantes inscrites en classes préparatoires progresse légèrement chaque année : à la rentrée 2000, deux élèves sur cinq sont des filles.

Elles constituent les trois quarts des élèves en classes littéraires, la moitié de l'effectif des classes économiques, mais sont toujours peu nombreuses dans les classes scientifiques (26,8 %).

Les classes préparatoires sont plus particulièrement ouvertes aux titulaires d'un baccalauréat général : 72,2 % des entrants sont des bacheliers S, 11,4 % des bacheliers ES et 11,5 % des bacheliers L.

À la rentrée 2000, 70 260 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). L'enseignement dans ce type de classes est principalement proposé par des établissements publics sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale : plus de huit élèves sur dix y sont scolarisés.

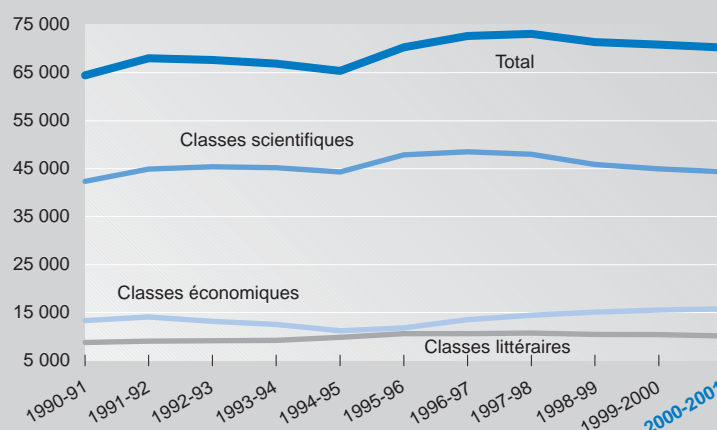
### DEPUIS TROIS ANS LÉGÈRE BAISSÉ DES EFFECTIFS

Pour la troisième année consécutive, l'ensemble des effectifs des classes préparatoires diminue légèrement (- 0,8 % entre 1999-2000 et 2000-2001) (tableau 1 et graphique 1).

La baisse n'affecte pas les classes économiques et commerciales qui, avec 15 780 étudiants, sont en progression constante depuis six ans. Cette hausse concerne surtout les élèves de première année (+ 2,6 %) et un peu moins ceux de deuxième année (+ 0,9 %). Plus de huit étudiants sur dix inscrits en préparations économiques et commerciales suivent une option scientifique ou économique (tableau II p.3).

En revanche, le nombre d'étudiants inscrits en classes scientifiques continue à diminuer (- 1,3 %) mais plus modérément que les deux années passées. La baisse ne concerne que les élèves de deuxième année (- 4,3 %), le nombre des inscrits de première année progresse de 1,7 %. Avec

GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles de 1990-1991 à 2000-2001



**TABLEAU I – Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) par type de classes**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

	Classes scientifiques			Classes économiques			Classes littéraires			Ensemble effectif des classes préparatoires		
	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)
1989-90	39 375	–	64,9	12 501	–	20,6	8 757	–	14,4	60 633	–	100,0
1990-91	42 356	7,6	65,7	13 327	6,6	20,7	8 770	0,1	13,6	64 453	6,3	100,0
1991-92	44 904	6,0	66,0	14 080	5,7	20,7	9 040	3,1	13,3	68 024	5,5	100,0
1992-93	45 402	1,1	67,1	13 183	- 6,4	19,5	9 105	0,7	13,5	67 690	- 0,5	100,0
1993-94	45 182	- 0,5	67,5	12 525	- 5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	- 1,2	100,0
1994-95	44 315	- 1,9	67,8	11 211	- 10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	- 2,3	100,0
1995-96	47 875	8,0	68,1	11 818	5,4	16,8	10 595	7,8	15,1	70 288	7,6	100,0
1996-97	48 522	1,4	66,8	13 532	14,5	18,6	10 602	0,1	14,6	72 656	3,4	100,0
1997-98	47 964	- 1,1	65,6	14 443	6,7	19,8	10 695	0,9	14,6	73 102	0,6	100,0
1998-99	45 874	- 4,4	64,3	15 076	4,4	21,1	10 423	- 2,5	14,6	71 373	- 2,4	100,0
1999-2000	44 975	- 6,2	63,5	15 506	7,4	21,9	10 374	- 3,0	14,6	70 855	- 3,1	100,0
<b>2000-2001</b>	<b>44 373</b>	<b>- 1,3</b>	<b>63,2</b>	<b>15 778</b>	<b>1,8</b>	<b>22,5</b>	<b>10 112</b>	<b>- 2,5</b>	<b>14,4</b>	<b>70 263</b>	<b>- 0,8</b>	<b>100,0</b>

44 370 élèves, la filière scientifique rassemble plus de six étudiants sur dix de l'ensemble des classes préparatoires ; cependant, en cinq ans, la part relative a diminué : en 1995, les classes scientifiques regroupaient 68,1 % des « préparationnaires » contre 63,2 % à la rentrée 2000.

Les classes littéraires accueillent 10 110 élèves et perdent 2,5 % de leur effectif. La baisse touche aussi bien les premières que les deuxièmes années. Ce secteur est celui où le poids de l'enseignement public est le plus fort : près de 93 % des étudiants des classes littéraires étudient dans un établissement public contre 87 % pour les classes scientifiques et 75 % pour les classes économiques et commerciales.

Le flux des entrants en classes préparatoires enregistre à la rentrée 2000 une évolution positive de 1,2 % par rapport à 1999 (tableau III p. 4). Dans les classes scientifiques, les effectifs de nouveaux inscrits augmentent après une baisse ininterrompue pendant quatre ans. Seules les classes littéraires sont toujours en baisse de façon sensible (- 2,6 %).

### EN CLASSES PRÉPARATOIRES, PLUS DE SEPT ÉTUDIANTS SUR DIX SONT DES BACHELIERS SCIENTIFIQUES

À la rentrée 2000, 36 000 nouveaux étudiants se sont inscrits en première année de classes préparatoires. 95 % des étudiants commençant ce cursus sont des bacheliers généraux. Dans les classes littéraires, ils constituent même la quasi-totalité des entrants.

### L'organisation des études en classes préparatoires aux grandes écoles

Une importante réforme a touché les classes préparatoires aux grandes écoles aux rentrées 1995 et 1996. Cette rénovation a modifié profondément la structure et les programmes des classes scientifiques. L'enseignement de première année propose aux bacheliers scientifiques trois filières : Mathématiques-Physique-Sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur (PCSI) et Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur (PTSI). À l'issue du premier trimestre les étudiants choisissent des options qui détermineront leur orientation en deuxième année dans l'une des quatre filières proposées : Mathématiques et Physique (MP), Physique et Chimie (PC), Physique et Technologie (PT) et Physique et Sciences de l'ingénieur (PSI). Par ailleurs, en biologie, à côté de la traditionnelle classe préparatoire à l'École nationale vétérinaire est proposée la filière BCPST (Biologie, Chimie-Physique et Sciences de la Terre). Toutes ces classes s'adressent aux bacheliers S, quel que soit l'enseignement de spé-

cialité choisi en terminale. Les nouvelles filières technologiques ouvertes aux bacheliers STI et STL sont les suivantes : TSI (Technologie et Sciences industrielles), TPC (Technologie, Physique et Chimie) et TB (Technologie et Biologie).

Le changement majeur qui concerne les classes économiques et commerciales réside dans le passage à deux ans de la préparation au concours pour les voies scientifique (ancienne voie générale), économique ou technologique. L'allongement de la scolarité permettra la reconnaissance des diplômes des écoles de commerce au niveau bac + 5, standard européen.

Les classes littéraires gardent la même organisation que précédemment, mais de nouveaux débouchés sont offerts aux étudiants des séries littéraires et économiques. Les élèves de ces classes peuvent dorénavant se présenter aux concours des écoles de commerce et des instituts d'études politiques.

26 000 nouveaux bacheliers S sont entrés dans une classe scientifique. Ils forment toujours la presque totalité des entrants dans la plupart des classes scientifiques et un élève sur deux dans les classes économiques et commerciales. Les bacheliers ES représentent 40 % des élèves des classes économiques. Les entrants en classes préparatoires titulaires d'un bac L se retrouvent naturellement en classes littéraires (66,1 %), à l'exception de la

classe de lettres et sciences sociales qui accueille de nombreux bacheliers S.

Les titulaires d'un baccalauréat technologique sont toujours peu représentés avec un peu moins de 1 500 entrants en première année de CPGE. Ils sont accueillis dans les préparations qui leur sont destinées : les bacheliers STT se dirigent en classes économiques et commerciales option technologie, les bacheliers STI vont en classes scientifiques

**TABLEAU II – Répartition des élèves de classes préparatoires par discipline et année de préparation en 2000-20001**  
France métropolitaine + DOM

Type de classes préparatoires	Établissements publics				Établissements privés			Total général	dont filles	
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>										
<b>Première année</b>										
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	6 358		251	6 609	1 218		1 218	7 827	1 946	24,9
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	6 613		123	6 736	1 100		1 100	7 836	2 120	27,1
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	2 253		3	2 256	464		464	2 720	278	10,2
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 824	88		1 912	111		111	2 023	1 218	60,2
TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	742			742	17		17	759	49	6,5
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	44			44			0	44	16	36,4
TB (Technologie et Biologie)	83			83			0	83	45	54,2
ENS Cachan C en deux ans (Arts, Création industrielle)	44			44			0	44	33	75,0
Écoles nationales vétérinaires	1 117	24		1 141	156		156	1 297	878	67,7
Marine marchande				0	24		24	24	3	12,5
<b>Total première année</b>	<b>19 078</b>	<b>112</b>	<b>377</b>	<b>19 567</b>	<b>3 090</b>	<b>0</b>	<b>3 090</b>	<b>22 657</b>	<b>6 586</b>	<b>29,1</b>
<b>Deuxième année</b>										
MP-MP' (Mathématiques et Physique)	5 095		189	5 284	745		745	6 029	1 400	23,2
PC-PC' (Physique et Chimie)	4 441		57	4 498	759		759	5 257	1 503	28,6
PSI-PSI' (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 571		145	3 716	787		787	4 503	741	16,5
PT-PT' (Physique et Technologie)	2 129		3	2 132	479		479	2 611	230	8,8
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 573	77		1 650	67		67	1 717	1 026	59,8
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	600			600	11		11	611	24	3,9
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	26			26			0	26	13	50,0
TB (Technologie et Biologie)	65			65			0	65	25	38,5
ATS (Techno industrielle-Prépa en un an pour BTS)	501			501	25		25	526	42	8,0
ENS Cachan C en deux ans (Arts, Création industrielle)	49			49			0	49	41	83,7
Préparations supérieures post- BTS (1)		322		322			0	322	137	42,5
<b>Total deuxième année</b>	<b>18 050</b>	<b>399</b>	<b>394</b>	<b>18 843</b>	<b>2 873</b>	<b>0</b>	<b>2 873</b>	<b>21 716</b>	<b>5 182</b>	<b>23,9</b>
<b>Total classes scientifiques</b>	<b>37 128</b>	<b>511</b>	<b>771</b>	<b>38 410</b>	<b>5 963</b>	<b>0</b>	<b>5 963</b>	<b>44 373</b>	<b>11 768</b>	<b>26,5</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES</b>										
<b>Première année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	3 008			3 008	902	21	923	3 931	2 075	52,8
Prépa. économiques et commerciales option économique	2 103		121	2 224	1 012		1 012	3 236	1 756	54,3
Prépa. économiques et commerciales option technologique	513			513	16		16	529	310	58,6
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	329			329				329	234	71,1
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	316			316				316	172	54,4
<b>Total première année</b>	<b>6 269</b>	<b>0</b>	<b>121</b>	<b>6 390</b>	<b>1 930</b>	<b>21</b>	<b>1 951</b>	<b>8 341</b>	<b>4 547</b>	<b>54,5</b>
<b>Deuxième année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 734			2 734	891	17	908	3 642	1 794	49,3
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 606		102	1 708	1 037		1 037	2 745	1 381	50,3
Prépa. économiques et commerciales option technologique	418			418	18		18	436	238	54,6
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	215			215				215	174	80,9
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	251			251				251	127	50,6
ÉNS Cachan section D1 en un an (prépa pour STS)	58			58				58	28	48,3
ÉNS Cachan section D2 en un an (prépa pour STS)	90			90				90	71	78,9
<b>Total deuxième année</b>	<b>5 372</b>	<b>0</b>	<b>102</b>	<b>5 474</b>	<b>1 946</b>	<b>17</b>	<b>1 963</b>	<b>7 437</b>	<b>3 813</b>	<b>51,3</b>
<b>Total classes économiques et commerciales</b>	<b>11 641</b>	<b>0</b>	<b>223</b>	<b>11 864</b>	<b>3 876</b>	<b>38</b>	<b>3 914</b>	<b>15 778</b>	<b>8 360</b>	<b>53,0</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>										
<b>Première année</b>										
Lettres	4 810		32	4 842	308		308	5 150	4 083	79,3
Lettres et Sciences sociales	555			555	199		199	754	524	69,5
École nationale des chartes	103			103			0	103	87	84,5
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			61	61			0	61	24	39,3
<b>Total première année</b>	<b>5 468</b>	<b>0</b>	<b>93</b>	<b>5 561</b>	<b>507</b>	<b>0</b>	<b>507</b>	<b>6 068</b>	<b>4 718</b>	<b>77,8</b>
<b>Deuxième année</b>										
Lettres	1 254		33	1 287	25		25	1 312	937	71,4
Lettres ENS Fontenay-Saint Cloud	1 970			1 970	141		141	2 111	1 607	76,1
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			47	47			0	47	2	4,3
Lettres et Sciences sociales	378			378	87		87	465	294	63,2
École nationale des chartes	109			109			0	109	75	68,8
<b>Total deuxième année</b>	<b>3 711</b>	<b>0</b>	<b>80</b>	<b>3 791</b>	<b>253</b>	<b>0</b>	<b>253</b>	<b>4 044</b>	<b>2 915</b>	<b>72,1</b>
<b>Total classes littéraires</b>	<b>9 179</b>	<b>0</b>	<b>173</b>	<b>9 352</b>	<b>760</b>	<b>0</b>	<b>760</b>	<b>10 112</b>	<b>7 633</b>	<b>75,5</b>
<b>Total des effectifs des CPGE</b>	<b>57 948</b>	<b>511</b>	<b>1 167</b>	<b>59 626</b>	<b>10 599</b>	<b>38</b>	<b>10 637</b>	<b>70 263</b>	<b>27 761</b>	<b>39,5</b>

(1) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.

**TABLEAU III – Répartition des entrants en première année de classes préparatoires en 2000-2001 selon l'origine scolaire**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)					Autres (1)	Total (en %)	Entrants 2000-2001	Évolution 2000-2001/1999-2000
	S	ES	L	Ensemble bacs généraux	STI	STL	STT	Autres bacs techno.	Ensemble bacs techno.				
MPSI (Maths-Physique-Sciences de l'ingénieur)	99,4	ns	ns	99,5	ns	0,1	0,0	–	0,1	0,4	100,0	7 783	0,6
PCSI (Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur)	99,4	–	–	99,4	ns	–	ns	–	0,1	0,5	100,0	7 688	5,5
PTSI (Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur)	97,2	–	ns	97,3	1,3	–	0,4	–	1,7	1,1	100,0	2 594	0,7
BCPST (Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre)	99,3	0,5	ns	99,8	–	–	–	–	0,0	0,2	100,0	1 986	-2,3
TSI (Technologie-Sciences industrielles)	1,9	–	–	1,9	93,2	4,1	0,0	–	97,4	0,8	100,0	755	9,1
TPC (Technologie-Physique-Chimie)	0,0	–	–	–	–	100,0	–	–	100,0	–	100,0	44	12,8
TB (Technologie-Biologie)	–	–	–	–	–	94,0	–	4,8	98,8	–	100,0	83	-3,5
ENS Cachan section C	7,0	7,0	11,6	25,6	39,5	–	–	–	39,5	34,9	100,0	43	-10,4
Écoles nationales vétérinaires	100,0	–	–	100,0	–	–	–	–	–	0,0	100,0	793	-11,3
Marine marchande	60,9	–	8,7	69,6	–	–	–	–	0,0	30,4	100,0	39	62,5
<b>Classes scientifiques</b>	<b>95,0</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>95,1</b>	<b>3,5</b>	<b>0,8</b>	<b>ns</b>	<b>0,0</b>	<b>4,3</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>21 808</b>	<b>1,8</b>
Prépa éco. et commerciales option scientifique	97,3	1,4	0,0	98,8	–	–	0,3	–	0,3	0,9	100,0	3 825	1,0
Prépa éco. et commerciales option économique	8,9	86,6	2,4	97,9	–	–	ns	–	ns	2,1	100,0	3 214	5,1
Prépa éco. et commerciales option technologique	0,4	0,2	–	0,6	0,4	–	97,5	–	97,9	1,5	100,0	527	-1,5
ENS Cachan D1 Économie Droit	14,9	65,8	16,1	96,8	–	0,3	1,6	–	1,9	1,3	100,0	316	0,0
ENS Cachan D2 Économie Méthodes	41,8	54,3	1,0	97,0	–	–	–	–	–	3,0	100,0	304	5,6
<b>Classes économiques</b>	<b>51,1</b>	<b>39,2</b>	<b>1,6</b>	<b>92,0</b>	<b>0,0</b>	<b>–</b>	<b>6,5</b>	<b>ns</b>	<b>6,5</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>	<b>8 186</b>	<b>2,5</b>
Lettres	13,1	13,2	73,1	99,4	ns	ns	ns	–	0,1	0,5	100,0	5 120	-3,4
Lettres et Sciences sociales	56,6	26,3	16,3	99,2	–	ns	–	–	–	0,8	100,0	744	7,5
École nationale des chartes	19,0	3,0	77,0	99,0	–	–	–	–	–	1,0	100,0	100	-13,0
St Cyr option lettres et sciences humaines	19,7	9,8	68,9	98,4	–	–	–	ns	–	1,6	100,0	61	-24,7
<b>Classes littéraires</b>	<b>18,6</b>	<b>14,6</b>	<b>66,1</b>	<b>99,4</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>ns</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6 025</b>	<b>-2,6</b>
<b>Total CPGE (en %)</b>	<b>72,2</b>	<b>11,4</b>	<b>11,5</b>	<b>95,1</b>	<b>2,1</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>ns</b>	<b>4,1</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>	<b>36 019</b>	<b>1,2</b>
<b>Ensemble entrants CPGE 2000-2001</b>	<b>26 022</b>	<b>4 107</b>	<b>4 127</b>	<b>34 256</b>	<b>761</b>	<b>167</b>	<b>542</b>	<b>7</b>	<b>1 477</b>	<b>286</b>			
<b>Évolution 2000-2001/1999-2000</b>	<b>2,6</b>	<b>3,1</b>	<b>-7,4</b>	<b>1,3</b>	<b>-8,1</b>	<b>3,1</b>	<b>-0,4</b>	<b>40,0</b>	<b>-4,0</b>	<b>17,7</b>			

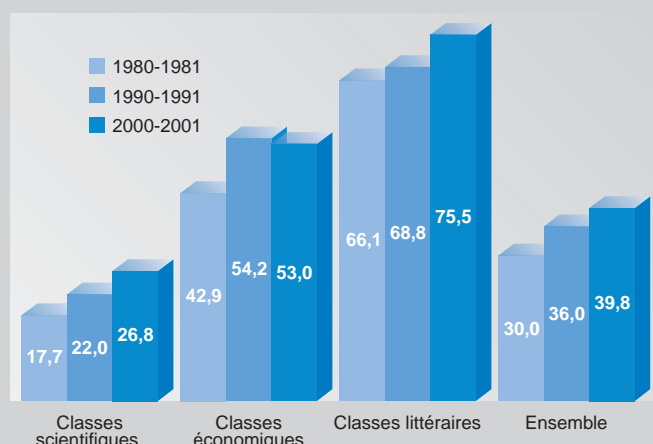
(1) Université, IUT, baccalauréat professionnel et origine non spécifiée.

TSI (technologie et sciences industrielles) et les bacheliers STL en classes TB (technologie et biologie).

#### QUATRE « PRÉPARATIONNAIRES » SUR DIX SONT DES FILLES

À la rentrée 2000, 27 760 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires (graphique 2). Comme en 1999, on constate une légère progression des effectifs féminins (+ 0,8 % entre 1999-2000 et 2000-2001) alors que le nombre des garçons baisse de 1,9 %.

**GRAPHIQUE 2 – Évolution du taux de féminisation dans les classes préparatoires aux grandes écoles**





**TABLEAU IV – Les effectifs des classes préparatoires par académie en 2000-2001**  
France métropolitaine + DOM

Académies	Classes scientifiques			Classes littéraires			Classes économiques et commerciales			Effectif total des CPGE		
	Effectif 2000-2001	Poids de l'académie	Évolution 2000-2001/1999-2000 (en %)	Effectif 2000-2001	Poids de l'académie	Évolution 2000-2001/1999-2000 (en %)	Effectif 2000-2001	Poids de l'académie	Évolution 2000-2001/1999-2000 (en %)	Effectif 2000-2001	Poids de l'académie	Évolution 2000-2001/1999-2000 (en %)
Aix-Marseille	1 817	4,1	0,6	289	2,9	- 2,4	663	4,2	- 6,1	2 769	3,9	- 1,4
Amiens	708	1,6	1,9	197	1,9	- 14,7	148	0,9	7,2	1 053	1,5	- 1,0
Besançon	603	1,3	12,5	75	0,7	10,3	146	0,9	19,7	824	1,2	13,5
Bordeaux	1 569	3,5	- 1,1	434	4,3	- 9,2	566	3,6	- 3,9	2 569	3,7	- 3,2
Caen	672	1,5	- 0,3	217	2,1	- 9,6	229	1,5	- 2,1	1 118	1,6	- 2,6
Clermont-Ferrand	803	1,7	2,7	143	1,4	3,6	324	2,1	6,9	1 270	1,8	3,8
Corse	43	0,1	7,5	28	0,3	3,7	-	0,0	-	71	0,1	6,0
Dijon	936	2,0	0,5	167	1,7	25,6	410	2,6	1,7	1 513	2,2	3,1
Grenoble	1 605	3,6	- 4,7	212	2,1	- 7,8	506	3,2	- 0,4	2 323	3,3	- 4,1
Lille	3 498	8,0	- 0,9	680	6,7	5,3	785	5,0	1,7	4 963	7,1	0,3
Limoges	339	0,8	- 2,6	74	0,7	15,6	61	0,4	13,0	474	0,7	1,7
Lyon	3 163	7,2	- 3,3	595	5,9	4,8	1 145	7,3	- 0,2	4 903	7,0	- 1,6
Montpellier	1 263	2,8	- 1,9	328	3,2	4,1	489	3,1	4,7	2 080	3,0	0,5
Nancy-Metz	1 442	3,3	- 0,6	246	2,4	- 7,2	361	2,3	0,6	2 049	2,9	- 1,2
Nantes	2 460	5,5	0,0	426	4,2	- 6,2	619	3,9	4,0	3 505	5,0	- 0,1
Nice	1 305	3,0	- 2,7	310	3,1	0,0	464	2,9	4,3	2 079	3,0	- 0,8
Orléans-Tours	1 499	3,3	- 4,2	256	2,5	- 11,7	313	2,0	4,7	2 068	2,9	- 3,9
Poitiers	862	1,9	0,3	190	1,9	- 9,1	221	1,4	23,5	1 273	1,8	2,1
Reims	870	2,0	1,4	119	1,2	- 7,0	245	1,6	- 0,8	1 234	1,8	0,1
Rennes	2 360	5,3	- 2,6	397	3,9	- 7,7	521	3,3	15,5	3 278	4,7	- 0,8
Rouen	901	2,1	4,4	151	1,5	- 16,6	282	1,8	2,2	1 334	1,9	1,1
Strasbourg	1 266	2,9	2,5	275	2,7	13,2	522	3,3	1,8	2 063	2,9	3,6
Toulouse	1 997	4,2	- 1,5	343	3,4	- 14,7	734	4,7	7,6	3 074	4,4	- 1,2
Créteil	1 656	3,8	- 3,4	257	2,5	22,4	457	2,9	3,2	2 370	3,4	0,1
Versailles	3 397	7,7	- 0,2	1 153	11,4	- 0,9	1 901	12,0	3,1	6 451	9,2	0,6
Paris	6 914	15,8	- 4,2	2 438	24,1	- 5,5	3 468	22,0	- 2,8	12 820	18,2	- 4,1
Île-de-France	11 967	27,3	- 3,0	3 848	38,1	- 2,7	5 826	36,9	- 0,5	21 641	30,8	- 2,3
<b>France métró</b>	<b>43 948</b>	<b>99,0</b>	<b>- 1,4</b>	<b>10 000</b>	<b>98,9</b>	<b>- 2,9</b>	<b>15 580</b>	<b>98,7</b>	<b>1,5</b>	<b>69 528</b>	<b>99,0</b>	<b>- 1,0</b>
Guadeloupe	171	0,4	23,9	-	0,0	-	38	0,2	- 2,6	209	0,3	18,1
Martinique	124	0,3	13,8	55	0,5	31,0	62	0,4	51,2	241	0,3	25,5
La Réunion	130	0,3	- 7,8	57	0,6	78,1	98	0,6	19,5	285	0,4	11,8
<b>DOM</b>	<b>425</b>	<b>1,0</b>	<b>9,5</b>	<b>112</b>	<b>1,1</b>	<b>51,4</b>	<b>198</b>	<b>1,3</b>	<b>22,2</b>	<b>735</b>	<b>1,0</b>	<b>17,8</b>
<b>France métró + DOM</b>	<b>44 373</b>	<b>100,0</b>	<b>- 1,3</b>	<b>10 112</b>	<b>100,0</b>	<b>- 2,5</b>	<b>15 778</b>	<b>100,0</b>	<b>1,8</b>	<b>70 263</b>	<b>100,0</b>	<b>- 0,8</b>

Les jeunes filles constituent les trois quarts des élèves en classes littéraires et la moitié des inscrits en classes économiques. En revanche, elles sont peu nombreuses dans les classes scientifiques où elles représentent le quart des inscrits, à quelques exceptions près : les écoles vétérinaires, les classes de BCPST (biologie, chimie, physique, sciences de la Terre), les classes de TB (technologie et biologie).

### DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES ACADÉMIES

En septembre 2000, les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles ont diminué dans treize académies (*ta-*

*bleau IV*), en particulier dans celles de Paris et Grenoble (- 4,1 %). Dans les DOM, la croissance se poursuit avec une hausse globale de 17,8 %. Cependant, elle a peu d'influence puisqu'elle porte sur un faible effectif et, qu'en cinq ans, la part des DOM est passée seulement de 0,5 % en 1995 à 1 % en 2000.

Si toutes les académies de France possèdent des classes préparatoires, les capacités d'accueil sont très variables : cinq académies rassemblent plus de la moitié de la population inscrite en classes préparatoires (Paris, Versailles, Lille, Lyon et Nantes). La région Île-de-France attire trois étudiants sur dix suivant une classe préparatoire.

**Brigitte Dethare, DPD C2**

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour l'entrée dans les différentes filières de l'enseignement supérieur voir « La rentrée 2000 dans l'enseignement supérieur », *Note d'Information 01.05*, MEN-Direction de la programmation et du développement, février 2001.

*Tableaux statistiques 6746, 6747, 6648 sur les CPGE pour l'année scolaire 2000-2001, MEN-Direction de la programmation et du développement.*

*L'enseignement général, technologique et professionnel agricole – Les effectifs en 2000-2001, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à paraître).*

## SOURCE ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés proviennent de l'application Scolarité et de l'enquête n° 17. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale ou sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de la programmation et du développement.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur.

Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles normales supérieures ;
- les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;
- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.



**Direction  
de la programmation  
et du développement**

Directeur de la publication  
**Jean-Richard CYTERMANN**  
Rédactrice en chef  
**Francine LE NEVEU**  
Maquette et impression  
**DPD édition & diffusion**

SERVICE VENTE  
**DPD édition & diffusion**  
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL  
France : **280 F (42,69 euros)**  
Étranger : **300 F (45,73 euros)**

## Les classes préparatoires aux grandes écoles

### Année 1999-2000

**En 1999-2000, 70 855 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). L'effectif est en très légère baisse par rapport à l'année précédente (- 0,7 %).**

**Comme en 1998, seules les classes économiques et commerciales progressent : avec 15 506 inscrits, leurs effectifs sont en hausse de 2,9 %. Les classes scientifiques (44 975 élèves) baissent de 2 % et les classes littéraires (10 374 étudiants) perdent 0,5 % de leurs inscrits. 27 529 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires (soit 38,9 % des inscrits).**

**Elles sont particulièrement nombreuses en classes littéraires (les trois quarts des élèves) et constituent la moitié de l'effectif des classes économiques et littéraires.**

**Elles sont moins nombreuses dans les classes scientifiques où elles ne représentent qu'un peu plus du quart des inscrits. 95 % des entrants en CPGE**

**sont titulaires d'un baccalauréat général : 71,3 % sont des bacheliers S, 11,2 % des bacheliers ES et 12,5 % des bacheliers L.**

**A** la rentrée 1999, 70 855 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), principalement (80 %) dans l'enseignement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

#### RALENTISSEMENT MODÉRÉ DES EFFECTIFS À LA RENTRÉE 1999

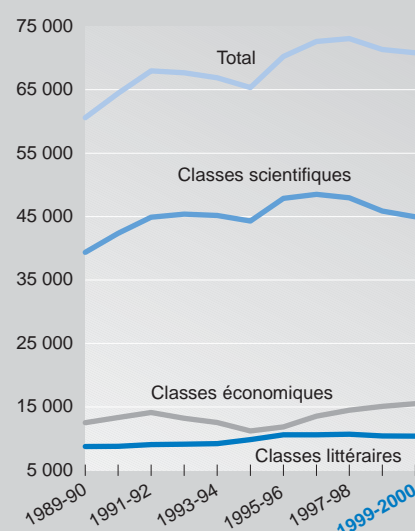
Jusqu'en 1991, les classes préparatoires ont bénéficié d'une croissance soutenue, suivie d'un net ralentissement de 1992 à 1994 touchant particulièrement les classes économiques et commerciales. Après une reprise sensible des inscriptions aux rentrées 1995 et 1996 (respectivement + 7,6 % puis + 3,4 %), l'ensemble des effectifs des classes préparatoires a diminué de 2,4 % en 1998 et de façon moins prononcée en 1999 (- 0,7 %) (tableau 1 et graphique 1).

Avec un effectif de 15 506 étudiants, les classes économiques sont en progression constante pour la cinquième année consécutive. L'inflexion observée à la rentrée 1999 concerne à la fois les élèves de première année (+ 0,5 %) et ceux de deuxième année (+ 5,6 %). La réforme de 1995 a redonné à ces classes un dynamisme certain : l'augmentation des effectifs résulte du passage à deux ans des préparations commerciales, ce qui a amené, mécaniquement, une hausse supplémentaire des effectifs. Ces formations bénéficient aussi de la stabilité du nombre

de bacheliers ES et, sans doute, de l'amélioration des débouchés offerts par ces filières. Les préparations économiques et commerciales option scientifique dominent toujours le secteur commercial (7 425 élèves) suivies de près par les préparations économiques et commerciales option économique (5 950 élèves). À elles deux, ces classes représentent 86,3 % des inscrits des sections économiques et commerciales.

Pour la troisième année consécutive, le nombre des étudiants inscrits en classes scientifiques est en baisse (- 2,0 %). Avec 44 975 élèves, ces classes rassemblent toutefois près des deux tiers des élèves de CPGE. Les effectifs diminuent beaucoup moins en première année (- 0,7 %) qu'en deuxième année (- 3,1 %), ce qui peut laisser

**GRAPHIQUE 1 – Évolution des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles de 1989 à 2000**





**TABLEAU I - Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles par type de classes**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

	Classes scientifiques			Classes économiques			Classes littéraires			Effectif total des CPGE		
	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)
1987-88	33 510	-	64,1	10 667	-	20,4	8 136	-	15,6	52 313	-	100,0
1988-89	36 230	8,1	64,5	11 461	7,4	20,4	8 461	4,0	15,1	56 152	7,3	100,0
1989-90	39 375	8,7	64,9	12 501	9,1	20,6	8 757	3,5	14,4	60 633	8,0	100,0
1990-91	42 356	7,6	65,7	13 327	6,6	20,7	8 770	0,1	13,6	64 453	6,3	100,0
1991-92	44 904	6,0	66,0	14 080	5,7	20,7	9 040	3,1	13,3	68 024	5,5	100,0
1992-93	45 402	1,1	67,1	13 183	-6,4	19,5	9 105	0,7	13,5	67 690	-0,5	100,0
1993-94	45 182	-0,5	67,5	12 525	-5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	-1,2	100,0
1994-95	44 315	-1,9	67,8	11 211	-10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	-2,3	100,0
1995-96	47 875	8,0	68,1	1 1818	5,4	16,8	10 595	7,8	15,1	70 288	7,6	100,0
1996-97	48 522	1,4	66,8	13 532	14,5	18,6	10 602	0,1	14,6	72 656	3,4	100,0
1997-98	47 964	-1,1	65,6	14 443	6,7	19,8	10 695	0,9	14,6	73 102	0,6	100,0
1998-99	45 874	-4,4	64,3	15 076	4,4	21,1	10 423	-2,5	14,6	71 373	-2,4	100,0
<b>1999-2000</b>	<b>44 975</b>	<b>-2,0</b>	<b>63,5</b>	<b>15 506</b>	<b>2,9</b>	<b>21,9</b>	<b>10 374</b>	<b>-0,5</b>	<b>14,6</b>	<b>70 855</b>	<b>-0,7</b>	<b>100,0</b>

espérer une certaine stabilisation pour l'année prochaine. Les classes de première année sont toujours dominées par les filières MPSI (Mathématiques-Physique et Sciences de l'ingénieur) et PCSI (Physique-Chimie et Sciences de l'ingénieur) et en deuxième année par les classes qui leur font suite : MP (Mathématiques et Physique), PC (Physique et Chimie) et PSI (Physique et Sciences de l'ingénieur) (tableau II p.3).

Les classes littéraires accueillent 10 374 élèves et leur effectif diminue très légèrement de 0,5 %. À l'inverse de l'an dernier, l'effectif d'étudiants inscrits en première année baisse de 4,6 % alors que celui de deuxième année est en hausse de 6,4 %. Ce secteur est celui où le poids de l'enseignement public est le plus fort : près de 93 % des étudiants des classes littéraires étudient dans un établissement public contre 86 % pour les classes scientifiques et 75 % pour les classes économiques et commerciales.

Le flux des entrants en classes préparatoires est cette année encore en légère baisse (-1 %) par rapport à la rentrée 1998 (tableau III p.4). Là encore les évolutions sont différentes selon les spécialités. Les classes scientifiques connaissent une très légère baisse (-0,7 % en 1999 contre -3,6 % en 1998) et les classes de MPSI et de PTSI, dont le flux d'entrée chutait fortement depuis deux ans, ont une évolution positive cette année. Les classes économiques et commerciales ont un flux d'entrée en augmentation, quoique moins élevé qu'aux deux dernières rentrées. Ce sont les classes littéraires qui ont été le plus touchées par la baisse des nouveaux en-

### L'organisation des études en classes préparatoires aux grandes écoles

Aux rentrées 1995 et 1996, une importante réforme a touché les classes préparatoires aux grandes écoles. Cette rénovation a modifié profondément la structure et les programmes des classes scientifiques. L'enseignement de première année propose aux bacheliers scientifiques trois filières : Mathématiques-Physique-Sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur (PCSI) et Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur (PTSI). À l'issue du premier trimestre, les étudiants font des choix d'options qui détermineront leur orientation en deuxième année dans l'une des quatre filières proposées : Mathématiques et Physique (MP), Physique et Chimie (PC), Physique et Technologie (PT) et Physique et Sciences de l'ingénieur (PSI). Par ailleurs, en biologie, au côté de la traditionnelle classe préparatoire à l'École nationale vétérinaire est proposée la filière BCPST (Biologie, Chimie-Physique et Sciences de la Terre). Toutes ces classes s'adressent aux bacheliers S, quel que soit l'enseignement de spécialité choisi en terminale.

Les nouvelles filières technologiques ouvertes aux bacheliers STI et STL sont les suivantes : TSI (Technologie et Sciences industrielles), TPC (Technologie, Physique et Chimie) et TB (Technologie et Biologie).

Le changement majeur qui concerne les classes économiques et commerciales réside dans le passage à deux ans de la préparation au concours pour les classes scientifiques (ancienne voie générale), économique ou technologique. L'allongement de la scolarité permettra la reconnaissance des diplômes des écoles de commerce au niveau bac + 5, standard européen.

Les classes littéraires gardent la même organisation que précédemment, mais de nouveaux débouchés sont offerts aux étudiants des séries littéraires et économiques. Les élèves de ces classes peuvent dorénavant se présenter aux concours des écoles de commerce et des instituts d'études politiques.

trants : leur nombre a baissé de 4,7 %, ce qui peut être rapproché de la baisse sensible du contingent de bacheliers littéraires en juin 1999.

Cette évolution des classes préparatoires se situe dans un contexte de baisse des poursuites d'études dans l'enseignement supérieur amorcée en 1996 : les nouvelles inscriptions dans le premier cycle universitaire (hors IUT) ont baissé de 2,2 % à la rentrée 1999, le recul des inscriptions dans les filières scientifiques atteignant 5,5 % et celui du flux d'entrée en lettres et sciences humaines 1,6 %. À l'opposé, les flux d'entrée en sciences économiques et AES (fi-

lière administrative, économique et sociale) augmentent fortement de 5,2 %.

### UNE PRÉSENCE TOUJOURS TRÈS FORTE DE BACHELIERS SCIENTIFIQUES

En 1999-2000, 35 585 nouveaux étudiants se sont inscrits en première année de classes préparatoires. Plus de 99 % d'entre eux sont des lauréats du baccalauréat 1999. Les bacheliers généraux sont toujours largement majoritaires (95 % des nouveaux inscrits). Dans les classes littéraires, ils

**TABLEAU II – Répartition des élèves de classes préparatoires par discipline et année de préparation en 1999-2000**  
France métropolitaine + DOM

Type de classes préparatoires	Établissements publics				Établissements privés			Total général	dont filles	
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>										
<b>Première année</b>										
MPSI (Maths-Physique-Sciences de l'ingénieur)	6 269		259	6 528	1 243		1 243	7 771	1 869	24,1
PCSI (Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur)	6 223		131	6 354	1 114		1 114	7 468	1 918	25,7
PTSI (Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur)	2 208			2 208	476		476	2 684	272	10,1
BCPST (Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre)	1 843	106		1 949	101		101	2 050	1 286	62,7
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	674			674	21		21	695	39	5,6
TPC (Technologie-Physique-Chimie)	39			39			0	39	15	38,5
TB (Technologie et Biologie)	87			87			0	87	39	44,8
ENS Cachan C en deux ans (Arts, Création industrielle)	48			48			0	48	41	85,4
Écoles nationales vétérinaires	1 194	31		1 225	189		189	1 414	928	65,6
Marine marchande				0	24		24	24		0,0
<b>Total première année</b>	<b>18 585</b>	<b>137</b>	<b>390</b>	<b>19 112</b>	<b>3 168</b>	<b>0</b>	<b>3 168</b>	<b>22 280</b>	<b>6 407</b>	<b>28,8</b>
<b>Deuxième année</b>										
MP-MP' (Mathématiques et Physique)	5 373		188	5 561	862		862	6 423	1 472	22,9
PC-PC' (Physique et Chimie)	4 776		65	4 841	841		841	5 682	1 530	26,9
PSI-PSI' (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 659		146	3 805	800		800	4 605	685	14,9
PT-PT' (Physique et Technologie)	2 083		6	2 089	509		509	2 598	246	9,5
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la terre)	1 611	62		1 673	101		101	1 774	1 021	57,6
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	632			632	16		16	648	23	3,5
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	24			24			0	24	9	37,5
TB (Technologie et Biologie)	46			46			0	46	21	45,7
ATS (Techno industrielle-Prépa en un an pour BTS)	480			480	29		29	509	42	8,3
ENS Cachan C en deux ans (Arts, Création industrielle)	42			42			0	42	31	73,8
Préparations supérieures post- BTS (1)		344		344			0	344	156	45,3
<b>Total deuxième année</b>	<b>18 726</b>	<b>406</b>	<b>405</b>	<b>19 537</b>	<b>3 158</b>	<b>0</b>	<b>3 158</b>	<b>22 695</b>	<b>5 236</b>	<b>23,1</b>
<b>Total classes scientifiques</b>	<b>37 311</b>	<b>543</b>	<b>795</b>	<b>38 649</b>	<b>6 326</b>	<b>0</b>	<b>6 326</b>	<b>44 975</b>	<b>11 643</b>	<b>25,9</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES</b>										
<b>Première année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	3 044			3 044	799	19	818	3 862	2 015	52,2
Prépa. économiques et commerciales option économique	951		105	2 056	1 057		1 057	3 113	1 640	52,7
Prépa. économiques et commerciales option technologique	520			520	17		17	537	306	57,0
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	323			323				323	247	76,5
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	297			297				297	160	53,9
<b>Total première année</b>	<b>6 135</b>	<b>0</b>	<b>105</b>	<b>6 240</b>	<b>1 873</b>	<b>19</b>	<b>1 892</b>	<b>8 132</b>	<b>4 368</b>	<b>53,7</b>
<b>Deuxième année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 660			2 660	883	20	903	3 563	1 762	49,5
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 706		103	1 809	1 028		1 028	2 837	1 450	51,1
Prépa. économiques et commerciales option technologique	348			348	13		13	361	173	47,9
ENS de Cachan section D1 Économie Droit	216			216				216	132	61,1
ENS de Cachan section D2 Économie Méthodes	219			219				219	116	53,0
ENS de Cachan section D1 en un an (prépa pour STS)	68			68				68	38	55,9
ENS de Cachan section D2 en un an (prépa pour STS)	110			110				110	91	82,7
<b>Total deuxième année</b>	<b>5 327</b>	<b>0</b>	<b>103</b>	<b>5 430</b>	<b>1 924</b>	<b>20</b>	<b>1 944</b>	<b>7 374</b>	<b>3 762</b>	<b>51,0</b>
<b>Total classes économiques et commerciales</b>	<b>11 462</b>	<b>0</b>	<b>208</b>	<b>11 670</b>	<b>3 797</b>	<b>39</b>	<b>3 836</b>	<b>15 506</b>	<b>8 130</b>	<b>52,4</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>										
<b>Première année</b>										
Lettres	5 001			5 001	332		332	5 333	4 186	78,5
Lettres et Sciences sociales	524			524	178		178	702	476	67,8
École nationale des chartes	121			121			0	121	89	73,6
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			81	81			0	81	16	19,8
<b>Total première année</b>	<b>5 646</b>	<b>0</b>	<b>81</b>	<b>5 727</b>	<b>510</b>	<b>0</b>	<b>510</b>	<b>6 237</b>	<b>4 767</b>	<b>76,4</b>
<b>Deuxième année</b>										
Lettres	1 260			1 260	21		21	1 281	930	72,6
Lettres ENS Fontenay-Saint-Cloud	2 100			2 100	146		146	2 246	1 702	75,8
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines			89	89			0	89	3	3,4
Lettres et Sciences sociales	343			343	76		76	419	283	67,5
École nationale des chartes	102			102			0	102	71	69,6
<b>Total deuxième année</b>	<b>3 805</b>	<b>0</b>	<b>89</b>	<b>3 894</b>	<b>243</b>	<b>0</b>	<b>243</b>	<b>4 137</b>	<b>2 989</b>	<b>72,3</b>
<b>Total classes littéraires</b>	<b>9 451</b>	<b>0</b>	<b>170</b>	<b>9 621</b>	<b>753</b>	<b>0</b>	<b>753</b>	<b>10 374</b>	<b>7 756</b>	<b>74,8</b>
<b>Total des effectifs des CPGE</b>	<b>58 224</b>	<b>543</b>	<b>1 173</b>	<b>59 940</b>	<b>10 876</b>	<b>39</b>	<b>10 915</b>	<b>70 855</b>	<b>27 529</b>	<b>38,9</b>

(1) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.

**TABLEAU III – Répartition des entrants en première année de classes préparatoires en 1999-2000 selon l'origine scolaire**  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)			Bacs technologiques (%)						Autres (1)	Total (en %)	Entrants 1999-2000	Rappel entrants 1998-99	Évolution 1999-2000/1998-99
	S	ES	L	Ensemble bacs généraux	STI	STL	STT	Autres bacs techno.	Ensemble bacs techno.					
MPSI (Maths-Physique-Sciences de l'ingénieur)	99,2	0,1	ns	99,3	ns	–	0,1	–	–	0,5	100,0	7 734	7 643	1,2
PCSI (Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur)	99,2	ns	–	99,3	0,2	–	0,0	ns	0,3	0,4	100,0	7 290	7 494	-2,7
PTSI (Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur)	96,1	ns	–	96,2	3,0	–	0,0	ns	3,0	0,9	100,0	2 576	2 571	0,2
BCPST (Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre)	99,9	–	–	99,9	–	ns	–	–	0,0	0,1	100,0	2 032	2 053	-1,0
TSI (Technologie-Sciences industrielles)	1,9	–	–	1,9	94,5	2,7	0,3	–	97,5	0,6	100,0	692	753	-8,1
TPC (Technologie-Physique-Chimie)	2,6	–	–	–	–	97,4	–	–	97,4	–	100,0	39	54	-27,8
TB (Technologie-Biologie)	–	–	–	–	–	100,0	–	–	100,0	–	100,0	86	75	14,7
ENS de Cachan section C	8,3	2,1	12,5	22,9	56,3	–	–	–	56,3	20,8	100,0	48	40	20,0
École nationale vétérinaire	99,9	0,0	–	99,9	–	–	–	–	–	0,1	100,0	894	848	5,4
Marine marchande	79,2	0,0	–	79,2	–	–	–	–	0,0	20,8	100,0	24	45	-46,7
<b>Classes scientifiques</b>	<b>95,0</b>	<b>0,0</b>	<b>ns</b>	<b>95,1</b>	<b>3,6</b>	<b>0,7</b>	<b>ns</b>	<b>0,0</b>	<b>4,4</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>21 415</b>	<b>21 576</b>	<b>-0,7</b>
Prépa éco.et commerciales option scientifique	97,0	2,1	0,1	99,2	–	ns	ns	–	0,1	0,8	100,0	3 787	3 666	3,3
Prépa éco. et commerciales option économique	4,7	89,4	3,2	97,4	1,4	–	ns	–	1,5	1,1	100,0	3 057	3 181	-3,9
Prépa éco.et commerciales option technologique	–	0,4	–	0,4	0,2	–	97,6	0,2	97,9	1,7	100,0	535	429	24,7
ENS de Cachan D1 Éco Droit	19,3	56,6	18,0	94,0	0,3	0,6	0,9	–	2,2	3,8	100,0	316	317	-0,3
ENS de Cachan D2 Éco Méthodes	39,9	54,5	–	95,5	1,0	0,3	0,3	0,3	2,1	2,4	100,0	288	277	4,0
<b>Classes économiques</b>	<b>50,0</b>	<b>39,5</b>	<b>2,0</b>	<b>91,5</b>	<b>0,6</b>	<b>–</b>	<b>6,6</b>	<b>ns</b>	<b>7,3</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>7 983</b>	<b>7 870</b>	<b>1,4</b>
Lettres	12,1	12,1	75,1	99,3	ns	ns	ns	–	0,2	0,5	100,0	5 299	5 594	-5,3
Lettres et Sciences sociales	52,5	23,3	23,0	98,7	–	ns	–	–	–	0,7	100,0	692	718	-3,6
Ecole nationale des chartes	9,6	6,1	83,5	99,1	–	–	–	–	–	0,9	100,0	115	123	-6,5
St Cyr option lettres et sciences humaines	19,8	12,3	66,7	98,8	–	–	–	ns	–	0,0	100,0	81	54	50,0
<b>Classes littéraires</b>	<b>16,6</b>	<b>13,3</b>	<b>69,3</b>	<b>99,2</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>ns</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>6 187</b>	<b>6 489</b>	<b>-4,7</b>
<b>Total CPGE (en %)</b>	<b>71,3</b>	<b>11,2</b>	<b>12,5</b>	<b>95,0</b>	<b>2,3</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>ns</b>	<b>4,3</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>35 585</b>	<b>35 935</b>	<b>-1,0</b>
<b>Ensemble entrants CPGE 1999-2000</b>	<b>25 364</b>	<b>3 982</b>	<b>4 457</b>	<b>33 803</b>	<b>828</b>	<b>162</b>	<b>544</b>	<b>5,0</b>	<b>1 539</b>	<b>243</b>				
Rappel entrants CPGE 1998-1999	25 389	4 199	4 676	34 264	805	171	441	5,0	1 422	249				
<b>Évolution des entrants 1999-2000/1998-1999</b>	<b>-0,1</b>	<b>-5,2</b>	<b>-4,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>2,9</b>	<b>-5,3</b>	<b>23,4</b>	<b>0,0</b>	<b>8,2</b>	<b>-2,4</b>				

(1) Université, IUT et origine non spécifiée.

constituent même presque l'intégralité des promotions (99,2 % des entrants).

Depuis la mise en place en 1995 des nouveaux baccalauréats et de la réforme des classes préparatoires, on constate une répartition moins déséquilibrée des bacheliers selon les filières. La proportion des baccalauréats scientifiques a légèrement diminué (71,3 % des promotions 1999, contre 76,7 % des promotions 1994, cinq ans auparavant) et, en contrepartie, celles des baccalauréats littéraires et des baccalauréats économiques ont progressé.

À la rentrée 1999, 25 364 nouveaux bacheliers S sont entrés en classes préparatoires. Malgré la légère érosion de leur prééminence, les bacheliers scientifiques forment la presque totalité des entrants dans la plupart des classes scientifiques (95 % des entrants) ainsi que dans les préparations économiques option scientifique (97 % des entrants). En revanche, leur présence baisse considérablement en classes littéraires : ils ne représentent plus, en 1999, que 16,6 % des entrants pour l'en-

semble de cette filière contre 28,1 % cinq ans auparavant.

Les entrants en classes préparatoires titulaires d'un bac L se retrouvent naturellement en classes littéraires (69,3 %), à l'exception de la classe de lettres et sciences sociales qui accueille de nombreux bacheliers S.

Les bacheliers ES ne sont pas majoritaires dans les classes économiques et commerciales mais renforcent toutefois chaque année leur présence : 39,5 % des entrants à la rentrée 1999, contre seulement 27 % il y a cinq ans. Ils constituent toutefois la presque totalité de la préparation économique et commerciale option économique (89,4 %) et plus de la moitié des inscrits à l'école normale supérieure de Cachan.

Les titulaires d'un baccalauréat technologique, très minoritaires avec 1 539 entrants en première année de CPGE, progressent lentement (4,3 % à la rentrée 1999 contre 3,5 % en 1994). Ils sont presque exclusivement accueillis dans les pré-

parations qui leur sont destinées : les bacheliers STT se dirigent en classes économiques et commerciales option technologie, les bacheliers STI vont en classes scientifiques TSI (Technologie et Sciences industrielles) et les bacheliers STL en classes TB (Technologie et Biologie).

## TRÈS LENTE FÉMINISATION

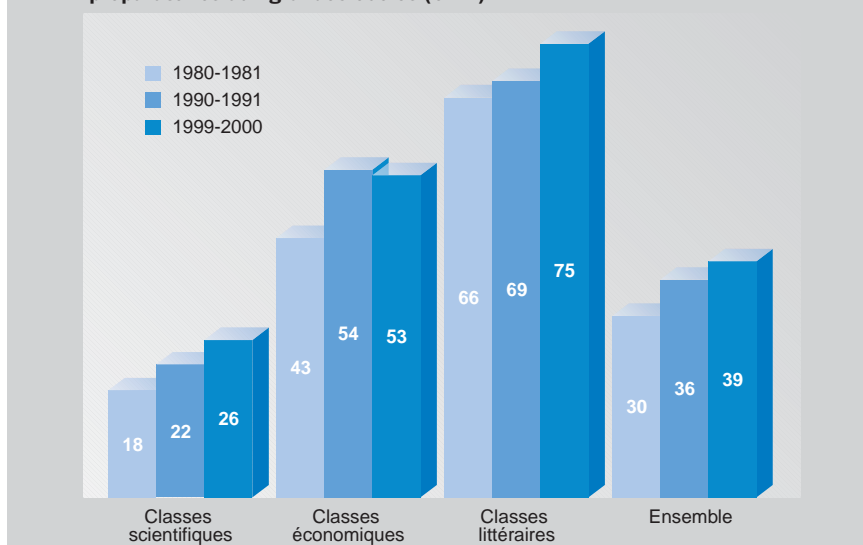
À la rentrée 1999, 27 529 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires où elles représentent 38,9 % des inscrits contre 33,4 % en 1990 et 30 % en 1980 (tableau IV et graphique 2). Si l'ensemble de l'effectif diminue de 0,7 % en 1999-2000, on enregistre une très légère progression pour les filles (+ 0,6 %). La baisse des effectifs des étudiantes en classes scientifiques et littéraires est moins marquée que celle des garçons et, en classes économiques, la hausse plus sensible.

**TABLEAU IV – Évolution du nombre de jeunes filles dans les classes préparatoires aux grandes écoles par type de classes**  
France métropolitaine + DOM

	Classes scientifiques (*)			Classes économiques			Classes littéraires			Ensemble effectif		
	Filles	Variation annuelle (en %)	Part / effectif (en %)	Filles	Variation annuelle (en %)	Part / effectif (en %)	Filles	Variation annuelle (en %)	Part / effectif (en %)	Filles	Variation annuelle (en %)	Part / effectif (en %)
1980-81	4 668	–	17,7	2 556	–	42,9	4 622	–	66,1	11 846	–	30,1
1990-91	9 301	–	22,0	7 218	–	54,2	6 038	–	68,8	22 557	–	33,4
1995-96	11 959	–	25,0	5 912	–	50,0	7 632	–	72,0	25 503	–	35,1
1996-97	12 221	2,2	25,2	6 962	17,8	51,4	7 774	1,9	73,3	26 957	5,7	37,1
1997-98	12 005	- 1,8	24,7	7 483	7,5	55,3	7 983	2,7	75,3	27 471	1,9	37,8
1998-99	11 700	- 2,5	25,3	7 836	4,7	52,0	7 820	- 2,0	75,0	27 356	- 0,4	38,3
<b>1999-2000</b>	<b>11 643</b>	<b>- 0,5</b>	<b>25,9</b>	<b>8 130</b>	<b>3,8</b>	<b>52,4</b>	<b>7 756</b>	<b>- 0,8</b>	<b>74,8</b>	<b>27 529</b>	<b>0,6</b>	<b>38,9</b>

\* Y compris préparations supérieures post-BTS du ministère de l'Agriculture.

**GRAPHIQUE 2 – Évolution du taux de féminisation dans les classes préparatoires aux grandes écoles (en %)**

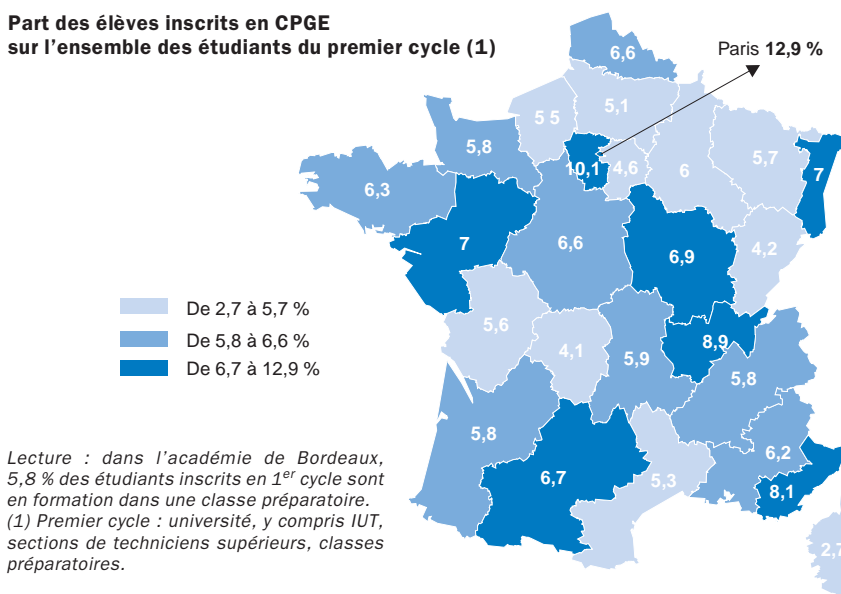


moins contre 84,2 % des garçons. En deuxième année, 78,5 % des filles sont âgées de 19 ans ou moins et 65,7 % des garçons.

L'origine sociale des étudiants des classes préparatoires reste dans l'ensemble très favorisée. Plus de la moitié des étudiants sont des enfants de cadres et de professeurs (contre un étudiant sur trois inscrits en premier cycle universitaire). Les catégories les plus modestes sont très peu représentées : seulement 15,1 % des étudiants ont des parents ouvriers ou employés.

## DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES ACADEMIES

**Part des élèves inscrits en CPGE sur l'ensemble des étudiants du premier cycle (1)**



En classes littéraires, les jeunes filles constituent les trois quarts des élèves ainsi que la moitié des inscrits en classes économiques. En revanche, elles sont peu nombreuses dans les classes scientifiques où elles représentent le quart des inscrits, à quelques exceptions près : les écoles vétérinaires, les classes de BCPST (Biologie-Chimie-Physique-Sciences de la Terre), les

classes de TB (Technologie et Biologie). Les filles sont d'ailleurs fortement présentes dans le domaine de la biologie au sein de l'enseignement supérieur.

Les femmes sont, en moyenne, plus jeunes que les hommes à l'entrée dans l'enseignement supérieur. Ceci est vérifié pour les étudiants en première année de classes préparatoires : 90,1 % des filles ont 18 ans ou

À la rentrée 1999, les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles diminuent dans seize académies (tableau V). Plus marqué à Besançon (- 11,2 %), Dijon (- 7,6 %) et Créteil (- 6,4 %), ce recul est en revanche plus modéré à Versailles, Lyon et Lille. Mis à part les académies des départements d'outre-mer et la Corse, les évolutions positives sont assez resserrées, allant de 0,8 % pour l'académie d'Aix-Marseille à 4,8 % pour l'académie de Poitiers.

Les évolutions sont un peu différentes selon les types de classes. En classes scientifiques, neuf académies seulement progressent, dont les trois académies des DOM et la Corse. Treize académies ont des effectifs en hausse en classes littéraires. Seules les classes économiques bénéficient d'une bonne vitalité avec vingt-et-une académies en progression.

Si toutes les académies de France possèdent des classes préparatoires, les capacités d'accueil sont très variables : ainsi, six académies rassemblent plus de la moitié de la population inscrite en CPGE (Paris, Versailles, Lille, Lyon et Nantes). Trois étudiants



sur dix – proportion stable depuis trois ans – fréquentent une classe préparatoire de la région parisienne et près de deux sur

dix sont dans l'académie de Paris. La région francilienne concentre 40,5 % des étudiants inscrits en classes économiques

et commerciales, 37 % en classes littéraires et 25 % en classes scientifiques.

**Brigitte Dethare, DPD C2**

**TABLEAU V – Les effectifs des classes préparatoires par académie**  
France métropolitaine + DOM

Académies	Classes scientifiques			Classes littéraires			Classes économiques et commerciales			Effectif total des CPGE		
	Effectif 1999-2000	Poids de l'académie	Évolution 1999-2000/1998-1999 (en %)	Effectif 1999-2000	Poids de l'académie	Évolution 1999-2000/1998-1999 (en %)	Effectif 1999-2000	Poids de l'académie	Évolution 1999-2000/1998-1999 (en %)	Effectif 1999-2000	Poids de l'académie	Évolution 1999-2000/1998-1999 (en %)
Aix-Marseille	1 806	3,8	-1,6	296	2,8	10,4	706	4,9	3,2	2 808	3,9	0,8
Amiens	695	1,4	-2,0	231	2,2	5,0	138	1,0	16,0	1 064	1,5	1,5
Besançon	536	1,1	-13,5	68	0,6	-11,7	122	0,8	0,8	726	1,0	-11,2
Bordeaux	1 586	3,3	-3,0	478	4,5	4,4	589	4,1	5,4	2 653	3,6	0,0
Caen	674	1,4	-0,6	240	2,2	14,8	234	1,6	12,0	1 148	1,6	4,7
Clermont-Ferrand	782	1,6	-1,9	138	1,3	-9,2	303	2,1	-3,5	1 223	1,7	-3,2
Corse	40	0,1	25,0	27	0,3	42,1	-	-	-	67	0,1	31,4
Dijon	931	1,9	-15,1	133	1,2	-3,6	403	2,8	14,2	1 467	2,0	-7,6
Grenoble	1 684	3,5	-3,6	230	2,2	-4,2	508	3,5	7,9	2 422	3,3	-1,5
Guadeloupe	138	0,3	20,0	-	-	-	39	0,3	0,0	177	0,2	14,9
Lille	3 531	7,4	-0,8	646	6,0	-4,0	772	5,3	4,0	4 949	6,8	-0,5
Limoges	348	0,7	-1,1	64	0,6	-17,9	54	0,4	12,5	466	0,6	-2,5
Lyon	3 270	6,8	-1,8	568	5,3	-4,2	1 147	7,9	3,3	4 985	6,9	-1,0
Martinique	109	0,2	49,3	42	0,4	-26,3	41	0,3	17,1	192	0,3	16,4
Montpellier	1 288	2,7	-3,2	315	2,9	4,3	467	3,2	13,1	2 070	2,8	1,2
Nancy-Metz	1 450	3,0	-2,8	265	2,5	-12,0	359	2,5	2,9	2 074	2,8	-3,2
Nantes	2 460	5,1	1,7	454	4,2	7,6	595	4,1	5,9	3 509	4,8	3,1
Nice	1 341	2,8	-1,3	310	2,9	-4,6	445	3,1	-0,9	2 096	2,9	-1,7
Orléans-Tours	1 564	3,3	-1,6	290	2,7	0,7	299	2,1	-0,3	2 153	3,0	-1,1
Poitiers	859	1,8	3,9	209	2,0	7,7	179	1,2	5,9	1 247	1,7	4,8
Réunion	141	0,3	35,6	32	0,3	-28,9	82	0,6	1,2	255	0,4	10,9
Reims	858	1,8	-2,9	128	1,2	-14,7	247	1,7	8,3	1 233	1,7	-2,3
Rennes	2 422	5,0	-1,7	430	4,0	0,9	451	3,1	-4,9	3 303	4,5	-1,8
Rouen	863	1,8	1,2	181	1,7	5,2	276	1,9	6,2	1 320	1,8	2,7
Strasbourg	1 235	2,6	2,7	243	2,3	-13,2	513	3,6	-5,7	1 991	2,7	-1,8
Toulouse	2 028	4,2	2,9	402	3,8	12,3	682	4,7	5,2	3 112	4,3	4,6
Créteil	1 715	3,6	-5,6	210	2,0	-9,9	443	3,1	-7,9	2 368	3,3	-6,4
Versailles	3 404	7,1	-2,9	1 164	10,9	-0,5	1 843	12,8	1,9	6 411	8,8	-1,1
Paris	7 217	15,0	-3,5	2 580	24,1	0,2	3 569	24,7	1,8	13 366	18,4	-1,4
Ile-de-France	12 336	25,7	-3,6	3 954	37,0	-0,6	5 855	40,5	1,0	22 145	30,4	-1,9
<b>Ensemble</b>	<b>44 975</b>	<b>100,0</b>	<b>-2,0</b>	<b>10 374</b>	<b>100,0</b>	<b>-0,5</b>	<b>15 506</b>	<b>100,0</b>	<b>2,9</b>	<b>70 855</b>	<b>100,0</b>	<b>-0,7</b>

### POUR EN SAVOIR PLUS

Note d'Information 99.47, « La rentrée 1999 dans l'enseignement supérieur », MEN-Direction de la programmation et du développement, décembre 1999.

Tableaux statistiques 6676,6677, 6678 pour l'année scolaire 1999-2000, MEN-Direction de la programmation et du développement.

L'enseignement général, technologique et professionnel agricole – Les effectifs en 1999-2000, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à paraître).

### SOURCE ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés proviennent de l'application Scolarité et de l'enquête n°17. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale et les établissements publics et privés sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de la programmation et du développement.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supé-

rieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles normales supérieures ;
- les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;
- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.

## Les classes préparatoires aux grandes écoles

### Année 1998-1999

**En 1998-1999, 71 373 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). L'effectif est en baisse par rapport à l'année précédente (- 2,4 %). Seules les classes économiques et commerciales, avec 15 076 inscrits, progressent : leurs effectifs sont en hausse de 4,4 %. Les classes préparatoires scientifiques (45 874 étudiants) accusent une baisse de 4,4 % et les classes littéraires (10 423 étudiants) perdent 2,5 % de leurs inscrits. Un peu plus de 95 % des entrants possèdent un baccalauréat d'enseignement général : 70,7 % sont des bacheliers S, 13 % des bacheliers L et 11,7 % des bacheliers ES. 27 356 filles se sont inscrites en classes préparatoires : elles représentent 38,3 % des inscrits.**

À la rentrée 1998, 71 373 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Près de huit étudiants sur dix sont en formation dans un établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

#### **CROISSANCE DES EFFECTIFS DANS LES FILIÈRES ÉCONOMIQUES, MAIS REPLI DANS LES SECTIONS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES**

Jusqu'à la rentrée 1991, les effectifs des classes préparatoires ont progressé de façon sensible (*tableau I et graphique*). Puis, de 1992 à 1994, le nombre des inscrits a baissé en particulier dans les classes économiques et commerciales. Aux rentrées 1995 et 1996 – années de mise en application d'une importante réforme des classes préparatoires – on a pu constater une nette reprise des inscriptions (respectivement + 7,6 % puis + 3,4 %).

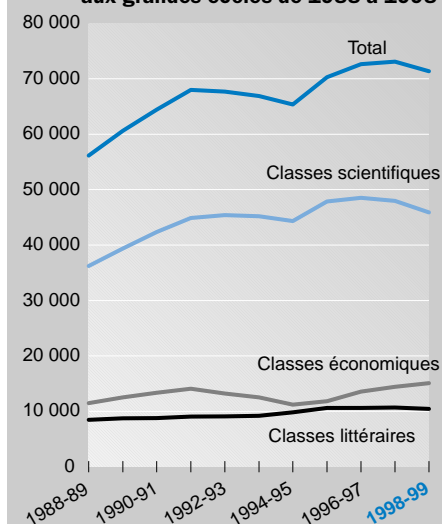
En 1998-1999, avec 71 373 étudiants, l'ensemble des effectifs des classes préparatoires diminue de 2,4 %, ce qui représente 1 729 étudiants de moins qu'en 1997-1998.

La baisse touche particulièrement les classes scientifiques (45 874 étudiants). Ces classes, qui rassemblent les deux tiers des étudiants, perdent 4,4 % de leurs inscrits (soit 2 090 étudiants) entre 1997-

1998 et 1998-1999. Les effectifs diminuent dans la plupart des spécialités que ce soit en première ou en deuxième année. Les classes de première année sont toujours dominées par les filières MPSI (Mathématiques-Physique et Sciences de l'ingénieur) et PCSI (Physique-Chimie et Sciences de l'ingénieur) qui sont pratiquement équilibrées cette année et concentrent chacune un peu plus de 34 % des inscrits en première année (*tableau II*).

Avec un effectif de 15 076 étudiants, les classes économiques connaissent une hausse de 4,4 %. La réforme a redonné à ces classes un dynamisme certain : toutes les préparations de première année progressent et, globalement, les classes de deuxième année reçoivent des effectifs plus

**Évolution des classes préparatoires aux grandes écoles de 1988 à 1998**



**TABLEAU I – Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles par type de classes**  
France sans TOM – Public + Privé

	Classes scientifiques			Classes économiques			Classes littéraires			Ensemble effectif des classes préparatoires		
	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle (en %)	% (par rapport effectif total)
1987-88	33 510	-	64,1	10 667	-	20,4	8 136	-	15,6	52 313	-	100,0
1988-89	36 230	8,1	64,5	11 461	7,4	20,4	8 461	4,0	15,1	56 152	7,3	100,0
1989-90	39 375	8,7	64,9	12 501	9,1	20,6	8 757	3,5	14,4	60 633	8,0	100,0
1990-91	42 356	7,6	65,7	13 327	6,6	20,7	8 770	0,1	13,6	64 453	6,3	100,0
1991-92	44 904	6,0	66,0	14 080	5,7	20,7	9 040	3,1	13,3	68 024	5,5	100,0
1992-93	45 402	1,1	67,1	13 183	- 6,4	19,5	9 105	0,7	13,5	67 690	- 0,5	100,0
1993-94	45 182	- 0,5	67,5	12 525	- 5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	- 1,2	100,0
1994-95	44 315	- 1,9	67,8	11 211	- 10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	- 2,3	100,0
1995-96	47 875	8,0	68,1	11 818	5,4	16,8	10 595	7,8	15,1	70 288	7,6	100,0
1996-97	48 522	1,4	66,8	13 532	14,5	18,6	10 602	0,1	14,6	72 656	3,4	100,0
1997-98	47 964	- 1,1	65,6	14 443	6,7	19,8	10 695	0,9	14,6	73 102	0,6	100,0
<b>1998-99</b>	<b>45 874</b>	<b>- 4,4</b>	<b>64,3</b>	<b>15 076</b>	<b>4,4</b>	<b>21,1</b>	<b>10 423</b>	<b>- 2,5</b>	<b>14,6</b>	<b>71 373</b>	<b>- 2,4</b>	<b>100,0</b>

nombreux qu'au cours des trois précédentes rentrées.

Les classes littéraires accueillent 10 423 étudiants et leur effectif diminue de 2,5 %. Alors que le nombre d'étudiants inscrits en première année reste le même que celui de 1997, la baisse est importante sur les effectifs de deuxième année (- 6,5 %). Ainsi, les classes de seconde année de Lettres de l'École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud perdent 8,6 % de leurs étudiants.

Cette évolution se situe dans un contexte de baisse du nombre total d'étudiants depuis la rentrée 1996. Les effectifs en premier cycle universitaire ont diminué de 4,6 %, 3,9 % puis 2,4 % lors des trois dernières rentrées, tandis que la croissance du nombre d'étudiants inscrits en IUT et en STS s'est poursuivie.

### **TOUJOURS SEPT ÉTUDIANTS SUR DIX TITULAIRES D'UN BAC SCIENTIFIQUE**

En 1998-99, 35 935 nouveaux inscrits sont entrés en première année de classes préparatoires et sont, pour 99 % d'entre eux, des bacheliers de l'année. Les bacheliers généraux sont très largement majoritaires (95,3 % des nouveaux inscrits) (tableau IV).

À la rentrée 1998, 25 389 nouveaux bacheliers S sont entrés en classes préparatoires, soit 853 étudiants de moins (- 3,3 %). Malgré cette légère érosion, sept entrants sur dix sont toujours des bacheliers scientifiques. Ils représentent près de 94,8 % des

### **La rénovation des classes préparatoires aux grandes écoles**

Aux rentrées 1995 et 1996, une profonde réforme a touché les classes préparatoires aux grandes écoles. Cette rénovation a modifié profondément la structure et les programmes des classes scientifiques. Elle introduit un enseignement valorisant le domaine des sciences de l'ingénieur et se caractérise par la création, en deuxième année, d'une nouvelle filière PSI alliant la physique aux sciences de l'ingénieur.

L'enseignement de première année propose aux bacheliers scientifiques trois filières : Mathématiques-Physique-Sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur (PCSI) et Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur (PTSI). À l'issue du premier trimestre, les étudiants font des choix d'options qui détermineront leur orientation en deuxième année dans l'une des quatre filières proposées : Mathématiques et Physique (MP), Physique et Chimie (PC), Physique et Technologie (PT) et Physique et Sciences de l'ingénieur (PSI). Par ailleurs, en biologie, à côté de la traditionnelle classe préparatoire à l'École nationale vétérinaire, est proposée la filière BCPST (Biologie, Chimie-Physique et Sciences de la Terre). Toutes ces classes

s'adressent aux bacheliers S, quel que soit l'enseignement de spécialité choisi en terminale.

Les nouvelles filières technologiques ouvertes aux bacheliers STI (sciences et technologies industrielles) et STL (sciences et techniques de laboratoire) sont les suivantes : TSI (Technologie et Sciences industrielles) et TPC (Technologie, Physique et Chimie).

Le changement majeur qui concerne les classes économiques et commerciales réside dans le passage à deux ans de la préparation au concours pour les classes option scientifique (ancienne voie générale), option économique ou option technologique. L'allongement de la scolarité permettra la reconnaissance des diplômes des écoles de commerce au niveau bac + 5, standard européen.

Les classes littéraires gardent la même organisation, mais de nouveaux débouchés sont offerts aux étudiants des séries littéraires et économiques. Les étudiants de ces classes peuvent dorénavant se présenter aux concours des écoles de commerce et des instituts d'études politiques.

entrants en classes scientifiques et 97,2 % des nouveaux inscrits dans les préparations économiques option scientifique.

Les entrants en classes préparatoires littéraires sont majoritairement titulaires d'un bac L (69,2 %). Les bacheliers ES ne sont pas majoritaires dans les classes économiques et commerciales mais leur présence se renforce chaque année : ils représentent 42 % des entrants à la rentrée 1998, contre seulement 27 % il y a quatre ans.

Les titulaires d'un baccalauréat technologique, très minoritaires, progressent très légèrement (4 % à la rentrée 1998 contre 3,6 % les deux rentrées précédentes). Ils sont presque exclusivement accueillis dans les préparations qui leur sont particulièrement destinées : les bacheliers STT se dirigent en classes économiques et commerciales option technologique, les bacheliers STI vont en classes scientifiques TSI (Technologie et Sciences industrielles).

**TABLEAU II – Répartition des élèves de classes préparatoires par discipline et année de préparation en 1998-1999**  
France sans TOM

Type de classes préparatoires	Établissements publics				Établissements privés			Total général	Dont filles		Total 1998-99	Évolution 98-99/97-98 (en %)
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%		
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>												
<b>Première année</b>												
MPSI (Maths - Physique - Sciences de l'ingénieur)	6 140	–	282	6 422	1 307	–	1 307	7 729	1 814	23,5	8 215	-5,9
PCSI (Physique - Chimie - Sciences de l'ingénieur)	6 393	–	129	6 522	1 137	–	1 137	7 659	1 815	23,7	7 822	-2,1
PTSI (Physique - Technologie - Sciences de l'ingénieur)	2 194	–	6	2 200	484	–	484	2 684	247	9,2	2 761	-2,8
BCPST (Biologie - Chimie - Physique - Sciences de la Terre)	1 882	86	–	1 968	103	–	103	2 071	1 268	61,2	2 137	-3,1
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	738	–	–	738	19	–	19	757	31	4,1	705	7,4
TPC (Technologie - Physique - Chimie)	54	–	–	54	–	–	–	54	14	25,9	49	10,2
TB (Technologie et Biologie)	75	–	–	75	–	–	–	75	34	45,3	55	36,4
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	40	–	–	40	–	–	–	40	30	75,0	42	-4,8
Écoles nationales vétérinaires	1 034	27	–	1 061	266	–	266	1 327	843	63,5	1 412	-6,0
Marine marchande	–	–	–	–	45	–	45	45	3	6,7	41	9,8
<b>Total première année</b>	<b>18 550</b>	<b>113</b>	<b>417</b>	<b>19 080</b>	<b>3 361</b>	<b>–</b>	<b>3 361</b>	<b>22 441</b>	<b>6 099</b>	<b>27,2</b>	<b>23 239</b>	<b>-3,4</b>
<b>Deuxième année</b>												
MP-MP' (Mathématiques et Physique)	5 672	–	186	5 858	935	–	935	6 793	1 635	24,1	7 082	-4,1
PC-PC' (Physique et Chimie)	4 929	–	72	5 001	877	–	877	5 878	1 676	28,5	6 092	-3,5
PSI-PSI' (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 657	–	135	3 792	911	–	911	4 703	686	14,6	4 900	-4,0
PT-PT' (Physique et Technologie)	2 178	–	8	2 186	484	–	484	2 670	221	8,3	2 943	-9,3
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 608	68	–	1 676	103	–	103	1 779	1 099	61,8	1 876	-5,2
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	651	–	–	651	12	–	12	663	33	5,0	734	-9,7
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	40	–	–	40	–	–	–	40	12	30,0	46	-13,0
TB (Technologie et Biologie)	35	–	–	35	–	–	–	35	18	51,4	43	-18,6
ATS (Techno industrielle - Prépa en 1 an pour BTS)	446	–	–	446	28	–	28	474	38	8,0	407	16,5
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	42	–	–	42	–	–	–	42	32	76,2	45	-6,7
Préparations supérieures post- BTS (1)	–	356	–	356	–	–	–	356	151	42,4	329	8,2
<b>Total deuxième année</b>	<b>19 258</b>	<b>424</b>	<b>401</b>	<b>20 083</b>	<b>3 350</b>	<b>–</b>	<b>3 350</b>	<b>23 433</b>	<b>5 601</b>	<b>23,9</b>	<b>24 725</b>	<b>-5,2</b>
<b>Total classes scientifiques</b>	<b>37 808</b>	<b>537</b>	<b>818</b>	<b>39 163</b>	<b>6 711</b>	<b>–</b>	<b>6 711</b>	<b>45 874</b>	<b>11 700</b>	<b>25,5</b>	<b>47 964</b>	<b>-4,4</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES</b>												
<b>Première année</b>												
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 959	–	–	2 959	833	21	854	3 813	1 974	51,8	3 756	1,5
Prépa. économiques et commerciales option économique	2 109	–	122	2 231	1 001	–	1 001	3 232	1 712	53,0	3 205	0,8
Prépa. économiques et commerciales option technologique	415	–	–	415	15	–	15	430	227	52,8	416	3,4
ENS de Cachan section D1 Éco Droit	329	–	–	329	–	–	–	329	222	67,5	304	8,2
ENS de Cachan section D2 Éco Méthodes	289	–	–	289	–	–	–	289	149	51,6	238	21,4
<b>Total première année</b>	<b>6 101</b>	<b>–</b>	<b>122</b>	<b>6 223</b>	<b>1 849</b>	<b>21</b>	<b>1 870</b>	<b>8 093</b>	<b>4 284</b>	<b>52,9</b>	<b>7 919</b>	<b>2,2</b>
<b>Deuxième année</b>												
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 517	–	–	2 517	825	18	843	3 360	1 669	49,7	3 092	8,7
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 600	–	84	1 684	990	–	990	2 674	1 335	49,9	2 566	4,2
Prépa. économiques et commerciales option technologique	342	–	–	342	12	–	12	354	184	52,0	297	19,2
ENS de Cachan section D1 Éco Droit	216	–	–	216	–	–	–	216	146	67,6	185	16,8
ENS de Cachan section D2 Éco Méthodes	193	–	–	193	–	–	–	193	91	47,2	198	-2,5
ENS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	94	–	–	94	–	–	–	94	62	66,0	97	-3,1
ENS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	92	–	–	92	–	–	–	92	65	70,7	89	3,4
<b>Total deuxième année</b>	<b>5 054</b>	<b>–</b>	<b>84</b>	<b>5 138</b>	<b>1 827</b>	<b>18</b>	<b>1 845</b>	<b>6 983</b>	<b>3 552</b>	<b>50,9</b>	<b>6 524</b>	<b>7,0</b>
<b>Total classes économiques et commerciales</b>	<b>11 155</b>	<b>–</b>	<b>206</b>	<b>11 361</b>	<b>3 676</b>	<b>39</b>	<b>3 715</b>	<b>15 076</b>	<b>7 836</b>	<b>52,0</b>	<b>14 443</b>	<b>4,4</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>												
<b>Première année</b>												
Lettres	5 277	–	33	5 310	321	–	321	5 631	4 406	78,2	5 639	-0,1
Lettres et Sciences sociales	523	–	–	523	205	–	205	728	525	72,1	693	5,1
École nationale des chartes	123	–	–	123	–	–	–	123	93	75,6	121	1,7
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines	–	–	54	54	–	–	–	54	5	9,3	87	-37,9
<b>Total première année</b>	<b>5 923</b>	<b>–</b>	<b>87</b>	<b>6 010</b>	<b>526</b>	<b>–</b>	<b>526</b>	<b>6 536</b>	<b>5 029</b>	<b>76,9</b>	<b>6 540</b>	<b>-0,1</b>
<b>Deuxième année</b>												
Lettres	1 187	–	34	1 221	38	–	38	1 259	911	72,4	1 266	-0,6
Lettres ENS Fontenay-Saint Cloud	1 939	–	–	1 939	124	–	124	2 063	1 555	75,4	2 258	-8,6
Saint-Cyr option lettres et sciences humaines	–	–	55	55	–	–	–	55	4	7,3	86,0	-36,0
Lettres et Sciences sociales	337	–	–	337	79	–	79	416	254	61,1	443	-6,1
École nationale des chartes	94	–	–	94	–	–	–	94	67	71,3	102	-7,8
<b>Total deuxième année</b>	<b>3 557</b>	<b>–</b>	<b>89</b>	<b>3 646</b>	<b>241</b>	<b>–</b>	<b>241</b>	<b>3 887</b>	<b>2 791</b>	<b>71,8</b>	<b>4 155</b>	<b>-6,5</b>
<b>Total classes littéraires</b>	<b>9 480</b>	<b>–</b>	<b>176</b>	<b>9 656</b>	<b>767</b>	<b>–</b>	<b>767</b>	<b>10 423</b>	<b>7 820</b>	<b>75,0</b>	<b>10 695</b>	<b>-2,5</b>
<b>Total des effectifs des CPGE</b>	<b>58 443</b>	<b>537</b>	<b>1 200</b>	<b>60 180</b>	<b>11 154</b>	<b>39</b>	<b>11 193</b>	<b>71 373</b>	<b>27 356</b>	<b>38,3</b>	<b>73 102</b>	<b>-2,4</b>

(1) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.



**UN ÉTUDIANT SUR QUATRE EST UNE FILLE EN CLASSE SCIENTIFIQUE, UN SUR DEUX EN CLASSE ÉCONOMIQUE ET TROIS SUR QUATRE EN CLASSE LITTÉRAIRE**

À la rentrée 1998, 27 356 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires où leur proportion augmente légèrement, mais régulièrement, chaque année : elles constituent cette année 38,3 % des effectifs inscrits contre 37,9 % l'année précédente et 33,4 % en 1990-91 (tableau II).

**TABLEAU III – Répartition des étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles selon l'origine sociale (en %)**  
France sans TOM – Public (Éducation nationale)

Origine sociale	Classes scientifiques	Classes économiques et commerciales	Classes littéraires	Ensemble
Agriculteurs	2,3	1,8	1,5	2,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6,8	9,9	5,6	7,2
Professeurs, cadres, professions intellectuelles supérieures	52,2	54,0	56,5	53,2
Instituteurs, professions intermédiaires	16,3	13,6	15,7	15,7
Employés	8,7	8,3	8,9	8,7
Ouvriers	6,8	4,9	4,8	6,1
Retraités et autres inactifs	7,0	7,5	6,9	7,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

**TABLEAU IV – Répartition des entrants en première année de classes préparatoires en 1998-99 selon l'origine scolaire**  
France sans TOM – Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)			Bacs technologiques (%)						Autres (1)	Total (en %)	Entrants 1998-99	Entrants 1997-98	Évolution 98-99/97-98 (en %)
	S	ES	L	Ensemble bacs généraux	STI	STL	STT	Autres bacs techno.	Ensemble bacs techno.					
MPSI (Maths - Physique - Sciences de l'ingénieur)	99,5	ns	ns	99,6	ns	-	-	-	-	0,4	100,0	7 643	8 158	- 6,3
PCSI (Physique - Chimie - Sciences de l'ingénieur)	99,3	ns	-	99,5	ns	-	0,1	ns	0,1	0,4	100,0	7 494	7 710	- 2,8
PTSI (Physique - Chimie - Sciences de l'ingénieur)	96,1	ns	-	96,2	2,5	-	0,2	ns	2,7	1,1	100,0	2 571	2 679	- 4,0
BCPST (Biologie - Chimie - Physique - Sciences de la Terre)	99,8	-	-	99,8	-	ns	-	-	0,0	0,1	100,0	2 053	2 124	- 3,3
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	1,2	-	-	1,2	94,2	3,9	0,1	-	98,1	0,7	100,0	753	703	7,1
TPC (Technologie - Physique - Chimie)	-	-	-	-	-	98,1	-	-	98,1	-	100,0	54	48	12,5
TB (Technologie et Biologie)	-	-	-	-	-	100,0	-	-	100,0	-	100,0	75	55	36,4
ENS Cachan section C	5,0	-	22,5	27,5	42,5	-	-	-	42,5	30,0	100,0	40	42	- 4,8
École nationale vétérinaire	99,5	0,5	-	100,0	-	-	-	-	-	-	100,0	848	828	2,4
Marine marchande	44,4	8,9	-	53,3	6,7	-	-	-	6,7	40,0	100,0	45	40	12,5
<b>Classes scientifiques</b>	<b>94,8</b>	<b>0,1</b>	<b>ns</b>	<b>94,9</b>	<b>3,7</b>	<b>0,7</b>	<b>ns</b>	<b>0,0</b>	<b>4,5</b>	<b>0,6</b>	<b>100,0</b>	<b>21 576</b>	<b>22 387</b>	<b>- 3,6</b>
Prépa éco. et commerc. option scientifique	97,2	1,9	0,1	99,2	-	-	-	-	0,0	0,8	100,0	3 666	3 599	1,9
Prépa éco. et commerc. option économique	4,6	91,0	3,4	99,0	-	-	-	-	0,2	0,8	100,0	3 181	3 147	1,1
Prépa éco. et commerc. option technologique	0,2	0,0	-	0,2	-	-	97,9	-	97,9	1,9	100,0	429	415	3,4
ENS Cachan D1 Éco Droit	16,1	56,2	19,9	92,1	0,3	1,3	0,9	-	2,5	5,4	100,0	317	295	7,5
ENS Cachan D2 Éco Méthodes	32,5	59,6	-	92,1	0,7	1,1	1,1	0,7	3,6	4,3	100,0	277	232	19,4
<b>Classes économiques</b>	<b>48,9</b>	<b>42,0</b>	<b>2,2</b>	<b>93,2</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>5,5</b>	<b>ns</b>	<b>5,6</b>	<b>1,2</b>	<b>100,0</b>	<b>7 870</b>	<b>7 688</b>	<b>2,4</b>
Lettres	11,8	12,2	75,4	99,4	ns	ns	ns	-	0,1	0,4	100,0	5 594	5 603	- 0,2
Lettres et Sciences sociales	56,4	24,7	18,5	99,6	-	-	-	-	-	0,4	100,0	718	683	5,1
École nationale des chartes	15,4	2,4	80,5	98,4	-	-	-	-	-	1,6	100,0	123	115	7,0
St Cyr option lettres et sciences humaines	18,5	7,4	70,4	96,3	-	-	-	-	-	3,7	100,0	54	87	- 37,9
<b>Classes littéraires</b>	<b>16,8</b>	<b>13,4</b>	<b>69,2</b>	<b>99,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>ns</b>	<b>0,1</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>6 489</b>	<b>6 488</b>	<b>-</b>
<b>Total CPGE (en %)</b>	<b>70,7</b>	<b>11,7</b>	<b>13,0</b>	<b>95,3</b>	<b>2,2</b>	<b>0,5</b>	<b>1,2</b>	<b>ns</b>	<b>4,0</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>35 935</b>	<b>36 563</b>	<b>- 1,7</b>
<b>Ensemble entrants CPGE 1998-99</b>	<b>25 389</b>	<b>4 199</b>	<b>4 676</b>	<b>34 264</b>	<b>805</b>	<b>171</b>	<b>441</b>	<b>5</b>	<b>1 422</b>	<b>249</b>				
Rappel entrants CPGE 1997-98	26 242	4 036	4 767	35 045	677	135	415	20	1 247	271				
<b>Évolution entrants 1998-99/1997-98</b>	<b>- 3,3</b>	<b>4,0</b>	<b>- 1,9</b>	<b>- 2,2</b>	<b>18,9</b>	<b>26,7</b>	<b>6,3</b>	<b>- 75,0</b>	<b>14,0</b>	<b>- 8,1</b>				

(1) Université, IUT, baccalauréat professionnel et origine non spécifiée.

La représentation féminine varie fortement selon les formations. Les étudiantes sont toujours minoritaires dans les classes scientifiques, où elles représentent le quart des inscrits, sauf dans les écoles vétérinaires, les classes de BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre), les classes de TB (Technologie et Biologie). En revan-

che, elles représentent les trois quarts des étudiants dans les classes littéraires, et la moitié des inscrits en classes économiques et commerciales.

Les classes préparatoires s'ouvrent particulièrement aux enfants des milieux privilégiés. Plus de la moitié des étudiants sont des enfants de cadres et de professeurs

(contre un étudiant sur trois inscrits en premier cycle universitaire). Les enfants des catégories socioprofessionnelles les plus modestes sont très peu représentés : seulement 14,8 % des étudiants ont des parents ouvriers ou employés alors que cette proportion atteint 31 % dans le premier cycle universitaire (tableau III).

**TABLEAU V – Les effectifs des classes préparatoires par académie**

Académies	Classes scientifiques			Classes littéraires			Classes économiques et commerciales			Effectif total des CPGE		
	Effectif 1998-99	Poids de l'académie	Évolution 1998-99/1997-98 (en %)	Effectif 1998-99	Poids de l'académie	Évolution 1998-99/1997-98 (en %)	Effectif 1998-99	Poids de l'académie	Évolution 1998-99/1997-98 (en %)	Effectif 1998-99	Poids de l'académie	Évolution 1998-99/1997-98 (en %)
Aix-Marseille	1 835	3,8	- 5,1	268	2,5	- 6,3	684	4,7	6,5	2 787	3,8	- 2,6
Amiens	709	1,5	- 7,8	220	2,1	- 6,4	119	0,8	- 11,9	1 048	1,4	- 8,0
Besançon	620	1,3	- 0,3	77	0,7	- 2,5	121	0,8	22,2	818	1,1	2,3
Bordeaux	1 635	3,4	- 3,3	458	4,3	8,0	559	3,9	10,7	2 652	3,6	1,3
Caen	678	1,4	- 6,1	209	2,0	- 7,9	209	1,4	10,0	1 096	1,5	- 3,8
Clermont-Fd	797	1,7	- 6,0	152	1,4	2,0	314	2,2	12,1	1 263	1,7	- 1,1
Corse	32	0,1	- 8,6	19	0,2	35,7	-	-	-	51	0,1	4,1
Dijon	1 097	2,3	- 3,6	138	1,3	- 5,5	353	2,4	- 1,4	1 588	2,2	- 3,3
Grenoble	1 747	3,6	- 1,7	240	2,2	1,7	471	3,3	2,6	2 458	3,4	- 0,6
Guadeloupe	115	0,2	35,3	-	-	-	39	0,3	18,2	154	0,2	30,5
Lille	3 558	7,4	- 4,1	673	6,3	- 3,0	742	5,1	- 2,4	4 973	6,8	- 3,7
Limoges	352	0,7	- 5,9	78	0,7	1,3	48	0,3	- 30,4	478	0,7	- 8,1
Lyon	3 330	6,9	- 2,6	593	5,5	- 11,2	1 110	7,7	1,6	5 033	6,9	- 2,9
Martinique	73	0,2	28,1	57	0,5	26,7	35	0,2	- 5,4	165	0,2	18,7
Montpellier	1 331	2,8	- 1,3	302	2,8	5,6	413	2,9	5,6	2 046	2,8	1,0
Nancy-Metz	1 492	3,1	- 7,2	301	2,8	2,7	349	2,4	- 4,4	2 142	2,9	- 5,4
Nantes	2 419	5,0	- 8,9	422	3,9	9,3	562	3,9	8,7	3 403	4,7	- 4,4
Nice	1 359	2,8	7,9	325	3,0	- 0,6	449	3,1	3,5	2 133	2,9	5,5
Orléans-Tours	1 590	3,3	- 3,3	288	2,7	14,7	300	2,1	- 2,3	2 178	3,0	- 1,1
Poitiers	827	1,7	- 1,7	194	1,8	- 2,0	169	1,2	7,6	1 190	1,6	- 0,5
La Réunion	104	0,2	57,6	45	0,4	73,1	81	0,6	5,2	230	0,3	36,1
Reims	884	1,8	- 8,4	150	1,4	14,5	228	1,6	- 4,2	1 262	1,7	- 5,4
Rennes	2 465	5,1	- 4,5	426	4,0	5,7	474	3,3	3,3	3 365	4,6	- 2,3
Rouen	853	1,8	- 13,0	172	1,6	- 12,7	260	1,8	6,1	1 285	1,8	- 9,6
Strasbourg	1 203	2,5	- 7,1	280	2,6	- 13,6	544	3,8	3,0	2 027	2,8	- 5,6
Toulouse	1 970	4,1	- 5,7	358	3,3	2,0	648	4,5	0,9	2 976	4,1	- 3,4
Créteil	1 816	3,8	- 10,5	233	2,2	- 1,3	481	3,3	14,8	2 530	3,5	- 5,7
Versailles	3 505	7,3	- 7,3	1 170	10,9	- 3,3	1 809	12,5	1,6	6 484	8,9	- 4,2
Paris	7 478	15,6	- 2,2	2 575	24,1	- 7,9	3 505	24,3	8,7	13 558	18,6	- 0,8
Ile-de-France	12 799	26,7	- 4,9	3 978	37,2	- 6,2	5 795	40,1	6,9	22 572	31,0	- 2,4
<b>Ensemble</b>	<b>45 874</b>	<b>100,0</b>	<b>- 4,4</b>	<b>10 423</b>	<b>100,0</b>	<b>- 2,5</b>	<b>15 076</b>	<b>100,0</b>	<b>4,4</b>	<b>71 373</b>	<b>100,0</b>	<b>- 2,4</b>

## BAISSE DES EFFECTIFS DE CPGE DANS VINGT ET UNE ACADEMIES

En 1998-1999, les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles diminuent sensiblement dans de nombreuses académies. Ces diminutions d'effectif vont de 0,5 % pour l'académie de Poitiers à 9,6 % pour celle de Rouen. Seules huit académies ont des effectifs en hausse, en particulier les académies des départements d'outre-mer : Guadeloupe (+ 30,5 %), Martinique (+ 18,7 %) et La Réunion (+ 6,1 %), ce qui entraîne un rééquilibrage avec la métropole. Les académies de Bordeaux, Montpellier et Nice, déjà bien dotées en classes préparatoires, progressent elles aussi.

Les évolutions sont un peu différentes selon les types de classes. En classes scientifiques, quatre académies seulement progressent, dont les trois académies des

DOM. Quatorze académies ont des effectifs en hausse en classes littéraires. Seules les classes économiques bénéficient d'une bonne vitalité avec vingt académies en progression.

Six académies rassemblent plus de la moitié de la population inscrite en classes préparatoires (Paris, Versailles, Lille, Lyon, Nantes et Rennes). Ces académies possèdent toutes d'importants pôles universitaires et accueillent aussi de nombreuses formations d'enseignement supérieur (sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs ou de commerce, instituts universitaires de formation des maîtres). Trois étudiants sur dix – proportion comparable à celle de l'an dernier – fréquentent une classe préparatoire de la région parisienne (Paris, Versailles et Créteil) et près de deux sur dix sont dans l'académie de Paris.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les années antérieures, voir les *Notes d'Information* 98.19, 97.18, 96.14 et 95.35.

Pour l'entrée dans les différentes filières de l'enseignement supérieur voir la *Note d'Information* 99.02, « *La rentrée 1998 dans l'enseignement supérieur* », MEN-Direction de la programmation et du développement, janvier 1999.

*Tableaux statistiques* 6611, 6612, 6613 pour l'année scolaire 1998-1999, MEN-Direction de la programmation et du développement.

*L'enseignement général, technologique et professionnel agricole – Les effectifs en 1998-1999*, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à paraître).

Brigitte Dethare, DPD C2

## DÉFINITIONS ET SOURCE

Les résultats présentés proviennent de l'application Scolarité et de l'enquête n°17. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie et les établissements publics et privés sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de la programmation et du développement.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

– les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles normales supérieures ;

– les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;

– les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.

## Les classes préparatoires aux grandes écoles 1997-1998

En 1997-1998, 73 102 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), soit 450 étudiants de plus qu'en 1996 (+ 0,6 %).

Toutefois les évolutions sont contrastées selon les types de classes.

Si les classes préparatoires scientifiques accueillent 47 964 étudiants et accusent une légère baisse de 1,1 %, les classes économiques et commerciales, avec 14 443 inscrits, progressent de 6,7 % et les classes littéraires (10 695 étudiants) restent à peu près stables avec une légère hausse de + 0,9 %.

96 % des entrants possèdent un baccalauréat

d'enseignement général :

72 % sont des bacheliers S, 11 % des bacheliers L

et 13 % des bacheliers ES (soit une augmentation de deux points par rapport à 1996).

27 714 filles se sont inscrites en classe préparatoire :

elles représentent 38 % des inscrits.

À la rentrée 1997, 73 102 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Plus de huit étudiants sur dix sont en formation dans un établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie. Les classes préparatoires scientifiques rassemblent les deux tiers des élèves.

### REPRISE DE LA PROGRESSION DES CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Jusqu'à la rentrée 1991, les classes préparatoires ont connu une croissance soutenue, suivie d'une baisse de 1992 à 1994. En 1995 – avec la mise en application d'une profonde réforme des classes préparatoires – une forte reprise a eu lieu avec une augmentation de l'ensemble des inscrits de 7,6 % puis de 3,4 % en 1996.

En 1997-98, les effectifs se stabilisent : on compte 446 étudiants de plus qu'en 1996, soit une légère hausse de 0,6 % de l'ensemble des inscrits (*tableau 1 et graphique 1*). Le nombre des nouveaux inscrits en première année marque lui aussi le pas : 36 563 nouveaux étudiants sont entrés en première année, soit 208 de plus qu'en 1996 (+ 0,6 %). Toutefois, les évolutions sont assez différentes selon les filières.

Ainsi, avec 47 964 étudiants inscrits, les classes scientifiques perdent 1,1 % de leurs effectifs entre 1996 et 1997 (*tableau 1*). En

première année, les effectifs diminuent dans toutes les spécialités, à l'exception des classes de PCSI (Physique-Chimie et Sciences de l'ingénieur) qui gagnent 8,5 %, conduisant ainsi à un certain rééquilibrage avec la spécialité MPSI (Mathématiques-Physique et Sciences de l'ingénieur). Les filières MPSI, PTSI (Physique, Technologie et Sciences de l'ingénieur) et PCSI conservent leur prééminence et concentrent 80 % des étudiants de première année scientifique. En deuxième année, les étudiants de ces classes peuvent se diriger en MP (Mathématiques et Physique), PC (Physique et Chimie), PT (Physique et Technologie) et PSI (Physique et Sciences de l'ingénieur).

GRAPHIQUE 1  
Évolution des classes préparatoires  
aux grandes écoles de 1987 à 1997

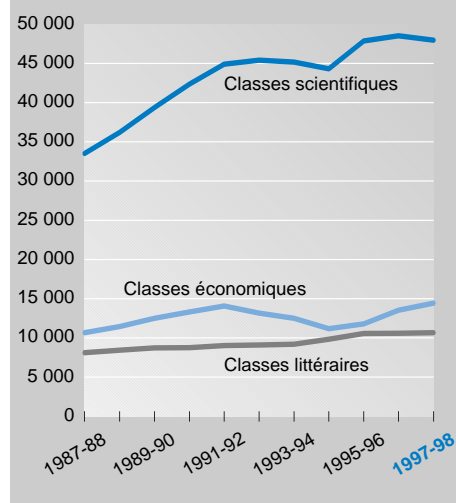


TABLEAU I – Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles par type de classes  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

	Classes scientifiques			Classes économiques			Classes littéraires			Ensemble effectif des classes préparatoires		
	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)
1987-88	33 510	–	64,1	10 667	–	20,4	8 136	–	15,6	52 313	–	100,0
1988-89	36 230	8,1	64,5	11 461	7,4	20,4	8 461	4,0	15,1	56 152	7,3	100,0
1989-90	39 375	8,7	64,9	12 501	9,1	20,6	8 757	3,5	14,4	60 633	8,0	100,0
1990-91	42 356	7,6	65,7	13 327	6,6	20,7	8 770	0,1	13,6	64 453	6,3	100,0
1991-92	44 904	6,0	66,0	14 080	5,7	20,7	9 040	3,1	13,3	68 024	5,5	100,0
1992-93	45 402	1,1	67,1	13 183	- 6,4	19,5	9 105	0,7	13,5	67 690	- 0,5	100,0
1993-94	45 182	- 0,5	67,5	12 525	- 5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	- 1,2	100,0
1994-95	44 315	- 1,9	67,8	11 211	- 10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	- 2,3	100,0
1995-96	47 875	8,0	68,1	11 818	5,4	16,8	10 595	7,8	15,1	70 288	7,6	100,0
1996-97	48 522	1,4	66,8	13 532	14,5	18,6	10 602	0,1	14,6	72 656	3,4	100,0
1997-98	47 964	- 1,1	65,6	14 443	6,7	19,8	10 695	0,9	14,6	73 102	0,6	100,0

Ces quatre classes rassemblent 86,1 % des inscrits de deuxième année. Là aussi, les évolutions sont différentes. Les effectifs des classes de MP et PT sont en baisse, ceux de PC sont stables et la filière PSI augmente fortement (+ 9,3 %). Un peu plus de deux étudiants sur dix originaires de MPSI, PTSI et PCSI choisissent comme deuxième année la filière Physique et Sciences de l'ingénieur (*tableau III, p.4*).

À la rentrée 1997, les classes préparatoires économiques et commerciales accueillent 14 443 étudiants et c'est dans ce secteur que la progression des effectifs est la plus importante (+ 6,7 %). Ces classes retrouvent ainsi leur effectif de 1991-1992 et la forte baisse qu'elles avaient connue de 1991 à 1994 est totalement effacée. Le bilan du passage à deux ans de la scolarité dans ces préparations apparaît donc, de ce point de vue, positif : toutes les préparations de première année progressent et, globalement, les classes de seconde année comportent des effectifs plus élevés qu'aux rentrées 1995 et 1996. Dans ce secteur, les préparations économiques et commerciales option scientifique et option économique rassemblent à elles deux plus de 87 % des inscrits.

10 695 étudiants sont inscrits dans une classe littéraire. Après deux années de mise en application de la rénovation des classes préparatoires, les effectifs de ce secteur restent stables. Toutefois, le nombre d'inscrits en première année progresse de 2,8 % et les classes préparatoires Lettres – qui rassemblent presque neuf étudiants sur dix des inscrits de première année – sont en hausse de 3,5 %, ce qui devrait entraîner à la rentrée 1998 une augmentation sensible des effectifs des classes littéraires.

### LES CLASSES PRÉPARATOIRES SCIENTIFIQUES ATTIRENT TOUJOURS PEU LES FILLES

En 1997-1998, 27 714 étudiantes sont inscrites en classes préparatoires. Leur proportion évolue lentement : aujourd'hui elles représentent 37,9 % de l'ensemble des effectifs contre 33,4 % en 1990 et 30,1 % en 1980.

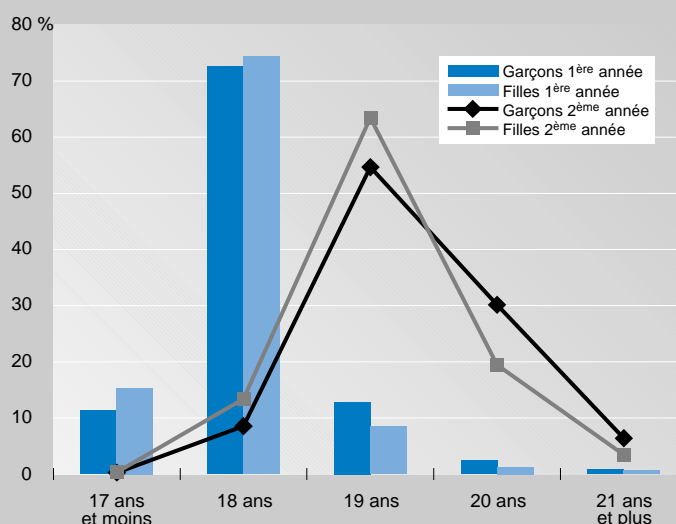
En classes littéraires et en classes économiques et commerciales, leur représentation est importante (respectivement 75,3 % et 55,3 %). Par contre, elles sont peu nombreuses dans les classes scientifiques où elles dépassent tout juste le quart des inscrits, à quelques exceptions près : les écoles vétérinaires, les classes de BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre) et les classes de TB (Technologie et Biologie).

À l'entrée dans l'enseignement supérieur, les étudiantes sont, en moyenne, plus jeunes que les hommes. Ceci est vérifié pour les étudiants en première année de classes préparatoires : 90 % des filles ont 18 ans ou moins contre 84 % des garçons (*graphique 2*).

En deuxième année, 77 % des filles ont 19 ans ou moins et 64 % des garçons. Ainsi, tout en tenant compte du fait que les filles deviennent bachelières plus jeunes, en moyenne, que les garçons, à l'entrée en CPE leur recrutement se fait, plus fréquemment que pour leurs camarades masculins, au profit de celles qui ont accompli leur scolarité secondaire sans redoublement.

L'origine sociale des étudiants des classes préparatoires est, dans l'ensemble très favorisée (*tableau IV*). Plus de la moitié des étudiants sont issus d'un ménage dont le chef de famille est professeur, cadre supérieur ou exerce une profession intellectuelle

GRAPHIQUE 2 – Répartition selon l'âge et le sexe des étudiants inscrits en CPE





**TABLEAU II – Répartition des élèves de classes préparatoires par discipline et année de préparation en 1997-1998**  
France métropolitaine + DOM

Type de classes préparatoires	Établissements publics				Établissements privés			Total général	dont filles	
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>										
<b>Première année</b>										
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	6 638	–	271	6 909	1 306	–	1 306	8 215	2021	24,6
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	6 501	–	126	6 627	1 195	–	1 195	7 822	1952	25,0
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	2 283	–	10	2 293	468	–	468	2 761	264	9,6
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 917	109	–	2 026	111	–	111	2 137	1309	61,3
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	685	–	–	685	20	–	20	705	36	5,1
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	49	–	–	49	–	–	–	49	17	34,7
TB (Technologie et Biologie)	55	–	–	55	–	–	–	55	32	58,2
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	42	–	–	42	–	–	–	42	32	76,2
Écoles nationales vétérinaires	1 110	20	–	1 130	282	–	282	1 412	908	64,3
Marine marchande	–	–	–	–	41	–	41	41	6	14,6
<b>Total première année</b>	<b>19 280</b>	<b>129</b>	<b>407</b>	<b>19 816</b>	<b>3 423</b>	<b>–</b>	<b>3 423</b>	<b>23 239</b>	<b>6 577</b>	<b>28,3</b>
<b>Deuxième année</b>										
MP-MP* (Mathématiques et Physique)	5 943	–	189	6 132	950	–	950	7 082	1 685	23,8
PC-PC* (Physique et Chimie)	5 122	–	66	5 188	904	–	904	6 092	1 709	28,1
PSI-PSI* (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 825	–	154	3 979	921	–	921	4 900	670	13,7
PT-PT* (Physique et Technologie)	2 482	–	5	2 487	456	–	456	2 943	228	7,7
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	1 692	79	–	1 771	105	–	105	1 876	1 064	56,7
TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	724	–	–	724	10	–	10	734	60	8,2
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	46	–	–	46	–	–	–	46	12	26,1
MT Mathématiques et Technologie	228	–	–	228	–	–	–	228	11	4,8
TB (Technologie et Biologie)	43	–	–	43	–	–	–	43	25	58,1
ATS (Techno industrielle-Prépa en 1 an pour BTS)	378	–	–	378	29	–	29	407	39	9,6
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	45	–	–	45	–	–	0	45	33	73,3
Préparations supérieures post-BTS (1)	–	329	–	329	–	–	0	329	135	41,0
<b>Total deuxième année</b>	<b>20 528</b>	<b>408</b>	<b>414</b>	<b>21 350</b>	<b>3 375</b>	<b>–</b>	<b>3 375</b>	<b>24 725</b>	<b>5 671</b>	<b>22,9</b>
<b>Total classes scientifiques</b>	<b>39 808</b>	<b>537</b>	<b>821</b>	<b>41 166</b>	<b>6 798</b>	<b>–</b>	<b>6 798</b>	<b>47 964</b>	<b>12 248</b>	<b>25,5</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES</b>										
<b>Première année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 850	–	–	2 850	888	18	906	3 756	1 937	51,6
Prépa. économiques et commerciales option économique	2 046	–	107	2 153	1 052	–	1 052	3 205	1 655	51,6
Prépa. économiques et commerciales option technologique	403	–	–	403	13	–	13	416	234	56,3
ENS de Cachan section D1 Eco Droit	304	–	–	304	–	–	–	304	200	65,8
ENS de Cachan section D2 Eco Méthodes	238	–	–	238	–	–	–	238	110	46,2
<b>Total première année</b>	<b>5 841</b>	<b>–</b>	<b>107</b>	<b>5 948</b>	<b>1 953</b>	<b>18</b>	<b>1 971</b>	<b>7 919</b>	<b>4 136</b>	<b>52,2</b>
<b>Deuxième année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 365	–	–	2 365	712	15	727	3 092	1 537	49,7
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 565	–	90	1 655	903	8	911	2 566	1 300	50,7
Prépa. économiques et commerciales option technologique	285	–	–	285	12	–	12	297	144	48,5
ENS de Cachan section D1 Éco Droit	185	–	–	185	–	–	–	185	114	61,6
ENS de Cachan section D2 Éco Méthodes	198	–	–	198	–	–	–	198	116	58,6
ÉNS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	97	–	–	97	–	–	–	97	77	79,4
ÉNS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	89	–	–	89	–	–	–	89	59	66,3
<b>Total deuxième année</b>	<b>4 784</b>	<b>–</b>	<b>90</b>	<b>4 874</b>	<b>1 627</b>	<b>23</b>	<b>1 650</b>	<b>6 524</b>	<b>3 347</b>	<b>51,3</b>
<b>Total classes économiques et commerciales</b>	<b>10 625</b>	<b>–</b>	<b>197</b>	<b>10 822</b>	<b>3 580</b>	<b>41</b>	<b>3 621</b>	<b>14 443</b>	<b>7 483</b>	<b>51,8</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>										
<b>Première année</b>										
Lettres	5 308	–	–	5 308	331	–	331	5 639	4 471	79,3
Lettres et Sciences sociales	499	–	–	499	194	–	194	693	468	67,5
École nationale des chartes	121	–	–	121	–	–	–	121	96	79,3
Saint-Cyr option Lettres et Sciences humaines	–	–	87	87	–	–	–	87	5	5,7
<b>Total première année</b>	<b>5 928</b>	<b>–</b>	<b>87</b>	<b>6 015</b>	<b>525</b>	<b>–</b>	<b>525</b>	<b>6 540</b>	<b>5 040</b>	<b>77,1</b>
<b>Deuxième année</b>										
Lettres	1 232	–	–	1 232	34	–	34	1 266	922	72,8
Lettres ENS Fontenay-Saint Cloud	2 149	–	–	2 149	109	–	109	2 258	1 665	73,7
Saint-Cyr option Lettres et Sciences humaines	–	–	86	86	–	–	0	86	6	7,0
Lettres et Sciences sociales	369	–	–	369	74	–	74	443	290	65,5
École nationale des chartes	102	–	–	102	–	–	–	102	60	58,8
<b>Total deuxième année</b>	<b>3 852</b>	<b>–</b>	<b>86</b>	<b>3 938</b>	<b>217</b>	<b>–</b>	<b>217</b>	<b>4 155</b>	<b>2 943</b>	<b>70,8</b>
<b>Total classes littéraires</b>	<b>9 780</b>	<b>–</b>	<b>173</b>	<b>9 953</b>	<b>742</b>	<b>–</b>	<b>742</b>	<b>10 695</b>	<b>7 983</b>	<b>74,6</b>
<b>Total des effectifs des CPGE</b>	<b>60 213</b>	<b>537</b>	<b>1 191</b>	<b>61 941</b>	<b>11 120</b>	<b>41</b>	<b>11 161</b>	<b>73 102</b>	<b>27 714</b>	<b>37,9</b>

(1) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.

TABLEAU III – Choix de la deuxième année des élèves originaires de MPSI, PCSI et PTSI (1997-98/1996-97) (en %) Ministère de l'Éducation nationale – Public

Types de classes préparatoires	Deuxième année 1997-1998													
	Mathématiques et physique			Physique et chimie			Physique et technologie			Physique et Sciences de l'ingénieur			Ensemble	
	MP	MP*	Ensemble MP-MP*	PC	PC*	Ensemble PC-PC*	PT	PT*	Ensemble PT-PT*	PSI	PSI*	Ensemble PSI-PSI*	Effectif	%
<b>Première année 1996-97</b>														
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	54,0	24,2	78,2	0,2	0,1	0,2	-	-	-	12,6	9,0	21,6	4 954	100,0
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	ns	ns	ns	44,1	29,1	73,2	-	-	-	18,7	7,9	26,6	4 413	100,0
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	-	-	-	-	-	-	71,5	21,0	92,6	6,4	1,0	7,4	1 644	100,0
<b>Total</b>	<b>24,3</b>	<b>10,9</b>	<b>35,2</b>	<b>17,8</b>	<b>11,7</b>	<b>29,5</b>	<b>10,7</b>	<b>3,2</b>	<b>13,8</b>	<b>14,1</b>	<b>7,4</b>	<b>21,5</b>	<b>11 011</b>	<b>100,0</b>

Lecture : 54 % des étudiants inscrits en première année MPSI en 1996-97 ont choisi d'entrer en deuxième année dans la filière MP.

TABLEAU IV – Répartition des étudiants en classes préparatoires aux grandes écoles selon l'origine sociale (en %) France métropolitaine + DOM – Public (Éducation nationale)

Origine sociale	Classes scientifiques	Classes économiques et commerciales	Classes littéraires	Ensemble	Effectif des classes préparatoires
Agriculteurs	2,3	1,7	1,7	2,1	1 274
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,2	9,7	5,9	7,1	4 250
Professeurs, cadres, professions intellectuelles supérieures	<b>52,2</b>	<b>54,3</b>	<b>57,4</b>	<b>53,3</b>	32 123
Instituteurs, professions intermédiaires	<b>16,3</b>	<b>13,5</b>	<b>15,4</b>	<b>15,9</b>	9 595
Employés	8,8	8,3	8,9	8,7	5 262
Ouvriers	6,6	5,1	4,4	6,0	3 628
Retraités et autres inactifs	6,9	7,5	6,4	6,8	4 081
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>60 213</b>

### La rénovation des classes préparatoires aux grandes écoles

Aux rentrées 1995 et 1996, une profonde réforme a touché les classes préparatoires aux grandes écoles.

Cette rénovation a modifié profondément la structure et les programmes des classes scientifiques. Elle introduit un enseignement valorisant le domaine des sciences de l'ingénieur et se caractérise par la création, en deuxième année, d'une nouvelle filière PSI alliant la physique aux sciences de l'ingénieur.

L'enseignement de première année propose aux bacheliers scientifiques trois filières : Mathématiques-Physique-Sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur (PCSI) et Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur (PTSI). À l'issue du premier trimestre les étudiants font des choix d'options qui détermineront leur orientation en deuxième année dans l'une des quatre filières proposées : Mathématiques et Physique (MP), Physique et Chimie (PC), Physique et Technologie (PT) et Physique et Sciences de l'ingénieur (PSI).

Par ailleurs, en biologie, au côté de la traditionnelle classe préparatoire à l'École nationale vétérinaire, est proposée la filière BCPST (Biologie, Chimie-Physique et Sciences de la Terre.

Toutes ces classes s'adressent aux bacheliers S, quel que soit l'enseignement de spécialité choisi en terminale. Les nouvelles filières technologiques ouvertes aux bacheliers STI et STL sont les suivantes : TSI (Technologie et Sciences industrielles) et TPC (Technologie, Physique et Chimie). En 1997, la filière MT (ex-filière T'), Mathématiques et Technologie, qui s'adressait aux bacheliers S ayant suivi l'enseignement de technologie industrielle dans le cadre des enseignements obligatoires, a été supprimée.

Le changement majeur qui concerne les classes économiques et commerciales réside dans le passage à deux ans de la préparation au concours pour les classes scientifiques (ancienne voie générale), économique ou technologique.

L'allongement de la scolarité permettra la reconnaissance des diplômes des écoles de commerce au niveau bac + 5, standard européen.

Les classes littéraires gardent la même organisation, mais de nouveaux débouchés sont offerts aux étudiants des séries littéraires et économiques. Les élèves de ces classes peuvent dorénavant se présenter aux concours des écoles de commerce et des instituts d'études politiques.

supérieure. Les enfants des catégories socio-professionnelles les plus modestes sont très peu représentés : seulement 15,7 % des élèves de CPGE ont des parents ouvriers ou employés, contre 50 % dans l'ensemble de la population.

### UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES BACHELIERS SELON LES FILIÈRES

À la rentrée 1997, 36 563 nouveaux inscrits sont entrés en première année de classes préparatoires ; 95,8 % de ces étudiants sont titulaires d'un baccalauréat d'enseignement général (tableau V). Cette année encore, les conséquences de la rénovation des classes préparatoires et des séries de baccalauréat se font encore sentir. Si l'on considère l'ensemble des classes préparatoires, la proportion des baccalauréats scientifiques a légèrement baissé depuis trois ans (71,8 % des entrants 1997 contre 76,7 % des entrants 1994). En contrepartie, sur la même période, les bacheliers L ont renforcé leur présence dans les spécialités littéraires (69,1 % cette année contre 55,9 % il y a trois ans) et les bacheliers ES dans les spécialités économiques (41,6 % en 1997 et seulement 27 % en 1994). Ainsi, progressivement, un des objectifs de la réforme du lycée et du baccalauréat semble se concrétiser, tout particulièrement au profit de la série ES, en ne faisant plus de la série S la seule voie d'excellence.

Néanmoins, les bacheliers scientifiques représentent toujours la quasi-totalité des entrants dans la plupart des classes scientifiques (95,3 %), ainsi que dans les préparations économiques et commerciales option scientifique. Dans les classes littéraires, ils occupent la moitié des places de la filière Lettres et Sciences sociales.

TABLEAU V – Répartition des entrants en première année de classes préparatoires en 1997-98 selon l'origine scolaire  
France métropolitaine + DOM – Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)					Autres (1)	Total en %	Entrants 1997-98	Évolution 1996-97
	Term. S	Term. ES	Term. L	Ensemble bacs généré.	Term. STI	Term. STL	Term. STT	Autres bacs techno.	Ensemble bacs techno.				
MPSI	98,7	0,7	0,1	99,6	-	-	-	-	-	0,4	100,0	8 158	-1,2
PCSI	99,5	0,1	-	99,5	-	-	0,1	-	0,1	0,4	100,0	7 710	8,1
PTSI	98,5	0,7	-	99,1	0,5	-	-	-	0,5	0,3	100,0	2 679	-8,0
BCPST	100,0	-	-	100,0	-	-	-	-	-	-	100,0	2 124	-3,6
TSI	2,4	-	-	2,4	92,2	4,8	0,1	-	97,2	0,4	100,0	703	-15,3
TPC	-	-	-	-	-	100,0	-	-	100,0	-	100,0	48	-32,4
TB	1,8	-	-	1,8	-	96,4	-	1,8	98,2	-	100,0	55	-28,6
ENS Cachan section C	2,4	-	16,7	19,1	-	-	-	35,7	35,7	45,2	100,0	42	-32,3
École nationale vétérinaire	99,6	-	-	99,6	-	-	-	-	-	0,4	100,0	828	-4,6
Marine marchande	30,0	7,5	-	37,5	7,5	-	5,0	-	12,5	50,0	100,0	40	-2,4
<b>Classes scientifiques</b>	<b>95,3</b>	<b>0,4</b>	<b>ns</b>	<b>95,8</b>	<b>3,0</b>	<b>0,6</b>	<b>ns</b>	<b>0,1</b>	<b>3,7</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>22 387</b>	<b>-0,3</b>
HEC option scientifique	96,1	2,8	0,1	99,0	-	-	-	-	-	1,0	100,0	3 599	2,9
HEC option économique	4,2	88,6	6,4	99,2	0,3	-	-	-	0,3	0,5	100,0	3 147	0,2
HEC option technologique	0,3	0,7	-	1,0	-	-	96,9	0,2	97,1	1,9	100,0	415	19,3
ENS Cachan D1	18,3	55,3	20,3	93,9	-	-	1,0	-	1,0	5,1	100,0	295	7,7
ENS Cachan D2	30,6	63,4	0,9	94,8	-	-	0,9	-	0,9	4,3	100,0	232	3,1
<b>Classes économiques</b>	<b>48,3</b>	<b>41,6</b>	<b>3,5</b>	<b>93,5</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>5,3</b>	<b>ns</b>	<b>5,5</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>	<b>7 688</b>	<b>2,7</b>
Lettres	13,2	10,2	75,5	98,9	-	-	-	-	-	1,1	100,0	5 603	3,4
Lettres et Sciences sociales	58,6	23,4	17,1	99,1	-	-	-	-	-	0,9	100,0	683	-1,6
École nationale des chartes	21,7	4,3	73,0	99,1	-	-	-	-	-	0,9	100,0	115	-0,9
St Cyr option Lettres et Sciences humaines	26,4	13,8	58,6	98,9	-	-	-	-	-	1,1	100,0	87	1,2
<b>Classes littéraires</b>	<b>18,3</b>	<b>11,5</b>	<b>69,1</b>	<b>98,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>	<b>6 488</b>	<b>2,7</b>
<b>Total CPGE</b>	<b>71,8</b>	<b>11,0</b>	<b>13,0</b>	<b>95,8</b>	<b>1,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,1</b>	<b>3,4</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	<b>36 563</b>	<b>0,8</b>
<b>Ensemble effectif CPGE</b>	<b>26 242</b>	<b>4 036</b>	<b>4 767</b>	<b>35 045</b>	<b>677</b>	<b>135</b>	<b>415</b>	<b>20</b>	<b>1 247</b>	<b>271</b>			

(1) Université, IUT, origine non spécifiée.

TABLEAU VI – Les effectifs des classes préparatoires par académie

Académies	Classes scientifiques			Classes économiques et commerciales			Classes littéraires			Effectif total des CPGE		
	Effectif 1997-98	Poids de l'académie	Évolution 1997-98/1996-97	Effectif 1997-98	Poids de l'académie	Évolution 1997-98/1996-97	Effectif 1997-98	Poids de l'académie	Évolution 1997-98/1996-97	Effectif 1997-98	Poids de l'académie	Évolution 1997-98/1996-97
Aix-Marseille	1 934	4,0	1,0	642	4,4	1,9	286	2,7	-5,9	2 862	3,9	0,5
Amiens	769	1,6	-6,0	135	0,9	-8,2	235	2,2	-8,2	1 139	1,6	-6,7
Antilles-Guyane	142	0,3	69,0	70	0,5	25,0	45	0,4	164,7	257	0,4	63,7
Besançon	622	1,3	-3,0	99	0,7	-22,7	79	0,7	-3,7	800	1,1	-6,0
Bordeaux	1 690	3,5	-1,7	505	3,5	4,1	424	4,0	7,6	2 619	3,6	0,8
Caen	722	1,5	-3,9	190	1,3	8,0	227	2,1	13,5	1 139	1,6	1,1
Clermont-Ferrand	848	1,8	-5,4	280	1,9	1,1	149	1,4	-3,9	1 277	1,8	-3,8
Corse	35	0,1	9,4	-	0,0	-	14	0,1	7,7	49	0,1	8,9
Dijon	1 138	2,4	0,0	358	2,5	4,4	146	1,4	3,5	1 642	2,3	1,2
Grenoble	1 777	3,7	2,4	459	3,2	9,3	236	2,2	0,9	2 472	3,4	3,5
Lille	3 709	7,7	-3,3	760	5,3	10,0	694	6,5	1,0	5 163	7,1	-1,0
Limoges	374	0,8	-8,1	69	0,5	16,9	77	0,7	-9,4	520	0,7	-5,6
Lyon	3 420	7,1	0,3	1 093	7,6	-0,4	668	6,2	-0,9	5 181	7,1	0,0
Montpellier	1 348	2,8	2,4	391	2,7	-3,2	286	2,7	-0,7	2 025	2,8	0,8
Nancy-Metz	1 607	3,4	-4,3	365	2,5	12,7	293	2,7	-10,1	2 265	3,1	-2,7
Nantes	2 655	5,5	-0,5	517	3,6	8,8	386	3,6	5,2	3 558	4,9	1,4
Nice	1 260	2,6	2,1	434	3,0	2,1	327	3,1	3,8	2 021	2,8	2,4
Orléans-Tours	1 645	3,4	-1,3	307	2,1	4,1	251	2,3	-11,3	2 203	3,0	-1,8
Poitiers	841	1,8	-5,7	157	1,1	17,2	198	1,9	15,1	1 196	1,6	-0,2
La Réunion	66	0,1	4,8	77	0,5	11,6	26	0,2	-16,1	169	0,2	3,7
Reims	965	2,0	-2,7	238	1,6	-8,5	131	1,2	5,6	1 334	1,8	-3,1
Rennes	2 581	5,4	3,0	459	3,2	10,1	403	3,8	-1,7	3 443	4,7	3,3
Rouen	980	2,0	-1,1	245	1,7	-2,8	197	1,8	5,3	1 422	2,0	-0,6
Strasbourg	1 295	2,7	-3,3	528	3,7	19,5	324	3,0	12,5	2 147	3,0	3,8
Toulouse	2 089	4,4	0,1	642	4,4	5,1	351	3,3	9,3	3 082	4,2	2,1
Créteil	2 028	4,3	0,3	419	2,9	16,1	236	2,2	-2,9	2 683	3,7	2,2
Versailles	3 779	7,9	1,8	1 780	12,3	3,7	1 210	11,3	3,1	6 769	9,3	2,5
Paris	7 645	15,9	-4,1	3 224	22,3	13,6	2 796	26,1	-1,2	13 665	18,8	0,2
Ile-de-France	13 452	28,0	-1,9	5 423	37,5	10,3	4 242	39,7	-0,1	23 117	31,8	1,1
<b>Ensemble</b>	<b>47 964</b>	<b>100,0</b>	<b>-1,1</b>	<b>14 443</b>	<b>100,0</b>	<b>6,7</b>	<b>10 695</b>	<b>100,0</b>	<b>0,9</b>	<b>73 102</b>	<b>100,0</b>	<b>0,6</b>



Quant aux bacheliers technologiques, ils sont toujours peu nombreux (3,4 %) et sont admis presque exclusivement dans les préparations qui leur sont réservées et dont les effectifs demeurent très faibles (3,7 % des effectifs de première année) : on trouve ainsi les bacheliers STI en classes scientifiques TSI, les bacheliers TL dans les classes TB et TPC et les bacheliers STT en classes économiques et commerciales option technologique.

## DES ÉVOLUTIONS CONTRASTÉES SELON LES ACADÉMIES

En 1997-98, les effectifs des classes préparatoires diminuent dans dix académies (*tableau VI*), en particulier dans celles

d'Amiens (- 6,7 %), de Besançon (- 6 %) et de Limoges (- 5,6 %). Mis à part les académies des Antilles-Guyane et dans une moindre mesure de la Corse, les évolutions positives sont assez resserrées, allant de 0,2 % pour l'académie de Paris à 3,8 % pour celle de Strasbourg.

Les évolutions sont un peu différentes si l'on s'attache aux types de classes. Quinze académies perdent des élèves en classes scientifiques, treize académies dans les classes littéraires et seulement six dans les classes économiques et commerciales. Pour la deuxième année consécutive, les effectifs des classes préparatoires scientifiques et des classes littéraires de l'académie de Paris baissent (respectivement de 4,1 % et de 1,2 %) tandis que ceux des clas-

ses économiques progressent nettement (+ 13,6 %).

Trois étudiants de CPGE sur dix – proportion stable depuis deux ans – fréquentent une classe préparatoire de la région parisienne (Paris, Versailles et Créteil) et près de deux sur dix sont dans l'académie de Paris. Toutefois, la capacité d'accueil de la région Ile-de-France n'est pas la même selon le type de classes préparatoires : cette région accueille près de 40 % des étudiants inscrits dans une classe littéraire ou une classe économique et commerciale contre seulement 30 % des inscrits en classe scientifique.

Brigitte Dethare, DPD C2

### SOURCES ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés proviennent de l'application SCOLARITÉ et de l'enquête n° 17. Ils concernent les établissements publics et privés relevant du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie et les établissements publics et privés sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture et de la Pêche interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la Direction de la programmation et du développement. Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement

supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles normales supérieures ;
- les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;
- les classes scientifiques amènent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les années antérieures, voir les Notes d'Information 97.18, 96.14, 95.35 et 94.29.

Pour l'entrée dans les différentes filières de l'enseignement supérieur, voir la Note d'Information 98.05, « Que deviennent les bacheliers après leur bac ? », MEN-Direction de la programmation et du développement, mars 1998.

Tableaux statistiques (à paraître) pour l'année scolaire 1997-1998.

L'enseignement général, technologique et professionnel agricole. Les effectifs en 1996-1997, ministère de l'Agriculture et de la Pêche (à paraître).



Directeur de la publication  
Michel GARNIER  
Rédactrice en chef  
Francine LE NEVEU  
Maquette et impression  
DPD édition & diffusion

SERVICE VENTE  
DPD édition & diffusion  
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL  
France : 280 F – Étranger : 300 F

# NOTE d'INFORMATION

## 97.18

Avril 1997

## Les classes préparatoires aux grandes écoles

Année 1996-1997

En 1996-1997, 72 650 étudiants sont inscrits en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Ces classes supérieures forment près de 2 400 étudiants de plus que l'année précédente (+ 3,4 %).

La rénovation des classes préparatoires se poursuit. Après la profonde modification, en 1995-1996, de la structure et des programmes des classes scientifiques et le passage à deux ans de la scolarité des classes économiques et commerciales s'opère, cette année, la réorganisation des classes littéraires.

Dans ce contexte, les classes préparatoires scientifiques ont accueilli 48 520 étudiants, les classes économiques et commerciales 13 530 et les classes littéraires 10 600.

95 % des entrants (hors DECF) possèdent un baccalauréat d'enseignement général : près de 72 % sont des bacheliers S, 12 % des bacheliers L et 11 % des bacheliers ES. Le rééquilibrage en faveur des bacheliers littéraires et économiques et sociaux se poursuit.

26 950 filles se sont inscrites en classe préparatoire : elles représentent 37 % des inscrits.

Après de nombreuses années de forte croissance, la préparation du diplôme d'études comptables (DECF) semble se stabiliser depuis deux ans (- 1,1 % en 1995-96 et + 0,9 % en 1996-1997). Cette formation est suivie par 6 180 étudiants.



DIRECTION  
DE L'ÉVALUATION  
ET DE LA PROSPECTIVE

À la rentrée 1996, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont accueilli 72 656 étudiants dans 492 établissements d'enseignement (publics ou privés).

Les deux tiers des élèves sont inscrits dans une classe préparatoire scientifique.

Plus de huit étudiants sur dix sont en formation dans un établissement public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

### Une croissance moindre des CPGE en 1996

Après dix années de développement soutenu, le rythme de croissance des effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles s'était inversé à compter de la rentrée 1992 (tableau I et graphique 1) : modérément en 1992 (- 0,5 %), puis de façon plus sensible en 1993 et 1994 (- 1,2 % et - 2,3 %). À la rentrée 1995 – avec la profonde réforme des préparations scientifiques et commerciales – une importante reprise s'est amorcée avec une hausse de l'ensemble des inscrits de 7,6 %.

Tableau I – Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) par type de classes

France métropolitaine + DOM – Public + Privé

	Classes scientifiques (*)			Classes économiques			Classes littéraires			Ensemble effectif des CPGE			DECF	
	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle en %	% (par rapport effectif total)	Effectif	Variation annuelle en %
1980-81	26 403	-	67,1	5 964	-	15,2	6 990	-	17,8	39 357	-	100,0	-	-
1990-91	42 356	-	65,7	13 327	-	20,7	8 770	-	13,6	64 453	-	100,0	3 060	-
1991-92	44 904	6,0	66,0	14 080	5,7	20,7	9 040	3,1	13,3	68 024	5,5	100,0	4 071	33,0
1992-93	45 402	1,1	67,1	13 183	- 6,4	19,5	9 105	0,7	13,5	67 690	- 0,5	100,0	4 968	22,0
1993-94	45 182	- 0,5	67,5	12 525	- 5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	- 1,2	100,0	5 911	19,0
1994-95	44 315	- 1,9	67,8	11 211	- 10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	- 2,3	100,0	6 200	19,3
1995-96	47 875	8,0	68,1	11 818	5,4	16,8	10 595	7,8	15,1	70 288	7,6	100,0	6 129	- 1,1
<b>1996-97</b>	<b>48 522</b>	<b>1,4</b>	<b>66,8</b>	<b>13 532</b>	<b>14,5</b>	<b>18,6</b>	<b>10 602</b>	<b>0,1</b>	<b>14,6</b>	<b>72 656</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>	<b>6 183</b>	<b>0,9</b>

\* Y compris préparations supérieures post-BTS du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

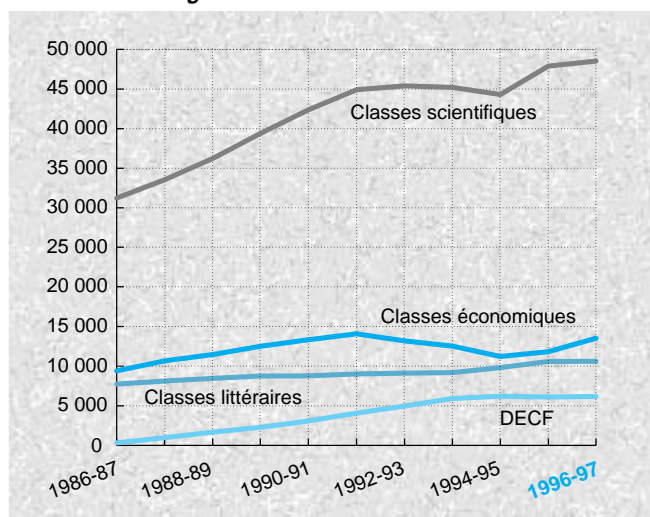
**Tableau II – Répartition des élèves de CPGE par discipline et année de préparation en 1996-1997**

France métropolitaine + DOM

TYPE DE CLASSES PRÉPARATOIRES	Établissements publics				Établissements privés			Total Général	dont filles	
	Ministère de l'Édu- cation	Ministère de l'Agric- ulture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Édu- cation	Autres ministères	Total		Effectif	%
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>										
<b>1ère année</b>										
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	6 672	-	278	6 950	1 377	-	1 377	8 327	2030	24,4
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	5 968	-	126	6 094	1 117	-	1 117	7 211	1822	25,3
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	2 541	-	2	2 543	476	-	476	3 019	233	7,7
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la Terre)	2 003	121	-	2 124	106	-	106	2 230	1290	57,8
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	821	-	-	821	12	-	12	833	61	7,3
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	71	-	-	71	-	-	-	71	20	28,2
MT (Mathématiques et Technologie)	271	-	-	271	-	-	-	271	15	5,5
TB (Technologie et Biologie)	77	-	-	77	-	-	-	77	43	55,8
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	47	-	-	47	15	-	15	62	40	64,5
Écoles nationales vétérinaires	1 191	30	-	1 221	327	-	327	1 548	949	61,3
Marine marchande	-	-	-	-	44	-	44	44	1	2,3
<b>Total 1ère année</b>	<b>19 662</b>	<b>151</b>	<b>406</b>	<b>20 219</b>	<b>3 474</b>	<b>-</b>	<b>3 474</b>	<b>23 693</b>	<b>6 504</b>	<b>27,5</b>
<b>2ème année</b>										
MP-MP* (Mathématiques et Physique)	6 110	-	260	6 370	1 042	-	1 042	7 412	1 749	23,6
PC-PC* (Physique et Chimie)	5 194	-	65	5 259	831	-	831	6 090	1 626	26,7
PSI-PSI* (Physique et Sciences de l'ingénieur)	3 445	-	121	3 566	918	-	918	4 484	671	15,0
PT-PT* (Physique et Technologie)	2 586	-	-	2 586	469	-	469	3 055	250	8,2
BCPST (Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la terre)	1 805	63	-	1 868	99	-	99	1 967	1 119	56,9
TSI (Technologie et Sciences industrielles)	692	-	7	699	15	-	15	714	51	7,1
TPC (Technologie, Physique et Chimie)	40	-	-	40	-	-	0	40	5	12,5
MT (Mathématiques et Technologie)	270	-	-	270	-	-	0	270	26	9,6
TB (Technologie et Biologie)	57	-	-	57	-	-	0	57	29	50,9
ATS (Techno industrielle-Prépa en 1 an pour BTS)	344	-	-	344	23	-	23	367	25	6,8
Préparations supérieures post- BTS (1)	-	323	-	323	-	-	-	323	134	41,5
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	50	-	-	50	-	-	-	50	32	64,0
<b>Total 2ème année</b>	<b>20 593</b>	<b>386</b>	<b>453</b>	<b>21 432</b>	<b>3 397</b>	<b>-</b>	<b>3 397</b>	<b>24 829</b>	<b>5 717</b>	<b>23,0</b>
<b>TOTAL classes scientifiques</b>	<b>40 255</b>	<b>537</b>	<b>859</b>	<b>41 651</b>	<b>6 871</b>	<b>-</b>	<b>6 871</b>	<b>48 522</b>	<b>12 221</b>	<b>25,2</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES</b>										
<b>1ère année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 787	-	-	2 787	828	16	844	3 631	1 869	51,5
Prépa. économiques et commerciales option économique	2 009	-	111	2 120	1 058	12	1 070	3 190	1 648	51,7
Prépa. économiques et commerciales option technologique	338	-	-	338	12	-	12	350	168	48,0
ENS de Cachan section D1	278	-	-	278	-	-	-	278	177	63,7
ENS de Cachan section D2	234	-	-	234	-	-	-	234	132	56,4
<b>Total 1ère année</b>	<b>5 646</b>	<b>-</b>	<b>111</b>	<b>5 757</b>	<b>1 898</b>	<b>28</b>	<b>1 926</b>	<b>7 683</b>	<b>3 994</b>	<b>52,0</b>
<b>2ème année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	2 167	-	-	2 167	633	11	644	2 811	1 405	50,0
Prépa. économiques et commerciales option économique	1 279	-	80	1 359	790	13	803	2 162	1 065	49,3
Prépa. économiques et commerciales option technologique	281	-	-	281	12	-	12	293	137	46,8
ENS de Cachan section D1	171	-	-	171	-	-	-	171	101	59,1
ENS de Cachan section D2	220	-	-	220	-	-	-	220	123	55,9
ÉNS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	99	-	-	99	-	-	-	99	77	77,8
ÉNS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	93	-	-	93	-	-	-	93	60	64,5
<b>Total 2ème année</b>	<b>4 310</b>	<b>-</b>	<b>80</b>	<b>4 390</b>	<b>1 435</b>	<b>24</b>	<b>1 459</b>	<b>5 849</b>	<b>2 968</b>	<b>50,7</b>
<b>TOTAL classes économiques et commerciales</b>	<b>9 956</b>	<b>-</b>	<b>191</b>	<b>10 147</b>	<b>3 333</b>	<b>52</b>	<b>3 385</b>	<b>13 532</b>	<b>6 962</b>	<b>51,4</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>										
<b>1ère année</b>										
Lettres	5 142	-	-	5 142	307	-	307	5 449	4 231	77,6
Lettres supérieures et Sciences sociales	514	-	-	514	192	-	192	706	487	69,0
École nationale des chartes	121	-	-	121	1	-	1	122	81	66,4
Saint-Cyr option Lettres et Sciences humaines	1	-	83	84	2	-	2	86	6	7,0
<b>Total 1ère année</b>	<b>5 778</b>	<b>-</b>	<b>83</b>	<b>5 861</b>	<b>502</b>	<b>-</b>	<b>502</b>	<b>6 363</b>	<b>4 805</b>	<b>75,5</b>
<b>2ème année</b>										
Lettres	1 253	-	-	1 253	24	-	24	1 277	920	72,0
Lettres ENS Fontenay-Saint Cloud	2 204	-	-	2 204	106	-	106	2 310	1 715	74,2
Saint-Cyr option Lettres et Sciences humaines	-	-	108	108	3	-	3	111	5	4,5
Lettres et Sciences sociales	360	-	-	360	81	-	81	441	265	60,1
École nationale des chartes	98	-	-	98	2	-	2	100	64	64,0
<b>Total 2ème année</b>	<b>3 915</b>	<b>-</b>	<b>108</b>	<b>4 023</b>	<b>216</b>	<b>-</b>	<b>216</b>	<b>4 239</b>	<b>2 969</b>	<b>70,0</b>
<b>TOTAL classes littéraires</b>	<b>9 693</b>	<b>-</b>	<b>191</b>	<b>9 884</b>	<b>718</b>	<b>-</b>	<b>718</b>	<b>10 602</b>	<b>7 774</b>	<b>73,3</b>
<b>TOTAL DES EFFECTIFS des classes préparatoires</b>	<b>59 904</b>	<b>537</b>	<b>1 241</b>	<b>61 682</b>	<b>10 922</b>	<b>52</b>	<b>10 974</b>	<b>72 656</b>	<b>26 957</b>	<b>37,1</b>
DECF voie juridique et économique	3 409	-	-	3 409	2 645	129	2 774	6 183	3 504	56,7

(1) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.

**Graphique 1 – Évolution des classes préparatoires aux grandes écoles de 1986 à 1996**



Pour la deuxième année de mise en application de la rénovation des classes préparatoires, la progression des effectifs enregistrée se confirme, mais est moins marquée (+ 3,4 %) : les CPGE accueillent en 1996-97 environ 2 400 élèves de plus que l'année précédente contre 5 000 en 1995-96. Le nombre de nouveaux inscrits en première année diminue : ainsi, les classes scientifiques perdent 6,3 % de leurs entrants en première année (1 538 étudiants), les classes littéraires 1,9 % (125 élèves). Seuls les flux d'entrée des classes économiques et commerciales publiques progressent mais modérément (1 %).

Malgré cette baisse des entrants constatée en 1996, le bilan de la réforme semble largement positif : par rapport à 1994, la progression des entrants en première année est de + 8,6 % pour l'ensemble des préparations (+ 4,2 % en moyenne annuelle), les classes économiques présentant le bilan le plus favorable (+ 11,7 % par rapport à 1994, soit 5,7 % en moyenne annuelle). Ainsi, la désaffection qui marquait les classes préparatoires depuis plusieurs années paraît bien être endiguée.

Les classes scientifiques accueillent 48 522 élèves, soit les deux tiers des inscrits en classes préparatoires (tableau II). En première année, les filières MPSI (Mathématiques-Physique et Sciences de l'ingénieur), PCSI (Physique-Chimie et Sciences de l'ingénieur) et PTSI (Physique, Technologie et Sciences de l'ingénieur) concentrent 77,4 % des effectifs. En deuxième année, les étu-

diants de ces classes peuvent se diriger en MP (Mathématiques et Physique), en PC (Physique et Chimie), PT (Physique et Technologie) et PSI (Physique et Sciences de l'ingénieur) ; ces quatre classes concentrent 85,9 % des inscrits en deuxième année. Un quart des inscrits en première année MPSI, PCSI et PTSI en 1995-1996 ont choisi comme deuxième année la nouvelle filière Sciences de l'ingénieur (tableau III).

Avec un effectif de 13 532 étudiants, les classes économiques connaissent une hausse de 14,5 %. Elles n'ont cependant pas encore retrouvé leur effectif d'il y a cinq ans (14 080 élèves), malgré le passage à deux ans de la scolarité. Cette augmentation diffère cependant selon les options : 23,2 % pour l'option économique, 10,1 % pour l'option technologique et 9 % pour l'option scientifique. Ces fortes hausses sont dues essentiellement au passage à deux ans de la scolarité : dans les établissements publics, les premières années des classes préparatoires économiques et commerciales option économique augmentent de 4,2 % alors que les deuxièmes années explosent avec une progression de 85,4 %. Quant aux classes préparatoires économiques et commerciales option scientifique, leur effectif de première année baisse même de 7,1 % alors que celui de deuxième année gagne 32,1 points.

10 602 étudiants sont inscrits dans une classe littéraire. Après deux années de forte progression, ce secteur semble marquer une pause (+ 0,1 %). Le nombre d'étudiants inscrits en première année baisse même de 2 %.

À la rentrée 1996, 6 183 étudiants préparent le diplôme d'études comptables et financières (DECF). Ce secteur a connu une forte croissance jusqu'en 1994-1995. Depuis deux ans, il se stabilise avec une légère baisse de 1,1 % à la rentrée précédente et une très légère hausse de 0,9 % à la présente rentrée.

### Une meilleure répartition des bacheliers selon les filières

En 1996-1997, les bacheliers généraux représentent 95,4 % des nouveaux inscrits en première année (tableau IV). La rénovation des classes préparatoires et des séries de baccalauréat a modifié quelque peu la répartition des bacheliers selon les filières : la proportion des baccalauréats scientifiques diminue (72,2 % des promotions 1996 entrées en CPGE contre 76,7 % des promotions 1994, deux ans auparavant) et, en contrepartie, celles des

**Tableau III – Choix de la deuxième année des élèves originaires de MPSI, PCSI et PTSI (1996-97/1995-96)**

Ministère de l'Éducation nationale - Public

Type de classes préparatoires	Deuxième année 1996-1997												Effectif	Ensemble %
	Mathématiques et Physique			Physique et Chimie			Physique et Technologie			Physique et Sciences de l'ingénieur				
	MP	MP*	MP-MP*	PC	PC*	PC-PC*	PT	PT*	PT-PT*	PSI	PSI*	PSI-PSI*		
<b>Première année 1995-1996</b>														
MPSI (Maths Physique / Sciences de l'ingénieur)	53,8	21,9	75,7	0,2	0,2	0,4	ns	ns	ns	15,1	8,8	23,9	5 444	100
PCSI (Physique Chimie / Sciences de l'ingénieur)	-	-	-	43,6	24,6	68,2	-	-	-	22,0	9,9	31,8	4 733	100
PTSI (Physique Technologie / Sciences de l'ingénieur)	-	-	-	ns	-	ns	77,8	13,7	91,5	7,4	1,1	8,5	1 836	100
<b>Total</b>	<b>24,4</b>	<b>9,9</b>	<b>34,3</b>	<b>17,3</b>	<b>9,7</b>	<b>27,0</b>	<b>11,9</b>	<b>2,1</b>	<b>14,0</b>	<b>16,6</b>	<b>8,0</b>	<b>24,7</b>	<b>12 013</b>	<b>100</b>

Lecture : 53,8 % des étudiants inscrits en première année MPSI en 1995-1996 ont choisi comme deuxième année la filière Maths et physique (MP).



**Tableau IV – Répartition des entrants en première année de CPGE en 1996-97 selon l'origine scolaire**  
France métropolitaine + DOM - Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)				Universités et IUT	Autres	Total en %	Entrants 1996-1997
	Terminale S	Terminale ES	Terminale L	Ensemble bacs généraux	Terminale STI	Terminale STT	Autres bacs techno (1)	Ensemble bacs techno				
MPSI	98,8	0,5	0,1	99,4	-	-	-	-	0,2	0,4	100,0	8 258
PCSI	99,5	-	-	99,5	-	-	-	-	0,2	0,3	100,0	7 132
PTSI	97,6	1,0	-	98,6	0,7	-	-	0,7	0,5	0,2	100,0	2 913
BCPST	99,7	-	-	99,7	-	-	-	-	0,3	-	100,0	2 203
TSI	4,0	-	-	4,0	92,4	0,1	3,1	95,6	-	0,4	100,0	830
TPC	11,3	-	-	11,3	-	-	88,7	88,7	-	-	100,0	71
MT	88,2	-	-	88,2	0,4	-	-	0,4	0,4	11,1	100,0	271
TB	-	-	-	-	-	-	100,0	100,0	-	-	100,0	77
ENS Cachan section C	8,1	6,5	14,5	29,0	-	-	35,5	35,5	9,7	25,8	100,0	62
École nationale vétérinaire	98,4	-	-	98,4	-	-	-	-	1,2	0,4	100,0	868
Marine marchande	39,0	2,4	4,9	46,3	22,0	-	-	22,0	19,5	12,2	100,0	41
<b>Classes scientifiques</b>	<b>94,4</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>94,8</b>	<b>3,5</b>	<b>ns</b>	<b>0,8</b>	<b>4,4</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>100,0</b>	<b>22 726</b>
HEC option scientifique	96,5	2,3	0,4	99,2	-	-	-	-	0,5	0,2	100,0	3 496
HEC option économique	5,1	88,6	5,3	99,0	-	-	-	-	0,9	0,1	100,0	3 142
HEC option technologique	0,6	2,6	0,0	3,2	-	95,1	-	95,1	0,9	0,9	100,0	348
ENS Cachan D1	22,6	62,4	10,2	95,3	-	-	-	-	4,4	0,4	100,0	274
ENS Cachan D2	41,3	51,6	0,4	93,3	-	-	-	-	5,8	0,9	100,0	225
<b>Classes économiques et commerciales</b>	<b>49,3</b>	<b>42,2</b>	<b>2,8</b>	<b>94,3</b>	<b>-</b>	<b>4,4</b>	<b>-</b>	<b>4,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,2</b>	<b>100,0</b>	<b>7485</b>
Lettres	14,1	11,7	73,3	99,1	-	-	-	-	0,5	0,3	100,0	5 419
Lettres et Sciences sociales	58,4	24,4	17,0	99,7	-	-	-	-	0,1	0,1	100,0	694
École nationale des chartes	25,0	6,0	65,5	96,6	-	-	-	-	3,4	-	100,0	116
St Cyr opt. Lettres et Sciences humaines	24,4	12,8	61,6	98,8	-	-	-	-	-	1,2	100,0	86
<b>Classes littéraires</b>	<b>19,3</b>	<b>13,0</b>	<b>66,8</b>	<b>99,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>100,0</b>	<b>6 315</b>
<b>Total CPGE</b>	<b>72,2</b>	<b>11,1</b>	<b>12,2</b>	<b>95,4</b>	<b>2,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>3,6</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>	<b>100,0</b>	<b>36 526</b>
<b>Ensemble effectif CPGE</b>	<b>26 356</b>	<b>4 057</b>	<b>4 451</b>	<b>34 864</b>	<b>797</b>	<b>335</b>	<b>192</b>	<b>1324</b>	<b>185</b>	<b>153</b>		

(1) Pour les classes TSI, TPC et TB : baccalauréat de technicien STL

baccalauréats littéraires et des baccalauréats économiques progressent.

Les étudiants titulaires d'un baccalauréat scientifique constituent toujours le vivier privilégié de recrutement des CPGE. Ils sont la presque totalité des entrants dans la plupart des classes scientifiques ainsi que dans les préparations économiques et commerciales option scientifique. Par contre, ils ne détiennent plus qu'une place sur cinq dans les classes littéraires contre une place sur quatre en 1994-1995.

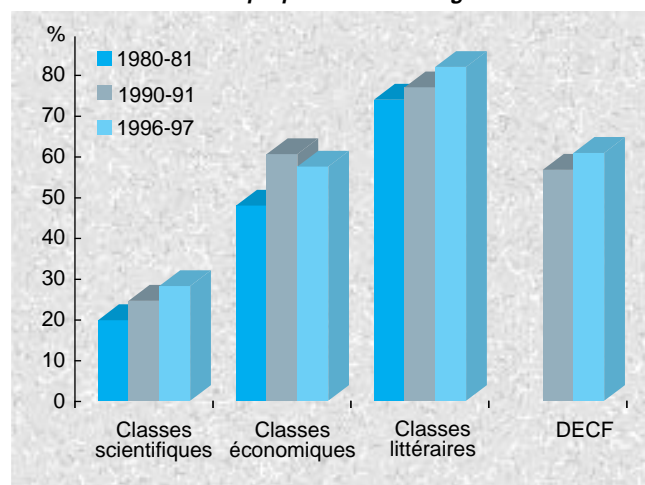
Le rééquilibrage s'est fait surtout dans les préparations économiques au profit des bacheliers ES. Ceux-ci représentent aujourd'hui 42,2 % des étudiants de ces classes alors qu'ils n'étaient que 27 % il y a deux ans. Ce phénomène est à rapprocher de la mise en place d'une spécialité Mathématiques dans la série du baccalauréat ES : cette spécialité est en effet celle de 74 % des bacheliers ES de première année des CPGE du secteur public du ministère de l'Éducation nationale. Les bacheliers littéraires accentuent aussi leur présence dans les classes littéraires : 55,9 % des entrants en 1994 possédaient un baccalauréat A et à la présente rentrée 66,8 % sont des bacheliers L.

Les titulaires d'un baccalauréat technologique restent très minoritaires et leur proportion reste inchangée (3,6 %). Ils sont presque exclusivement accueillis dans les préparations qui leur sont particulièrement destinées : les bacheliers STT se dirigent en classes économiques et commerciales option technologique, les bacheliers STI vont en classes scientifiques TSI.

### Une lente féminisation

À la rentrée 1996-1997, 26 957 jeunes filles sont inscrites en classes préparatoires. Elles représentent 37,1 % de l'ensemble des effectifs contre 33,4 % en 1990-91 (tableau V et graphique 2). Cette présence féminine varie considérablement selon le type de formation. Les étudiantes représentent plus de sept élèves sur dix dans les classes littéraires et elles constituent plus de la moitié des classes économiques. À l'opposé, les jeunes filles restent toujours très minoritaires, à quelques exceptions près, dans les classes scientifiques où elles dépassent enfin cette année le quart des inscrits.

**Graphique 2 – Évolution du taux de féminisation dans les classes préparatoires aux grandes écoles**

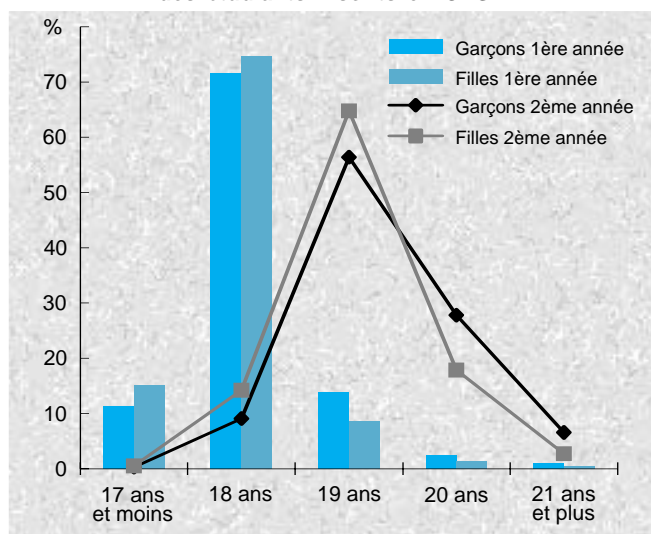


**Tableau V – Évolution du nombre de jeunes filles dans les CPGE par type de classes**

France métropolitaine + DOM

	Classes scientifiques		Classes économiques		Classes littéraires		Effectif des classes préparatoires		DECF	
	Filles	Part/ effectif (%)	Filles	Part/ effectif (%)	Filles	Part/ effectif (%)	Filles	Part/ effectif (%)	Filles	Part/ effectif (%)
1980-81	4 668	17,7	2 556	42,9	4 622	66,1	11 846	30,1	-	-
1990-91	9 301	22,0	7 218	54,2	6 038	68,8	22 557	35,0	1 552	50,7
1994-95	10 683	24,1	5 968	53,2	6 996	71,2	23 647	36,2	3 367	54,3
1995-96	11 959	25,0	5 912	50,0	7 632	72,0	25 503	36,3	3 466	56,1
1996-97	12 221	25,2	6 962	51,4	7 774	73,3	26 957	37,1	3 367	54,5

**Graphique 3 – Répartition selon l'âge et le sexe des étudiants inscrits en CPGE**



Les étudiantes sont sensiblement plus jeunes que les étudiants (graphique 3). En première année, 90 % des filles ont 18 ans ou moins contre 83 % pour les garçons. Les filles sont aussi moins âgées en deuxième année : 65 % y accèdent à 19 ans contre 56,5 % des garçons.

#### Des évolutions académiques contrastées selon le type de classe préparatoire

En 1996-1997, les effectifs des CPGE progressent sensiblement dans la plupart des académies (tableau VI, p.6).

Les trois plus petites académies (exception faite de la Corse) bénéficient d'évolutions notables : la Réunion (+ 48,2 %), les Antilles-Guyane (+ 45,4 %) et Limoges (+ 12,9 %). En revanche, les classes préparatoires de l'académie d'Orléans-Tours perd 3,7 % de leurs effectifs et celles des académies de Paris et de Montpellier ont une progression nulle.

Les évolutions sont un peu différentes si l'on s'attache aux types de classes. Paris, par exemple, voit ses effectifs des classes scientifiques baisser de 3,3 % et ceux des classes littéraires de 2,1 % tandis que le nombre des inscrits en classes économiques progressent de 13,1 %. Deux académies (Orléans-Tours et Besançon) perdent des élèves dans les classes économiques et commerciales, cinq académies dans les classes scientifiques (la Corse, Orléans-Tours, Paris, Montpellier et Lille) et dix académies dans les classes littéraires

Six académies rassemblent plus de la moitié des étudiants inscrits en classes préparatoire (Paris, Versailles, Lille, Lyon et Nantes). Ces académies comportent toutes de gros pôles universitaires et accueillent aussi de nombreuses formations d'enseignement supérieur (sections de techniciens supérieurs, écoles d'ingénieurs ou de commerce, instituts universitaires de formation des maîtres). Trois étudiants sur dix – proportion comparable à celle de l'an dernier – fréquentent une classe préparatoire de la région parisienne et près de deux sur dix sont dans la seule académie de Paris.

Brigitte Dethare / DEP B5

#### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les années antérieures, voir les *Notes d'information* 96.14, 95.35, 94.29 et 93.38, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective.

Tableaux statistiques à paraître pour l'année scolaire 1996-1997.

*L'enseignement général, technologique et professionnel agricole - Les effectifs en 1996-1997*, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

#### SOURCES ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés dans cette Note d'information proviennent d'une part de l'application SCOLARITÉ pour les établissements publics du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et d'autre part de l'enquête n°17 effectuée pour les établissements privés relevant du ministère de l'Éducation nationale et les établissements publics et privés sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la DEP.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur.

Elles sont réparties en trois catégories :

– les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles

normales supérieures ;

– les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;

– les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.

Les préparations au diplôme d'études comptables et financières (DECF) sont comptabilisées dans cette Note d'Information. Ces formations constituent le deuxième cycle conduisant au diplôme d'expert comptable. Elles se composent de sept unités de valeur et correspondent à un diplôme de niveau bac + 3. Ces préparations peuvent s'effectuer aussi au sein des universités, champ non couvert ici.

Tableau VI – Les effectifs par académie

Académie	Classes scientifiques		Classes littéraires		Classes économiques et commerciales		Effectifs des CPGE 1996-1997		Poids des CPGE de l'académie (hors DECF)	DECF 1996-1997	
	Effectif 1996-97 (1)	Évolution 1996-97/1995-96	Effectif 1996-97	Évolution 1996-97/1995-96	Effectif 1996-97	Évolution 1996-97/1995-96	Effectif 1996-97	Évolution 1996-97/1995-96		Effectif 1996-97	Évolution 1996-97/1995-96
Aix-Marseille	1 914	0,4	304	- 0,7	630	22,1	2 848	4,4	3,9	424	2,9
Amiens	818	0,9	256	16,9	147	14,8	1 221	5,4	1,7	292	- 12,0
Antilles-Guyane	84	9,1	17	-	56	80,6	157	45,4	0,2	103	7,3
Besançon	641	6,1	82	5,1	128	-3,8	851	4,4	1,2	80	1,3
Bordeaux	1 719	2,0	394	- 12,1	485	25,6	2 598	3,1	3,6	86	0,0
Caen	751	2,5	200	4,2	176	15,0	1 127	4,5	1,6	80	5,3
Clermont-Ferrand	896	6,0	155	8,4	277	13,5	1 328	7,8	1,8	140	- 3,4
Corse	32	- 17,9	13	- 7,1	-	-	45	- 15,1	0,1	33	10,0
Dijon	1 138	2,6	141	- 16,6	343	11,0	1 622	2,2	2,2	215	- 3,6
Grenoble	1 735	1,9	234	0,9	420	15,1	2 389	3,9	3,3	238	- 1,2
Lille	3 836	- 1,5	687	10,5	691	25,6	5 214	2,9	7,2	347	24,4
Limoges	407	9,4	85	11,8	59	47,5	551	12,9	0,8	69	- 9,2
Lyon	3 410	0,1	674	1,5	1 097	6,8	5 181	1,6	7,1	168	- 5,1
Montpellier	1 317	- 3,2	288	3,2	404	8,0	2 009	- 0,2	2,8	173	- 0,6
Nancy-Metz	1 679	4,3	326	- 6,9	324	44,0	2 329	6,6	3,2	116	45,0
Nantes	2 668	1,7	367	- 9,2	475	15,9	3 510	2,1	4,8	313	1,3
Nice	1 234	8,6	315	0,6	425	5,5	1 974	6,6	2,7	53	- 31,2
Orléans-Tours	1 666	- 6,4	283	12,7	295	- 1,7	2 244	- 3,7	3,1	251	- 2,3
Poitiers	892	2,3	172	22,0	134	4,7	1 198	5,0	1,6	91	- 7,1
La Réunion	63	53,7	31	82,4	69	32,7	163	48,2	0,2	73	0,0
Reims	992	1,8	124	- 14,5	260	33,3	1 376	4,7	1,9	104	67,7
Rennes	2 507	8,2	410	5,4	417	0,5	3 334	6,8	4,6	451	- 0,4
Rouen	991	5,3	187	1,6	252	16,1	1 430	6,6	2,0	79	- 1,3
Strasbourg	1 339	8,5	288	8,3	442	6,3	2 069	8,0	2,8	352	- 1,7
Toulouse	2 087	10,4	321	- 8,5	611	13,4	3 019	8,6	4,2	263	- 6,1
Créteil	2 022	2,4	243	13,6	361	10,1	2 626	4,3	3,6	391	- 12,3
Versailles	3 713	0,7	1 174	- 5,0	1 716	20,4	6 603	4,0	9,1	365	6,1
Paris	7 971	- 3,3	2 831	- 2,1	2 838	13,1	13 640	- 0,1	18,8	833	6,0
Ile-de-France	13 706	- 1,5	4 248	- 2,2	4 915	15,3	22 869	1,6	31,5	1 589	0,8
<b>Ensemble</b>	<b>48 522</b>	<b>1,4</b>	<b>10 602</b>	<b>0,1</b>	<b>13 532</b>	<b>14,5</b>	<b>72 656</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>	<b>6 183</b>	<b>0,9</b>

(1) Y compris préparations supérieures post-BTS du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

### La rénovation des classes préparatoires aux grandes écoles

À l'automne 1995 a été mise en place la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles. Elle a touché principalement les classes scientifiques et les classes économiques et commerciales. La rentrée 1996 réorganise les classes littéraires.

Cette rénovation a modifié profondément la structure et les programmes **des classes scientifiques**. Elle introduit un enseignement valorisant le domaine des sciences de l'ingénieur et se caractérise par la création en deuxième année d'une nouvelle filière PSI alliant la physique aux sciences de l'ingénieur.

L'enseignement de première année propose aux bacheliers scientifiques trois filières : Mathématiques-Physique-Sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur (PCSI) et Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur (PTSI). À l'issue du premier trimestre les étudiants font des choix d'options qui détermineront leur orientation en deuxième année dans l'une des quatre filières proposées : Mathématiques et Physique (MP), Physique et Chimie (PC), Physique et Technologie (PT) et Physique et Sciences de l'ingénieur (PSI). En biologie – au côté de la traditionnelle classe préparatoire à l'École nationale vétérinaire – est proposée la filière BCPST (Biologie, Chimie-Physique et Sciences de la Terre). Toutes

ces classes s'adressent aux bacheliers S, quel que soit l'enseignement de spécialité choisi en terminale.

Les nouvelles filières technologiques ouvertes aux bacheliers STI et STL sont les suivantes : TSI (Technologie et Sciences industrielles) et TPC (Technologie, Physique et Chimie).

Certaines structures anciennes sont maintenues pour deux ans, tout en changeant de dénomination :

– MT (ex-filière T'), Mathématiques et Technologie s'adresse aux bacheliers S ayant suivi l'enseignement de technologie industrielle dans le cadre des enseignements obligatoires ;

– TB (ex-filière TB'), Technologie et Biologie, est réservée aux bacheliers STL.

Le changement majeur qui concerne **les classes économiques et commerciales** réside dans le passage à deux ans de la préparation au concours pour les classes scientifiques (ancienne voie générale), économique ou technologique. L'allongement de la scolarité permettra la reconnaissance des diplômes des écoles de commerce au niveau bac + 5, standard européen.

**Les classes littéraires** gardent la même organisation mais de nouveaux débouchés sont offerts aux étudiants des séries littéraires et économiques. Les élèves de ces classes peuvent dorénavant se présenter aux concours des écoles de commerce et des instituts d'études politiques.

# NOTE d'INFORMATION

**96.14**

Avril 1996

## Les classes préparatoires aux grandes écoles

Année 1995-1996



DIRECTION  
DE L'ÉVALUATION  
ET DE LA PROSPECTIVE

En 1995-1996, 70 300 étudiants sont en formation dans des établissements dotés de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Ces classes supérieures forment près de 5 000 étudiants de plus que l'année précédente (+ 7,6 %).

La préparation du diplôme d'études comptables (DECF) est, quant à elle, légèrement en retrait par rapport à l'année précédente (- 1,1 %).

Cette rentrée a vu la mise en place de la réforme des classes préparatoires ; celle-ci modifie profondément la structure et les programmes des classes scientifiques et porte à deux ans la scolarité des classes économiques et commerciales. Environ 41 % des élèves entrés en CPGE scientifiques (MPSI, PCSI et PSI) ont choisi la nouvelle option sciences de l'ingénieur (SI) et sont donc susceptibles d'entrer, en 2ème année de CPGE, dans la nouvelle filière sciences de l'ingénieur.

Plus de neuf entrants sur dix (hors DECF) possèdent un baccalauréat d'enseignement général. Parmi eux, près de 74 % sont des bacheliers S, 11,5 % des bacheliers L et 10 % des bacheliers ES.

Près de 29 000 filles se sont inscrites en classe préparatoire. Leur proportion reste inchangée par rapport à l'année précédente (38 % des inscrits).

En 1995-96, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) ont accueilli 70 288 étudiants dans près de 800 établissements publics ou privés. Ces classes supérieures connaissent un fort accroissement avec 4 935 élèves de plus qu'en 1994-1995, soit une hausse de 7,8 %.

### Forte croissance des CPGE en 1995

Au cours des années 80, les classes préparatoires ont connu une croissance soutenue avec une progression annuelle moyenne des effectifs de 5,1 %. Avec la rentrée

1992 avait commencé une phase de diminution : après les baisses modérées de 1992 et 1993 (- 0,5 % et - 1,2 %), l'année 1994 avait connu une diminution marquée des effectifs (- 2,3 %) (tableau I et graphique p.3).

On constate donc, en 1995-1996, une forte rupture de tendance par rapport à l'évolution observée pendant les trois années précédentes. La mise en application de la réforme des classes préparatoires à la présente rentrée a sans doute provoqué un regain d'intérêt des futurs étudiants pour ces classes supérieures, même si la croissance

**Tableau I - Évolution des effectifs de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) par type de classes**  
France métropolitaine + DOM - Public + Privé

	Classes scientifiques (*)			Classes économiques			Classes littéraires			Ensemble effectif des CPGE			DECF	
	Effectif	Variation annuelle en %	% par rapport effectif total	Effectif	Variation annuelle en %	% par rapport effectif total	Effectif	Variation annuelle en %	% par rapport effectif total	Effectif	Variation annuelle en %	% par rapport effectif total	Effectif	Variation annuelle en %
1980-81	26 403	-	67,1	5 964	-	15,2	6 990	-	17,8	39 357	-	100,0	-	-
1990-91	42 356	-	65,7	13 327	-	20,7	8 770	-	13,6	64 453	-	100,0	3 060	-
1991-92	44 904	6,0	66,0	14 080	5,7	20,7	9 040	3,1	13,3	68 024	5,5	100,0	4 071	33,0
1992-93	45 402	1,1	67,1	13 183	- 6,4	19,5	9 105	0,7	13,5	67 690	- 0,5	100,0	4 968	22,0
1993-94	45 182	- 0,5	67,5	12 525	- 5,0	18,7	9 192	1,0	13,7	66 899	- 1,2	100,0	5 911	19,0
1994-95	44 315	- 1,9	67,8	11 211	- 10,5	17,2	9 827	6,9	15,0	65 353	- 2,3	100,0	6 200	19,3
<b>1995-96</b>	<b>47 875</b>	<b>8,0</b>	<b>68,1</b>	<b>11 818</b>	<b>5,4</b>	<b>16,8</b>	<b>10 595</b>	<b>7,8</b>	<b>15,1</b>	<b>70 288</b>	<b>7,6</b>	<b>100,0</b>	<b>6 129</b>	<b>- 1,1</b>

\* Y compris préparations supérieures post-BTS du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.



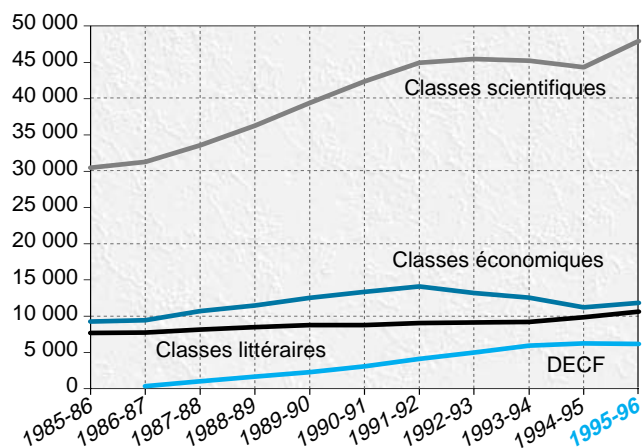
**Tableau II - Répartition des élèves de CPGE en 1995-1996 par discipline et année de préparation**  
France métropolitaine

TYPE DE CLASSES PRÉPARATOIRES	Établissements publics				Établissements privés			Total général	dont filles	
	Ministère de l'Éducation	Ministère de l'Agriculture	Autres ministères	Total	Ministère de l'Éducation	Autres ministères	Total		Effectif	%
<b>CLASSES SCIENTIFIQUES</b>										
<b>1ère année</b>										
MPSI (Maths Physique/Sciences de l'ingénieur)	7 266		312	7 578	1 531		1 531	9 109	2248	24,7
PCSI (Physique Chimie/Sciences de l'ingénieur)	6 386		134	6 520	1 112		1 112	7 632	1833	24,0
PTSI (Physique Technologie/Sciences de l'ingénieur)	2 693			2 693	471		471	3 164	283	8,9
BCPST (Biologie, Chimie, Physique, Sciences de la terre)	2 279	121		2 400	118		118	2 518	1445	57,4
TSI (Technologie et Sciences Industrielles)	746			746	26		26	772	57	7,4
TPC (Technologie, Physique, Chimie)	64			64			0	64	14	21,9
MT (Mathématiques et Technologie)	290			290			0	290	30	10,3
TB (Technologie et Biologie)	68			68			0	68	38	55,9
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	40			40			0	40	24	60,0
Écoles nationales vétérinaires	1 189	23		1 212	377		377	1 589	943	59,3
Marine marchande					37		37	37	3	8,1
<b>Total 1ère année</b>	<b>21 021</b>	<b>144</b>	<b>446</b>	<b>21 611</b>	<b>3 672</b>		<b>3 672</b>	<b>25 283</b>	<b>6 918</b>	<b>27,4</b>
<b>2ème année</b>										
Mathématiques spéciales M	5 008		306	5 314	800		800	6 114	1 272	20,8
Mathématiques spéciales M'	1 825		32	1 857	136		136	1 993	310	15,6
Mathématiques spéciales P	3 953		37	3 990	979		979	4 969	1 283	25,8
Mathématiques spéciales P'	2 329		35	2 364	554		554	2 918	662	22,7
Mathématiques spéciales Technologie T	2 673			2 673	442		442	3 115	253	8,1
Mathématiques spéciales Biologie	1 701	97		1 798	77		77	1 875	1 009	53,8
Mathématiques spéciales & Technologie TA	737			737			0	737	42	5,7
Mathématiques spéciales & Technologie TB Chimie	68			68			0	68	19	27,9
MT Mathématiques et Technologie	240			240	26		26	266	15	5,6
TB (Technologie et Biologie)	36			36			0	36	15	41,7
ATS (Techno industrielle - Prépa en 1 an pour BTS)	206			206			0	206	9	4,4
ENS Cachan C en 2 ans (Arts, Création industrielle)	49			49			0	49	31	63,3
<b>Total 2ème année</b>	<b>18 825</b>	<b>97</b>	<b>410</b>	<b>19 332</b>	<b>3 014</b>	<b>0</b>	<b>3 014</b>	<b>22 346</b>	<b>4 920</b>	<b>22,0</b>
<b>TOTAL classes scientifiques</b>	<b>39 846</b>	<b>241</b>	<b>856</b>	<b>40 943</b>	<b>6 686</b>	<b>0</b>	<b>6 686</b>	<b>47 629</b>	<b>11 838</b>	<b>24,9</b>
<b>CLASSES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES (1)</b>										
<b>1ère et 2ème année</b>										
Prépa. économiques et commerciales option scientifique	4 640			4 640	1 253	15	1 268	5 908	2 919	49,4
Prépa. économiques et commerciales option économique	2 647		120	2 767	1 564	14	1 578	4 345	2 263	52,1
Prépa. économiques et commerciales option technologique	558			558	26		26	584	280	47,9
ENS de Cachan section D1	340			340				340	204	60,0
ENS de Cachan section D2	431			431				431	246	57,1
ÉNS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	99			99				99	76	76,8
ÉNS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	111			111				111	73	65,8
<b>TOTAL classes économiques et commerciales</b>	<b>8 826</b>		<b>120</b>	<b>8 946</b>	<b>2 843</b>	<b>29</b>	<b>2 872</b>	<b>11 818</b>	<b>5 912</b>	<b>50,0</b>
<b>CLASSES LITTÉRAIRES</b>										
<b>1ère année</b>										
Lettres supérieures - Groupe Lettres A/L	5 178			5 178	274		274	5 452	4 199	77,0
Lettres supérieures - Groupe Sciences sociales B/L	605			605	195		195	800	543	67,9
Lettres supérieures (Chartes)	116			116	4		4	120	77	64,2
Lettres supérieures (Saint-Cyr)	34		84	118			0	118	22	18,6
<b>Total 1ère année</b>	<b>5 933</b>		<b>84</b>	<b>6 017</b>	<b>473</b>		<b>473</b>	<b>6 490</b>	<b>4 841</b>	<b>74,6</b>
<b>2ème année</b>										
Première supérieure - Groupe A/L - ULM	1 222			1 222	34		34	1 256	889	70,8
Première supérieure - Groupe B/L	280			280	67		67	347	203	58,5
Première supérieure - Fontenay - ST Cloud	2 119			2 119	64		64	2 183	1 595	73,1
Première supérieure (Chartes)	99			99	1		1	100	77	77,0
Première supérieure (Saint-Cyr)	35		180	215	4		4	219	27	12,3
<b>Total 2ème année</b>	<b>3 755</b>		<b>180</b>	<b>3 935</b>	<b>170</b>		<b>170</b>	<b>4 105</b>	<b>2 791</b>	<b>68,0</b>
<b>TOTAL classes littéraires</b>	<b>9 688</b>		<b>264</b>	<b>9 952</b>	<b>643</b>		<b>643</b>	<b>10 595</b>	<b>7 632</b>	<b>72,0</b>
Préparations supérieures post- BTS (2)		246		246			0	246	121	49,2
<b>TOTAL DES EFFECTIFS des classes préparatoires</b>	<b>58 360</b>	<b>487</b>	<b>1 240</b>	<b>60 087</b>	<b>10 172</b>	<b>29</b>	<b>10 201</b>	<b>70 288</b>	<b>25 503</b>	<b>36,3</b>
DECF voie juridique et économique	3 446			3 446	2 658	25	2 683	6 129	3 466	56,6

(1) Il n'est pas possible pour les effectifs privés des classes économiques et commerciales de faire apparaître la répartition des élèves de 1ère année et 2ème année. Cette répartition existe pour les établissements publics, voir tableau III.

(2) Classes spécifiques au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation après un BTS ou un DUT permettant d'intégrer une école supérieure d'ingénieurs.

### Évolution des classes préparatoires aux grandes écoles de 1985 à 1995



importante du nombre de bacheliers à la session 1995 explique aussi, pour partie, cette rupture de tendance.

Ainsi, les classes scientifiques - dont les structures et les programmes ont été profondément modifiés - accueillent 47 875 étudiants (+ 8 %). Les effectifs des premières années, principalement touchées par la réforme, progressent de près de 15 %. Les nouvelles filières MPSI (Mathématiques, Physique et Sciences de l'ingénieur), PCSI (Physique, Chimie et Sciences de l'ingénieur) et PTSI (Physique, Technologie et Sciences de l'ingénieur) attirent huit étudiants sur dix des premières années (tableau II).

Les classes littéraires, après quelques années de stabilité, poursuivent la forte progression engagée il y a deux ans : + 6,9 % en 1994 et + 7,8 % en 1995. Cet engouement pour les formations littéraires est sans doute à rapprocher de celui observé à l'université lors de la rentrée 1995.

Avec un effectif de 11 818 étudiants, les classes préparatoires économiques et commerciales sont en hausse de 5,4 % par rapport à l'an passé ; elles avaient perdu plus de 10 % de leurs étudiants entre 1993 et 1994. Cette hausse est due exclusivement aux "prépas économiques et commerciales, voie économique" qui montrent une bonne vitalité en gagnant 682 étudiants (+ 18,6 %). Les "prépas économiques et commerciales, voie scientifique", quant à elles, restent stables. La scolarité de ces classes a été profondément modifiée cette année, sa durée passant d'un an à deux ans ; les effectifs en deuxième année sont naturellement faibles à cette rentrée (ils ne représentent, dans le public, qu'à peine 50 % des effectifs de première année), puisqu'ils ne comprennent que les ex-redoublants de la première année. La rentrée prochaine permettra de mieux évaluer les conséquences de cet allongement de la préparation (tableau III).

En 1986, 325 étudiants préparaient le diplôme d'études comptables (DECF) ; ils sont 6 129 à la rentrée 1995. Après de nombreuses années de forte croissance (+ 44,6 % en moyenne annuelle de 1986 à 1994), ce secteur semble avoir atteint son rythme de croisière et marque une pause avec une légère baisse de 1,1 %.

La réforme des classes préparatoires semble n'avoir eu aucune influence sur leur féminisation : les CPGE et les DECF accueillent 28 969 étudiantes, c'est-à-dire environ 38 % de l'ensemble des effectifs. La situation reste très

**Tableau III - Répartition des élèves des classes économiques et commerciales publiques par année de préparation en 1995-1996**  
France métropolitaine + DOM

Classes préparatoires	1ère année	2ème année	Total
Prépa. économiques et commerciales opt. scientifique	3 000	1 640	4 640
Prépa. économiques et commerciales opt. économique	2 034	733	2 767
Prépa. économiques et commerciales opt. technologique	321	237	558
ÉNS de Cachan section D1	199	141	340
ÉNS de Cachan section D2	258	173	431
ÉNS Cachan section D1 en 1 an (prépa pour STS)	99		99
ÉNS Cachan section D2 en 1 an (prépa pour STS)	111		111
<b>Total</b>	<b>6 022</b>	<b>2 924</b>	<b>8 946</b>

contrastée selon les filières : sept élèves sur dix sont des filles dans les classes littéraires et celles-ci représentent la moitié des effectifs des préparations économiques et du DECF. Elles sont peu nombreuses dans les classes scientifiques : à peine un quart des inscrits.

### Sept "préparationnaires" sur dix possèdent un baccalauréat scientifique S

A la rentrée 1995, les élèves entrant en CPGE sont pour la plupart titulaires du "nouveau bac 95", issu de la rénovation pédagogique des lycées (tableaux IV et V).

Les classes préparatoires accueillent les lauréats du baccalauréat général dans les mêmes proportions qu'avant la mise en place de ces nouveaux baccalauréats (95 %). Les bacheliers scientifiques (ex-séries C, D, D' et E) constituent toujours le vivier privilégié de recrutement des CPGE et représentent les trois quarts des entrants. Ils sont la presque totalité des promotions 1995 entrées dans les classes scientifiques mais aussi dans les préparations économiques et commerciales, option scientifique. Dans les classes littéraires, ils occupent la moitié des places de la filière lettres et sciences sociales (BL).

Les bacheliers littéraires (ex-bac A) renforcent nettement leur présence dans les classes littéraires : ils sont 65,5 % en 1995 contre 55,9 % en 1994. De même, les classes économiques et commerciales se sont davantage ouvertes aux bacheliers sciences économiques et sociales (ex-bac B) avec 36,6 % des entrants en 1995 (contre 27 % en 1994) : ce phénomène pourrait s'expliquer par les taux de réussite au baccalauréat ES exceptionnellement élevés lors de la dernière session, mais aussi par la mise en place d'une spécialité "mathématiques" dans la série du baccalauréat ES.

Quant aux bacheliers technologiques, ils restent toujours très minoritaires et sont presque exclusivement accueillis dans les préparations qui leur sont destinées : pour les baccalauréats STT, les classes économiques et commerciales option technologie, pour les baccalauréats STI, les classes scientifiques technologie et sciences industrielles (TSI) et pour les baccalauréats STL, les classes de technologie-biologie (TB) et de technologie-physique-chimie (TPC).

### L'anglais, incontournable complément de formation

L'étude d'une première langue vivante est obligatoire dans toutes les filières des CPGE (à l'exception des classes vétérinaires). Le choix des "préparationnaires" est souvent utilitaire et prolonge celui fait dans l'enseignement secon-

**Tableau IV - Répartition des entrants en première année de CPGE scientifiques et littéraires en 1995-96 selon l'origine scolaire**

France métropolitaine + DOM - Public + Privé

Type de classes préparatoires	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)					Terminale professionnelle	Universités + IUT	Autres (1)	BTS compta. + DPECF	Total en %	Entrants 1995-1996
	Terminale S	Terminale ES	Terminale L	Ensemble bacs généraux	Terminale STI	Terminale STT	Terminale STL	Autres bacs techno	Ensemble bacs techno						
MPSI	99,5	0,1	0,1	99,7	-	-	-	-	0,1	-	0,1	0,2	-	100,0	9 061
PCSI	99,5	0,1	-	99,6	-	-	-	-	0,1	-	0,2	0,2	-	100,0	7 554
PTSI	97,2	0,1	-	97,2	1,7	0,1	-	-	1,7	-	0,3	0,7	-	100,0	3 088
BCPST	99,6	0,3	-	99,9	-	-	-	-	-	-	0,1	0,0	-	100,0	2 387
TSI	11,2	-	-	11,2	83,2	0,1	4,2	0,3	-	-	0,4	0,7	-	100,0	769
TPC	15,6	-	-	-	-	-	82,8	0,0	82,8	-	1,6	0,0	-	100,0	64
MT	89,6	-	-	89,6	2,1	-	-	-	2,1	-	0,0	8,3	-	100,0	288
TB	-	-	-	-	-	-	97,0	-	-	-	0,0	-	-	100,0	67
ENS Cachan section C	5,1	-	5,1	10,3	-	-	-	48,7	48,7	0,0	10,3	30,8	-	100,0	39
École nat. vétérinaire	98,8	-	-	98,8	-	-	-	-	-	-	0,7	0,5	-	100,0	912
Marine Marchande	37,1	5,7	5,7	48,6	14,3	-	-	-	14,3	14,3	14,3	8,6	-	100,0	35
<b>Classes scientifiques</b>	<b>95,5</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>95,7</b>	<b>2,9</b>	<b>ns</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>3,7</b>	<b>ns</b>	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>-</b>	<b>100,0</b>	<b>24 264</b>
Lettres sup - Groupe A/L	13,9	12,7	72,4	98,9	-	-	-	-	-	-	0,4	0,6	-	100,0	5 414
Lettres sup - Groupe B/L	53,1	23,7	21,1	98,0	-	-	-	-	-	-	0,6	1,4	-	100,0	796
Lettres sup - Chartes	18,4	5,3	73,7	97,4	-	-	-	-	-	-	2,6	-	-	100,0	114
Lettres sup - St Cyr	22,4	33,6	37,9	94,0	-	-	-	-	0,9	-	5,2	-	-	100,0	116
<b>Classes littéraires</b>	<b>19,0</b>	<b>14,3</b>	<b>65,5</b>	<b>98,7</b>	<b>ns</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>ns</b>	<b>-</b>	<b>0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>-</b>	<b>100,0</b>	<b>6 440</b>
<b>DECF</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>8,3</b>	<b>51,1</b>	<b>40,5</b>	<b>100,0</b>	<b>6 016</b>

Lecture : 99,5 % des 9 061 étudiants en MPSI proviennent d'une terminale S.

(1) Pour les CPGE : brevet de technicien et origine non spécifiée. Pour le DECF : origine non spécifiée et vie active.

**Tableau V - Répartition des entrants en première année de classes préparatoires économiques publiques en 1995-96 selon l'origine scolaire (1)**

France métropolitaine + DOM

Classes préparatoires économiques	Bacs généraux (%)				Bacs technologiques (%)				Universités	Autres (2)	Total en %	Entrants 1995-1996
	Terminale S	Terminale ES	Terminale L	Ensemble bacs généraux	Terminale STI	Terminale STT	Terminale STL	Ensemble bacs techno				
Prépa. économiques et commerciales opt. scientifique	96,1	2,0	0,1	98,2	-	0,3	-	0,3	0,4	1,1	100,0	2 887
Prépa. économiques et commerciales opt. économique	2,2	91,2	5,5	99,0	-	0,1	-	0,1	0,7	0,3	100,0	1 831
Prépa. économiques et commerciales opt. technologique	0,6	0,6	-	1,3	-	95,9	-	95,9	0,9	1,9	100,0	318
ENS de Cachan section D1	19,7	62,2	11,7	93,6	-	0,5	1,1	1,6	4,8	-	100,0	188
ENS de Cachan section D2	30,8	62,3	1,6	94,7	ns	-	-	0,4	4,9	-	100,0	247
<b>Classes économiques</b>	<b>53,6</b>	<b>36,6</b>	<b>2,4</b>	<b>92,5</b>	<b>ns</b>	<b>5,8</b>	<b>ns</b>	<b>5,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>	<b>5 471</b>

(1) Il n'est pas possible pour les effectifs privés des classes économiques et commerciales de faire apparaître la répartition des entrants en 1ère année.

(2) Brevet de technicien et origine non spécifiée.

daire. Ainsi, huit étudiants sur dix étudient l'anglais. L'allemand devance nettement l'espagnol avec 16 % des inscrits (tableau VI).

L'enseignement d'une seconde langue vivante est suivi par environ 17 % des étudiants des classes scientifiques, 77 % des étudiants des classes littéraires et 90 % des élèves des classes économiques et commerciales. Le choix de cette deuxième langue est légèrement plus diversifié, l'allemand arrivant en première place suivi de l'espagnol. Quelques étudiants se laissent séduire par l'attrait de l'italien ou du russe (tableau VII).

**Tableau VI - Répartition des effectifs selon leur première langue vivante (1)**

France métropolitaine + DOM

Langues	Classes scientifiques		Classes littéraires		Classes économiques et commerciales		Effectif des classes préparatoires		DECF	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif 1995-96	%	Effectif	%
Anglais	39 869	84,5	7 158	67,6	9 256	79,6	56 283	81,1	2 010	90,2
Allemand	6 460	13,7	2 792	26,4	2 008	17,3	11 260	16,2	174	7,8
Espagnol	381	0,8	478	4,5	243	2,1	1 102	1,6	35	1,6
Russe	76	0,2	72	0,7	41	0,4	189	0,3	-	0,0
Arabe	126	0,3	5	0,0	41	0,4	172	0,2	1	0,0
Italien	33	0,1	67	0,6	28	0,2	128	0,2	6	0,3
Autres	236	0,5	23	0,2	11	0,1	270	0,4	2	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>47 181</b>	<b>100,0</b>	<b>10 595</b>	<b>100,0</b>	<b>11 628</b>	<b>100,0</b>	<b>69 404</b>	<b>100,0</b>	<b>2 228</b>	<b>100,0</b>

(1) Public + Privé, hors ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

## Effritement de la prééminence parisienne

Six académies rassemblent plus de la moitié de la population inscrite dans les CPGE et les DECF : les académies de Paris, Versailles, Lille, Lyon, Nantes et Rennes (*tableau VIII*). Ces académies sont non seulement des gros pôles universitaires mais aussi des sites privilégiés d'implantation pour les autres formations supérieures (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, IUFM).

**Tableau VII - Répartition des effectifs selon leur deuxième langue vivante (1)**  
France métropolitaine + DOM

Langues	Classes scientifiques		Classes littéraires		Classes économiques et commerciales		Effectif des classes préparatoires		DECF	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif 1995-96	%	Effectif	%
Allemand	3 534	44,9	2 961	36,2	4 249	40,3	10 744	40,4	21	26,3
Espagnol	1 940	24,7	2 161	26,4	3 674	34,9	7 775	29,2	39	48,8
Anglais	2 141	27,2	2 545	31,1	2 164	20,5	6 850	25,8	19	23,8
Italien	80	1,0	243	3,0	221	2,1	544	2,0	1	1,3
Russe	106	1,3	164	2,0	113	1,1	383	1,4		0,0
Arabe	48	0,6	8	0,1	44	0,4	100	0,4		0,0
Autres	17	0,2	107	1,3	68	0,6	192	0,7		0,0
<b>Ensemble</b>	<b>7 866</b>	<b>100,0</b>	<b>8 189</b>	<b>100,0</b>	<b>10 533</b>	<b>100,0</b>	<b>26 588</b>	<b>100,0</b>	<b>80</b>	<b>100,0</b>

(1) Public + Privé, hors ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

**Tableau VIII - Les effectifs par académie**  
France métropolitaine + DOM - Public + Privé

Académie	Classes scientifiques (1)	Classes littéraires	Classes économiques et commerciales	DECF	Effectif 1995-96	Évolution effectif 1995-96/1994-95	Poids de l'académie	Nombre d'établissements
Aix-Marseille	1 906	306	516	412	3 140	9,9	4,1	26
Amiens	811	219	128	332	1 490	21,1	1,9	16
Antilles-Guyane	77	-	31	96	204	41,7	0,3	4
Besançon	604	78	133	79	894	12,0	1,2	9
Bordeaux	1 685	448	386	86	2 605	12,4	3,4	14
Caen	733	192	153	76	1 154	8,9	1,5	12
Clermont-Ferrand	845	143	244	145	1 377	6,4	1,8	11
Corse	39	14	-	30	83	-9,8	0,1	3
Dijon	1 109	169	309	223	1 810	9,2	2,4	12
Grenoble	1 703	232	365	241	2 541	3,9	3,3	18
Lille	3 896	622	550	279	5 347	-1,9	7,0	26
Limoges	372	76	40	76	564	15,3	0,7	5
Lyon	3 407	664	1 027	177	5 275	5,7	6,9	23
Montpellier	1 360	279	374	174	2 187	6,3	2,9	16
Nancy-Metz	1 610	350	225	80	2 265	1,2	3,0	15
Nantes	2 623	404	410	309	3 746	8,4	4,9	28
Nice	1 136	313	403	77	1 929	9,7	2,5	12
Orléans-Tours	1 779	251	300	257	2 587	6,6	3,4	17
Poitiers	872	141	128	98	1 239	9,4	1,6	8
La Réunion	41	17	52	73	183	32,6	0,2	2
Reims	974	145	195	62	1 376	8,8	1,8	10
Rennes	2 318	389	415	453	3 575	11,7	4,7	29
Rouen	941	184	217	80	1 422	6,3	1,9	13
Strasbourg	1 234	266	416	358	2 274	7,5	3,0	17
Toulouse	1 890	351	539	280	3 060	4,2	4,0	17
Créteil	1 975	214	328	446	2 963	4,8	3,9	21
Versailles	3 688	1 236	1 425	344	6 693	10,2	8,8	40
Paris	8 247	2 892	2 509	786	14 434	4,9	18,9	60
Ile-de-France	13 910	4 342	4 262	1 576	24 090	6,3	31,5	121
<b>Ensemble</b>	<b>47 875</b>	<b>10 595</b>	<b>11 818</b>	<b>6 129</b>	<b>76 417</b>	<b>6,8</b>	<b>100,0</b>	<b>484</b>

(1) Y compris préparations supérieures post-BTS du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

Deux "préparationnaires" sur dix fréquentent une classe préparatoire de l'académie de Paris. Les grands lycées parisiens attirent toujours les élèves de la France entière dans leurs classes supérieures, toutefois la prééminence de cette académie s'effrite : en 1985, elle accueillait environ 29 % des effectifs totaux et 23 % en 1990.

En 1995-1996, les effectifs augmentent dans toutes les académies, sauf celle de Lille. Les évolutions les plus fortes sont le cas des académies à faible effectif en classes préparatoires : ainsi, dans les DOM où les Antilles-Guyane et la Réunion enregistrent des progressions respectivement de 41,7 % et de 32,6 %, et en métropole

avec les académies d'Amiens (+ 21,1 %) et de Limoges (+ 15,3 %).

Brigitte Dethare / DEP B5

### POUR EN SAVOIR PLUS

Pour les années antérieures, voir les *Notes d'information* 95.35, 94.29, 93.38 et 91.43.

*Tableaux statistiques* à paraître pour l'année scolaire 1995-1996.

*L'enseignement général, technologique et professionnel agricole - Les effectifs en 1995-1996*, ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

## SOURCES ET DÉFINITIONS

Les résultats présentés dans cette Note d'information proviennent, d'une part de l'application *Scolarité pour les établissements publics* du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, d'autre part de l'enquête n° 17 effectuée pour les établissements privés relevant du ministère de l'Éducation nationale et les établissements publics et privés sous tutelle d'autres ministères. Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation interroge lui-même ses écoles et communique les résultats à la DEP.

Les classes préparatoires aux grandes écoles constituent des formations de premier cycle de l'enseignement supérieur. Elles sont réparties en trois catégories :

- les classes économiques et commerciales préparent aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux écoles normales supérieures ;

- les classes littéraires préparent aux écoles normales supérieures, à l'École nationale des chartes, aux écoles supérieures de commerce et de gestion et aux instituts d'études politiques ;

- les classes scientifiques conduisent aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles nationales vétérinaires.

Les préparations au diplôme d'études comptables et financières (DECF) sont comptabilisées dans cette Note d'Information. Ces formations constituent le deuxième cycle conduisant au diplôme d'expert comptable. Elles se composent de sept unités de valeur et correspondent à une diplôme de niveau bac + 3.

## LA RÉNOVATION DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES

A l'automne 1995, la réforme des classes préparatoires aux grandes écoles a été mise en place. Elle a touché principalement les classes scientifiques et les classes économiques et commerciales.

Cette rénovation modifie profondément la structure et les programmes des **classes scientifiques**. Elle introduit un enseignement valorisant le domaine des sciences de l'ingénieur et se caractérise par la création en deuxième année d'une nouvelle filière PSI alliant la physique aux sciences de l'ingénieur.

L'enseignement de première année propose aux bacheliers scientifiques trois filières : Mathématiques-Physique-Sciences de l'ingénieur (MPSI), Physique-Chimie-Sciences de l'ingénieur (PCSI) et Physique-Technologie-Sciences de l'ingénieur (PTSI). A l'issue du premier trimestre les étudiants font des choix d'options qui détermineront leur orientation en deuxième année dans l'une des quatre filières proposées : Mathématiques et Physique (MP), Physique et Chimie (PC), Physique et Technologie (PT) et Physique et Sciences de l'ingénieur (PSI).

Des informations transmises en février 1996 via le système d'information scolaire, et qui ne portent que sur les établissements publics de France métropolitaine et des départements d'outre-mer, laissent à penser qu'un potentiel d'environ 6 500 élèves (41 % des élèves de MPSI, PCSI, PTSI) pourraient intégrer la filière PSI dès la prochaine rentrée pour ceux qui ne seront pas appelés à redoubler leur première année. Le recrutement dans cette nouvelle filière proviendrait pour 50,8 % de MPSI, pour 34,8 % de PCSI et pour 14,4 % de PTSI.

Par ailleurs, en biologie, au côté de la traditionnelle classe préparatoire à l'École nationale vétérinaire, est proposée la filière BCPST (Biologie, Chimie-Physique et Sciences de la terre).

Toutes ces classes s'adressent aux bacheliers S quel que soit l'enseignement de spécialité choisi en terminale. Et, de fait, l'enseignement de spécialité de ces élèves de S entrés en CPGE scientifiques est assez diversifié, même si les mathématiques sont majoritaires (70 %).

Les nouvelles filières technologiques ouvertes aux bacheliers STI et STL sont les suivantes : TSI (Technologie et Sciences industrielles) et TPC (Technologie, Physique et Chimie).

Certaines structures anciennes sont maintenues pour deux ans, tout en changeant de dénomination :

- MT (ex-filière T'), Mathématiques et Technologie, s'adresse aux bacheliers S ayant suivi l'enseignement de technologie industrielle dans le cadre des enseignements obligatoires ;

- TB (ex-filière TB'), Technologie et Biologie, est réservée aux bacheliers STL.

Le changement majeur qui concerne les **classes économiques et commerciales** réside dans le passage à deux ans de la préparation au concours pour les classes scientifiques (ancienne voie générale), économiques ou technologiques. L'allongement de la scolarité permettra la reconnaissance des diplômes des écoles de commerce au niveau bac + 5, standard européen.



## Filles et garçons face à l'orientation

**Si, en fin de troisième, l'orientation plus fréquente des filles vers le second cycle général ou technologique s'explique par leur meilleure réussite scolaire, leurs vœux divergent nettement de ceux des garçons en fin de seconde.**

**Quelles que soient leur appartenance sociale ou leur réussite scolaire, elles optent moins souvent pour une première scientifique. De même, en première technologique comme en BEP, les sections industrielles restent le domaine réservé des garçons, alors que les filles rejoignent en majorité les sections tertiaires. Ces choix d'orientation sont le plus souvent entérinés par les conseils de classe qui, à partir du moment où l'élève présente un niveau scolaire suffisant, valent leur décision sur le vœu des familles. De telles différences expliquent, en partie seulement, celles que l'on retrouve dans l'enseignement supérieur. Si les filles se dirigent plus souvent vers des études longues à l'université, et les garçons vers une filière sélective, leurs choix correspondent aussi à des motivations spécifiques.**

Dans le rapport à leur scolarité, les filles apparaissent souvent dans une position paradoxale. D'une part, elles réussissent en moyenne mieux que les garçons ; en particulier, elles redoublent moins et obtiennent plus souvent le baccalauréat. Mais d'autre part, au moment des grands choix d'orientation, elles s'engagent dans les filières les moins rentables professionnellement et perdent ainsi une partie du bénéfice de cette meilleure réussite scolaire. Cette situation s'observe dans l'enseignement général comme dans l'enseignement professionnel. On la retrouve, aussi, dans l'enseignement supérieur, où les filles optent majoritairement pour l'université et sont sous-représentées dans les filières les plus sélectives.

Comment cette situation se construit-elle tout au long de la scolarité ? Quels sont les principaux paliers d'orientation du système éducatif où le destin des filles se sépare de celui des garçons ? Quels sont les facteurs qui peuvent expliquer cette différence de comportement ? Cette étude tentera de répondre à ces questions en s'appuyant principalement sur deux panels d'élèves et d'étudiants que la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale suit dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur : le panel 1995 pour étudier l'orientation en fin de troisième et le panel 1989 pour analyser les choix d'orientation en fin de seconde et dans l'enseignement supérieur.

### DES CHOIX D'ORIENTATION COMPARABLES EN FIN DE TROISIÈME...

La fin du collège constitue aujourd'hui une étape cruciale dans le cursus scolaire puisqu'elle est devenue le premier palier d'orientation après la sixième. Depuis le milieu des années 70, le choix entre les différentes voies fait l'objet d'une procédure qui institue un dialogue entre la famille et le conseil de classe. Ce sont d'abord les familles qui expriment des vœux d'orientation. Après avoir eu connaissance de ces derniers, le conseil de classe formule à son tour des propositions d'orientation. S'il y a accord, la proposition du conseil de classe, devient la décision d'orientation. En cas de désaccord, les familles peuvent demander un entretien avec le chef d'établissement et faire appel auprès d'une commission qui statue en dernier recours. L'effet pervers inhérent à ce dispositif a été souvent mis en évidence : le conseil de classe tranche plus sur l'adéquation entre le choix de la famille et les capacités de l'élève qu'il ne recherche l'orientation la plus adaptée aux performances scolaires du jeune. Un élève dont la famille exprimerait une orientation peu ambitieuse, qui se situerait en deçà de ses capacités, risque de voir cette forme « d'auto-sélection » scolaire entérinée par le conseil de classe.

Dans le cadre de cette procédure, les filles et les garçons expriment, en fin de

Moyenne des notes au contrôle continu du brevet	Garçons				Filles			
	2 <sup>de</sup> générale et techno.	BEP	CAP	Redoublement	2 <sup>de</sup> générale et techno.	BEP	CAP	Redoublement
Moins de 9 sur 20	22,7	59,6	11,2	6,4	24,8	61,0	8,9	5,3
Entre 9 et 13	77,0	19,6	2,4	1,1	77,6	19,3	2,1	1,0
Plus de 13 sur 20	98,6	0,9	0,4	0,1	98,4	1,4	0,1	0,1
<b>Ensemble</b>	<b>67,9</b>	<b>25,8</b>	<b>4,2</b>	<b>2,2</b>	<b>75,0</b>	<b>20,9</b>	<b>2,7</b>	<b>1,4</b>

Lecture : quand ils ont obtenu moins de 9 sur 20 au contrôle continu du brevet des collèges, 22,7 % des garçons parvenus en troisième générale formulent un vœu d'orientation en seconde générale et technologique.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1995, enquête sur l'orientation en fin de troisième.

troisième générale, des vœux qui apparaissent aujourd'hui très proches. Globalement, une certaine divergence apparaît entre les deux catégories d'élèves. 75 % des filles contre seulement 68 % des garçons souhaitent une orientation en seconde générale et technologique. À l'inverse, les garçons sont plus nombreux à demander une seconde professionnelle ou à vouloir s'engager dans la préparation d'un CAP. Mais ce décalage s'explique par des différences de réussite scolaire. Lorsqu'on observe les vœux d'orientation des garçons et des filles à la lumière des notes obtenues au contrôle continu du brevet (1), on est frappé par la grande convergence des comportements (tableau I). Le choix d'orientation dépend d'abord du degré de réussite scolaire. À 13 ou plus de moyenne, la quasi-totalité des garçons et des filles choisissent la seconde générale ou technologique ; ils sont encore un peu plus des trois quarts à formuler un tel vœu si leur note de contrôle continu se situe entre 9 et 13 ; en revanche, le choix de cette orientation devient de part et d'autre très minoritaire en cas de note moyenne inférieure à 9, puisque, dans une telle situation, seulement 25 % des filles et 23 % des garçons demandent une seconde générale ou technologique. Le choix d'un BEP devient alors largement majoritaire, sans qu'aucune divergence de comportement n'apparaisse entre garçons et filles : 60 % des collégiens et 61 % des collégiennes demandent une telle orientation. Ce premier résultat est confirmé quand l'orientation en fin de troisième générale est analysée à travers un modèle de régression logistique prenant en compte les différentes caractéristiques individuelles des élèves. À situations sociale et scolaire comparables, aucune différence significative n'est mise en évidence. Les étapes ultérieures de la

procédure d'orientation apportent peu de changement. L'institution scolaire assoit ses décisions sur la demande des familles, mais en l'ajustant à la valeur scolaire de l'élève sans que les demandes des garçons et des filles fassent l'objet d'un traitement particulier.

### ... MAIS, EN BEP, LES FILLES CHOISSENT MASSIVEMENT DES SPÉCIALITÉS TERTIAIRES

En revanche, quand ils ont été orientés dans le second cycle professionnel, les collégiens et les collégiennes ne font pas les mêmes choix de spécialité. La concentration des filles dans les services est très forte puisque 88 % d'entre elles choisissent une spécialité relevant de ces domaines (tableau II). Quatre spécialités regroupent à elles seules les trois quarts des lycéennes de seconde professionnelle : secrétariat-bureautique, spécialités plurivalentes sanitaires et sociales, commerce-vente, comptabilité-gestion. Par ailleurs, quand elles s'orientent dans les domaines de la production, les filles font encore des choix très sexués puisque les spécialités les plus fréquentes sont l'habillement, le soin aux animaux et l'agroalimentaire. Les filles

qui transgressent cette forte sexualisation des spécialités professionnelles constituent l'exception.

Le regroupement des garçons dans les domaines de la production est à peine moins prononcé. 77 % d'entre eux ont choisi une spécialité appartenant à ce domaine, avec une préférence marquée pour le secteur de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique qui accueille à lui seul près d'un lycéen de seconde professionnelle sur deux. Quand ils ont choisi de préparer un métier du secteur tertiaire, les trois quarts des garçons se concentrent dans un nombre restreint de spécialités : comptabilité-gestion, commerce-vente et secrétariat-bureautique.

Ce caractère très sexué du choix de la spécialité de BEP n'est pas sans conséquences. La concentration des filles dans les spécialités des domaines des services pénalise leur insertion sur le marché du travail et explique – au moins pour une part – les disparités professionnelles existant entre hommes et femmes. Le secteur tertiaire offre en effet des débouchés plus incertains que le secteur secondaire. Les emplois sont plus précaires et les qualifications acquises en formation initiale moins reconnues, ce qui débouche souvent sur des situations de surqualification par rapport à l'emploi exercé.

### MOINDRE ORIENTATION DES FILLES EN PREMIÈRE SCIENTIFIQUE QUELS QUE SOIENT LE MILIEU SOCIAL ET LE DEGRÉ DE RÉUSSITE SCOLAIRE

La fin de seconde générale et technologique constitue à nouveau un palier

Spécialité professionnelle choisie en fin de troisième en cas de décision d'orientation en BEP	Filles	Garçons
<b>Domaines de la production</b>	<b>12,2</b>	<b>77,4</b>
Spécialités pluritechnologiques de production	0,1	1,0
Agriculture, pêches, forêt et espaces verts	4,0	9,3
Transformations	2,1	8,0
Génie civil, construction, bois	0,7	9,5
Matériaux souples	4,0	0,2
Mécanique, électricité, électronique	1,3	49,4
Domaines des services	87,8	22,6
Échanges et gestion	28,6	14,1
Communication et information	25,1	1,7
Services aux personnes	32,0	5,9
Services à la collectivité	2,1	0,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Lecture : quand ils ont été orientés en fin de troisième en BEP, 12,2 % des filles et 77,4 % choisissent une spécialité professionnelle appartenant aux domaines de la production.

Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1995, Enquête sur l'orientation en fin de troisième.

1. Il s'agit des seules notes de français, mathématiques et première langue vivante,

d'orientation important. C'est en effet à ce moment du cursus scolaire que les lycéens doivent choisir la section de première qui va déterminer le type de baccalauréat préparé. En fin de seconde générale (2), les filles et les garçons formulent des vœux d'orientation sensiblement différents. Près de la moitié des seconds mais à peine plus du quart des premières demandent à gagner une première S. Un décalage inverse s'observe pour la première L. 27 % des filles contre seulement 10 % des garçons souhaitent obtenir une telle orientation.

Le choix de la première S est très emblématique de la situation paradoxale des filles face à l'orientation. Leur meilleure réussite par rapport aux garçons devrait les conduire à s'engager plus fréquemment vers cette filière. Or, on assiste à la situation contraire. La plus faible demande d'orientation des filles vers cette section est un phénomène général, qui traverse à la fois les différences de milieu social et les hiérarchies scolaires. Quelle que soit l'origine sociale, le décalage entre garçons et filles est important. Selon la catégorie socioprofessionnelle, le rapport logistique (3) varie entre 2,2 et 2,9, pour un rapport logistique moyen de 2,5 (tableau III). C'est parmi les enfants d'enseignants que la différence est la plus réduite. Elle atteint son amplitude maximum parmi les enfants d'agriculteurs et ceux d'ouvriers non qualifiés. Un constat similaire apparaît quand on prend en compte le profil scolaire des élèves au travers de l'âge d'entrée en seconde – qui reflète l'ensemble des redoublements depuis le début de la scolarité élémentaire – ou du fait d'avoir ou non redoublé au collège. Dans toutes les situations, le décalage entre les vœux d'orientation des filles et des garçons est prononcé, avec un rapport logistique jamais inférieur à 2,7. Mais les écarts liés à l'âge ou au parcours scolaire sont plus importants que ceux liés à l'origine sociale. C'est parmi les lycéens parvenus en seconde générale avec un an de

retard ou ayant redoublé une fois au collège que la disparité d'orientation est la plus forte (tableau III).

Un élément d'explication peut être avancé à partir des notes obtenues au contrôle continu du brevet par les élèves du panel 1995. Quand ils ont redoublé une fois au collège, les garçons et les filles obtiennent des résultats très proches en mathématiques : 8,8/20 pour les collégiens et 8,4/20 pour les collégiennes. Mais ces dernières bénéficient de notes proches de la moyenne en français (9,9/20) et en première langue vivante (9,5/20). En revanche, les garçons obtiennent dans les deux matières des résultats proches de ceux qui étaient les leurs en mathématiques (respectivement 8,9/20 en français et 8,7/20 en première langue vivante). En extrapolant ces observations sur les élèves du panel 1989, on peut se demander si, en cas de redoublement au collège, les filles n'ont pas d'autant plus tendance à se détourner de la première S que leurs résultats dans les matières littéraires sont proches de la moyenne et peuvent ainsi laisser espérer un niveau de réussite satisfaisant en cas d'orientation vers les filières littéraires. Mais en tout état de cause, la faible orientation des filles vers la première S semble aussi la conséquence d'une opinion ancrée très tôt dans la vision des familles. Interrogées trois ans après l'entrée en sixième sur les orientations envisagées pour leur en-

fant, 47 % d'entre elles déclarent souhaiter que leur enfant termine ses études secondaires avec un baccalauréat général. Mais parmi les parents qui envisagent un tel diplôme, le choix d'un baccalauréat scientifique fluctue déjà sensiblement selon que l'élève est un garçon ou une fille : il atteint 45 % dans le premier cas et seulement 28 % dans le second (graphique 1).

L'analyse toutes choses égales par ailleurs de l'impact des différentes caractéristiques sociales et scolaires des élèves sur le processus d'orientation en première S met à jour une triple différenciation : scolaire, sexuelle et sociale. Mais de toutes les caractéristiques sociodémographiques observées dans le modèle, c'est le sexe qui a l'impact le plus marqué sur l'expression de ce choix d'orientation. Le fait d'être une fille plutôt qu'un garçon a un impact négatif d'ampleur comparable à celui associé aux caractéristiques scolaires. Au niveau de la formulation du vœu en première S, on se trouve donc dans une situation sensiblement différente de celle qui avait pu être observée au moment de l'orientation en fin de troisième. La différence de choix d'orientation entre garçons et filles ne s'explique pas par des disparités de réussite scolaire. Au contraire, elle apparaît comme le fruit de décisions peu sensibles à la valeur scolaire ou au milieu social. Les étapes ultérieures de la procédure d'orientation ne modifient qu'à la marge cette

**TABLEAU III – Le choix de la première S en fin de seconde option Sciences de la vie et de la Terre selon l'origine sociale et le profil des élèves**

	Garçons	Filles	Comparaison additive	Comparaison multiplicative	Comparaison logistique
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage</b>					
Agriculteur	61,9	35,8	26,0	1,73	2,9
Artisan, commerçant	41,0	21,3	19,7	1,93	2,6
Cadre, chef d'entreprise	62,3	40,3	22,0	1,55	2,4
Enseignant	65,4	46,8	18,6	1,40	2,2
Profession intermédiaire	46,4	27,2	19,2	1,70	2,3
Employé	40,7	20,3	20,4	2,00	2,7
Ouvrier qualifié	35,5	19,5	16,1	1,82	2,3
ouvrier non qualifié	41,1	19,5	21,6	2,11	2,9
Inactif	33,3	15,8	17,5	2,11	2,7
<b>ge d'entrée en seconde générale</b>					
14 ans	77,6	52,3	25,3	1,48	3,2
15 ans	57,0	32,0	25,0	1,78	2,8
16 ans	22,0	6,4	15,6	3,42	4,1
17 ans et plus	19,8	8,3	11,4	2,37	2,7
<b>Parcours scolaire au collège</b>					
Sans redoublement	56,1	31,9	24,2	1,76	2,7
Un redoublement	21,0	6,4	14,6	3,28	3,9
<b>Ensemble</b>	<b>49,0</b>	<b>27,6</b>	<b>21,4</b>	<b>1,77</b>	<b>2,5</b>

Lecture : en fin de seconde option SVT, 61,9 % des fils d'agriculteurs contre seulement 35,8 % des filles de même origine sociale expriment un vœu d'orientation en première S. La différence entre les deux proportions est de 26,1 points. Les fils d'agriculteurs choisissent la première S 1,73 fois plus souvent que les filles de même origine sociale. Le fait que les garçons choisissent la première S et pas les filles est un événement qui a 2,9 fois plus de chances de se produire que la situation contraire (les filles choisissant la première S et pas les garçons).

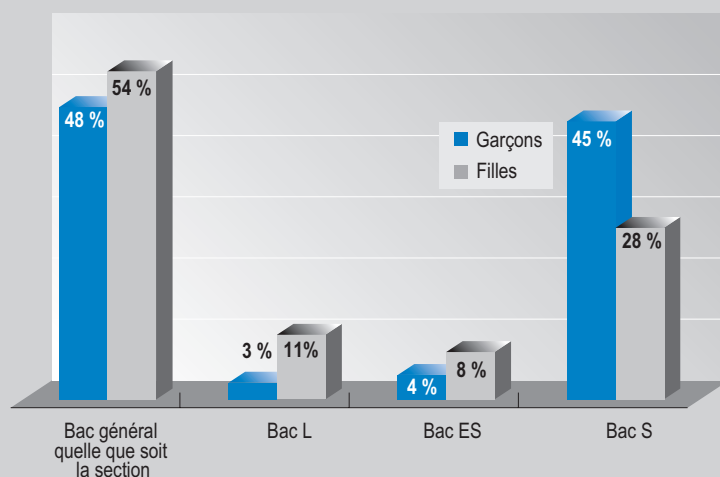
Source : panel d'élèves du second degré recruté en 1989, Enquête sur l'orientation en fin de seconde.

2. Il s'agit plus précisément de la seconde option Sciences de la vie et de la Terre (SVT). L'enquête sur l'orientation en fin de seconde des élèves du panel 1989 a eu lieu aux mois de juin 1994 et 1995.

3. Le rapport logistique (odds ratio) met en relation deux événements contraires. Ainsi, dans le tableau III, le rapport logistique calculé sur les enfants d'agriculteurs rapporte le cas où un fils d'agriculteur formule un vœu d'orientation en première S et pas une fille d'agriculteur, au cas contraire, la fille d'agriculteur choisit une orientation en première S et pas le fils d'agriculteur. Le rapport logistique de 2,9 signifie que le premier événement a 2,9 fois plus de chances de se produire que le second.



**GRAPHIQUE 1 – Type de bac envisagé par les parents trois ans après l'entrée en sixième**



situation. Comme en fin de troisième, les conseils de classe construisent d'abord leur décision d'orientation à partir du degré de compatibilité entre la valeur scolaire de l'élève et le vœu formulé par la famille. Quand cette compatibilité est établie, ils présentent rarement des propositions d'orientation alternatives à celle retenue par l'élève et ses parents.

### LES PREMIÈRES STI APPARAISSENT COMME UN DOMAINE RÉSERVÉ AUX GARÇONS

Cette forte sexualisation des choix d'orientation en fin de seconde apparaît aussi parmi les élèves qui ont choisi de préparer un baccalauréat technologique. On trouve ici une situation proche de celle qui prévalait au moment du choix de la spécialité de BEP en fin de troisième : les sections du secteur secondaire ont tendance à être le domaine réservé des garçons, tandis que celles du secteur tertiaire recrutent majoritairement parmi les filles. Seule la section STL (Sciences et technologies de laboratoire) offre une certaine mixité (56 % de garçons et 44 % de filles). En revanche, les autres sections présentent une tonalité masculine ou féminine très marquée. 93 % des jeunes souhaitant être orientés en STI (Sciences et technologies industrielles) sont des garçons ; à l'opposé, respectivement 97 % et 67 % des demandes d'orientation en première SMS (Sciences médico-sociales) et STT (Sciences et technologies tertiaires) sont exprimées par des filles.

L'analyse de l'orientation en première STI ou en première STT, en utilisant le modèle explicatif mis en œuvre au

niveau de l'orientation en premières, montre que le sexe est la caractéristique qui pèse le plus sur le choix de l'une ou de l'autre section. Mais son impact est deux fois et demie plus fort pour la première STI que pour la première STT, ce que reflétaient bien les proportions présentées plus haut, avec une absence presque totale de mixité des demandes en faveur de la première STI. Les conseils de classe se trouvent donc en face de vœux d'orientation fortement sexués, présentant certaines disparités sociales, mais peu différenciés au niveau du degré de réussite scolaire. La proposition et la décision finale d'orientation sont d'abord dépendantes du vœu formulé par la famille. Mais la sélection scolaire est plus forte quand la demande d'orientation concerne la première STI. Le fait d'avoir redoublé à l'école ou au collège pèse toujours négativement sur la probabilité de recevoir une proposition d'orientation vers cette section. En revanche, les conseils de classe ne s'opposent pas au caractère très féminin de la première STT puisque, toutes choses égales par ailleurs en matière de réussite scolaire ou de caractéristiques familiales, les filles ont beaucoup plus de chances d'obtenir une proposition d'orientation vers cette classe que les garçons. Entre la proposition et la

décision finale, la sélection scolaire qui marquait l'orientation en première STI s'assouplit, mais le déroulement de la procédure d'orientation n'a pas d'impact sur les différences de choix entre garçons et filles.

### LES DISPARITÉS D'ORIENTATION APRÈS LE BAC REFLÈTENT LES DIFFÉRENCES D'ORIENTATION AU LYCÉE...

Le caractère très sexué des séries empruntées par les lycéens, qu'elles soient générales ou technologiques, a une incidence très forte sur le type d'études supérieures dans lesquelles les uns et les autres s'engagent. Après leur bac, les garçons intègrent ainsi majoritairement une filière sélective (CPGE, IUT, STS), tandis que les filles optent le plus souvent pour des études longues à l'université : les deux tiers de ceux qui s'inscrivent en DEUG ou en PCEM sont des filles (tableau IV). Ces différences d'orientation sont particulièrement marquées parmi les bacheliers généraux, alors même que les filles ont plus souvent décroché leur bac « à l'heure » : les garçons sont plus de deux fois plus nombreux que les filles à choisir une classe préparatoire ou un IUT, tandis que près de deux filles sur trois se sont inscrites en DEUG, ou en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques. Mais du fait de la faible demande d'orientation des filles en première S, 37 % seulement des bachelières générales ont eu leur bac dans cette série, alors que c'est le cas de 68 % des garçons. Or, c'est celle dont les débouchés en classe préparatoire et en IUT sont les plus nombreux, tandis que la série L, choisie par 35 % des bachelières générales, ouvre principalement sur des études à l'université.

La même situation s'observe parmi les lauréats d'un baccalauréat technologique : plus de sept garçons sur dix intègrent un IUT ou surtout une STS, alors que ce n'est le cas que de la moitié des filles.

**TABLEAU IV – Poursuites d'études des bacheliers généraux et technologiques selon le sexe (en %)**

	Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Ensemble des bacheliers	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
CPGE	19,9	9,4	1,2	0,6	13,8	6,8
DEUG-PCEM	47,1	62,9	15,4	23,7	36,6	51,2
IUT	14,6	6,6	15,3	7,9	14,9	7,0
BTS	8,3	8,9	56,0	42,7	24,0	18,9
Autres formations	8,1	10,0	5,2	14,1	7,1	11,3
Non-poursuite d'études	2,0	2,2	6,9	11,0	3,6	4,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Celles-ci entrent en plus grand nombre à l'université, et interrompent également plus souvent leurs études. Mais elles n'ont pas fait le choix des mêmes spécialités à l'entrée en première. Plus de la moitié des garçons sont titulaires d'un baccalauréat STI (sciences et technologie industrielles), pour lequel les opportunités de poursuites d'études dans les filières professionnalisées, et en particulier en IUT, sont nombreuses. À l'inverse, sept bacheliers technologiques sur dix viennent de la série STT (Sciences et technologie tertiaires), et ne trouvent pas toujours de place dans les filières courtes. Les autres ont dans leur très grande majorité choisi la série SMS (Sciences médico-sociales) ; elles ont quasiment comme seul débouché les écoles paramédicales et sociales, dont l'accès est réglementé par un concours. Ainsi, près du quart des bacheliers technologiques se retrouvent inscrites en DEUG après leur bac, souvent par défaut : plus de la moitié d'entre elles déclarent qu'elles voulaient faire autre chose.

### ... MAIS TRADUISENT AUSSI DES CHOIX SPÉCIFIQUES

Dans ce contexte, il est nécessaire pour mettre en évidence une éventuelle différence de comportement entre les garçons et les filles d'éliminer l'effet de leurs profils scolaires, en observant le devenir d'une sous-population homogène de bacheliers. Si on se limite ainsi aux bacheliers S ayant obtenu leur bac à 18 ans ou moins, qui constituent le groupe le plus nombreux, et dont l'éventail des orientations possibles est le plus large, de grandes disparités apparaissent : même dans ce cas, les filles intègrent deux fois moins souvent une filière sélective que les garçons.

L'orientation en classe préparatoire aux grandes écoles, filière la plus « rentable », est ainsi très discriminante : comme pour l'orientation en première S, la plus faible demande des filles est systématique, quels que soient leur origine sociale, le niveau de diplôme atteint par leurs parents, ou leurs performances scolaires (tableau V). Les résultats au bac creusent l'écart le plus important : c'est lorsqu'elles ont eu une mention AB, et surtout lorsqu'elles n'ont pas eu de mention, que le choix des filles s'éloigne

le plus de celui des garçons. L'écart est renforcé par le fait que, dans ce cas, les garçons, moins souvent admis en classe préparatoire, se reportent vers les IUT, alors que les filles sont très peu nombreuses à prendre cette voie. À l'inverse, c'est lorsque la mère a atteint un niveau de diplôme élevé, mais aussi lorsqu'à l'opposé le père n'a pas le baccalauréat, que l'écart entre garçons et filles est le plus faible. On peut émettre l'hypothèse que dans ce dernier cas, la « pression » parentale sur le choix des garçons est moins forte.

Mais les éléments d'explication à cette disparité entre les choix faits par les uns et les autres sont multiples et leur importance réciproque difficile à apprécier. Un plus grand investissement des parents sur les études de leurs fils subsiste sans doute : on l'a déjà vu à l'occasion des souhaits exprimés par les parents en matière de type de bac pour leurs enfants lorsque ceux-ci étaient au collège. Les parents prennent d'ailleurs une moins grande part dans l'information de leurs filles, qui ne sont que 26 % à s'adresser à eux pour le choix de leur orientation, contre 32 % des garçons. La différence est plus importante encore pour ce qui est des enseignants, que les filles sollicitent beaucoup moins que les garçons (26 contre 36 %) : or ils jouent un rôle important dans l'orientation en classe préparatoire, filière dont ils sont plus proches.

De fait, les filles s'informent plus souvent par elles-mêmes, dans les centres d'information, les forums ou les salons de l'orientation. Ce contexte contribue sans doute à renforcer chez certaines une tendance à se sous-évaluer ou à pratiquer une auto-sélection, à laquelle s'ajoute peut-être un moindre goût pour la compétition.

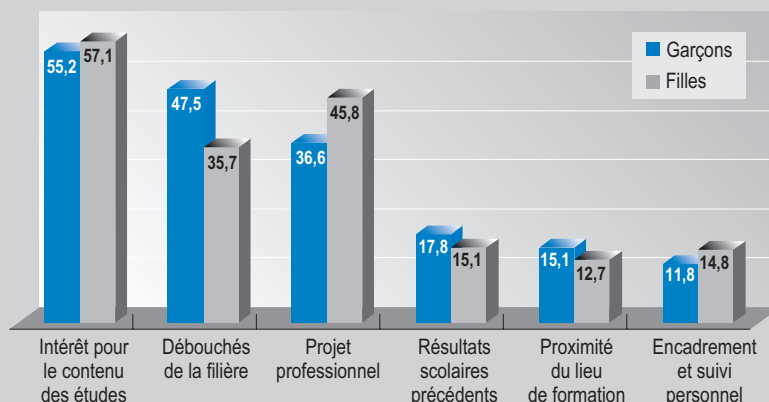
## DES MOTIVATIONS DIFFÉRENTES ?

Cette affirmation mérite cependant d'être nuancée : en effet si les filles qui ont décroché un bac S à 18 ans privilégient toujours l'université, c'est une fois sur trois pour s'inscrire en premier cycle d'études médicales. Or il s'agit d'une voie ambitieuse : si l'accès à cette filière est ouvert à tous, le concours qui détermine le passage en deuxième année est d'une très grande sélectivité.

Ce choix traduit l'importance pour les filles de leur projet professionnel. Les motivations auxquelles répondent les orientations que prennent les garçons et les filles sont ainsi très significativement différentes, qu'il s'agisse des seuls bacheliers S « à l'heure », ou de l'ensemble des bacheliers (graphique 2). Tous en effet mettent en tête leur intérêt pour le contenu des études, mais les filles placent en deuxième position leur projet professionnel, tandis que les garçons privilégient la « rentabilité » de leur filière sur le marché du travail. S'ils accordent cette importance beaucoup plus grande à l'ampleur des débouchés, c'est souvent parce qu'ils ne savent pas encore précisément ce qu'ils veulent faire.

En effet, les filles ont déjà bien plus souvent un projet professionnel, et cela quelle que soit la filière qu'elles intègrent (70 % contre 55 % des garçons). Leurs projets se concentrent autour de deux pôles : la santé et le social (24 %), et l'enseignement (23 %). Si on se limite aux bacheliers S arrivés au bac à 18 ans, dont le profil scolaire est susceptible de leur ouvrir les portes les plus nombreuses, la polarisation est encore plus forte : 60 % d'entre elles souhaitent se diriger vers la médecine, les

GRAPHIQUE 2 – Principales motivations des garçons et des filles dans le choix de leur orientation (en %)



## Les vœux des familles et les décisions des conseils de classe dans le secteur public en juin 2000

Chaque année, la Direction de l'enseignement scolaire (DESCO) observe le fonctionnement de l'orientation en fin de troisième et de seconde dans les collèges et les lycées. Ces données permettent de disposer d'une photographie récente du comportement des familles et des conseils de classe. Mais elles ne portent que sur les seuls établissements du secteur public et la dernière observation date de juin 2000. Les données présentées ici ne peuvent donc être directe-

ment comparées avec celles issues des panels 1989 et 1995 qui concernent des élèves scolarisés à la fois dans le secteur public et le secteur privé et observés à des dates différentes. Les méthodes d'analyse sont aussi différentes puisque l'information recueillie dans les panels permet de prendre en compte les différences de niveau scolaire et d'origine sociale.

### En fin de troisième générale : le choix entre études longues et études courtes

Deux tiers des demandes d'orientation en fin de troisième générale portent sur la poursuite d'études en second cycle général et technologique, et un peu plus d'un quart sur la seconde professionnelle). Les filles souhaitent davantage que les garçons une orientation vers des études plus longues et privilégient ainsi la voie générale et technologique (70 %, contre 63 % des garçons), tandis que la demande vers la seconde professionnelle et vers l'apprentissage est plus forte pour les garçons. Les demandes de redoublement sont rares (3 % pour les garçons comme pour les filles).

Les décisions du conseil de classe confirment globalement les demandes des familles, mais elles s'en écartent un peu, avec des ajustements plus ou moins importants. Ainsi, la proportion de décisions de redoublement est plus élevée (6 %). Les décisions d'orientation en

seconde générale et technologique sont prises pour 61 % des élèves (57 % pour les garçons, 64 % pour les filles). Les décisions d'orientation vers la seconde professionnelle sont plus nombreuses que les demandes.

Il y a peu de différences entre garçons et filles en ce qui concerne le taux apparent de satisfaction des demandes (rapport entre le nombre de demandes et le nombre de décisions). Ainsi, pour 100 demandes de passage en seconde générale et technologique, le nombre de demandes acceptées est de 91 pour les garçons et de 92 pour les filles. Il n'y a que pour l'orientation en CAP que ce taux est assez distinct selon le sexe (128 pour les garçons et 116 pour les filles, sur 100 demandes). On peut donc considérer que la façon dont l'institution scolaire modifie les demandes exprimées se fait de façon assez égale selon le sexe des élèves.

### Après la seconde générale et technologique : le choix entre études littéraires et scientifiques

En fin de seconde générale et technologique, les demandes pour les garçons et pour les filles sont assez différentes. Les demandes de passage en première générale sont plus nombreuses pour les filles (66 % contre 58 %), mais dans cette voie les choix des séries diffèrent fortement selon le sexe. La demande pour la série économique et sociale (ES) est plus forte pour les filles que pour les garçons. Mais c'est pour la série littéraire (L) que l'écart est le plus fort (18 % des filles et seulement 5 % des garçons), ainsi qu'en série scientifique (S), en sens inverse (25 % des filles, 38 % des garçons). Cependant, l'écart tend à se réduire, puisque la demande des filles pour la série S a progressé de 0,9 point par rapport à l'année 1999, celle des garçons restant stable.

Les filles demandent moins que les garçons la voie technologique (25 % contre 32 %). L'écart s'accroît même légèrement depuis l'année précédente. La série Sciences et technologies tertiaires (STT) est la plus souvent choisie par les filles (18 %) alors que les garçons souhaitent en priorité la série Sciences et technologies industrielles (STI) (17 %). La série Sciences médico-sociales (SMS), est presque exclusivement demandée par des filles, tandis que la série Sciences et technologies de laboratoire (STL) intéresse autant les garçons que les filles.

Les décisions des conseils de classe ne réduisent que légèrement les différences entre garçons et des filles, sauf en ce qui concerne les redoublements, pour lesquelles les décisions sont bien supérieures aux demandes, particulièrement pour les garçons. L'orientation en première générale concerne plus de la moitié des filles (57 %) et un peu moins d'un garçon sur deux. Mais au sein des séries générales, l'écart reste grand, avec une orientation en série S près de 9 fois plus fréquente qu'en L pour les garçons contre 1,5 fois plus pour les filles. 28 % des garçons et 23 % des filles passent en première technologique. En pratique, le choix des séries pour les filles qui vont en première technologique est plus limité que pour les garçons, puisque les trois quarts d'entre elles sont orientées en série STT (et seulement 40 % des garçons).

Le taux de satisfaction des demandes vers la première générale est un peu plus élevé pour les filles (86 %) que pour les garçons (83 %). Ce résultat vaut pour les trois séries générales, et en particulier la série L (87 % contre 80 %) et, dans une moindre mesure, pour la série S (90 % contre 85 %). Il en est de même pour l'orientation dans les différentes séries technologiques, alors qu'à l'inverse, la réorientation vers la seconde professionnelle et le CAP est un peu plus marquée pour les garçons que pour les filles.

TABLEAU V – Le choix d'une orientation en CPGE par les bacheliers S « à l'heure »

	Garçons	Filles	Comparaison additive	Comparaison multiplicative	Comparaison logistique
<b>Catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage</b>					
Cadres, profession intellectuelle supérieure	50,2	30,2	20,0	1,7	2,3
Profession intermédiaire	33,6	19,7	13,9	1,7	2,1
Ouvriers	19,1	8,9	10,2	2,1	2,4
<b>Diplôme du père</b>					
Pas de baccalauréat	23,6	15,3	8,3	1,5	1,7
Baccalauréat ou diplôme bac + 2	34,9	17,1	17,8	2,0	2,6
Diplôme bac + 3 ou plus	54,6	32,4	22,2	1,7	2,5
<b>Diplôme de la mère</b>					
Pas de baccalauréat	27,1	13,7	13,4	2,0	2,3
Baccalauréat ou diplôme bac + 2	39,3	22,1	17,2	1,8	2,3
Diplôme bac + 3 ou plus	49,0	34,6	14,4	1,4	1,8
<b>Mention au bac</b>					
Pas de mention	16,0	5,4	10,6	3,0	3,3
Mention AB	48,1	23,7	24,4	2,0	3,0
Mention B ou TB	69,7	52,0	17,7	1,3	2,1

professions paramédicales et sociales, et l'enseignement, soit deux fois plus que de garçons présentant les mêmes caractéristiques. En revanche, elles évoquent rarement

le métier d'ingénieur (8 %), cité par 28 % des garçons. Il est diffi-

cile de savoir si la persistance de tels modèles traditionnels correspond plus à un manque de connaissance réelle des métiers, à un faible attrait pour des univers plus traditionnellement masculins ou à un authentique souci de privilégier la relation avec les autres et de faire un travail « utile ». Il est vraisemblable également

que les filles intègrent très tôt le fait qu'elles devront mener de front leur vie professionnelle et leurs responsabilités familiales.

Jean-Paul CAILLE, DPD C1,  
Sylvie LEMAIRE, DPD C2 et  
Marie-Claude VROLANT, DESCO B1



Direction  
de la programmation  
et du développement

Directeur de la publication  
Jean-Richard CYTERMANN  
Rédactrice en chef  
Francine LE NEVEU  
Maquette et impression  
DPD édition & diffusion

SERVICE VENTE  
DPD, édition & diffusion  
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL  
France : 42,69 euros (280 F)  
Étranger : 45,73 euros (300 F)

**Si l'admission en classe préparatoire est étroitement liée au parcours antérieur des élèves et à leurs résultats scolaires, les enseignants jouent un rôle important pour orienter leur choix vers cette filière. Les motivations des élèves qui s'engagent dans cette voie diffèrent cependant sensiblement selon le type de classe. L'intérêt pour les disciplines enseignées est ainsi déterminant pour les bacheliers qui entrent dans une classe littéraire, tandis que les débouchés jouent un rôle important pour ceux qui intègrent une classe scientifique et surtout commerciale. Mais le devenir des élèves est également très différent selon les spécialités. Un élève sur deux inscrit dans une classe littéraire n'y reste en effet qu'un an ; trois ans plus tard les deux tiers sont inscrits en deuxième cycle à l'université. À la même date, huit élèves des classes scientifiques et commerciales sur dix ont intégré une grande école. La quasi-totalité de ceux qui entrent dans une école de commerce ne passent que deux ans en classe préparatoire, tandis que la moitié de ceux qui entrent dans une école d'ingénieurs y restent trois ans.**

## Profils et devenir des élèves inscrits dans une classe préparatoire aux grandes écoles

L'inscription dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ne concerne qu'un nombre limité d'élèves : ils étaient 36 000 à la rentrée 2000 à s'orienter dans cette filière, ce qui représente un bachelier sur dix qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur. Situées le plus souvent dans des lycées publics, ces classes sont destinées à préparer les élèves aux concours d'entrée dans les grandes écoles : les classes littéraires conduisent principalement aux écoles normales supérieures, à l'École des chartes, ainsi qu'aux instituts d'études politiques, les classes économiques et commerciales aux écoles supérieures de commerce et de gestion, et les classes scientifiques (qui regroupent 63 % des effectifs) aux écoles d'ingénieurs, aux écoles normales supérieures et aux écoles vétérinaires.

Trois ans après le baccalauréat, quasiment tous ceux qui avaient pris cette voie l'ont quittée. Aussi est-il possible, à partir des résultats des premières années du suivi d'une cohorte de bacheliers réalisé par le ministère de l'Éducation nationale depuis

1996, d'avoir une connaissance plus précise de ces élèves et de leur devenir <sup>1</sup>.

### UN PARCOURS SCOLAIRE SANS FAUTE

Les bacheliers qui intègrent une classe préparatoire présentent des caractéristiques communes très fortes. 95 % sont des bacheliers généraux et près des trois quarts sont titulaires d'un baccalauréat S. Ces derniers représentent en effet la quasi-totalité des entrants dans les classes scientifiques mais, également, la moitié des inscrits dans les classes commerciales, ainsi que 17 % dans les classes littéraires. Sélectionnés sur dossier en classe de terminale, ces élèves ont un niveau scolaire élevé. Plus de huit sur dix ont obtenu leur bac avec une mention (*tableau I*). 55 % des bacheliers S qui ont

1. Seuls ont été retenus dans cette étude les élèves inscrits dans des classes situées dans des établissements publics et privés du second degré. Le cas des élèves qui suivent un cycle préparatoire intégré à certaines écoles d'ingénieurs est traité dans l'encadré p.5.

TABLEAU I – Résultats au bac des élèves entrés en classe préparatoire (en %)

	Mention passable	Mention assez bien	Mention bien ou très bien	Part dans l'ensemble des inscrits
Bac ES	31	46	23	11
Bac L	12	54	33	12
Bac S	18	41	41	73
Bac technologique	13	52	35	4
<b>Ensemble des inscrits en CPGE</b>	<b>18</b>	<b>44</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

Lecture : 11 % des nouveaux inscrits en CPGE sont des bacheliers ES ; 31 % ont eu une mention passable.



eu une mention bien ou très bien vont ainsi en CPGE ; ils représentent près du tiers des bacheliers qui entrent en classe préparatoire. Les résultats à l'épreuve anticipée de français du baccalauréat confirment leurs compétences scolaires. Plus de la moitié ont eu au moins 12 à l'épreuve écrite de français, et les trois quarts ont obtenu au moins cette note à l'épreuve orale. Les pourcentages s'élèvent respectivement à 72 et 84 % pour les seuls bacheliers admis dans les classes littéraires.

Mais l'âge joue également un rôle très important. La quasi-totalité des élèves inscrits en classe préparatoire n'ont pas redoublé depuis la sixième (93 %), alors que moins des deux tiers des bacheliers généraux sont dans cette situation. Les rares redoublements concernent le plus souvent la classe de seconde, de première ou de terminale, l'objectif étant la plupart du temps d'améliorer le dossier scolaire. Ainsi, les élèves admis en CPGE sont tous jeunes : 13 % ont eu leur bac à 17 ans et ils ne sont que 7 % à l'avoir à 19 ans ou plus. Un bachelier général qui a obtenu une mention a une probabilité 3,7 fois plus forte d'entrer en classe préparatoire s'il a eu son bac à 18 ans que s'il l'a eu à 19 ans.

## UN RECRUTEMENT SOCIAL PEU DIVERSIFIÉ

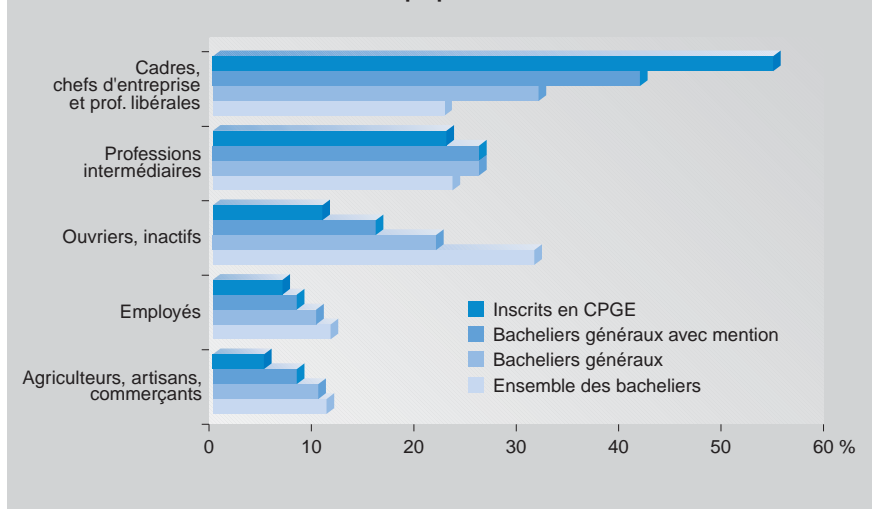
Le profil scolaire des lycéens de classes préparatoires s'accompagne de caractéristiques socio-démographiques marquées également par une forte homogénéité. Ainsi 55 % des bacheliers qui entrent en CPGE sont des enfants de cadres, chefs d'entreprise et professions intellectuelles et libérales avec, cependant, une prédominance plus marquée dans les classes commerciales que dans les classes littéraires. Leur part est près de deux fois et demi plus importante que parmi l'ensemble des bacheliers (*graphique 1*). Les enfants de cadres ont ainsi six fois plus de chances d'intégrer une CPGE que les enfants d'ouvriers. Les écarts se réduisent lorsqu'on prend en compte les caractéristiques scolaires, mais restent importants. La probabilité pour un élève qui a eu un baccalauréat général avec mention d'entrer en classe préparatoire est deux fois plus forte s'il est fils de cadre que s'il est fils d'ouvrier.

**TABLEAU II – Diplôme le plus élevé obtenu par le père, en fonction du type de formation suivie par les bacheliers (en %)**

	Certificat d'études ou sans diplôme	BEPC, CAP, BEP	Bac	Diplôme de niveau bac + 2	Diplôme de niveau bac + 3 ou plus
<b>Inscrits en CPGE</b>	<b>9,8</b>	<b>21,3</b>	<b>13,9</b>	<b>11,3</b>	<b>43,7</b>
Inscrits en DEUG/PCEM	21,7	34,6	15,8	9,0	18,9
Inscrits en IUT	22,2	35,6	20,5	10,3	11,4
Inscrits en STS	34,4	43,2	12,5	4,8	5,1
<b>Ensemble des bacheliers</b>	<b>25,4</b>	<b>36,6</b>	<b>14,3</b>	<b>7,9</b>	<b>15,8</b>

Lecture : 9,8 % des élèves qui entrent en CPGE ont un père sans diplôme ou avec, au plus, le certificat d'études. C'est le cas de 21,7 % de ceux qui entrent en première année de DEUG ou PCEM.

**GRAPHIQUE 1 – Origine sociale des bacheliers inscrits en classe préparatoire**



Cette appartenance majoritaire aux catégories aisées s'accompagne d'un niveau élevé d'études des parents. 44 % des pères ont un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle, ou le diplôme d'une grande école. C'est le cas de 16 % des pères sur l'ensemble des bacheliers (*tableau II*). La détention d'un diplôme de niveau bac + 2 n'apporte pas d'avantage décisif : la différence se fait avec celle d'un diplôme au moins de niveau bac + 3. De plus, 28 % des élèves qui intègrent une CPGE ont au moins un de leurs deux parents enseignant.

Cette homogénéité sociale s'accompagne d'une homogénéité relative dans le recrutement géographique. Les élèves qui entrent en classe préparatoire sont ainsi plus souvent originaires d'une grande ville : la moitié d'entre eux était en terminale, soit dans l'agglomération parisienne – où l'offre de formation est la plus importante –, soit dans une grande métropole régionale. De fait, les bacheliers généraux scolarisés dans une ville de moins de 50 000 habitants s'orientent 2,3 fois moins dans cette voie que ceux qui étaient scolarisés en Île-de-France.

## UNE FILIÈRE DANS LAQUELLE S'ORIENTENT PLUS DE GARÇONS QUE DE FILLES

Les classes préparatoires s'inscrivent, comme les classes de terminale des lycées, dans un schéma très traditionnel de répartition entre les sexes : il y a aussi peu de filles admises dans les classes scientifiques que de garçons dans les classes littéraires (moins de 30 %). Les classes commerciales présentent cependant une répartition plus équilibrée. Ainsi, compte tenu du poids des sections scientifiques, les filles, (majoritaires pourtant parmi les bacheliers généraux avec mention), sont minoritaires à l'entrée en classe préparatoire (42 %).

Mais même lorsqu'elles ont décroché un bac S avec mention les filles ne font pas les mêmes choix que les garçons : une sur deux va alors à l'université, tandis que près d'un garçon sur deux s'inscrit dans ce cas en CPGE (47 %, contre 28 % des filles). Plus généralement, la propension d'un bachelier général à choisir une classe préparatoire lorsqu'il a eu une mention est 1,7 fois

**TABLEAU III – Orientations prises par les bacheliers généraux avec mention, selon le sexe et l'origine sociale (en %)**

	CPGE	DEUG, PCEM	IUT	STS	Autres formations
<b>Garçons</b>	<b>40,7</b>	<b>33,6</b>	<b>9,7</b>	<b>4,1</b>	<b>11,9</b>
dont : père chef d'entreprise, profession libérale, cadre	56,8	30,1	4,8	2,5	5,9
père ouvrier	29,4	43,3	14,7	4,6	7,9
<b>Filles</b>	<b>24,2</b>	<b>54,2</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>11,3</b>
dont : père chef d'entreprise, profession libérale, cadre	36,8	47,4	1,7	2,0	12,1
père ouvrier	14,6	63,1	9,9	6,1	6,3
<b>Ensemble des bacheliers généraux avec mention</b>	<b>31,5</b>	<b>45,1</b>	<b>7,2</b>	<b>4,6</b>	<b>11,6</b>

Lecture : 56,8 % des garçons titulaires d'un bac général avec mention et dont le père est cadre entrent en CPGE et 30,1 % entrent en première année de DEUG ou de PCEM.

**TABLEAU IV – Impact des différentes caractéristiques des bacheliers généraux sur leur probabilité d'accéder à une classe préparatoire**

Variable	Modalités de la variable	Coefficient	Effet marginal
Constante Probabilité de la situation de référence		- 1,63	16,3 %
Sexe	<b>Garçon</b>	réf.	réf.
	Fille	- 0,83***	- 8,5
PCS du chef de famille	Agriculteur, commerçant, artisan	- 0,42*	- 5,0
	Cadre, profess. intellect. et libérale	0,58***	9,6
	<b>Profession intermédiaire</b>	réf.	réf.
	Employé	n.s.	-
	Ouvrier, inactif	- 0,41**	- 4,9
Père ou mère enseignant	<b>Non</b>	réf.	réf.
	Oui	n.s.	-
Diplôme le plus élevé du père	Pas de diplôme ou dipl. inférieur au bac	n.s.	-
	<b>Baccalauréat</b>	réf.	réf.
	Diplôme de niveau bac + 2	n.s.	-
	Diplôme de niveau bac + 3 ou plus	0,42**	6,6
Diplôme le plus élevé de la mère	Pas de diplôme ou dipl. inférieur au bac	n.s.	-
	<b>Baccalauréat</b>	réf.	réf.
	Diplôme de niveau bac + 2	- 0,35*	- 4,3
	Diplôme de niveau bac + 3 ou plus	n.s.	-
Taille de la commune d'implantation de l'établissement de terminale	< 20 000 habitants	n.s.	-
	<b>20 000 à 100 000 habitants</b>	réf.	réf.
	100 000 à 200 000 habitants	0,48***	7,6
	200 000 à 2 millions d'habitants	n.s.	-
	Île de France	0,49***	7,9
Âge d'entrée en sixième	10 ans	- 0,78**	- 8,1
	11 ans ou plus	réf.	réf.
Âge au bac	17 ans	0,95**	17,2
	<b>18 ans</b>	réf.	réf.
	19 ans	- 1,41***	- 11,8
Mention au bac	Passable	- 1,82***	- 13,3
	<b>Assez bien</b>	réf.	réf.
	Bien ou très bien	0,92***	16,6
Type d'établissement en terminale	<b>Public</b>	réf.	réf.
	Privé	- 0,42***	- 4,9
Information auprès des enseignants	<b>Non</b>	réf.	réf.
	Oui	1,44***	29,0
Information par la famille	<b>Non</b>	réf.	réf.
	Oui	0,38***	5,9

\*\*\*significatif au seuil de 1 %, \*\*significatif au seuil de 5 %, \* significatif au seuil de 10 %, n.s = non significatif.

Lecture : la probabilité pour un individu dans la situation de référence (décrite en italiques et en bleu) d'entrer en classe préparatoire est de 16,3 %. Le coefficient estimé pour les individus définis par la modalité active de la variable indique l'influence de cette modalité, toutes choses étant égales par ailleurs, par rapport aux individus définis par la modalité de référence. Ainsi une fille a moins de chances d'entrer en classe préparatoire qu'un garçon, toutes choses égales par ailleurs, car le coefficient est négatif (- 0,83). La probabilité qu'elle y entre est inférieure de 8,5 points à celle d'un élève qui se trouve dans la situation de référence.

plus élevée lorsque c'est un garçon que lorsque c'est une fille (*tableau III*). La disparité s'accroît si l'on prend en compte le milieu social d'origine : la probabilité qu'un élève qui obtient un baccalauréat général avec mention entre en classe préparatoire est quatre fois plus forte s'il s'agit d'un garçon fils de cadre que s'il s'agit d'une fille d'ouvrier.

## LE RÔLE IMPORTANT DES ENSEIGNANTS

Interrogés sur les sources d'information dont ils ont disposé pour choisir leur orientation, les élèves de classe préparatoire se démarquent sensiblement des autres bacheliers : ils ont en effet beaucoup plus souvent bénéficié de conseils personnalisés. Conseils de leur famille, souvent bien informée sur ce type de filière, évoqués par 33 % d'entre eux. Mais conseils, surtout, de leurs enseignants qui jouent un rôle décisif : 59 % des élèves les citent, contre 34 % seulement de l'ensemble des bacheliers. Si on ne retient que les bacheliers généraux avec mention – vivier principal des futurs élèves de classe préparatoire –, il apparaît qu'un sur deux prend la voie d'une CPGE lorsqu'il a bénéficié d'informations de la part de ses enseignants, contre un sur cinq lorsque cela n'a pas été le cas. Les parents, comme les enseignants, paraissent d'ailleurs prendre une moins grande part dans l'information des filles que dans celle des garçons : il y a peut-être là un des multiples facteurs explicatifs de leur moindre choix de cette filière.

L'analyse « toutes choses égales par ailleurs » confirme le rôle important joué par les enseignants dans l'orientation en classe préparatoire (*tableau IV*). Celle-ci est certes très étroitement corrélée avec la réussite scolaire, mesurée par l'obtention d'une mention au bac, qui creuse l'écart le plus fort mais, également, par l'âge, et le parcours dans l'enseignement secondaire. Ainsi, une entrée précoce en sixième diminue sérieusement la probabilité d'être admis en CPGE lorsque le bac n'est atteint qu'à 18 ans, après un redoublement au cours de la scolarité secondaire.

Mais le fait d'avoir été conseillé par les enseignants pour son orientation exerce, toutes choses étant égales par ailleurs, une influence presque aussi forte que les critères scolaires, et beaucoup plus sensible que

celle de la famille. Les caractéristiques socio-démographiques ont relativement moins d'impact. L'analyse confirme la moindre propension des filles, à niveau scolaire et social égal, à s'orienter en CPGE. Cependant, si le fait d'appartenir aux catégories sociales les plus favorisées accroît les chances de prendre cette voie, le niveau de diplôme des parents, et en particulier de la mère, intervient moins, et avoir un de ses deux parents enseignant n'a pas d'effet significatif.

Les chances d'être orienté en classe préparatoire sont plus grandes lorsque l'élève a fait sa terminale dans une ville importante, mais dont la population ne dépasse pas 200 000 habitants, que lorsqu'il l'a faite dans une métropole régionale. La plus grande proximité des élèves avec ce type de classes crée là un contexte plus favorable pour l'accès de tous à cette filière. Enfin, toujours à caractéristiques scolaires et sociales égales, le fait d'avoir été scolarisé en terminale dans un établissement privé diminue la probabilité d'intégrer une CPGE.

### UN CHOIX SOUVENT D'AVANTAGE DICTÉ PAR L'ATTRAIT DES DÉBOUCHÉS QUE PAR UN PROJET PROFESSIONNEL

La quasi-totalité des élèves qui entrent en classe préparatoire sont dans la filière qu'ils souhaitaient, et plus de neuf sur dix ont pu s'inscrire dans un établissement qu'ils avaient sélectionné, autant pour sa réputation que pour sa localisation. 16 % étaient déjà scolarisés dans le même lycée en terminale.

Le choix d'une classe préparatoire répond à des motivations spécifiques (tableau V). Mais, à l'exception du souci de se garder le plus possible de portes ouvertes, partagé par tous dans des proportions voisines, ces motivations sont extrêmement différentes selon les spécialités. Les élèves qui accèdent aux classes littéraires se caractérisent ainsi par un goût particulièrement marqué pour les disciplines enseignées, ainsi que par un souci très fort de l'encadrement et du suivi personnel. À l'opposé, pour les élèves qui s'inscrivent dans les classes commerciales, l'attrait des débouchés qu'ils vont trouver prime tout, dépassant même l'intérêt pour les études. Les raisons avancées par ceux qui intègrent une classe scientifique sont plus diffuses,

**TABLEAU V – Raisons qui ont motivé le choix des élèves entrés en classes préparatoires (en %)**

	Inscrits en CPGE				Ensemble bacheliers
	littéraires	économiques	scientifiques	Ensemble	
Intérêt pour le contenu des études	78,0	56,9	55,3	59,7	56,0
Débouchés de la filière	18,0	63,6	50,0	46,5	41,6
Souci de garder des portes ouvertes	39,9	34,4	35,3	36,0	22,6
Projet professionnel	26,3	30,7	35,8	33,2	40,6
Résultats scolaires précédents	23,1	19,3	36,7	31,4	16,9
Encadrement et suivi	47,0	32,1	23,7	29,2	13,2
Souhait d'aller jusqu'à bac + 5	18,8	23,3	21,3	21,2	11,1
Prestige de la formation	21,0	20,2	18,9	19,5	5,7

leurs bons résultats scolaires antérieurs paraissant avoir largement guidé leur choix. Celui-ci est de fait moins souvent motivé par un projet professionnel bien précis que par la perspective des débouchés offerts par la filière : c'est l'inverse pour les bacheliers S qui se dirigent vers l'université, en DEUG scientifique ou en médecine.

L'analyse des raisons de s'inscrire dans une classe préparatoire scientifique fait cependant apparaître des différences sensibles entre les garçons et les filles. Ces dernières privilégient en effet leurs études : l'intérêt pour les matières enseignées, le souci de se garder le plus possible de portes ouvertes et, surtout, l'encadrement et le suivi personnel qu'elles vont trouver dans ce type de classes jouent un rôle beaucoup plus important que pour les garçons (34 % contre 20 %). À l'inverse, ces derniers accordent plus d'importance à leur avenir : leur projet professionnel mais surtout l'attrait pour les débouchés ont pesé davantage plus lourd que pour les filles (53 % contre 42 %). À noter également que les garçons sont plus sensibles au prestige de la formation.

### DES PARCOURS TRÈS DIFFÉRENTS SELON LE TYPE DE CLASSE

Globalement, les trois quarts de bacheliers entrés en classe préparatoire continuent dans la même voie l'année suivante, et plus de neuf sur dix restent dans le même établissement (graphique 2). Mais, là encore, les situations sont très différentes selon les spécialités. Les élèves des classes commerciales sont les plus nombreux à poursuivre (85 %).

Les abandons sont un peu plus fréquents parmi les élèves des classes scientifiques (22 %). Quelques-uns entrent dans une école d'ingénieurs (4 %) dans le cadre d'un cycle préparatoire intégré ou en pre-

mière année d'une école recrutant à bac + 1. Les autres quittent la filière, le plus souvent pour rejoindre l'université (15 %) : les plus nombreux s'inscrivent en DEUG de sciences, quatre fois sur cinq en première année, ou dans un IUT (4 %). Une analyse « toutes choses égales par ailleurs » des facteurs explicatifs de ce changement d'orientation des élèves des classes scientifiques met en évidence un effet très fort du niveau scolaire<sup>2</sup> : avoir eu une mention bien ou très bien au bac diminue considérablement le risque d'un abandon. Mais elle fait ressortir également l'importance de la motivation : lorsque le choix d'une classe préparatoire correspond à un projet professionnel ou à un intérêt pour les matières enseignées, la probabilité de poursuivre est beaucoup plus forte. Enfin, à caractéristiques scolaires et sociales égales, les filles, déjà moins nombreuses à choisir cette voie, y restent aussi moins que les garçons.

Les élèves des classes littéraires sont les plus nombreux à quitter la filière : près de la moitié de ceux qui y étaient entrés n'y passent en réalité qu'un an. Un tiers poursuit à l'université, en DEUG de lettres, sciences humaines ou langues. Quatre fois sur cinq, ils ont validé leur première année et accèdent directement en deuxième année. Un sur dix intègre un institut d'études politiques (IEP) : certaines classes littéraires offrent en effet une préparation au concours d'entrée dans ces écoles.

La raison invoquée une fois sur deux par tous ceux qui changent d'orientation au bout d'un an est qu'ils n'avaient pas les résultats suffisants pour continuer ; les autres motifs (cités par 20 à 30 % d'entre eux) tiennent au fait que « l'organisation de

2. Les variables socio-démographiques et scolaires utilisées dans cette analyse sont les mêmes que dans l'analyse présentée dans le tableau IV. On a introduit en plus ici des variables prenant en compte les motivations exprimées à l'entrée en CPGE.

*l'enseignement ne leur convenait pas », que « les études ne les intéressaient pas » mais, également, qu'ils ont été admis dans la filière qu'ils souhaitaient initialement.*

### TROIS ANS APRÈS, PRÈS DE SEPT ANCIENS ÉLÈVES SUR DIX ONT REJOINT UNE GRANDE ÉCOLE

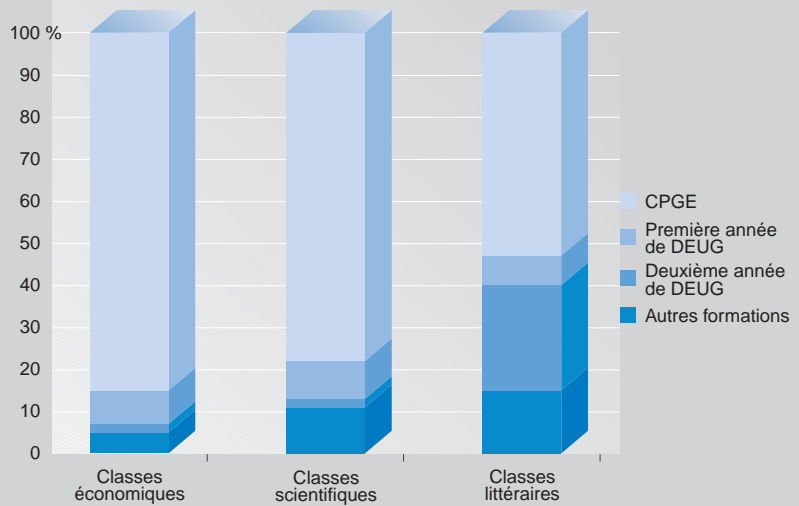
Lors de la quatrième rentrée après l'obtention du bac, où en sont les élèves qui avaient intégré une classe préparatoire ? Tous ont quitté la filière, mais la quasi-totalité poursuivent toujours leurs études (*graphique 3*). Huit sur dix des élèves entrés dans une classe commerciale ou scientifique ont intégré une grande école. Mais les trois quarts des élèves des classes commerciales ont rejoint une école de commerce après deux années en classe préparatoire. En revanche, 37 % des élèves entrés dans une classe scientifique ont fait une troisième année, souvent parce qu'ils n'avaient pas été admis dans l'école qu'ils souhaitaient.

Les élèves des classes littéraires sont dans une situation particulière dans la mesure où les écoles normales supérieures littéraires – auxquelles préparent principalement ces classes – recrutent très peu d'élèves chaque année. De fait, moins de 4 % des élèves intègrent l'une d'entre elles. Mais 14 % ont rejoint un IEP où ils entament le plus souvent leur dernière année. Une large moitié de ceux qui étaient dans une classe littéraire sont en deuxième cycle universitaire, quatre fois sur cinq en maîtrise. 15 % enfin, titulaires d'une licence, ont été admis dans un institut universitaire de formation des maîtres (IUFM) en vue de préparer les concours d'enseignants.

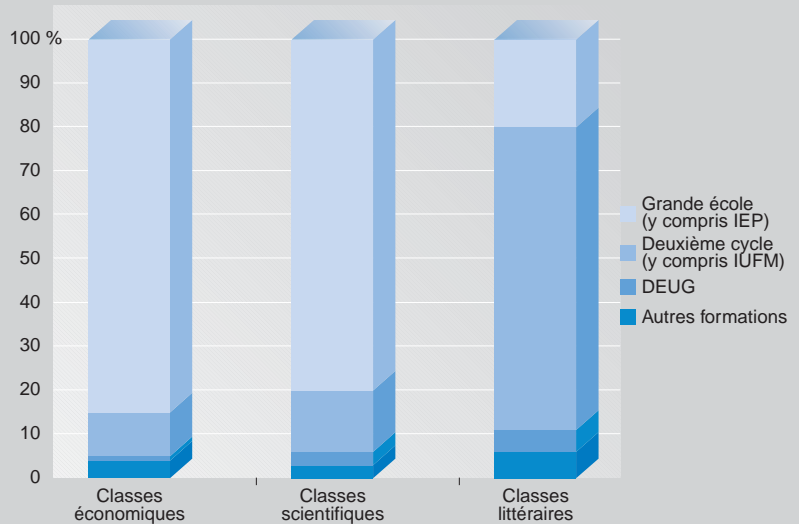
### DES ÉLÈVES TRÈS SATISFAITS DE LEUR FILIÈRE

Comment les élèves entrés en CPGE ont-ils vécu leur formation ? Interrogés sur ce sujet, ils expriment à l'égard de leur filière une très grande satisfaction, qui se maintient, voire se renforce, chez ceux qui y passent deux, voire trois années. Satisfaction à l'égard du contenu des études, qu'ils partagent avec l'ensemble des nouveaux étudiants, quelle que soit la formation suivie,

GRAPHIQUE 2 – Devenir, l'année suivante, des bacheliers entrés en CPGE



GRAPHIQUE 3 – Devenir trois ans plus tard des élèves entrés en CPGE



### Classes préparatoires et préparations intégrées

Certaines écoles d'ingénieurs comportent des cycles préparatoires intégrés auxquels les élèves accèdent directement après le baccalauréat. Ces formations ne concernent qu'un nombre limité d'élèves (5 900 à la rentrée 1999). Les modalités de la sélection à l'entrée et les programmes diffèrent sensiblement selon les cas.

Les bacheliers qui intègrent ces formations présentent des profils très proches de ceux des élèves admis dans les classes préparatoires scientifiques des lycées. Leurs caractéristiques socio-démographiques et scolaires sont voisines, à cette seule différence qu'ils sont

moins souvent titulaires d'un bac S avec la spécialité mathématiques, et qu'ils ont un peu moins souvent décroché une mention (70 % contre 85 %). De plus, les élèves qui prennent cette voie expriment une motivation proportionnellement plus forte pour le contenu des études et les débouchés.

La satisfaction qu'ils expriment à l'égard de leur formation est aussi élevée. La part des « très satisfaits » est cependant toujours proportionnellement moins forte, particulièrement sur le suivi et l'encadrement, à une exception près : les contacts avec les autres étudiants, beaucoup plus riches dans les cycles intégrés des écoles d'ingénieurs.



à cette différence que la part des « *très satisfaits* » est beaucoup plus forte parmi eux : elle atteint 47 %, et même 69 % dans les classes littéraires, au lieu de 27 % pour les étudiants entrés à l'université. Sur la façon dont se déroule le contrôle des connaissances, ainsi que sur le suivi et l'encadrement, cette satisfaction reste partagée par neuf étudiants sur dix : l'écart sur ce dernier point est considérable avec les bacheliers inscrits dans le premier cycle universitaire, qui se plaignent à 63 %. Les opinions négatives sont un peu plus élevées sur les locaux et les conditions de travail, ou les contacts qu'ils peuvent avoir avec les autres étudiants, mais elles concernent toujours moins d'un élève sur cinq.

Compte tenu du contexte dans lequel ils se trouvent, les élèves de classe préparatoire sont confiants quant à leur avenir : 62 % d'entre eux se disent optimistes, tandis que les nouveaux étudiants de DEUG ne sont que 39 % dans ce cas. Mais l'optimisme est plus grand parmi les élèves des classes commerciales que scientifiques, les littéraires étant les plus incertains quant à leur avenir. La quasi-totalité souhaite poursuivre au moins jusqu'à bac + 5, alors que ce n'est le cas que de 40 % de l'ensemble de ceux qui entament leurs études supérieu-

res. Six sur dix seulement ont un projet professionnel. C'est moins que les bacheliers inscrits à l'université, mais plus que ceux qui sont entrés dans un IUT. Les plus nombreux à avoir un projet sont les élèves des classes littéraires (79 %) : un sur deux pense devenir enseignant.

## INDÉPENDANTS, MAIS AIDÉS

Pour la moitié des élèves, l'entrée en classe préparatoire correspond à un départ du domicile familial, soit parce que cette filière n'est pas offerte localement, soit que le choix ait été fait d'un établissement plus réputé, en particulier dans la région parisienne. Le plus souvent les élèves sont internes dans leur lycée ou louent un appartement. Leur principale ressource financière vient de leurs parents : la quasi-totalité reçoit en effet de l'argent de poche. Compte tenu de leur emploi du temps et de leur charge de travail, ils sont très peu nombreux à avoir une activité rémunérée ; un sur cinq travaille pendant les vacances. Ils sont peu nombreux également à disposer d'une bourse (13 % contre 33 % des bacheliers qui s'inscrivent en DEUG).

Trois ans plus tard, avec l'entrée dans une école souvent située dans une autre ville, la « décohabitation » avec la famille est presque générale : huit sur dix des anciens élèves de classe préparatoire n'habitent plus chez leurs parents. Le plus souvent, ils logent dans un appartement indépendant (47 %) ; les autres habitent dans une résidence étudiante (29 %). 84 % sont encore aidés financièrement par leur famille. Mais ils sont plus nombreux à travailler, que ce soit occasionnellement (25 %) ou pendant les vacances (37 %).

Sylvie Lemaire, DPD C2

### POUR EN SAVOIR PLUS

« Que deviennent les bacheliers après leur bac ? », *Note d'Information* 98.05, MEN-Direction de la programmation et du développement, mars 1998.

« Les classes préparatoires aux grandes écoles – Année 2000-2001 », *Note d'Information* 01.13, MEN-Direction de la programmation et du développement, mars 2001.

### SOURCE

Cette étude s'appuie sur les résultats des quatre premières années du suivi individuel d'une cohorte de bacheliers mis en place au cours de l'année 1996-1997. La population interrogée est représentative de l'ensemble des bacheliers 1996, scolarisés en 1995-1996 dans une classe de terminale d'un établissement public ou privé de France métropolitaine, sur la base des critères suivants : sexe, série de bac, âge au bac, tranche d'unité urbaine de la commune d'implantation de l'établissement scolaire fréquenté en terminale. Au total, 6 436 bacheliers ont été interrogés sur leur situation au 31 octobre 1996, c'est-à-dire à la rentrée qui a suivi l'obtention du bac. L'enquête s'est déroulée dans une première phase par voie postale à partir de la fin du mois de mars 1997. Le taux de réponses à l'issue d'une relance s'est élevé à 76 %. Une seconde relance a été effectuée dans un deuxième temps par téléphone auprès des non-

répondants de l'enquête postale. Le taux de réponses global a atteint 88 %.

L'interrogation est répétée chaque année à la même date et selon les mêmes procédures, avec un taux de réponses de plus de 90 %. Les résultats de la quatrième année d'interrogation (réalisée en mars 2000) permettent de connaître la situation de chacun à la rentrée 1999, soit trois ans après leur bac. Outre les questions portant sur les études que suivent les étudiants et leur obtention éventuelle d'un diplôme, les interrogations successives comportent des questions sur les motivations qui ont guidé leurs choix d'orientation, la façon dont ils vivent leur formation, leurs projets universitaires et professionnels, ou encore l'évolution de leur situation personnelle.



Direction  
de la programmation  
et du développement

Directeur de la publication  
**Jean-Richard CYTERMANN**  
Rédactrice en chef  
**Francine LE NEVEU**  
Maquette et impression  
**DPD édition & diffusion**

SERVICE VENTE  
**DPD édition & diffusion**  
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL  
France : **280 F (42,69 euros)**  
Étranger : **300 F (45,73 euros)**

Après l'obtention de leur diplôme, quatre bacheliers sur cinq entrent dans l'enseignement supérieur, mais les filières auxquelles ils accèdent diffèrent sensiblement selon leur âge et la série de leur bac. La grande majorité des bacheliers généraux entament ainsi des études longues à l'université, mais ils entrent d'autant plus souvent en STS (sections de techniciens supérieurs) ou en IUT (institut universitaire de technologie) qu'ils sont plus en retard. À l'inverse, si plus de six bacheliers technologiques sur dix intègrent une filière courte, les plus âgés se retrouvent souvent, « par défaut », à l'université. D'autres facteurs influent également sur l'orientation : ainsi on n'accède pas aussi fréquemment en classe préparatoire selon qu'on est une fille ou un garçon, un enfant de cadre ou d'ouvrier, qu'on habite à Paris ou dans une ville moyenne. Parmi les bacheliers qui n'entrent pas dans l'enseignement supérieur, quelques-uns poursuivent leur formation dans d'autres voies, mais les plus nombreux – près de 14 % de l'ensemble des bacheliers – interrompent leurs études ; les trois quarts sont des bacheliers professionnels, et près de la moitié sont à la recherche d'un emploi au 31 octobre.

## Que deviennent les bacheliers après leur bac ?

Si, globalement, plus de 86 % de l'ensemble des nouveaux bacheliers sont inscrits dans une formation à la rentrée suivante, les disparités sont fortes selon le type de baccalauréat obtenu (tableau I, p. 2). En effet, alors que la quasi-totalité des bacheliers généraux et neuf bacheliers technologiques sur dix poursuivent des études – pas toujours dans l'enseignement supérieur –, près de sept bacheliers professionnels sur dix arrêtent après l'obtention de leur bac, lequel avait été conçu dès l'origine pour déboucher sur une insertion dans la vie active ; les bacheliers professionnels des séries tertiaires prolongent cependant plus souvent leur formation que ceux des séries industrielles (35,4 % contre 25,4 %).

À côté de la filière de baccalauréat, l'âge auquel celui-ci a été obtenu exerce également une influence importante sur le taux de poursuite d'études : 5,3 % des bacheliers généraux et 13,9 % des bacheliers technologiques arrivés au bac avec deux ans de retard ou plus arrêtent leurs études, alors que ce n'est le cas, respectivement, que de 0,9 % et 3,5 % d'entre eux lorsqu'ils ont eu leur bac à 18 ans ou moins.

### QUATRE BACHELIERS SUR CINQ ENTRENT DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR...

Les bacheliers qui poursuivent leur formation s'engagent dans des voies très va-

riées, qui ne relèvent pas toutes de l'enseignement supérieur : quelques-uns refont à nouveau une classe de terminale, le plus souvent pour améliorer leur dossier scolaire en vue d'une inscription dans une filière sélective, d'autres partent faire des études à l'étranger, ou font de la musique ou du théâtre, voire pour quelques rares cas préparent un CAP ou un BEP.

D'autres bacheliers, un peu plus nombreux (3,6 % des bacheliers), s'inscrivent dans des formations dites de niveau IV supérieur, qui recrutent après le baccalauréat mais ne relèvent pas strictement de l'enseignement supérieur : il s'agit, pour plus de la moitié d'entre elles, de préparations à l'entrée dans les écoles paramédicales (de statuts et de durée très divers), et pour 30 % de formations à caractère professionnel, d'une durée d'un an en règle générale, comme les mentions complémentaires post-baccalauréat ou les formations complémentaires d'initiative locale.

Tous les autres – soit quatre bacheliers sur cinq – entrent dans l'enseignement supérieur. Mais les filières qu'ils intègrent sont sensiblement différentes selon le type de baccalauréat préparé et, en corollaire, l'âge auquel il a été obtenu. Alors que les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) sont quasi exclusivement l'apanage des bacheliers S arrivés au bac à 18 ans ou moins, la très grande majorité des bacheliers généraux (57,1 %, et même 72 % des bacheliers littéraires) prennent la voie des études longues à l'université, soit

TABLEAU I – Poursuite d'études des bacheliers au 31 octobre selon l'âge et le type de baccalauréat (1)

	Bacheliers généraux				Bacheliers technologiques				Bach. prof.	Total
	À l'heure	Retard 1 an	Retard 2 ans	Total	À l'heure	Retard 1 an	Retard 2 ans	Total		
CPGE commerciales	2,9	1,3	–	2,1	0,4	0,4	0,3	0,4	–	1,3
CPGE littéraires	3,6	0,6	–	2,4	–	–	–	–	–	1,4
CPGE scientifiques	13,5	3,9	0,9	9,5	1,8	0,3	–	0,5	–	5,5
<b>Total CPGE</b>	<b>20,0</b>	<b>5,8</b>	<b>0,9</b>	<b>14,0</b>	<b>2,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>–</b>	<b>8,2</b>
DEUG droit	8,4	7,7	7,2	8,1	3,4	2,9	5,4	4,1	0,9	5,9
DEUG sciences éco	3,1	4,2	3,1	3,4	0,1	1,1	0,7	0,7	0,4	2,2
DEUG AES	1,8	3,3	3,7	2,4	2,8	2,2	1,9	2,2	1,1	2,1
DEUG lettres-arts	4,7	4,9	4,9	4,8	1,1	0,7	0,5	0,7	–	2,9
DEUG langues	8,1	8,2	6,8	7,9	1,0	2,3	2,2	1,9	0,6	5,1
DEUG sciences hum.	8,0	9,4	10,3	8,7	3,7	5,0	6,0	5,1	–	6,4
DEUG SSM/sci. techn.	8,0	6,0	5,5	7,2	0,9	0,3	0,2	0,4	0,5	4,3
DEUG SNV	5,2	5,4	5,6	5,3	1,0	0,8	2,3	1,5	0,4	3,5
DEUG STAPS	2,3	2,5	3,7	2,5	0,5	1,7	0,6	1,0	0,3	1,7
PCEM, PCEP	7,8	5,4	4,3	6,8	0,6	0,8	1,1	0,9	–	4,1
<b>Total DEUG + santé</b>	<b>57,4</b>	<b>57,0</b>	<b>55,1</b>	<b>57,1</b>	<b>15,1</b>	<b>17,8</b>	<b>20,9</b>	<b>18,5</b>	<b>4,2</b>	<b>38,2</b>
BTS sect. prod. et agr.	1,4	2,5	2,7	1,8	25,2	21,4	19,4	21,4	5,4	8,0
BTS services, DPECF	3,9	8,1	10,0	5,7	29,4	33,2	28,9	30,5	12,1	13,8
<b>Total BTS</b>	<b>5,3</b>	<b>10,6</b>	<b>12,7</b>	<b>7,5</b>	<b>54,6</b>	<b>54,6</b>	<b>48,3</b>	<b>51,9</b>	<b>17,5</b>	<b>21,8</b>
DUT secondaires	3,7	6,6	6,1	4,7	5,8	4,6	2,9	4,2	–	3,9
DUT tertiaires	4,4	6,6	8,5	5,5	7,2	6,0	3,2	5,1	1,3	4,7
<b>Total IUT</b>	<b>8,1</b>	<b>13,2</b>	<b>14,6</b>	<b>10,2</b>	<b>13,0</b>	<b>10,6</b>	<b>6,1</b>	<b>9,3</b>	<b>1,3</b>	<b>8,6</b>
Écoles paraméd./soc.	1,0	1,8	2,7	1,4	2,1	1,6	1,2	1,5	0,3	1,3
Autres écoles	3,7	4,0	2,2	3,6	1,1	0,8	1,4	1,1	0,6	2,4
<b>Total supérieur</b>	<b>95,5</b>	<b>92,4</b>	<b>88,2</b>	<b>93,8</b>	<b>88,1</b>	<b>86,1</b>	<b>78,2</b>	<b>83,2</b>	<b>23,9</b>	<b>80,5</b>
Form. niv. IV sup.	2,2	3,6	3,8	2,8	5,4	5,0	4,4	4,8	4,7	3,6
Autres formations	1,4	1,8	2,7	1,6	3,0	2,4	3,5	3,1	2,7	2,1
<b>Non-poursuite d'études</b>	<b>0,9</b>	<b>2,2</b>	<b>5,3</b>	<b>1,8</b>	<b>3,5</b>	<b>6,5</b>	<b>13,9</b>	<b>8,9</b>	<b>68,7</b>	<b>13,8</b>
<i>Part de bacheliers</i>	<i>35,6</i>	<i>13,7</i>	<i>7,3</i>	<i>56,6</i>	<i>6,3</i>	<i>10,5</i>	<i>11,9</i>	<i>28,7</i>	<i>14,7</i>	<i>100,0</i>

(1) Ce tableau recense les poursuites d'études à la date du 31 octobre des bacheliers 1996 qui étaient scolarisés en France métropolitaine en 1995-96. Le champ couvre l'ensemble des formations suivies à titre principal, quel que soit le mode de formation, y compris les formations en alternance. Chaque étudiant n'est donc pris en compte qu'une seule fois, au titre de son inscription principale : il en résulte des écarts avec des tableaux analogues publiés dans d'autres Notes d'Information qui, de plus, ne prennent généralement pas en compte les formations par alternance.

pour préparer un DEUG (47,8 %), soit en premier cycle d'études médicales ou pharmaceutiques. Les filières technologiques courtes (IUT et STS) n'accueillent qu'un petit nombre de bacheliers généraux (17,7 %, mais 23,8 % des bacheliers ES). Cependant ceux-ci s'engagent d'autant plus souvent dans cette voie qu'ils sont plus âgés : 27,3 % des bacheliers généraux arrivés au bac avec deux ans de retard entrent dans un IUT ou une STS, contre 13,4 % des bacheliers âgés de 18 ans ou moins.

La situation est inverse pour les bacheliers technologiques : si, en effet, plus des deux tiers des bacheliers n'ayant jamais redoublé intègrent une STS ou un IUT, ce n'est plus le cas que de 54,4 % seulement de ceux qui sont arrivés au bac avec deux ans de retard, lesquels se retrouvent en plus grand nombre en DEUG (20,9 % contre 15,1 % des bacheliers technologiques âgés de 18 ans). Au total, 69 % des nouveaux bacheliers qui préparent un BTS viennent des séries technologiques, mais 31 % seule-

ment de ceux qui sont inscrits dans un IUT, et à peine 14 % de ceux qui entrent à l'université.

Les bacheliers professionnels sont peu nombreux à poursuivre leur formation dans l'enseignement supérieur (23,9 %), un sur trois le faisant par la voie de l'alternance avec un contrat d'apprentissage ou de qualification.

## ... MAIS TOUS LES BACHELIERS N'ONT PAS LES MÊMES CHANCES D'ACCÉDER AUX DIFFÉRENTES VOIES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR <sup>1</sup>

On constate en effet que les garçons et les filles prennent des orientations nettement différentes après le bac : alors que les garçons intègrent en grand nombre une filière sélective (STS ou IUT pour 43,6 % d'entre eux, et CPGE pour 13,4 %), les filles s'engagent majoritairement dans la voie des études longues à l'université (53,2 %). Mais les filières de baccalauréat suivies ainsi que l'âge auquel celui-ci a été obtenu – dont on a vu l'importance dans l'orientation prise par les bacheliers – diffèrent sensiblement selon le sexe. C'est pourquoi il a paru nécessaire de neutraliser l'effet de ces deux facteurs.

Si on se limite ainsi aux bacheliers S ayant obtenu le bac à 18 ans ou moins – qui constituent la sous-population de bacheliers la plus nombreuse et dont l'éventail des orientations possibles est le plus large – de grandes disparités apparaissent, en particulier dans la propension à entrer en classe préparatoire, dont on sait les conséquences pour l'avenir (tableau II). Disparité selon le sexe déjà, puisque les garçons sont alors plus de deux fois plus nombreux que les filles à entrer dans une CPGE scientifique (33,9 % contre 16,1 %), sans qu'il soit possible de déterminer précisément à quoi tient cette différence de comportements : peu de goût des filles pour la compétition, manque d'ambitions

1. Dans la suite de la Note, seuls sont pris en compte les bacheliers inscrits dans une formation ayant comme prérequis au moins le niveau du baccalauréat (qu'elle relève strictement ou non de l'enseignement supérieur).

TABLEAU II – Orientation des bacheliers S « à l'heure » ou en avance selon l'origine sociale et le sexe (en %)

		CPGE	DEUG	IUT	STS	Autres formations
<b>Ensemble bacheliers S « à l'heure » ou en avance</b>		<b>29,7</b>	<b>50,6</b>	<b>9,2</b>	<b>3,5</b>	<b>7,0</b>
dont : chefs d'entreprise, prof. libér., cadres sup.	Garçons	51,2	36,7	5,9	1,1	5,1
	Filles	30,5	55,5	2,5	2,9	8,6
dont : professions intermédiaires	Garçons	33,1	39,8	17,0	2,7	7,4
	Filles	20,4	61,5	7,2	2,6	8,3
dont : employés	Garçons	24,9	51,0	12,8	6,5	4,8
	Filles	8,3	70,8	1,9	8,7	10,3
dont : ouvriers	Garçons	20,8	50,2	22,3	1,7	5,0
	Filles	9,3	66,9	12,8	0,9	10,1

Lecture : sur l'ensemble des bacheliers S « à l'heure » ou en avance, 29,7 % entrent en classe préparatoire. C'est le cas de 51,2 % des bacheliers S de 18 ans ou moins de sexe masculin dont le père est cadre supérieur ou membre d'une profession libérale.

**TABLEAU III – Orientation des bacheliers S « à l'heure » ou en avance selon la taille de la commune de l'établissement fréquenté en terminale (en %)**

Commune	CPGE	DEUG	IUT	STS	Autres formations	Total
moins de 10 000 hab.	19,9	50,8	13,7	7,7	7,9	9,7
entre 10 000 et 100 000 hab.	22,7	51,0	13,9	3,6	8,8	33,7
entre 100 000 et 2 millions d'hab.	32,5	52,1	6,7	2,9	5,8	40,1
Agglomération parisienne	43,1	45,9	2,8	2,8	5,4	16,5

Lecture : 19,9 % des bacheliers S « à l'heure » ou en avance, scolarisés en terminale dans une commune de moins de 10 000 habitants, sont entrés en CPGE. Ils représentent 9,7 % des bacheliers S « à l'heure » ou en avance.

ou de confiance en soi, poids de mentalités héritées du passé ?

Mais la disparité apparaît plus grande encore selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille : si 42,3 % des bacheliers S âgés de 18 ans ou moins dont le père est cadre entrent en classe préparatoire, ce n'est le cas que de 16,9 % des enfants d'employés et de 15,3 % des enfants d'ouvriers, qui intègrent plus souvent un DEUG (58,2 %) ou un IUT (17,7 %). Si ce sont les milieux sociaux les plus privilégiés qui accèdent majoritairement aux grandes écoles, la sélection commence dès l'entrée dans les classes préparatoires, dont on sait qu'elles recrutent principalement les élèves des meilleures classes des grands lycées, eux-mêmes situés le plus souvent en centre ville.

On retrouve des différences analogues lorsqu'on observe l'orientation des bacheliers STT ayant deux ans de retard : un enfant de cadre sur cinq (mais aucun enfant d'ouvrier) entre alors dans un IUT, voie d'élection pour les bacheliers technologiques, à laquelle les garçons sont également trois fois plus nombreux que les filles à accéder (12,8 % contre 4,1 %).

Enfin, l'offre de formation joue également un rôle non négligeable dans les choix d'orientation : les bacheliers originaires de villes moyennes (de 10 000 à 100 000 habitants) sont les plus nombreux à entrer dans une STS ou un IUT (40,7 %), souvent proches de chez eux, au détriment de l'université, plus souvent fréquentée par les bacheliers domiciliés dans une grande ville (hors agglomération parisienne), souvent siège d'une université. L'influence de l'origine géographique du bachelier se retrouve dans l'orientation des bacheliers S de 18 ans, d'autant plus fréquente en IUT qu'ils sont originaires d'une moins grande ville, à l'inverse des classes préparatoires (tableau III). L'offre de formation vient ainsi, selon les cas, renforcer ou atténuer les inégalités constatées : alors que dans l'agglomération parisienne, la pro-

pension d'un enfant de cadre supérieur à entrer en classe préparatoire est près de cinq fois plus élevée que celle d'un enfant d'ouvrier, elle ne l'est que de deux fois plus dans les grandes villes de province. On peut penser que dans ces dernières, la plus grande proximité des classes préparatoires crée un contexte plus favorable pour l'accès à cette filière d'élèves appartenant à des milieux qui en sont souvent éloignés, géographiquement et culturellement.

### 22 % DES ÉTUDIANTS DE DEUG NE SONT PAS INSCRITS DANS LA FILIÈRE QU'ILS SOUHAITAIENT...

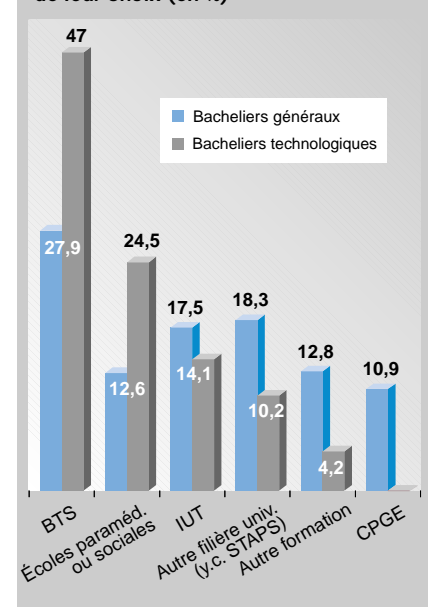
Dans leur grande majorité, les étudiants se retrouvent dans la ou une des filières qu'ils voulaient. De plus, neuf fois sur dix, ils sont dans l'établissement de leur choix, choix qu'ils disent motivé le plus souvent par la localisation de l'établissement, mais aussi par sa réputation, et les options ou les spécialisations qu'il offre (respectivement 26 et 24 % des étudiants). Lorsqu'ils n'ont pas pu s'inscrire dans l'établissement désiré, c'est le plus souvent parce qu'ils n'y ont pas été acceptés (56 % des réponses) ; la sectorisation n'est évoquée que par 17 % des étudiants.

16 % des étudiants se retrouvent cependant dans une formation qu'ils n'avaient pas choisie. Dans deux cas sur trois, il s'agit de bacheliers ayant au moins un an de retard et plus de quatre fois sur dix de bacheliers technologiques. Ils appartiennent souvent à des catégories sociopro-

sionnelles défavorisées : dans 39 % des cas, le chef de famille est ouvrier ou sans activité (soit treize points de plus que lorsque les étudiants sont dans la formation de leur choix).

C'est en DEUG que se concentrent le plus grand nombre d'insatisfaits (tableau IV) : 22 % des étudiants (et 53 % des bacheliers technologiques) qui y sont inscrits n'avaient pas choisi cette voie, le pourcentage dépasse même 40 % en AES (administration économique et sociale) et en sciences de la nature et de la vie, en sciences humaines et sociales il atteint 28 %. À l'opposé, en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives), en médecine et en lettres, 90 à 95 % des étudiants sont satisfaits de leur orientation. Que voulaient faire ceux qui se retrouvent en DEUG « par défaut » ? Pour plus de la moitié, ils souhaitaient une filière technologique courte, un BTS surtout (37 %), le plus souvent du secteur des services, ou un IUT (16 %) ; nombreux également sont ceux qui auraient souhaité entrer dans une école paramédicale ou du secteur social (16 %) (graphique 1). S'ils n'ont pu s'y

**GRAPHIQUE 1 – Filière qui était souhaitée par les étudiants de DEUG qui ne sont pas dans la filière de leur choix (en %)**



**TABLEAU IV – L'université (hors IUT), choix ou non-choix (en %)**

	Bacheliers généraux			Bacheliers technologiques			Bachel. pro.	Total
	« À l'heure »	Retard 1 an	Retard 2 ans	« À l'heure »	Retard 1 an	Retard 2 ans		
Choix du DEUG	88,1	77,9	71,8	42,0	53,7	43,4	48,7	77,9
Non-choix du DEUG	11,9	22,1	28,2	58,0	46,3	56,6	51,3	22,1
Répartition étudiants en DEUG	53,5	20,6	10,4	2,5	4,9	6,5	1,6	100,0

Lecture : 88,1 % des bacheliers généraux « à l'heure » ou en avance entrés en DEUG en ont fait le choix ; les bacheliers généraux « à l'heure » ou en avance représentent 53,5 % des étudiants de DEUG.

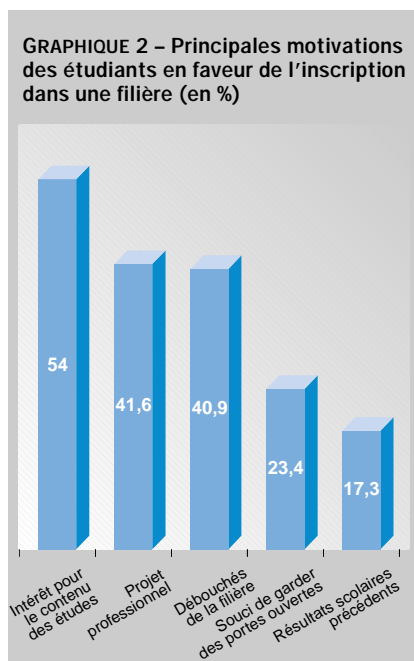


inscrire, c'est, dans 56 % des cas, parce que l'entrée dans ces filières est sélective et que leur candidature n'a pas été retenue, ou encore parce qu'il n'y avait plus de place (23 %). Près d'un étudiant sur cinq avance « *d'autres raisons* » parmi lesquelles reviennent le plus souvent le manque d'informations, mais aussi des raisons financières ou la difficulté à trouver une entreprise d'accueil pour une formation en alternance.

### ... MAIS LA MOTIVATION DES ÉTUDIANTS QUI ONT FAIT LE CHOIX DU DEUG EST TRÈS FORTE

À côté de cette population d'étudiants qui se retrouve là un peu « par défaut », l'université accueille également des bacheliers très motivés. Ainsi, si l'intérêt pour le contenu des études (cité par 54 % de l'ensemble des étudiants) ressort très nettement comme la motivation la plus importante lors de l'inscription dans une filière, celle-ci est particulièrement forte pour les étudiants qui ont fait le choix du DEUG, puisque près des deux tiers d'entre eux la mettent en avant, soit plus encore que les élèves de classe préparatoire (*graphique 2*).

Mais ce sont eux également les plus nombreux à citer leur projet professionnel parmi leurs principales motivations, puisqu'ils sont 53 % à le faire contre 41 % pour l'ensemble des étudiants. 70 % d'entre eux ont d'ailleurs un projet professionnel,



alors que ce n'est le cas que de 59 % des élèves de classe préparatoire, 54 % des élèves de STS et 46 % seulement des étudiants en IUT. Si on fait abstraction des étudiants en médecine ou pharmacie, près d'un étudiant sur deux qui a fait le choix de l'université souhaite en effet devenir enseignant.

Les débouchés de la filière jouent, en revanche, un rôle important dans la motivation des étudiants inscrits dans une filière sélective ; un sur deux les cite et ils devancent même l'intérêt pour le contenu des études chez les étudiants de STS et d'IUT. Le souci de se garder des portes ouvertes pèse enfin d'un poids non négligeable dans l'orientation en classe préparatoire.

Lorsqu'ils ne sont pas dans la filière de leur choix, les motivations des étudiants sont beaucoup plus diffuses, et si l'intérêt pour les études reste la raison la plus souvent citée, elle ne l'est plus que par 38 % d'entre eux. Leur inscription dans la filière dans laquelle ils se trouvent est le fruit du hasard dans plus d'un tiers des cas, et même quatre fois sur dix dans le cas des étudiants inscrits en DEUG « par défaut ».

### DES ÉTUDIANTS PLUTÔT SATISFAITS DE LA FORMATION QU'ILS SUIVENT ...

C'est sur le contenu des études que la satisfaction est la plus grande puisqu'elle atteint 82 % de l'ensemble des étudiants, et même 92 % des élèves des classes préparatoires ; elle reste partagée par plus de six étudiants sur dix lorsque la formation suivie n'est pas celle qu'ils avaient choisie. Le degré de satisfaction est élevé également sur les contacts qu'ils peuvent avoir avec les autres étudiants (72 %), ainsi que sur les locaux et les conditions de travail (72 %), tout particulièrement en IUT. Seuls, cependant, les élèves des classes préparatoires expriment une grande satisfaction sur la façon dont se déroule le contrôle des connaissances ainsi que sur le suivi et l'encadrement, dont près d'un sur deux se dit même « *très content* ».

L'essentiel des mécontentements se concentre chez les étudiants de DEUG. Leur jugement est particulièrement critique sur la façon dont se déroule le contrôle des connaissances, dont un étudiant sur deux n'est pas satisfait, mais surtout sur le suivi et l'encadrement, dont se plaignent plus

des trois quarts des étudiants qui ne voulaient pas être en DEUG, mais également six sur dix de ceux qui en avaient fait le choix, par ailleurs très satisfaits du contenu des études (83,4 %).

Cela explique que le plus fort taux d'abandons se retrouve en premier cycle universitaire : à la date du 1<sup>er</sup> mars, un étudiant sur dix déclare ne plus suivre les cours, la proportion atteint même un sur cinq parmi ceux qui voulaient au départ faire autre chose, et près d'un sur quatre parmi les bacheliers technologiques. Près de deux fois sur trois, ils attendent de faire autre chose à la prochaine rentrée ; 19 % seulement disent vouloir arrêter complètement leurs études et travailler, quelques-uns ont changé de voie.

Au total, 8 % des bacheliers inscrits dans une formation supérieure déclarent avoir abandonné. Compte tenu des inscriptions qui ont pu être prises après le 31 octobre, 78 % de l'ensemble des nouveaux bacheliers suivent une formation supérieure à la date du 1<sup>er</sup> mars.

### ... MAIS PESSIMISTES QUANT À LEUR AVENIR PROFESSIONNEL

Le pessimisme sur l'avenir professionnel est dominant puisqu'il est partagé par 53 % de l'ensemble des étudiants (*tableau V*). Mais il est beaucoup plus fort chez les filles (59 %) que chez les garçons (45 %), et cela quelle que soit la filière suivie. Les différences sont grandes également selon les catégories socioprofessionnelles : les enfants d'ouvriers ou d'inactifs sont les plus inquiets (60 %), alors que l'optimisme domine chez ceux dont les parents sont cadres supérieurs ou membres d'une profession libérale (55 %).

Mais c'est toujours lorsqu'ils sont en DEUG que les étudiants expriment le plus grand pessimisme quant à leur avenir (61 %), pessimisme qui traduit sans doute en partie l'inquiétude de ceux qui veulent devenir enseignants, compte tenu de la concurrence accrue entre étudiants, mais pessimisme qui est plus fort encore lorsque les étudiants s'engagent à l'université sans avoir de projet professionnel puisqu'il atteint alors 71 %.

Cette incertitude des étudiants de DEUG sur leur avenir ne semble plus s'accompagner d'une volonté systématique de pour-

TABLEAU V – Perception par les étudiants de leur avenir professionnel selon le sexe et la formation suivie (en %)

Perception de leur avenir	DEUG			CPGE			IUT			STS			Total étudiants
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total	
Plutôt optimistes	41,5	32,7	35,8	63,0	55,2	<b>60,0</b>	60,1	34,4	<b>50,2</b>	50,8	36,0	43,7	<b>43,5</b>
Plutôt inquiets	54,2	64,1	<b>60,6</b>	33,6	39,9	36,0	37,3	64,7	47,9	45,5	59,4	<b>52,2</b>	<b>52,8</b>
Ne se prononcent pas	4,3	3,2	3,6	3,4	4,9	4,0	2,6	0,9	1,9	3,7	4,6	4,1	3,7

Lecture : 41,5 % des étudiants de DEUG de sexe masculin sont plutôt optimistes en ce qui concerne leur avenir professionnel.

TABLEAU VI – Niveau d'études souhaité par les étudiants selon la formation suivie (en %)

Niveau souhaité	DEUG	CPGE	IUT	STS	Total étudiants
Bac + 2	15,1	1,2	<b>35,1</b>	<b>58,0</b>	26,7
Bac + 2 ou plus	0,7	-	3,3	1,4	1,2
Bac + 3 ou plus	14,6	0,9	20,9	20,7	16,6
Bac + 4 ou plus	18,6	4,3	18,4	11,5	15,4
Bac + 5 ou plus	<b>29,5</b>	<b>62,6</b>	19,8	6,1	25,3
Sup. à bac + 5	21,5	31,0	2,5	2,3	14,8

Lecture : 35,1 % des étudiants en IUT souhaitent s'arrêter à bac + 2

TABLEAU VII – Ressources des étudiants \* (en %)

Ressources	DEUG	CPGE	IUT	STS	Total
Aide de la famille	<b>76,7</b>	<b>94,2</b>	<b>80,7</b>	<b>68,3</b>	<b>77,1</b>
Travail régulier, mi-temps et plus	2,1	0,3	0,4	1,1	1,7
Travail régulier, infér. mi-temps	5,2	-	4,0	4,7	4,4
Travail occasionnel	24,6	9,6	12,9	18,9	20,6
Travail ou stage vacances	23,8	21,1	32,3	28,7	25,7
Bourse	33,5	13,3	28,1	32,8	28,8
Rémunération contrat alternance	0,3	-	1,9	10,2	3,5
Aide au logement	17,6	10,6	23,1	15,3	17,0
Prêt bancaire	1,7	0,4	0,8	1,8	1,7
Autres	1,7	1,8	1,6	2,8	2,0

\* Plusieurs réponses possibles

suivre des études le plus longtemps possible, puisque un sur deux seulement souhaite aller au moins jusqu'à bac + 5, et qu'un peu plus d'un étudiant sur trois n'a pas l'intention de continuer au-delà de la licence (tableau VI). Les élèves de BTS sont les seuls à avoir dans leur grande majorité (58 %) l'intention de s'arrêter à bac + 2, ce qui n'est le cas que de 35 % des étudiants en IUT : une majorité (54 %) d'entre eux souhaite en effet poursuivre des études dans une autre filière.

### UN QUART DES ÉTUDIANTS TRAVAILLENT (RÉGULIÈREMENT OU OCCASIONNELLEMENT) PENDANT L'ANNÉE

Plus des trois quarts (77 %) des étudiants en première année d'études supérieures reçoivent une aide financière ou matérielle de leur famille, mais 27 % seulement ne disposent que de cette seule ressource (tableau VII). En effet, un quart des étudiants travaillent, le plus souvent occasionnellement ; la proportion atteint

même 30 % pour les étudiants de DEUG. À ceux-ci s'ajoutent 18 % d'étudiants qui ne travaillent pas pendant l'année mais gagnent de l'argent pendant les vacances. En DEUG, près d'un étudiant sur dix ne dispose que de sa bourse comme seule ressource financière.

L'année qui suit leur bac, six étudiants sur dix habitent encore chez leurs parents ; les autres vivent majoritairement dans un logement indépendant (57 %), tandis qu'un sur cinq est logé dans une résidence universitaire, et qu'un sur dix a une chambre chez l'habitant. Moins de 2 % des étudiants sont mariés ou vivent maritalement, alors que c'est le cas de plus d'un sur dix lorsqu'ils arrêtent leurs études.

### PRÈS D'UN BACHELIER SUR DEUX AYANT INTERROMPU SES ÉTUDES EST À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Les bacheliers qui ne poursuivent pas d'études sont souvent âgés : huit sur dix ont 20 ans ou plus ; cela explique que l'on

compte parmi eux plus de garçons que de filles, dans la mesure où ils parviennent au bac avec plus de retard en moyenne. Mais cette différence tient également à l'obligation, pour les garçons, d'accomplir leur service national, que certains ne peuvent reporter compte tenu de leur âge, ou dont d'autres souhaitent se libérer avant d'entamer des études supérieures. Parmi les garçons qui ont interrompu leur formation, un sur cinq effectue ainsi son service national ou est en attente d'incorporation.

Que deviennent les autres bacheliers qui ne poursuivent pas d'études ? Quelques-uns (3 %) sont partis à l'étranger ou n'ont pas d'activité particulière sans pour autant chercher d'emploi (4 %). Un peu plus du tiers (34 %) a un emploi, souvent précaire ou provisoire. Tous les autres, soit 45,5 % de l'ensemble des bacheliers qui ont interrompu leurs études, étaient au chômage à la date du 31 octobre. Les filles, souvent titulaires d'un baccalauréat dans une spécialité du secteur tertiaire, sont dans une situation plus défavorable encore que les garçons : 56 % d'entre elles sont à la recherche d'un emploi contre 43 % des garçons lorsqu'ils ne sont pas sous les drapeaux.

Parmi ceux qui n'étaient inscrits nulle part le 31 octobre, un petit nombre (7 %) avait recommencé une formation à la date du 1<sup>er</sup> mars, formation à caractère professionnel dans près d'un tiers des cas. Les autres ont-ils l'intention de reprendre un jour des études ? Pour quelques-uns (14 %), l'interruption n'est que provisoire puisqu'ils projettent de se réinscrire dès l'année suivante ; d'autres, un peu plus nombreux (18 %), se déclarent désireux de reprendre « plus tard ». Mais, pour plus des deux tiers, l'interruption est dite définitive. Là encore les situations sont très différentes selon la filière du baccalauréat. Ainsi, chez les bacheliers généraux, le phénomène marginal de la non-poursuite d'études n'est le plus souvent qu'un report (d'un an ou plus) de l'entrée dans l'enseignement supérieur. Les bacheliers technologiques sont partagés : plus d'un sur deux ne pensent pas reprendre d'études, alors qu'un tiers envisage de le faire l'année suivante, ou plus tard (13,5 %). Par contre, pour les trois quarts des bacheliers professionnels, il s'agit d'une interruption définitive.

Sylvie Lemaire, DPD C2

## SOURCES

L'enquête sur laquelle s'appuie l'étude se situe dans le cadre de la mise en place d'un suivi individuel après le baccalauréat des élèves du panel du second degré recrutés par le ministère de l'Éducation nationale en 1989, dont il constitue la première étape. Sur les quelque 21 000 élèves entrants en sixième dans un collège public ou privé de France métropolitaine ou des départements d'outre-mer qui ont pu être suivis tout au long de leur scolarité secondaire, une première vague de 6 038 élèves est en effet parvenue, en 1996, au baccalauréat sans redoubler. Un échantillon de 4 483 bacheliers, stratifié par série de baccalauréat et tranche d'unité urbaine de l'établissement de terminale, en a été extrait.

Afin de reconstituer parallèlement une cohorte représentative de l'ensemble des bacheliers de la session 1996, un échantillon complémentaire de 1 505 bacheliers généraux et technologiques, arrivés au bac avec au moins un an de retard, a été mis en place, sur la base des critères suivants : série du bac, sexe, âge au bac, tranche d'unité urbaine. Il a été complété par un échantillon de 448 bacheliers professionnels représentatif de l'ensemble des bacheliers professionnels, dans la mesure où la scolarité étant de huit ans pour parvenir au bac professionnel, on ne trouve, en 1996, aucun bachelier pro-

fessionnel dans le panel de 1989 ; le tirage de l'échantillon s'est effectué sur la base des mêmes critères.

Au total, 6 436 bacheliers ont donc été interrogés dans une première phase par voie postale, à partir de la fin du mois de mars 1997. Le taux de réponse à l'issue d'une première relance des non-répondants au premier envoi s'est élevé à 75,8 %. Une seconde relance a été effectuée, par voie téléphonique cette fois, au cours de la première semaine de juin : 833 interviews ont ainsi pu être réalisés, portant le taux de réponse global à 88,1 %, et même à 89,9 % pour les bacheliers issus du panel ; c'est parmi les bacheliers professionnels qu'il est le moins important (81,1 %).

5 588 questionnaires ont pu être exploités ; les redressements de l'ensemble du fichier ont été faits sur la base de la série de bac, du sexe, de l'âge au bac et de la tranche d'unité urbaine, afin de reconstituer un échantillon représentatif de l'ensemble des bacheliers 1996, scolarisés en France métropolitaine en 1995-96. Les candidats individuels, ceux qui ont préparé leur bac par correspondance ou par la formation continue, ou ceux qui étaient scolarisés en 1995-96 dans les DOM, les TOM ou dans un établissement français à l'étranger en sont donc absents.

## POUR EN SAVOIR PLUS

« L'enseignement supérieur – Évolution de 1980 à 1996 », Note d'information 97.39, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, septembre 1997.

« Les étudiants inscrits à l'université en 1996-97 », Note d'information 97.15, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mars 1997.

Éducation & formations n° 50, Le premier cycle du supérieur, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, mars 1997, pp. 11-46.



Directeur de la publication  
Michel GARNIER  
Rédactrice en chef  
Francine LE NEVEU  
Maquette et impression  
DPD édition & diffusion

SERVICE VENTE  
DPD édition & diffusion  
58 bd du Lycée, 92170 VANVES

ABONNEMENT ANNUEL  
France : 280 F – Étranger : 300 F

**Avec les progrès de la scolarisation dans le second degré et une plus forte poursuite d'études des nouveaux bacheliers, la croissance des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur s'était prolongée jusqu'au milieu des années 90. La stabilisation observée après 1995 traduit le palier atteint par le nombre de diplômés du baccalauréat. Auparavant, la hausse des effectifs se répartissait équitablement entre les trois principales filières (université, formations courtes, grandes écoles) mais, depuis le milieu des années 90, il y a eu une désaffection des nouveaux bacheliers pour l'université au profit des autres filières. Cette désaffection est particulièrement forte dans les filières scientifiques universitaires.**

## Les effectifs du supérieur ne progressent plus depuis la rentrée 1996

### Les étudiants dans l'ensemble du supérieur à la rentrée 2001

À la rentrée 2001, on a recensé 2 160 000 inscriptions dans les établissements d'enseignement supérieur de France métropolitaine et des DOM (tableau 1 p.2). Ce nombre est stable par rapport à la rentrée précédente (-0,1%). Les femmes sont majoritaires dans le supérieur avec 55% des effectifs, cette part a légèrement progressé cette année.

À la fin des années 80, dans une période de baisse démographique des 18-25 ans, la progression du nombre de bacheliers généraux et technologiques et leur aspiration de plus en plus forte à poursuivre leurs études avaient entraîné une croissance spectaculaire du nombre d'étudiants, qui s'est poursuivie dans la première moitié des années 90 (graphique 1). L'augmentation des effectifs de bacheliers a ensuite marqué le pas et, avec elle, celle des effectifs du supérieur. Ceux-ci, après avoir atteint 2 180 000 en 1995, se sont stabilisés depuis quelques années autour de 2 150 000. Avec la fin des progrès de la scolarisation, les facteurs démographiques tiennent aujourd'hui un rôle important dans les évolutions observées (graphique 2 p.2). Après être passée de 31% en 1990 à 42% en 1995, la proportion de jeunes de 20 ans scolarisés dans le supérieur s'est ensuite stabilisée, et elle est même en léger recul depuis 1998.

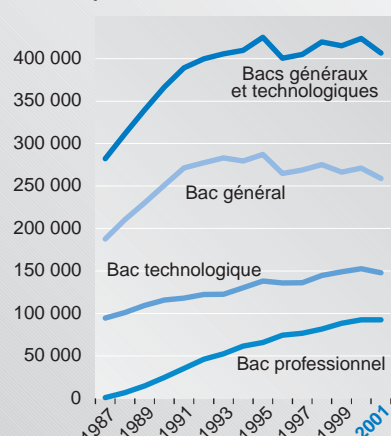
282 000 en 1987 à 425 000 en 1995, puis a diminué pour atteindre 406 000 à la session 2001. Cette évolution est imputable aux séries générales, en baisse de 10% depuis 1995, alors que les séries technologiques ont continué leur progression (+7%), interrompue seulement en 1996 et en 2001. Le baccalauréat professionnel, créé en 1987, a poursuivi son essor, mais sa vocation reste l'entrée immédiate dans la vie professionnelle : dans l'année qui suit le baccalauréat, seulement 17% des nouveaux bacheliers professionnels poursuivent leurs études, alors que c'est le cas de la quasi-totalité des bacheliers généraux et de plus des trois quarts des bacheliers technologiques.

Entre 1987 et 1995, les effectifs du supérieur sont passés de 1 400 000 à près de 2 180 000, soit une augmentation d'environ 100 000 étudiants par an et une croissance totale de plus de 55% en huit ans.

#### DES EFFECTIFS STABLES À LA RENTRÉE 2001

Le nombre d'admis aux baccalauréats général et technologique est passé de

GRAPHIQUE 1 – Effectifs de bacheliers





**TABLEAU I – Effectifs de l'enseignement supérieur**  
France métropolitaine + DOM

Type d'établissement	Effectifs						Part des femmes (%) 2001-2002
	1990-1991	1995-1996	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	
Universités et assimilés (y compris IUT et ingénieurs)	1 182 784	1 485 583	1 424 395	1 419 635	1 426 939	1 404 014	56,1
– dont disciplines générales et de santé	1 091 131	1 356 247	1 280 035	1 270 160	1 274 094	1 251 225	58,5
Écoles normales d'instituteurs (post-bac), CREPS	16 500	–	–	–	–	–	–
IUFM	–	86 068	81 602	81 981	80 184	84 009	70,5
IUT	74 328	103 092	114 587	117 407	119 246	118 060	40,1
STS et assimilés	204 920	236 382	246 550	248 832	248 849	246 870	51,1
Écoles paramédicales et sociales hors université (a)	74 435	90 658	83 716	86 795	93 386	97 706	81,3
Formations d'ingénieurs (b)	57 653	79 780	87 795	91 182	95 208	98 196	22,8
– universitaires	17 325	26 244	29 773	32 068	33 599	34 729	24,9
– non universitaires	40 328	53 536	58 022	59 114	61 609	63 467	21,7
Écoles de commerce reconnues à diplôme visé	19 472	28 342	34 598	38 798	42 030	45 237	47,0
CPGE et préparations intégrées	68 392	72 497	74 012	73 781	73 834	74 162	39,8
Écoles normales supérieures	2 675	3 051	3 246	3 209	3 159	2 968	37,1
Écoles vétérinaires	2 073	1 985	2 206	2 320	2 634	2 569	61,5
Autres écoles ou formations	105 481	121 288	118 454	122 105	128 440	138 554	53,6
<b>Ensemble (c)</b>	<b>1 717 060</b>	<b>2 179 390</b>	<b>2 126 801</b>	<b>2 136 570</b>	<b>2 161 064</b>	<b>2 159 556</b>	<b>55,3</b>
– dont secteur public	1 492 997	1 939 530	1 874 326	1 872 990	1 882 860	1 870 742	–
– dont secteur privé	224 063	239 860	252 475	263 580	278 204	288 814	–

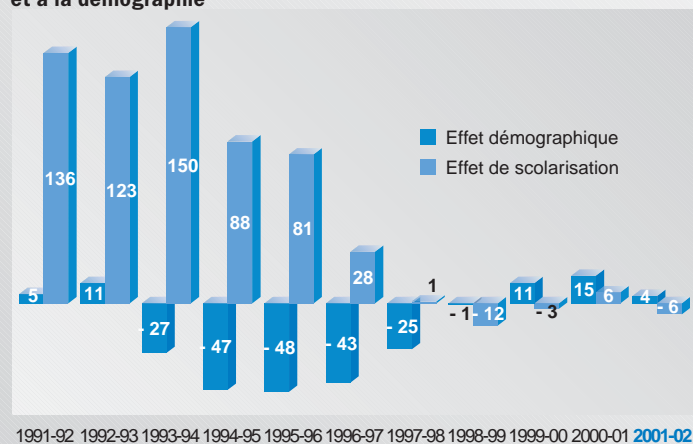
(a) En 2001-2002, effectifs de l'année 2000-2001 sauf pour les effectifs d'infirmiers, qui ont été estimés.

Jusqu'en 1998, double compte avec certaines formations paramédicales universitaires ou en lycées (environ 3 000 étudiants en 1998).

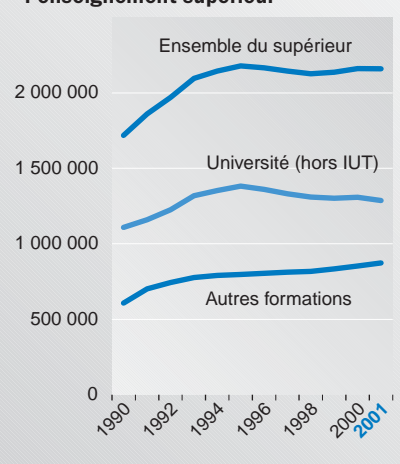
(b) Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat (« FIP », ex-NFI (nouvelles formations d'ingénieurs)).

(c) Sans double compte des IUT et des formations d'ingénieurs dépendantes des universités.

**GRAPHIQUE 2 – Évolution des effectifs du supérieur due à la scolarisation et à la démographie**



**GRAPHIQUE 3 – Effectifs de l'enseignement supérieur**



Après une phase de décélération en 1994 et 1995, la première baisse des inscriptions est apparue à la rentrée 1996 (-0,6%). Les effectifs ont peu évolué ensuite, avec moins de 1% de variation annuelle : baisse en 1997 et 1998, augmentation en 1999 et 2000 et très faible variation en 2001 (-0,1%).

continue à partir de 1996 (graphique 3). Les effectifs inscrits dans les disciplines générales et de santé de l'université ont augmenté de près de 25% entre 1990 et 1995, dépassant 1 350 000 en 1995 ; ils ont ensuite diminué chaque année, excepté en 2000, et ont perdu plus de 100 000 étudiants en six ans (-8%). L'université continue d'accueillir en 2001 près de deux étudiants sur

trois (65% dont 5% en IUT et 2% en filières d'ingénieurs), mais les nouveaux bacheliers s'orientent de moins en moins vers les disciplines générales et de santé des universités (tableau II). En 1995, respectivement 72% et 23% des bacheliers généraux et technologiques y poursuivaient leurs études, ils ne sont plus que 62% et 18% en 2001 (tableau III p.3).

## LA PART DE L'UNIVERSITÉ CONTINUE DE RECULER

Les évolutions sont très différentes selon les filières. Au début de la décennie, avec la propension croissante des nouveaux bacheliers à poursuivre leurs études à l'université, l'amélioration du taux d'accès en deuxième cycle et le développement du troisième cycle, la population universitaire avait crû au même rythme que l'ensemble du supérieur, avant de connaître une érosion

**TABLEAU II – Poids des différentes filières du supérieur en 2001-2002**  
France métropolitaine + DOM

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Ensemble principales filières courtes	Filière grandes écoles (a)	Autres formations (b)	Ensemble
Effectifs	1 251 225	462 636	223 132	222 563	2 159 556
%	58	21	10	10	100
Nouveaux bacheliers	193 034	150 642	46 213	12 019	401 908
%	48	37	11	3	100

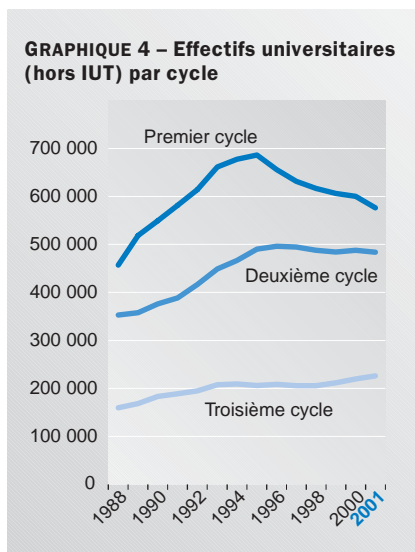
(a) Filières grandes écoles : classes préparatoires intégrées, CPGE, écoles d'ingénieurs (y compris les écoles dépendantes des universités), écoles vétérinaires, écoles de commerce reconnues à diplôme visé et écoles normales supérieures.

(b) Écoles d'arts, d'architecture, établissements universitaires privés, écoles de commerce à diplôme non visé, autres établissements ou formations de spécialités diverses. Les IUFM sont inclus dans cette rubrique.

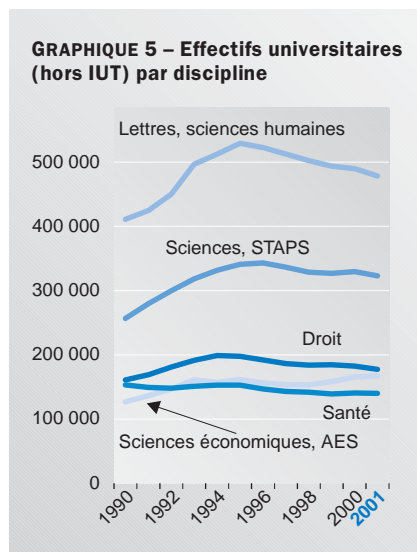
Lecture : à la rentrée 2001, 58% des effectifs de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université et 48% des bacheliers 2001 qui poursuivent des études supérieures ont entrepris des études universitaires.

TABLEAU III – Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur (en %) France métropolitaine + DOM						
	1990	1995	1998	1999	2000	2001
<b>Bacheliers généraux (1)</b>	<b>100,2</b>	<b>107,9</b>	<b>105,0</b>	<b>104,8</b>	<b>103,5</b>	<b>104,9</b>
Université	66,6	71,6	65,9	64,1	62,4	62,1
IUT	8,3	8,4	10,3	10,9	11,2	11,5
STS	12,1	8,0	9,2	9,5	9,3	9,1
CPGE	13,3	12,8	12,5	12,7	12,6	13,1
Autres établissements (2)	nd	7,1	7,1	7,7	8,0	9,1
<b>Bacheliers technologiques (3)</b>	<b>77,3</b>	<b>83,2</b>	<b>79,8</b>	<b>79,0</b>	<b>76,7</b>	<b>77</b>
Université	23,3	23,4	21,6	21,1	19,1	18,2
IUT	7,6	10,1	9,7	9,3	9,1	9,3
STS	45,5	45,7	45,5	45,3	44,9	45,1
CPGE	1,0	0,9	1,0	1,0	1,0	1,0
Autres établissements (2)	nd	3,1	2,0	2,2	2,5	3,3

(1) En raison de doubles comptes, le taux peut dépasser 100 %. Voir les définitions dans l'encadré p.6.  
(2) Estimations - nd = non disponible.  
(3) Y compris série hôtellerie à partir de 1994, STPA et STAE (séries agricoles) à partir de 1995.



Conséquence de cette désaffection et principale cause du recul de l'effectif total, l'effectif du premier cycle a diminué de 16 % entre 1995 et 2001, les DEUG perdant près d'un étudiant sur cinq (*graphique 4*). Cette forte baisse n'a eu que peu de répercussions sur les autres cycles universitaires. Le deuxième cycle a bien subi la baisse des entrants à l'université à partir de 1996, notamment les licences générales, mais cette baisse n'a été que de 4,3 % de 1996 à 2001. Alors que le taux d'accès en deuxième cycle est en baisse depuis trois ans, le nombre d'étudiants qui entrent à l'université directement en deuxième cycle a progressé. Cette évolution est liée à la création des licences professionnelles et au développement des IUP, formations vers lesquelles se dirigent de plus en plus de sortants d'IUT ou de STS, ainsi qu'à la forte hausse du nombre d'étrangers entrant directement en deuxième cycle (13 800 en 2001, nombre qui a plus que doublé depuis 1996). L'augmentation a été nette aussi en troisième cycle (+ 10 % depuis 1995), grâce en particulier au succès rencontré par les DESS (+ 72 % depuis 1995). Sur la même période, les effectifs se sont mainte-



nus en DEA tandis que les doctorats ont perdu 5 %. La présence des étudiants étrangers est importante : en sensible augmentation depuis 1998, ils représentent, en 2001, 22 % des inscrits en troisième cycle, et même 29 % en DEA et en doctorat contre 8 % en premier cycle.

Les évolutions sont contrastées selon les disciplines (*graphique 5*). Au début des années 90, toutes les disciplines générales de l'université étaient en progression avec, en particulier, les sciences (+ 33 % entre 1990 et 1995) et les lettres et sciences humaines (+ 29 %). L'engouement pour les lettres était lié en partie au développement des IUFM, les carrières d'enseignant devenant alors attractives dans une conjoncture économique difficile. Dans la seconde moitié de la décennie, la baisse a été diversement répartie. Particulièrement forte en droit et en lettres et sciences humaines (- 10 % entre 1995 et 2001), elle l'a été encore plus en sciences (- 13 %) et surtout fortement ciblée sur les disciplines de sciences fondamentales (*voir l'encadré p.5*) : physique-chimie (- 46 %), sciences de la nature et de la vie (- 18 %) et mathématiques (- 12 %). Cette baisse a été cependant contrebalancée

par une hausse dans les disciplines de sciences appliquées, notamment informatique (+ 51 %), sciences et technologies (+ 37 %) et sciences pour l'ingénieur (+ 27 %). Par ailleurs, les effectifs ont augmenté de 11 % en sciences économiques et gestion et ils ont plus que doublé en STAPS. Enfin, en ce qui concerne les disciplines de santé, le resserrement du *numerus clausus* a provoqué une baisse régulière des effectifs depuis 1990.

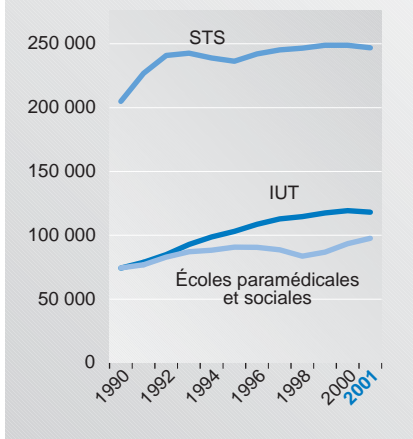
Les IUFM, créés en 1991, ont fortement progressé jusqu'en 1993, puis plus modérément jusqu'en 1995. La stabilisation du nombre de places aux concours s'est accompagnée de plusieurs années de baisse, jusqu'en 2000, et la mise en place du nouveau plan pluriannuel de recrutement a engendré une nouvelle hausse des effectifs à la rentrée 2001.

## LES FILIÈRES COURTES SONT TOUJOURS EN PROGRESSION

Les filières courtes (STS, IUT, formations paramédicales et sociales) ont continué à se développer tout au long de la décennie. Passant de 350 000 élèves en 1990 à 460 000 en 2001 (+ 31 %), elles accueillent aujourd'hui plus d'un étudiant sur cinq, soit 37 % des nouveaux bacheliers généraux et technologiques, même si leur croissance s'est ralentie en 2001 (+ 0,3 %). Le succès des filières courtes tient en grande partie à l'augmentation des capacités d'accueil des STS et des IUT, et à l'augmentation du nombre de places aux concours pour les filières paramédicales. Le développement des structures d'accueil a facilité la poursuite d'études des nouveaux bacheliers technologiques : plus d'un bachelier technologique sur deux se retrouve l'année suivante dans une de ces formations. Cependant, les entrants en IUT sont encore en majorité des bacheliers généraux.

La progression n'a pas été la même pour les trois principales filières courtes (*graphique 6*). Avec l'élaboration du plan Université 2000 et la création de nombreux départements, l'essor des IUT a été très important. Leur progression s'est néanmoins ralentie à partir de 1997 et, après avoir augmenté de plus de 60 % en dix ans, le nombre d'étudiants en IUT est en baisse en 2001 pour la première fois depuis leur création (- 1 %).

**GRAPHIQUE 6 – Effectifs des principales filières courtes**



Les sections de techniciens supérieurs ont été au début des années 90 le principal moteur de la croissance des filières courtes. Leurs effectifs ont baissé entre 1993 et 1995 en raison de la crise des STS privées (perte de plus de 20 % des effectifs de ce secteur en trois ans et fermeture de nombreux établissements). Les STS ont ensuite repris leur progression, interrompue seulement en 2001 avec une baisse de 1 %.

Sur dix ans, le secteur tertiaire en IUT s'est beaucoup mieux développé que le secteur secondaire (+ 74 % contre + 48 % entre 1990 et 2001). Les nouveaux départements ouverts dans les années 90 sont en effet plus souvent à dominante tertiaire. À l'inverse, en STS, le secteur de la production a crû nettement plus que le secteur des services (+ 39 % contre + 12 %). C'est la crise des STS privées, qui proposaient principalement des formations dans ce dernier secteur, qui explique cette différence de croissance.

Dernière grande composante de formation au niveau III, les écoles de formation

paramédicale et sociale, après une croissance régulière, ont connu deux années de baisse en 1997 et en 1998. Avec le lancement du plan de recrutement d'infirmiers mis en place par le ministère chargé de la santé et l'augmentation du nombre de places aux concours qui en résulte, les effectifs du secteur paramédical sont à nouveau en croissance soutenue.

## LES GRANDES ÉCOLES ACCENTUENT LEUR ESSOR

Spécificité du système éducatif français, la filière des grandes écoles continue aussi de progresser. Les écoles et les classes préparatoires représentent aujourd'hui un peu plus d'un étudiant sur dix (*graphique 7*).

Le plan Université 2000, qui avait pour objectif le doublement du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs, a permis un développement spectaculaire de ces filières au début des années 90. Après un certain ralentissement au milieu de la décennie, la croissance s'est de nouveau accélérée depuis 1997 (près de 4 % par an).

Les formations d'ingénieurs en partenariat, créées en 1991 sous l'appellation « nouvelles formations d'ingénieurs » (NFI), qui avaient pour objectif de former des ingénieurs par alternance et principalement en formation continue n'ont pas eu le succès escompté, et ces formations accueillent en fait beaucoup d'étudiants en formation initiale. En 2001, elles forment 6 200 élèves.

Grâce au fort développement des écoles universitaires, avec un quasi-doublement des effectifs entre 1990 et 2001 (+ 83 % contre + 50 % pour les autres écoles d'ingénieurs), la part du ministère de l'Éducation nationale s'est fortement accrue dans les écoles d'ingénieurs : ce sont aujourd'hui 60 % des élèves ingénieurs qui en dépendent. Le nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs a suivi ces évolutions : le système éducatif délivre aujourd'hui 26 000 nouveaux diplômés d'ingénieur, au lieu de 16 000 il y a dix ans.

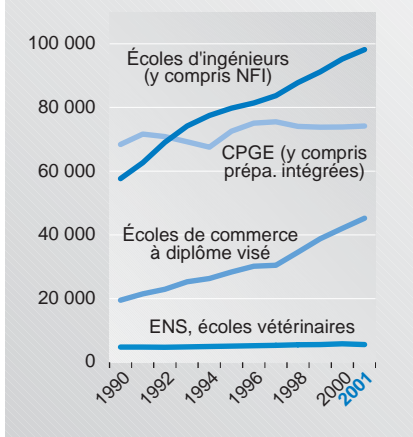
En dix ans, les effectifs des écoles de commerce reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le ministère de l'Éducation nationale ont plus que doublé. Longtemps parallèle à la progression du nombre d'écoles, la croissance des effectifs s'est accélérée au cours des années

récentes (+ 50 % entre 1997 et 2001), alors que le nombre d'écoles s'est stabilisé. Le nombre de diplômés délivrés a suivi cette croissance, et il est passé de 5 600 en 1990 à 10 700 en 2001.

En 2001, ce sont 32 % des nouveaux élèves des écoles de commerce à diplôme visé et 48 % des nouveaux élèves-ingénieurs qui viennent d'une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE). Alors que cette proportion a peu évolué pour les écoles d'ingénieurs, elle a fortement chuté, depuis le passage à deux ans des classes préparatoires commerciales, pour les écoles de commerce reconnues et à diplôme visé, puisqu'en 1995, 51 % des nouveaux élèves d'écoles de commerce venaient d'une CPGE. Cette baisse traduit dans certains cas des difficultés de recrutement dans ces écoles ; ainsi, de plus en plus de nouveaux élèves proviennent d'une filière courte ou de l'université, et l'accueil d'élèves étrangers s'est aussi développé.

Les CPGE restent donc le moyen d'accès privilégié aux grandes écoles, mais elles ne sont plus l'unique porte d'entrée des écoles de commerce. Après une forte croissance au début de la décennie, les effectifs des CPGE ont baissé entre 1992 et 1994. La réforme de ces classes a ensuite suscité un certain engouement jusqu'en 1996 : le taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans ces filières s'est sensiblement amélioré et a retrouvé son niveau de 1990, et la hausse des effectifs a été accentuée par le passage à deux ans des classes économiques. Les effets de la réforme se sont toutefois très vite atténués. Recrutant presque exclusivement des bacheliers généraux (qui représentent 95 % des nouveaux entrants) et en grande majorité des bacheliers scientifiques (72 %), les classes préparatoires semblent avoir été affectées, au cours de ces dernières années, à la fois par la baisse du nombre de bacheliers scientifiques (*voir l'encadré p.5*) et par une relative détérioration de leur image auprès des nouveaux bacheliers. Seules les classes économiques ont progressé en termes d'effectifs entre 1996 et 2000, la hausse étant toutefois à relativiser compte tenu du passage à deux ans de ces études. Les classes préparatoires ont cependant bénéficié d'un regain d'intérêt en 2001 auprès des nouveaux bacheliers, le taux de poursuite dans ces filières et leurs effectifs étant en légère hausse.

**GRAPHIQUE 7 – Effectifs de la filière des grandes écoles**





## La baisse des effectifs des filières scientifiques continue en 2001

Entre 1995 et 2001, alors que la baisse du nombre total d'inscrits dans l'enseignement supérieur a été inférieure à 1 %, le nombre d'inscriptions dans les principales filières scientifiques a baissé de 41 000, soit - 5,7 %. Cette baisse a été particulièrement forte entre 1995 et 1998 (- 4,3 %), période de baisse générale des inscriptions dans le supérieur. Les nouveaux bacheliers qui entrent dans ces filières sont presque exclusivement des bacheliers scientifiques (près de neuf sur dix proviennent des séries S ou STI). L'évolution des filières scientifiques dépend donc principalement des évolutions du nombre de nouveaux bacheliers scientifiques et de leurs choix d'orientation.

Les promotions de bacheliers scientifiques sont à la baisse depuis plusieurs années : - 7 % entre les sessions 1995 et 2001, alors que la baisse n'a été que de 2,7 % pour l'ensemble des autres séries de baccalauréat (tableau IV). De 1998 à 2000, les séries scientifiques se sont relativement mieux comportées que les autres séries générales et technologiques. Mais, à la rentrée 2001, le nombre de bacheliers scientifiques est reparti à la baisse : - 6,2 %, contre - 2,6 % pour les autres séries générales et technologiques.

Entre 1995 et 2001, le taux de poursuite des bacheliers scientifiques dans les filières scientifiques est passé de 86 % à 78 % (tableau V). Ce phénomène a été particulièrement fort de 1997 à 2000 (- 7 points), période pendant laquelle le nombre de bacheliers scientifiques a augmenté tandis que le nombre de ceux qui poursuivent en filière scientifique a continué de baisser. Il y a un renversement de tendance en 2001 : avec une « concurrence » un peu moins forte, les bacheliers S et STI ont retrouvé le chemin des filières scientifiques du supérieur. Ce regain d'intérêt ne compense cependant pas la faiblesse de la promotion 2001. Le nombre de nouveaux bacheliers inscrits dans une filière scientifique est passé de 162 000 en 1995 à 144 000 à la rentrée 2001, soit une perte de 11 % (tableau VI). La baisse a été plus sensible de 1995 à 1997 (- 9,3 %) que de 1997 à 2001 (- 2 %).

Cette baisse des nouveaux entrants a eu des répercussions sur l'évolution du nombre total d'étudiants dans ces filières. Particulièrement forte jusqu'en 1998, la baisse du nombre d'inscrits a fléchi en 1999, et le nombre d'étudiants scientifiques était même reparti à la hausse en 2000 grâce à un important flux d'entrée mais, en 2001, les filières

**TABLEAU IV – Évolution des effectifs de bacheliers entre 1995 et 2001**  
France métropolitaine + DOM

Séries	Effectifs		Évolution de 1995 à 2001	
	1995	2001	absolue	relative (en %)
Série L	71 460	56 673	- 14 787	- 20,7
Série ES	76 555	75 459	- 1 096	- 1,4
Série S	139 031	126 653	- 12 378	- 8,9
<b>Séries générales</b>	<b>287 046</b>	<b>258 785</b>	<b>- 28 261</b>	<b>- 9,8</b>
Série STI	35 249	35 737	488	1,4
Série STT	78 896	78 369	- 527	- 0,7
Autres séries technologiques	24 122	33 838	9 716	40,3
<b>Séries technologiques</b>	<b>138 267</b>	<b>147 944</b>	<b>9 677</b>	<b>7,0</b>
<b>Séries générales et technologiques</b>	<b>425 313</b>	<b>406 729</b>	<b>- 18 584</b>	<b>- 4,4</b>
<b>Séries professionnelles</b>	<b>65 741</b>	<b>92 499</b>	<b>26 758</b>	<b>40,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>491 054</b>	<b>499 228</b>	<b>8 174</b>	<b>1,7</b>
<i>dont séries scientifiques (S et STI)</i>	<i>174 280</i>	<i>162 390</i>	<i>- 11 890</i>	<i>- 6,8</i>

**TABLEAU V – Poursuite d'études des bacheliers scientifiques dans les filières scientifiques – France métropolitaine + DOM**

	Effectifs		Taux de poursuite (%)	
	1995	2001	1995	2001
Université Sciences	56 721	37 935	32,5	23,4
Université Santé	20 198	16 123	11,6	9,9
IUT secondaire	17 877	18 360	10,3	11,3
IUT informatique	1 476	2 970	0,8	1,8
Écoles d'ingénieurs + prépa. intégrées	3 340	5 112	1,9	3,1
CPGE sciences	24 021	21 055	13,8	13,0
STS secondaires	26 732	25 305	15,3	15,6
<b>Ensemble des filières scientifiques</b>	<b>150 365</b>	<b>126 860</b>	<b>86,3</b>	<b>78,1</b>
Total des bacheliers scientifiques	174 280	162 390		

**TABLEAU VI – Répartition des nouveaux bacheliers en filières scientifiques**  
France métropolitaine + DOM

	Effectifs		Évolution 1995/2001	
	1995	2001	absolue	relative (en %)
CPGE sciences	24 245	21 337	- 2 908	- 12,0
IUT secondaire	18 856	19 555	699	3,7
Santé	21 538	16 873	- 4 665	- 21,7
Université sciences	59 171	40 229	- 18 942	- 32,0
STS secondaire	33 150	37 954	4 804	14,5
IUT tertiaire informatique	2 189	3 355	1 166	53,3
Écoles d'ingénieurs non universitaires	3 365	5 117	1 752	52,1
<b>Ensemble scientifique</b>	<b>162 514</b>	<b>144 420</b>	<b>- 18 094</b>	<b>- 11,1</b>

**TABLEAU VII – Évolution des effectifs des filières scientifiques**  
France métropolitaine + DOM

Filières	Ensemble		Évolution (%)
	1995	2001	
Université sciences	320 346	277 980	- 13,2
– Sciences fondamentales (1)	243 766	180 520	- 25,9
– Sciences appliquées (2)	76 580	97 460	27,3
Université Santé	152 811	140 025	- 8,4
IUT secondaires	47 256	50 588	7,1
IUT tertiaires informatique	7 399	9 810	32,6
CPGE sciences	47 875	44 690	- 6,7
Écoles d'ingénieurs (3)	79 171	97 797	23,5
– dont ingénieurs universitaires	25 508	34 035	33,4
STS industrielles	87 049	88 689	1,9
<b>Ensemble scientifique</b>	<b>716 399</b>	<b>675 544</b>	<b>- 5,7</b>
<b>Université hors IUT, scientifique</b>	<b>473 157</b>	<b>418 005</b>	<b>- 11,7</b>
<b>Université hors IUT, non scientifiques</b>	<b>909 334</b>	<b>867 949</b>	<b>- 4,6</b>
<b>Ensemble hors filières scientifiques</b>	<b>1 462 991</b>	<b>1 484 012</b>	<b>1,4</b>
<b>Ensemble du supérieur</b>	<b>2 179 390</b>	<b>2 159 556</b>	<b>- 0,9</b>

(1) Correspond aux disciplines de « sciences et structures de la matière » et « sciences de la nature et de la vie ».

(2) Correspond à la discipline de « sciences et technologie – sciences pour l'ingénieur ».

(3) Y compris préparations intégrées et FIP.

scientifiques ont à nouveau perdu des étudiants. La tendance à la baisse dans les filières scientifiques n'est pas générale (tableau VII). La croissance s'est maintenue dans les écoles d'ingénieurs et les IUT, pendant que les effectifs ont diminué de près de 7 % en classes préparatoires scientifiques et, à l'université, de 13 % en filières scientifiques et de 8 % en santé.

À l'université, ce sont les disciplines de sciences fondamentales qui ont été particulièrement touchées (- 26 %), cette chute étant en partie compensée en sciences appliquées. Par ailleurs,

comme pour les autres disciplines, la diminution du nombre de nouveaux bacheliers en premier cycle n'a pas gravement affecté les cycles supérieurs. Ainsi, alors que les effectifs du premier cycle ont été réduits de plus d'un quart en six ans, la baisse a été de moins 5 % en deuxième cycle. Le troisième cycle universitaire a même progressé légèrement, avec les effectifs en DESS qui ont plus que doublé depuis 1995, tandis que le nombre d'étudiants en doctorat a diminué de 19 % sur cette période.

## DES ÉVOLUTIONS PLUS CONTRASTÉES POUR LES AUTRES ÉTABLISSEMENTS SUPÉRIEURS

Les autres établissements de l'enseignement supérieur (écoles de commerce autres que celles reconnues et à diplôme visé, écoles d'art et d'architecture, établissements universitaires privés et divers autres établissements) constituent un groupe hétérogène aux contours moins bien définis. Appartenant principalement au secteur privé, ils sont plus difficilement repérables et, jusqu'au début des années 90, leur recensement n'était pas exhaustif. Leur évolution ne peut donc pas être aisément interprétée sur dix ans ; les progrès accomplis ces dernières années permettent toutefois de les analyser sur une période plus réduite. Ainsi, depuis 1996, ces écoles sont

en constante progression et on y recense aujourd'hui 139 000 étudiants.

Les écoles de commerce autres que celles reconnues et à diplôme visé ont connu une désaffection continue entre 1992 et 1997, avec une baisse de plus de 55 % des inscriptions. Le coût élevé des études, dont les débouchés sur le marché du travail n'étaient pas nécessairement assurés, allié à une conjoncture économique difficile, a pu être la cause de cette désaffection. La tendance s'est inversée ensuite, avec une croissance de près de 50 % de 1998 à 2001.

Après cinq années de baisse, les effectifs des écoles d'architecture ont à nouveau progressé en 2001. La croissance a été continue et soutenue depuis 1996 pour les écoles d'art, qui forment aujourd'hui 35 000 élèves.

Les établissements universitaires privés accueillent chaque année depuis la ren-

trée 1993 près de 22 000 étudiants ; la baisse de près de 5 % observée en 2001 est due seulement à l'amélioration du recensement de ces écoles en 2001.

Maël Theuillère, DPD C2

### POUR EN SAVOIR PLUS

*Education & formations*, numéro spécial « Enseignement supérieur », MEN-Direction de la programmation et du développement (à paraître).

« Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1990-1991 à 2001-2002 », *Tableaux statistiques* 6860, MEN-DPD, août 2002.

« Les prévisions d'effectifs dans l'enseignement supérieur », *Note d'Information* 02.31, MEN-DPD, juillet 2002.

## DÉFINITIONS

**Bacheliers scientifiques.** On a regroupé sous cet intitulé les bacheliers de la série générale S (scientifique) et de la série technologique STI (sciences et technologies industrielles).

**Effet démographique, effet de scolarisation.** La variation des effectifs due à la démographie est celle qu'aurait entraînée seule l'évolution de la taille d'une génération. La variation des effectifs due à la scolarisation est celle que l'on aurait observée à démographie constante.

**Enseignement court et enseignement long.** Les bacheliers qui entrent dans l'enseignement supérieur peuvent théoriquement choisir entre un enseignement supérieur long assuré par l'université et les grandes écoles, et des formations courtes à orientation plus pratique et professionnelle. L'enseignement supérieur long « ouvert » est organisé, dans les disciplines générales de l'université, en trois cycles d'études successifs, chacun sanctionné par des diplômes nationaux. Pour les études de santé (médecine, chirurgie dentaire et pharmacie), un *numerus clausus* intervient en fin de première année. L'accès aux grandes écoles se fait soit sur concours dont la préparation est assurée principalement dans les CPGE, en premier cycle universitaire (DEUG, DUT) ou dans les grandes écoles elles-mêmes, soit sur dossier pour les diplômés de l'université. L'enseignement supérieur court regroupe essentiellement les STS, les IUT et les formations paramédicales et sociales. Chacune de ces filières soumet les entrants potentiels à une sélection.

**Filières scientifiques.** Elles sont définies comme les disciplines scientifiques de l'université (y compris IUT), les classes préparatoires scientifiques, le secteur production des STS et les formations d'ingénieurs (y compris les cycles préparatoires). Par convention, on a distingué au sein des disciplines générales scientifiques de l'université les sciences fondamentales (sciences et structure de la matière et sciences de la nature et de la vie) et les sciences appliquées (sciences et technologie, sciences pour l'ingénieur).

**Poids des études longues.** Rapport des effectifs du troisième cycle universitaire et des grandes écoles après bac + 5 ou plus à l'ensemble des effectifs du supérieur.

**Population scolarisée.** Ensemble de la population inscrite dans l'enseignement scolaire (premier degré, second degré) ou dans l'enseignement supérieur

**Taux d'accès à l'enseignement supérieur.** Rapport du nombre de bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'année d'obtention du baccalauréat à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante. Un bachelier peut s'inscrire en même temps dans plusieurs formations (par exemple à l'université et en CPGE), ce qui explique les taux supérieurs à 100 % obtenus pour les bacheliers généraux en sommant les taux d'accès par filière.

**Taux d'accès à une filière.** Rapport du nombre de bacheliers inscrits dans la filière dans l'année d'obtention du baccalauréat à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante.

# NOTE d'INFORMATION

## 97.39

Septembre 1997

## L'enseignement supérieur

Évolution de 1980 à 1996



DIRECTION  
DE L'ÉVALUATION  
ET DE LA PROSPECTIVE

**La croissance du nombre d'étudiants, qui a suivi le progrès de la scolarisation dans le second degré général et technologique de la deuxième partie des années 80 et du début des années 90, marque le pas aujourd'hui.**

En effet, après une période de croissance de 1,2 million à 2,1 millions de 1980 à 1993, le nombre d'étudiants, en faible progression en 1994 et 1995, accuse un léger repli à la rentrée 1996, en raison du moindre nombre de bacheliers cette année-là. Avec l'arrivée de générations « creuses », cette relative stagnation, voire cette légère diminution, des effectifs du supérieur devrait se poursuivre dans les années à venir.

Les diverses composantes de l'enseignement supérieur ont connu des évolutions différentes de 1980 à 1996 et, en particulier, n'ont pas toutes subi le reflux de 1996. Ainsi, les filières courtes (STS, IUT, écoles paramédicales et sociales), les grandes écoles et les classes préparatoires ont maintenu leur progression à la dernière rentrée alors que l'université a subi une baisse relativement importante (- 22 000 étudiants).

À la rentrée 1996, 2 156 000 inscriptions ont été réalisées auprès des différents établissements d'enseignement supérieur (voir encadré p. 6) de France métropolitaine et des DOM, soit 975 000 inscriptions de plus qu'en 1980-81. Cette importante poussée des effectifs de l'enseignement supérieur s'explique par les progrès de la scolarisation dans le second degré général et technologique, avec la volonté de conduire une proportion de plus en plus importante d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat<sup>1</sup> et la demande de plus en plus forte des jeunes bacheliers à poursuivre des études supérieures.

### La croissance du nombre d'étudiants s'est infléchie à la rentrée 1994

Le nombre d'admis aux baccalauréats général et technologique, vivier de l'enseignement supérieur, est passé de 226 000 en 1980 à 425 000 en 1995 (graphique 1). La croissance, particulièrement soutenue (8,5 % par an) sur la période 1987-1991, est surtout imputable aux bacheliers

généraux, les effectifs de bacheliers technologiques ayant connu une progression plus modérée au cours de ces quinze années. La session 1996 – avec un recul de 25 000 lauréats – amorce une phase de stagnation, pour des raisons essentiellement démographiques. En revanche, le baccalauréat professionnel (créé en 1987) poursuit son essor (75 000 admis en 1996), mais sa vocation première est l'entrée immédiate dans la vie active ; seuls 15 % des bacheliers professionnels entreprennent des études supérieures<sup>2</sup>. (Les résultats provisoires du baccalauréat de 1997 sont publiés dans la *Note d'Information* 97.34).

La forte augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur, au cours des quinze dernières années, ne s'est pas déroulée de façon homogène ; trois phases d'évolution peuvent être distinguées (tableau 1 et graphique 2). La première période, de 1980 à 1987, se caractérise par une progression relativement mesurée (environ 2,5 % par an). Ensuite, le développement se poursuit à un rythme particulièrement soutenu (près de 7 % par an) jusqu'en 1993, où les effectifs d'étudiants approchent les 2,1 millions. La rentrée 1994 amorce une phase de décélération (2,1 %, puis 1,7 % en 1995). En 1996, cette tendance se confirme en

1. L'objectif d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat, affiché par J.-P. Chevènement en 1985, puis ramené à 74 %, figure dans le plan Monory pour « L'avenir de l'éducation nationale » de 1987. Il figure dans l'article 3 de la loi d'orientation de 1989. Passée de 10 % à la fin des années 50 à 30 % au début des années 70, cette proportion s'est fortement accrue à partir de 1985 (40 %) et approche les 65 % en 1995.

2. Compte non tenu des bacheliers professionnels qui préparent un BTS ou d'autres formations par la voie de l'alternance (apprentissage ou contrat de qualification).



**Tableau I – Effectifs de l'enseignement supérieur**  
France sans TOM

Type d'établissement	1980-81	1985-86	1990-91	1991-92	1992-93	1993-94	1994-95	1995-96	1996-97	dont femmes %
Universités	858 085	967 778	1 182 784	1 237 616	1 310 472	1 411 007	1 452 065	1 485 583	1 469 423	56,0
- dont ingénieurs, disciplines générales et de santé	804 418	905 873	1 108 456	1 158 807	1 225 554	1 318 129	1 353 445	1 382 491	1 360 836	57,5
- dont IUT	53 667	61 905	74 328	78 809	84 918	92 878	98 620	103 092	108 587	37,5
IUFM (1)				55 781	59 142	74 616	82 966	86 068	85 885	74,3
STS	67 908	118 832	201 834	222 702	235 829	236 725	232 675	230 239	235 843	50,0
- dont publiques	43 697	68 077	119 178	134 350	146 717	155 124	159 423	161 913	166 041	47,1
- dont privées	24 211	50 755	82 656	88 352	89 112	81 601	73 252	68 326	69 802	56,9
CPGE	40 123	47 334	67 513	72 095	72 658	72 810	71 553	76 417	78 839	38,7
- dont publiques	35 429	39 904	56 369	59 778	60 278	59 769	59 099	63 533	65 091	39,5
- dont privées	4 694	7 430	11 144	12 317	12 380	13 041	12 454	12 884	13 748	34,9
Préparations intégrées	2 788	2 790	3 965	3 645	3 128	2 297	2 151	2 209	2 445	26,4
Écoles d'ingénieurs	36 952	45 365	57 653	61 798	67 072	71 273	73 803	75 640	76 841	22,6
- dont publiques, dépendantes des universités	8 330	12 424	17 325	18 909	21 167	22 264	23 257	24 186	24 839	25,4
- dont publiques, indépendantes des universités	20 132	22 616	26 326	27 776	29 270	31 349	32 085	32 765	33 009	21,9
- dont privées	8 490	10 325	14 002	15 113	16 635	17 660	18 461	18 689	18 993	20,1
Écoles de commerce, gestion, vente et comptabilité	15 824	26 628	46 128	54 146	59 804	57 445	54 595	50 668	47 293	44,9
- dont reconnues, diplôme visé par le MEN	9 879	14 242	19 472	21 485	22 903	25 331	28 004	28 342	30 175	46,0
- dont reconnues, diplôme non visé par le MEN	3 057	2 617	8 300	9 230	10 366	9 135	8 792	8 357	5 404	40,3
- dont écoles non reconnues	2 888	9 769	18 356	23 431	26 535	22 979	17 799	13 969	11 714	44,1
Établissements universitaires privés	16 256	18 435	19 971	21 355	20 279	20 989	21 867	22 129	22 327	68,5
Écoles normales d'instituteurs, CREPS	12 923	18 450	16 500							
Écoles normales supérieures	2 840	2 705	2 675	2 727	2 742	2 794	2 970	3 051	3 065	35,0
Écoles d'architecture (2)	17 000	14 900	15 702	16 714	17 678	18 304	18 620	18 988	18 787	42,7
Écoles supérieures artistiques et culturelles (3)	15 320	18 370	23 363	26 102	28 261	30 325	30 886	31 308	28 473	58,0
Écoles paramédicales hors université (4)	74 006	61 844	56 328	59 104	63 920	67 201	68 135	69 518	69 262	81,6
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)	17 735	16 945	14 727	14 756	15 093	15 723	15 912	16 911	17 041	81,1
Autres écoles de spécialités diverses (5)	11 678	20 291	21 862	28 062	30 079	31 026	28 753	24 992	25 265	46,9
- dont écoles juridiques et administratives (5)	6 653	6 805	7 328	8 017	8 530	7 982	7 186	6 705	6 918	54,0
- dont écoles de journalisme et écoles littéraires	680	2 230	2 923	2 852	2 946	2 501	2 653	2 444	2 494	66,8
- dont écoles vétérinaires	1 932	2 372	2 073	2 012	1 972	1 974	1 968	1 985	2 080	54,8
<b>Ensemble (6)</b>	<b>1 181 108</b>	<b>1 368 243</b>	<b>1 713 680</b>	<b>1 857 694</b>	<b>1 964 990</b>	<b>2 090 271</b>	<b>2 133 694</b>	<b>2 169 535</b>	<b>2 155 950</b>	<b>55,3</b>
- dont public (7)	1 069 795	1 213 643	1 492 912	1 611 524	1 707 346	1 839 062	1 890 491	1 936 372	1 924 336	
- dont privé (7)	111 313	154 600	220 768	246 170	257 644	251 209	243 203	233 163	231 614	

(1) Hors instituteurs en formation professionnelle spécifique à temps partiel. Estimation de la répartition hommes-femmes.

(2) Estimation des effectifs en 1980-81 et 1985-86.

(3) Estimation des effectifs en 1995-96.

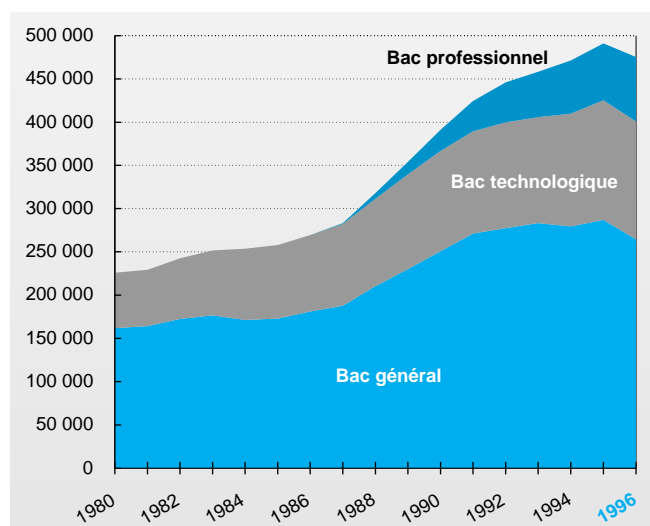
(4) Estimation des effectifs en 1996-97 et de la répartition hommes-femmes.

(5) Pour certaines écoles n'ayant pas répondu à l'enquête en 1996-97, les effectifs de l'année précédente ont été reportés.

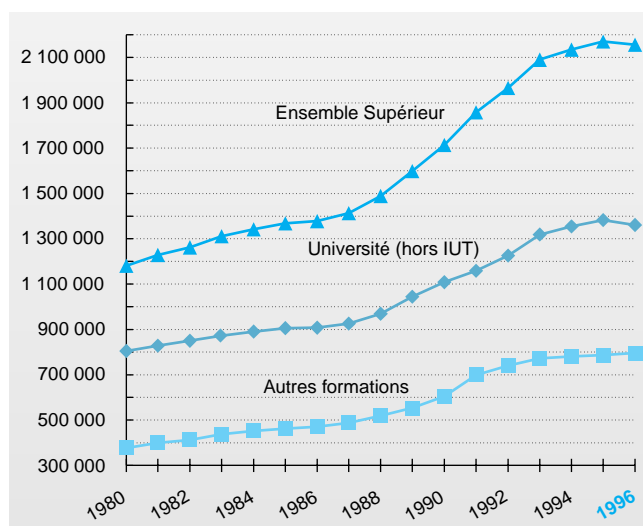
(6) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

(7) Estimation de la répartition public-privé pour certains types d'établissements en 1985-86.

**Graphique 1 – Effectifs de bacheliers**



**Graphique 2 – Effectifs de l'enseignement supérieur**





s'amplifiant puisque, pour la première fois, le nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur recule (- 0,6 %).

Les différentes filières de l'enseignement supérieur n'ont pas évolué de la même manière au cours de la période considérée, en raison des capacités différentes des établissements à s'adapter à la demande croissante de formation, de la modification de la population susceptible d'entrer dans le supérieur et de ses choix d'orientation. En particulier, elles n'ont pas toutes été affectées par le repli de la rentrée 1996.

### Toujours plus d'un étudiant sur six à l'université, mais la prédominance de celle-ci s'amenuise

L'université (hors IUT), qui accueille plus de 60 % des étudiants (*tableau II*), a connu une évolution de ses effectifs parallèle à celle des autres formations du supérieur, mais le plus souvent un peu en retrait, sauf sur la période 1992-1995 (*graphique 2*). Le nombre d'inscrits, de l'ordre de 800 000 en 1980, s'établit à environ 1,4 million en 1995. La forte croissance des effectifs universitaires, de 1988 à 1993, a concerné, au premier chef, les premier et deuxième cycles des disciplines générales (plus de 50 %) (*graphiques 3 et 4*). Cette croissance résulte, à la fois, de la préférence manifestée par des bacheliers généraux (plus nombreux) pour ce type d'études longues (*tableau III*) et de l'amélioration sensible du taux d'accès en licence.

**Tableau II – Poids des différentes filières supérieures en 1996-97**  
France sans TOM

	Université (hors IUT et ingénieurs)	Principales filières courtes				Filière grandes écoles	Autres formations	Ensemble
		STS	IUT	Écoles paramédic. et sociales	Ensemble			
Effectifs	62,0	10,9	5,0	4,0	19,9	9,0	9,1	100,0
Nouveaux bacheliers	52,4	22,9	9,9	2,0	34,8	10,1	2,7	100,0

(en %)

Lecture : à la rentrée 1996, 62 % des effectifs de l'enseignement supérieur sont inscrits à l'université et 52,4 % de bacheliers 1996 qui poursuivent des études supérieures ont entrepris des études universitaires.

**Tableau III – Taux d'accès des bacheliers dans l'enseignement supérieur**  
France sans TOM

	1980	1985	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
<b>Bacheliers généraux</b>	<b>94,6</b>	<b>99,4</b>	<b>100,2*</b>	<b>107,9*</b>	<b>106,5*</b>	<b>106,8*</b>	<b>107,0*</b>	<b>107,9*</b>	<b>107,7*</b>
Université	64,6	64,1	66,6	66,4	66,3	68,9	70,1	71,6	68,5
IUT	8,0	8,9	8,3	8,3	8,9	9,1	9,1	8,4	9,7
STS	9,6	12,6	12,1	12,1	10,8	9,7	9,1	8,0	8,8
CPGE	12,4	13,8	13,3	12,7	12,1	11,6	11,5	12,8	13,2
Autres établissements (1)	nd	nd	nd	8,3	8,3	7,6	7,2	7,1	7,6
<b>Bacheliers technologiques (2)</b>	<b>55,2</b>	<b>69,4</b>	<b>77,3</b>	<b>81,5</b>	<b>82,2</b>	<b>85,4</b>	<b>82,3</b>	<b>83,2</b>	<b>83,1</b>
Université	19,2	28,1	23,3	21,1	21,4	23,1	22,6	23,4	21,3
IUT	12,9	9,5	7,6	7,5	7,7	8,6	9,3	10,1	10,5
STS	22,1	30,8	45,5	47,0	47,1	47,6	46,2	45,7	47,1
CPGE	1,0	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	0,9	0,9	1,0
Autres établissements (1)	nd	nd	nd	4,9	5,0	5,1	3,3	3,1	3,2
<b>Bacheliers gén.+ techno.</b>	<b>83,3</b>	<b>89,5</b>	<b>93,0</b>	<b>99,9</b>	<b>99,0</b>	<b>100,2*</b>	<b>99,1</b>	<b>99,9</b>	<b>99,3</b>
Université	51,6	52,3	52,9	52,7	52,6	55,0	55,0	56,0	52,5
IUT	9,4	9,1	8,1	8,1	8,6	8,9	9,2	8,9	9,9
STS	13,2	18,6	22,6	22,7	21,9	21,0	20,9	20,2	21,8
CPGE	9,1	9,6	9,4	9,2	8,7	8,4	8,1	9,0	9,0
Autres établissements (1)	nd	nd	nd	7,2	7,3	6,8	5,9	5,8	6,1

(1) Estimations.

(2) Y compris baccalauréat hôtellerie à partir de 1994, baccalauréat STPA et STAE à partir de 1995.

\* Voir l'encadré Définitions, p.6.

La rentrée 1993 a amplifié cette tendance, tout particulièrement en lettres et sciences humaines. La création des IUFM en 1991 a entraîné un afflux d'étudiants dans ces formations, l'enseignement apparaissant comme un débouché sûr dans une conjoncture économique difficile.

À la rentrée 1994, les flux d'entrée dans les disciplines générales ont diminué avec la baisse du nombre d'admis au baccalauréat général. Une reprise des premières inscriptions dans ces formations s'est produite en 1995, notamment en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). En revanche, l'engouement pour les disciplines de santé observé aux rentrées 1993 et 1994 ne s'est pas maintenu. La baisse des effectifs de cette filière (conséquence du resserrement du *numerus clausus*), après une interruption en 1993, se poursuit.

Une nouvelle rupture se produit en 1996 ; la réduction des effectifs du premier cycle (- 30 000), imputable au moindre contingent de bacheliers généraux et technologiques et à un attrait moindre pour les études universitaires, s'est conjuguée à un ralentissement de la croissance du deuxième cycle. Le recul des effectifs universitaires observé lors de cette rentrée devrait se prolonger au cours des prochaines années et affecter plus fortement les deuxième et troisième cycles.

La montée en puissance des IUFM s'est nettement ralentie à la rentrée 1994. Si l'engouement pour le métier d'enseignant demeure, la stabilisation du nombre de places mises aux concours et la saturation des capacités d'accueil expliquent la stagnation des effectifs (86 000).

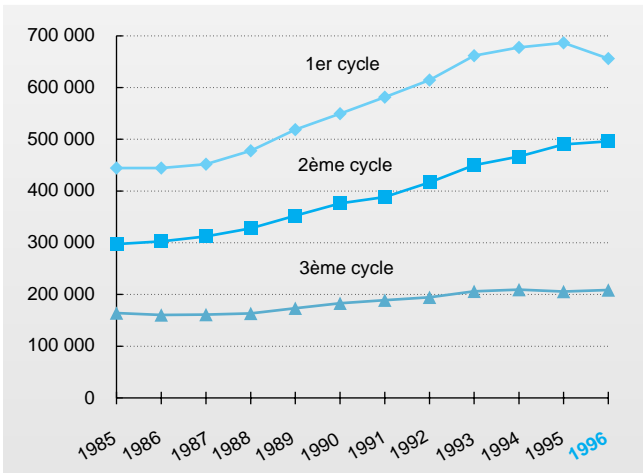
### Une forte croissance des filières courtes, en particulier des STS dont les effectifs ont triplé

À la rentrée 1996, un étudiant sur cinq a opté pour une des principales filières supérieures courtes – à l'origine conçues comme telles<sup>3</sup> (STS, IUT, écoles paramédicales et sociales) – conduisant à un diplôme de niveau III. Au cours de la période 1980-1996, le nombre d'inscriptions dans ces formations a plus que doublé : 431 000 en 1996 contre 213 000 en 1980.

La progression est surtout imputable au formidable essor des STS de 1982 à 1992, avec un quasi-triplement de leurs effectifs (*graphique 5*). La déconcentration des ouvertures des sections publiques relevant du ministère de l'Éducation nationale (MEN), intervenue en 1985, a contribué à cette expansion, qui a favorisé l'accroissement du taux de poursuite d'études des

3. Les titulaires d'un BTS et surtout d'un DUT poursuivent de plus en plus souvent leurs études (près de 30 % des premiers et plus de 50 % des seconds sont dans ce cas aujourd'hui bien que ce ne soit pas la vocation première de ces filières).

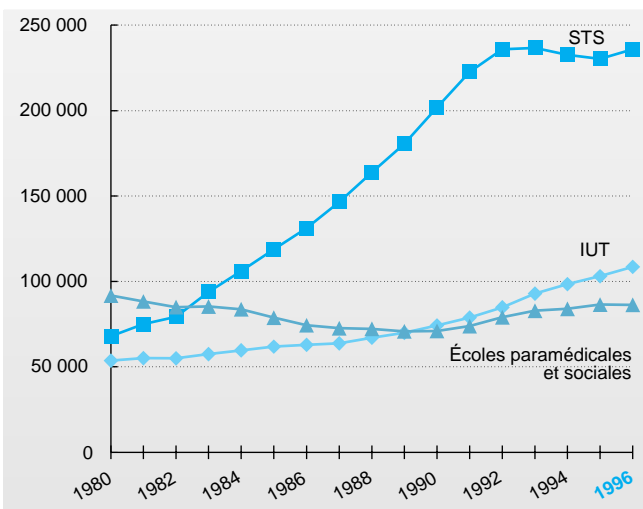
Graphique 3 – Effectifs universitaires par cycle



bacheliers technologiques, largement majoritaires dans cette filière. Après ces dix années de vive croissance, les flux d'entrée marquent le pas en 1993, initialisant une phase de régression des effectifs les deux années suivantes. Ce phénomène a, en fait, démarré dès la rentrée 1992 dans les sections privées, occasionnant la fermeture de nombreux établissements. En revanche, cette filière a bénéficié, en 1996, d'un regain d'intérêt de la part des jeunes bacheliers, qui s'est traduit par une augmentation du nombre d'inscrits ; celui-ci retrouvant alors son niveau de 1992 (236 000).

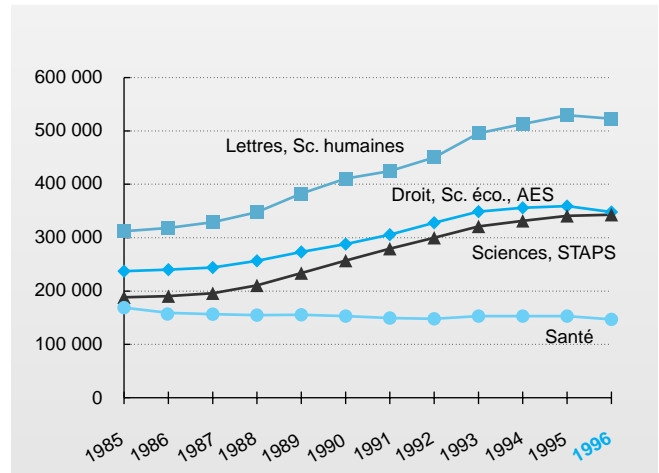
Au cours de la décennie 80, les IUT se sont développés à un rythme beaucoup moins soutenu que les STS (+ 25 000 étudiants) alors que la loi de programmation sur l'enseignement technologique et professionnel de 1985 prévoyait, qu'à l'horizon 1990, ces deux filières devaient offrir le même nombre de places. Au début des années 90, grâce à la mise en œuvre du schéma « Université 2000 »<sup>4</sup>, les IUT connaissent un nouveau dynamisme, un peu ralenti en 1994 et 1995, avec la relative stabilisation des flux d'entrée. En 1996, la croissance des flux d'entrée reprend, en

Graphique 5 – Effectifs des principales filières courtes



4. Le développement des IUT constitue un des axes forts du schéma prospectif d'aménagement et de développement à l'horizon 2000, mis en place par le gouvernement en 1991. Il était prévu un doublement des capacités d'accueil, notamment par l'implantation de départements dans les villes moyennes.

Graphique 4 – Effectifs universitaires par discipline



dépît de la baisse des bacheliers, portant les effectifs à 109 000 (contre 54 000 en 1980).

Le nombre d'inscrits dans les écoles paramédicales et sociales – autre composante importante du dispositif de formation au niveau III – n'a cessé de diminuer de 1980 à 1989 (92 000 à 71 000), puis a augmenté ensuite pour atteindre 86 000 en fin de période. Cette évolution est à mettre en regard de celle des places mises aux concours.

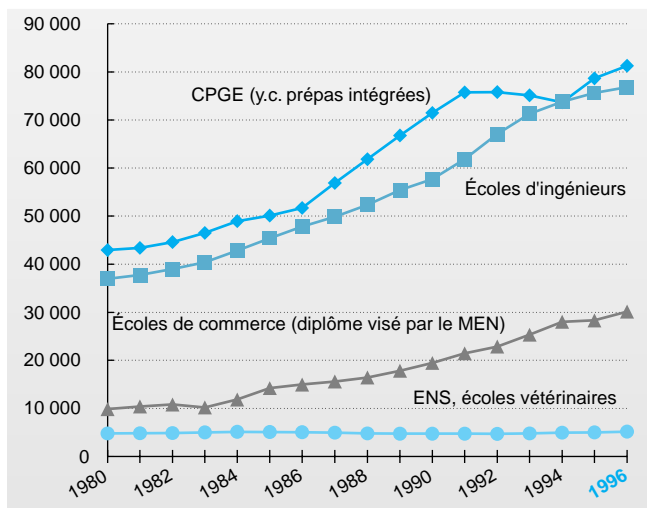
#### Deux fois plus d'étudiants dans la filière grandes écoles en quinze ans

Un peu moins de 10 % des étudiants (95 000 en 1980, 193 000 en 1996) sont inscrits dans une grande école d'ingénieurs, de commerce, une école normale supérieure ou une école vétérinaire ou suivent une préparation pour y entrer.

Les CPGE et les cycles préparatoires intégrés à certaines écoles, après une croissance mesurée entre 1980 et 1986, se sont développés à un rythme plus soutenu de 1987 à 1991 (*graphique 6*), les effectifs s'élevant alors à 76 000 (contre 52 000 en 1986 et 43 000 en 1980). La relative désaffection pour ce type d'études, survenue à partir de la rentrée 1992, a entraîné une stabilisation, puis une diminution en 1994, du nombre d'inscrits. Après la réforme de 1995, les classes préparatoires ont bénéficié d'un nouvel attrait de la part des bacheliers généraux. Ce sont ces classes qui ont alors connu la plus forte progression, tant au niveau des flux d'entrée que des effectifs totaux, le passage à deux ans des préparations commerciales engendrant, mécaniquement, une hausse supplémentaire. Le succès manifesté pour les CPGE se poursuit cette année (79 000 inscrits, 81 000 avec les cycles préparatoires intégrés), mais avec un peu moins d'ampleur, le moindre contingent de bacheliers généraux ayant occasionné une réduction du flux d'entrée.

Le développement spectaculaire des formations d'ingénieurs, universitaires et privées, enregistré au début des années 90 avec la mise en œuvre du plan « Université 2000 » et l'objectif d'un doublement du nombre de diplômés<sup>5</sup> s'est infléchi en 1994. Face à une conjoncture économique difficile, la plupart des écoles ont maintenu leur

5. La création des nouvelles formations d'ingénieurs (NFI) devait également contribuer à atteindre cet objectif. Après avoir plus que doublé en 1992, les effectifs inscrits dans ces formations connaissent une progression de plus en plus mesurée (4 200 en 1995 contre 800 en 1991).

**Graphique 6 – Effectifs de la filière des grandes écoles**

recrutement (dans quelques cas l'ont diminué, en particulier dans le secteur privé). Depuis cette date, le rythme de croissance du nombre d'élèves ingénieurs ne cesse de s'amortir, en dépit d'une reprise des flux d'entrée. Au total, les effectifs des écoles d'ingénieurs ont plus que doublé de 1980 à 1996 et ils s'élèvent aujourd'hui à 77 000.

Le nombre d'inscrits dans les écoles de commerce reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le MEN – qui recrutent en majorité des étudiants issus des classes préparatoires – n'a cessé de croître de 1980 à 1996 : d'à peine 10 000 en 1980, les effectifs dépassent 30 000 en 1996.

L'évolution des effectifs des autres écoles de commerce (reconnues ou non) est plus difficilement interprétable en raison de l'élargissement du champ concernant les écoles de la dernière catégorie au début des années 90. La désaffection pour ce type de formations, survenue à la rentrée 1993, se prolonge, avec une chute des inscriptions de plus de 45 % entre 1992 et 1996. Le coût élevé des études, dont les débouchés sur le marché du travail ne sont pas nécessairement assurés, peut être la cause de cette désaffection.

#### **Des évolutions plus contrastées pour les autres établissements supérieurs**

Les autres établissements de l'enseignement supérieur, qui constituent un groupe hétérogène, ont vu leurs effectifs

passer de 59 000 en 1980 à 99 000 en 1993, un léger repli étant intervenu les trois années suivantes, ramenant les effectifs à 93 000. Les écoles d'architecture ont connu une phase de réduction de leurs effectifs entre 1982 et 1988, puis la croissance a repris jusqu'en 1993 ; depuis le nombre d'inscrits s'est stabilisé aux environs de 19 000. L'évolution des établissements universitaires privés a été plus heurtée ; ces établissements accueillent aujourd'hui plus de 23 000 étudiants. Quant aux écoles supérieures artistiques et culturelles et aux autres écoles, l'extension du champ pris en compte au début des années 1990 rend malaisé tout commentaire les concernant.

Mireille Dubois et Bernadette Rousseau / DEPB5

#### **POUR EN SAVOIR PLUS**

« Le baccalauréat – Session 1997 – Résultats provisoires », *Note d'Information* 97.34, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, juillet 1997.

« Le baccalauréat – Session 1996 », *Note d'Information* 97.10, mars 1997.

« Les étudiants inscrits à l'université en 1996-97 », *Note d'Information* 97.15, mars 1997.

« Les classes préparatoires aux grandes écoles – 1996-1997 », *Note d'Information* 97.18, avril 1997.

« Les sections de techniciens supérieurs – 1996-1997 », *Note d'Information* 97.20, avril 1997.

« Projections à un et deux ans des principales filières de l'enseignement supérieur », *Note d'Information* 97.21, avril 1997.

« Les instituts universitaires de formation des maîtres », *Note d'Information* 97.27, juin 1997.

« Les écoles d'ingénieurs publiques et privées – 1996-97 », *Note d'Information* 97.31, juillet 1997.

« Le premier cycle du supérieur », *Éducation & Formations* n°50, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, juillet 1997.

« Scénarios de développement du système éducatif, 1997-2006 », *Éducation & Formations* n°51, septembre 1997 (à paraître).

« Enseignement supérieur et trajectoires étudiantes », *Formation Emploi* n°58, CEREQ, La documentation française, juin 1997.

« Les effectifs de l'enseignement supérieur de 1980-81 à 1996-97 », *Tableaux statistiques* (à venir).

## L'enseignement supérieur français : établissements et filières

L'enseignement supérieur français se caractérise par la co-existence d'une pluralité d'établissements dont les finalités, les structures administratives, les conditions d'admission et l'organisation des études sont très variées.

Les établissements publics (toutes tutelles confondues) accueillent la grande majorité des étudiants (près de 90 %). Pour la plupart, les formations supérieures sont dispensées dans des établissements relevant de l'autorité du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie mais d'autres ministères comme ceux chargés de l'agriculture, de la santé, de la culture... ont la tutelle ou la cotutelle de certains établissements supérieurs.

### Les types d'établissements

– Les universités publiques sont organisées en unités de formation et de recherche (UFR) ; elles regroupent également des instituts et écoles internes ainsi que des établissements rattachés tels que les Instituts universitaires de technologie (IUT) et certaines écoles d'ingénieurs.

– Les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), expérimentés en 1990 et généralisés à la rentrée 1991, se substituent aux structures antérieures de formation des maîtres du premier et du second degré (écoles normales d'instituteurs, centres pédagogiques régionaux, écoles normales nationales d'apprentissage). Ils sont ouverts aux titulaires d'une licence pour préparer, en partenariat avec les universités, les concours de recrutement des professeurs des écoles, des collèges et des lycées et assurent la formation des futurs enseignants.

– Les lycées publics et privés, ainsi que d'autres établissements, participent à l'enseignement supérieur par le biais des sections de techniciens supérieurs (STS) et des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

– Les écoles d'ingénieurs, publiques et privées, sont habilitées à délivrer un diplôme d'ingénieur. On isole les écoles dépendantes des universités : écoles internes ou rattachées aux universités et aux Instituts nationaux polytechniques (INP), universités technologiques de Compiègne et de Troyes, Institut polytechnique de Sévenans.

– Les écoles de commerce, toutes privées ou consulaires, se subdivisent en trois grands groupes : les écoles supérieures de commerce (ESC) et d'autres écoles reconnues par l'État et habilitées à délivrer un diplôme visé par le MEN forment le

groupe I ; le groupe II est constitué par des établissements reconnus par l'État mais dont le diplôme n'est pas visé ; enfin, le groupe III rassemble les écoles non reconnues et les écoles de vente (recensées à partir de 1990).

– Les préparations intégrées regroupent les « prépas ESC » jusqu'en 1994 et les cycles préparatoires intégrés à certaines écoles d'ingénieurs indépendantes des universités.

– Les Écoles normales supérieures (ENS) préparent aux diplômes nationaux des universités ainsi qu'au concours de l'agrégation.

– Les établissements universitaires privés peuvent passer, avec les universités publiques, des conventions qui permettent à leurs étudiants d'obtenir des diplômes nationaux.

– Parmi les établissements relevant d'autres ministères, on peut citer les écoles préparant aux carrières paramédicales et sociales, les écoles supérieures artistiques et culturelles et les écoles d'architecture.

– Les autres écoles forment un groupe hétérogène. On y trouve les écoles vétérinaires, de grands établissements comme l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'École pratique des hautes études (EPHE), qui dispensent des formations de troisième cycle universitaire, des écoles de formation de fonctionnaires ainsi que d'autres établissements supérieurs dépendant d'autres ministères ou privés.

### Les grandes filières de l'enseignement supérieur

Les bacheliers qui entrent dans l'enseignement supérieur peuvent théoriquement choisir entre un enseignement supérieur long assuré par l'université et les grandes écoles, et des formations courtes à orientation plus pratique et professionnelle.

L'enseignement supérieur long « ouvert » est organisé, dans les disciplines générales de l'université, en trois cycles d'études successifs, sanctionnés chacun par des diplômes nationaux. Pour les études de santé (médecine, chirurgie dentaire et pharmacie), un *numerus clausus* intervient en fin de première année. L'accès aux grandes écoles se fait sur concours dont la préparation est assurée principalement dans les CPGE, ou en premier cycle universitaire (DEUG, DUT), ou dans les grandes écoles elles-mêmes.

L'enseignement supérieur court regroupe essentiellement les STS, les IUT et les formations paramédicales et sociales. Chacune de ces filières soumet les entrants potentiels à une sélection.

## DÉFINITIONS

**Effectif.** Le nombre d'étudiants recensés ne correspond pas au nombre de personnes physiques suivant une formation supérieure mais au nombre d'inscriptions reçues par les divers établissements concernés. Un étudiant inscrit simultanément à l'université et en CPGE sera donc comptabilisé deux fois ; néanmoins, les étudiants ayant pris plusieurs inscriptions au sein d'une même université ne seront comptés qu'une seule fois.

**Taux d'accès à une filière.** Nombre de bacheliers inscrits dans la filière l'année suivant l'obtention du baccalauréat rapporté à l'effectif de la promotion de bacheliers correspondante.

**Taux d'accès à l'enseignement supérieur.** Un bachelier peut s'inscrire en même temps dans plusieurs formations (par exemple à l'université et en CPGE), ce qui explique les taux supérieurs à 100 % obtenus pour les bacheliers généraux en sommant les taux d'accès par filière.

**Université.** La capacité en droit et la préparation au diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) sont pris en compte au niveau du premier cycle.

**Institut universitaire de technologie (IUT).** Les effectifs recensés comprennent les étudiants suivant des formations post-DUT ou préparant un diplôme national de technologie spécialisée (DNTS).

**Section de techniciens supérieurs (STS).** Les formations complémentaires post-BTS, les DNTS, les diplômes des métiers d'art (DMA), le diplôme supérieur en arts appliqués (DSAA) et le diplôme préparatoire aux études comptables et financières (DPECF) font partie de cette rubrique.

**Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE).** La préparation au diplôme d'études comptables et financières (DECF) est incluse.

**École d'ingénieurs.** Ne sont pas comptabilisées les nouvelles formations d'ingénieurs (NFI).